



Alexandre Dumas

# **LE MENEUR DE LOUPS**

(1857)

---

## Table des matières

---

Introduction .....	4
I Ce que c'était que Mocquet, et comment cette histoire est parvenue à la connaissance de celui qui la raconte.....	4
II .....	6
III.....	8
IV .....	9
V.....	11
VI .....	14
VII.....	20
VIII .....	27
IX.....	31
I. Le grand louvetier de monseigneur.....	41
II. Le seigneur et le sabotier.....	53
III. Agnelette. ....	69
IV. Le loup noir. ....	83
V. Le pacte. ....	97
VI. Le cheveu du diable.....	110
VII. Le garçon du moulin. ....	124
VIII. Les souhaits de Thibault.....	137
IX. Le meneur de loups.....	148
X. Le bailli Magloire.....	161
XI. David et Goliath. ....	173
XII. Deux loups dans la bergerie.....	189

XIII. OÙ il est prouvé qu'une femme ne parle jamais plus éloquemment que lorsqu'elle ne parle pas. ....	209
XIV. Une nocede village. ....	227
XV. Le seigneur de Vauparfond. ....	241
XVI. Une soubrette de grande dame. ....	252
XVII. Le comte de Mont-Gobert. ....	266
XVIII. Mort et résurrection. ....	279
XIX. Lequel était vivant, lequel était mort ? ....	290
XX. Fidèle au rendez-vous. ....	303
XXI. Le génie du mal. ....	320
XXII. Le dernier souhait de Thibault. ....	338
XXIII. L'anniversaire. ....	347
XXIV. Une chasse enragée. ....	358
Bibliographie – Œuvres complètes. ....	370
À propos de cette édition électronique ....	397

# Introduction

## I

### **Ce que c'était que Mocquet, et comment cette histoire est parvenue à la connaissance de celui qui la raconte.**

Pourquoi, pendant les vingt premières années de ma vie littéraire, c'est-à-dire de 1827 à 1847, pourquoi ma vue et mon souvenir se sont-ils si rarement reportés vers la petite ville où je suis né, vers les bois qui l'entourent, vers les villages qui l'entourent ? Pourquoi tout ce monde de ma jeunesse me semblait-il disparu et comme voilé par un nuage, tandis que l'avenir vers lequel je marchais m'apparaissait limpide et resplendissant comme ces îles magiques que Colomb et ses compagnons prirent pour des corbeilles de fleurs flottant sur la mer ?

Hélas ! c'est que, pendant les vingt premières années de la vie, on a pour guide l'espérance, et, pendant les vingt dernières, la réalité.

Du jour où, voyageur fatigué, on laisse tomber son bâton, où l'on desserre sa ceinture et où l'on s'assied au bord du chemin, de ce jour-là, on jette les yeux sur la route parcourue, et, comme c'est l'avenir qui s'embrume, on commence à regarder dans les profondeurs du passé.

Alors, près d'entrer que l'on est dans les mers de sable, on est tout étonné de voir peu à peu poindre sur la route déjà parcourue des oasis merveilleuses d'ombre et de verdure, devant lesquelles on a passé non seulement sans s'arrêter, mais presque sans les voir.

On marchait si vite dans ce temps-là ! On avait si grande hâte d'arriver où l'on n'arrive jamais... au bonheur !

C'est alors que l'on s'aperçoit que l'on a été aveugle et ingrat ; c'est alors qu'on se dit que, si l'on trouvait encore sur son chemin un de ces bosquets de verdure, on s'y arrêterait pour le reste de la vie, on y planterait sa tente pour y terminer ses jours.

Mais, comme le corps ne retourne pas en arrière, c'est la mémoire seule qui fait ce pieux pèlerinage des premiers jours et qui remonte à la source de la vie, comme ces barques légères aux voiles blanches qui remontent le cours des rivières.

Puis le corps continue son chemin ; mais le corps sans la mémoire, c'est la nuit sans l'étoile, c'est la lampe sans la flamme.

Alors le corps et la mémoire suivent chacun une route opposée.

Le corps marche au hasard vers l'inconnu.

La mémoire, brillant feu follet, voltige au-dessus des traces laissées sur le chemin ; elle seule est sûre de ne point s'égarer.

Puis, chaque oasis visitée, chaque souvenir recueilli, elle revient d'un vol rapide vers le corps de plus en plus lassé, et, comme un bourdonnement d'abeille, comme un chant d'oiseau, comme un murmure de source, elle lui raconte ce qu'elle a vu.

Et, à ce récit, l'œil du voyageur se ranime, sa bouche sourit, sa physionomie s'éclaire.

C'est que, par un bienfait de la Providence, la Providence permet que, ne pouvant pas retourner vers la jeunesse, la jeunesse revienne à lui.

Et, dès lors, il aime à raconter tout haut ce que lui dit tout bas sa mémoire.

Est-ce que la vie serait ronde comme la terre ? Est-ce que, sans s'en apercevoir, on en ferait le tour ? Est-ce qu'à mesure qu'on approche de la tombe, on se rapprocherait de son berceau ?

## II

Je ne sais ; mais je sais ce qui m'est arrivé, à moi.

À ma première halte sur le chemin de la vie, à mon premier regard en arrière, j'ai d'abord raconté l'histoire de Bernard et de son oncle Berthelin, puis celle d'Ange Pitou, de sa fiancée et de tante Angélique, puis celle de Conscience l'Innocent et de sa fiancée Mariette, puis celle de Catherine Blum et du père Vatin.

Aujourd'hui, je vais vous raconter celle de Thibault le meneur de loups et du seigneur de Vez.

Maintenant, comment les événements que je vais faire passer sous vos yeux sont-ils venus à ma connaissance ?

Je vais vous le dire.

Avez-vous lu mes *Mémoires* et vous rappelez-vous un ami de mon père, nommé Mocquet ?

Si vous les avez lus, vous vous souvenez vaguement du personnage.

Si vous ne les avez pas lus, vous ne vous en souvenez pas du tout.

Dans l'un et l'autre cas, il est donc important que je remette Mocquet sous vos yeux.

Du plus loin qu'il me souviennne, c'est-à-dire de l'âge de trois ans, nous habitions, mon père, ma mère et moi, un petit château nommé *les Fossés*, situé sur les limites des départements de l'Aisne et de l'Oise, entre Haramont et Longpré.

On appelait ce petit château *les Fossés* ; sans doute parce qu'il était entouré d'immenses fossés remplis d'eau.

Je ne parle pas de ma sœur ; elle était en pension à Paris, et nous ne la voyions qu'un mois sur onze, c'est-à-dire aux vacances.

Le personnel de la maison, à part mon père, ma mère et moi, se composait :

1° D'un gros chien noir nommé Truffe, qui avait le privilège d'être le bienvenu partout, attendu que j'en avais fait ma monture ordinaire ;

2° D'un jardinier nommé Pierre, qui faisait pour moi, dans le jardin, ample provision de grenouilles et de couleuvres, sortes d'animaux dont j'étais fort curieux ;

3° D'un nègre, valet de chambre de mon père, nommé Hippolyte, espèce de Jocrisse noir dont les naïvetés étaient passées en proverbe, et que mon père gardait, je crois, pour compléter une série d'anecdotes qu'il eût pu opposer avec avantage aux jeannoteries de Brunet<sup>1</sup> ;

4° D'un garde nommé Mocquet, pour lequel j'avais une grande admiration, attendu que, tous les soirs, il avait à raconter de magnifiques histoires de revenant et loup-garou, histoires qui s'interrompaient aussitôt que paraissait *le général* : c'est ainsi que l'on appelait mon père ;

---

<sup>1</sup> Voir mes *Mémoires*.

5° Enfin, d'une fille de cuisine, répondant au nom de Marie. Cette dernière se perd complètement, pour moi, dans les brouillards crépusculaires de ma vie : c'est un nom que j'ai entendu donner à une forme restée indécise dans mon esprit, mais qui, autant que je puis me le rappeler, n'avait rien de bien poétique.

Au reste, nous n'avons aujourd'hui à nous occuper que de Mocquet.

Essayons de faire connaître Mocquet au physique et au moral.

### III

Mocquet était au physique un homme d'une quarantaine d'années, court, trapu, solide des épaules, ferme des jarrets. Il avait la peau brunie par le hâle, de petits yeux perçants, des cheveux grisonnants, des favoris noirs passant en collier sous son cou.

Il m'apparaît au fond de mes souvenirs avec un chapeau à trois cornes, une veste verte à boutons argentés, une culotte de velours à côtes, de grandes guêtres de cuir, carnassière à l'épaule, fusil au bras, brûle-gueule à la bouche.

Arrêtons-nous un instant à ce brûle-gueule.

Ce brûle-gueule était devenu, non pas un accessoire de Mocquet, mais une partie intégrante de Mocquet.

Nul ne pouvait dire avoir jamais vu Mocquet sans son brûle-gueule.

Quand, par hasard, Mocquet ne tenait pas son brûle-gueule à la bouche, il le tenait à la main.

Ce brûle-gueule, destiné à accompagner Mocquet au milieu des plus épais fourrés, devait présenter le moins de prise possible aux corps solides qui pouvaient amener son anéantissement.

Or, l'anéantissement d'un brûle-gueule bien culotté était pour Mocquet une perte que les années seules pouvaient réparer.

Aussi la tige du brûle-gueule de Mocquet ne dépassait jamais cinq ou six lignes, et encore pouvait-on toujours, sur les cinq ou six lignes, parier pour trois lignes au moins en tuyau de plume.

Cette habitude de ne pas quitter sa pipe, laquelle avait creusé son étai entre la quatrième incisive et la première molaire de gauche, en faisant disparaître presque entièrement les deux canines, avait amené chez Mocquet une autre habitude, qui était celle de parler les dents serrées, ce qui donnait un caractère particulier d'entêtement à tout ce qu'il disait.

Or, ce caractère d'entêtement devenait encore plus remarquable lorsqu'il ôtait momentanément sa pipe de la bouche, aucun obstacle n'empêchant plus ses mâchoires de se rejoindre et les dents de se serrer, de manière à ne plus laisser passer les paroles que comme un sifflement à peine intelligible.

Voilà ce qu'était Mocquet au physique.

Les quelques lignes qui vont suivre indiqueront ce qu'il était au moral.

## IV

Un jour, Mocquet entra dès le matin dans la chambre de mon père, encore couché, et se planta devant son lit, debout et ferme comme un poteau de carrefour.

– Eh bien, Mocquet, lui demanda mon père, qu’y a-t-il, et qui me procure l’avantage de te voir de si bon matin ?

– Il y a, général, répondit gravement Mocquet, il y a que je suis *cauchemardé*.

Mocquet, sans s’en douter, avait enrichi la langue française d’un double verbe actif et passif.

– Tu es *cauchemardé* ? Oh ! oh ! fit mon père en se soulevant sur le coude, c’est grave, cela, mon garçon.

– C’est comme cela, mon général.

Et Mocquet tira son brûle-gueule de sa bouche, ce qu’il ne faisait que rarement et dans les grandes occasions.

– Et depuis quand es-tu *cauchemardé*, mon pauvre Mocquet ? demanda mon père.

– Depuis huit jours, général.

– Et par qui, Mocquet ?

– Oh ! je sais bien par qui, répondit Mocquet, les dents d’autant plus serrées que son brûle-gueule était à sa main, et sa main derrière son dos.

– Mais, enfin, peut-on le savoir ?

– Par la mère Durand, de Haramont, qui, vous ne l’ignorez pas, général, est une vieille sorcière.

– Si fait, je l’ignorais, Mocquet, je te jure.

– Oh ! mais, moi, je le sais ; je l’ai vue passer à cheval sur un balai pour aller au sabbat.

– Tu l’as vue passer, Mocquet ?

– Comme je vous vois, mon général ; sans compter qu’elle a chez elle un vieux bouc noir qu’elle adore.

– Et pourquoi te cauchemarde-t-elle ?

– Pour se venger de ce que je l’ai surprise dansant sa ronde diabolique, à minuit, sur les bruyères de Gondreville.

– Mocquet, c’est une grave accusation que tu portes là, mon ami, et, avant de répéter tout haut ce que tu me dis tout bas, je te conseille d’amasser quelques preuves.

– Des preuves ! Allons donc ! est-ce que tout le monde ne sait pas bien dans le village que, dans sa jeunesse, elle a été la maîtresse de Thibault, le meneur de loups !

– Diable ! Mocquet, il faut faire attention à cela.

– J’y fais attention aussi, et elle me le payera, la vieille taupe !

La *vieille taupe* était une expression que Mocquet empruntait à son ami Pierre le jardinier, lequel, n’ayant pas de plus grand ennemi que les taupes, donnait le nom de taupe à tout ce qu’il détestait.

## V

« Il faut faire attention à cela », avait dit mon père.

Ce n'est pas que mon père crût au cauchemar de Mocquet ; ce n'est pas même qu'en admettant l'existence du cauchemar, il crût que c'était la mère Durand qui *cauchemardait* son garde : non ; mais mon père connaissait les préjugés de nos paysans ; il savait que la croyance aux sorts, est encore fort répandue dans les campagnes. Il avait entendu raconter quelques terribles exemples de vengeance de la part d'ensorcelés qui avaient cru rompre le charme en tuant celui ou celle qui les avait charmés, et Mocquet, lorsqu'il était venu dénoncer la mère Durand à mon père, avait mis dans sa dénonciation un tel accent de menace, il avait serré les canons de son fusil de telle façon, que mon père avait cru devoir abonder dans le sens de Mocquet afin de prendre sur lui assez d'influence pour qu'il ne fit rien sans le consulter.

Aussi, croyant cette influence établie, mon père se hasarda-t-il à dire :

– Mais, avant qu'elle te le paye, mon cher Mocquet, il faudrait bien t'assurer qu'on ne peut te guérir de ton cauchemar.

– On ne peut pas, général, répondit Mocquet d'un ton assuré.

– Comment, on ne peut pas ?

– Non ; j'ai fait l'impossible.

– Qu'as-tu fait ?

– D'abord, j'ai bu un grand bol de vin chaud avant de me coucher.

– Qui t'a conseillé ce remède-là ? C'est M. Lécosse ?

M. Lécosse était le médecin en renom de Villers-Cotterêts.

– M. Lécosse ? fit Mocquet. Allons donc ! Est-ce qu’il connaît quelque chose aux sorts ? Non, pardieu ! ce n’est pas M. Lécosse.

– Qui est-ce donc ?

– C’est le berger de Longpré.

– Mais un bol de vin chaud, animal ! tu as dû être ivre mort après l’avoir bu ?

– Le berger en a bu la moitié.

– Je comprends l’ordonnance, alors. Et le bol de vin chaud n’a rien fait ?

– Non, général. Elle est venue piétiner cette nuit-là sur ma poitrine comme si je n’avais absolument rien pris.

– Et qu’as-tu fait encore ? Car tu ne t’es pas borné, je présume, à ton bol de vin chaud ?

– J’ai fait ce que je fais quand je veux prendre une *bête fausse*.

Mocquet avait une phraséologie qui lui était particulière ; jamais on n’avait pu lui faire dire une bête fauve ; toutes les fois que mon père disait : « Une *bête fauve* », Mocquet reprenait : « Oui, général, une *bête fausse*. »

– Tu tiens donc à ta *bête fausse* ? avait dit une fois mon père.

– J’y tiens, non pas par entêtement, mon général.

– Et pourquoi donc y tiens-tu, alors ?

– Parce que, sauf votre respect, mon général, vous vous trompez.

– Comment ! je me trompe ?

– Oui, l'on ne dit pas une *bête fauve*, on dit une *bête fausse*.

– Et que veut dire une bête fausse, Mocquet ?

– Cela veut dire une bête qui ne va que la nuit ; ça veut dire une bête qui se glisse dans les pigeonniers, pour étrangler les pigeons, comme les fouines ; dans les poulaillers pour étrangler les poules, comme les renards ; dans les bergeries pour étrangler les moutons, comme les loups ; ça veut dire une bête qui trompe, une bête fausse, enfin.

La définition était si logique, qu'il n'y avait rien à répondre.

Aussi mon père ne répondit-il rien, et Mocquet, triomphant, continua-t-il d'appeler les bêtes fauves des bêtes fausses, ne comprenant rien à l'entêtement de mon père, qui continuait d'appeler des bêtes fausses des bêtes fauves.

Voilà pourquoi, à la question de mon père : « Et qu'as-tu fait encore ? » Mocquet avait répondu : « J'ai fait ce que je fais quand je veux prendre une bête fausse. »

Nous avons interrompu le dialogue pour donner l'explication que l'on vient de lire ; mais entre Mocquet et mon père, qui n'avait pas besoin d'explication, le dialogue continuait.

## VI

– Et que fais-tu, Mocquet, quand tu veux prendre une bête fauve ? demanda mon père.

– Général, je préparé un *pierge*.

– Comment ! tu as préparé un piège pour prendre la mère Durand ?

Mocquet n’aimait pas que l’on prononçât les mots autrement que lui. Aussi reprit-il :

– J’ai préparé un *pierge* pour la mère Durand, oui, général.

– Et où l’as-tu mis, ton *pierge* ? À ta porte ?

Mon père, comme on le voit, faisait des concessions.

– Ah bien, oui, à ma porte ! dit Mocquet. Est-ce qu’elle passe par ma porte, la vieille sorcière ? Elle entre dans ma chambre que je ne sais seulement point par où.

– Par la cheminée, peut-être ?

– Il n’y en a point ; d’ailleurs, je ne la vois que quand je la sens.

– Tu la vois ?

– Comme je vous vois, général.

– Et que fait-elle ?

– Oh ! quant à cela, rien de bon ; elle me piétine sur la poitrine : vlan, vlan, vlan !

– Enfin, où as-tu mis le piège ?

– Le *pierge* ! Je l’ai mis sur mon estomac, donc !

– Et quel *pierge* as-tu mis ?

– Oh ! un fameux *pierge* !

– Lequel ?

– Celui que j’avais préparé pour prendre le loup gris qui venait étrangler les moutons de M. Destournelles.

– Pas si fameux, ton *pierge*, Mocquet, puisque le loup gris a mangé ton appât et ne s’est pas pris.

– Il ne s’est pas pris, vous savez bien pourquoi, général.

– Non.

– Il ne s’est pas pris parce que c’est le loup noir de Thibault le sabotier.

– Ce n’est pas le loup noir de Thibault le sabotier, Mocquet, puisque tu avoues toi-même que le loup qui venait étrangler les moutons de M. Destournelles était gris.

– Il est gris aujourd’hui, mon général ; mais, du temps de Thibault le sabotier, c’est-à-dire il y a trente ans, il était noir ; à preuve, mon général, c’est qu’il y a trente ans, j’étais noir comme un corbeau, et qu’à présent, je suis gris comme le Docteur.

Le Docteur était un chat auquel j’ai essayé, dans mes *Mémoires*, de donner une célébrité relative, et qu’on appelait le Docteur à cause de la magnifique fourrure dont la nature l’avait doué.

– Oui, dit mon père, je connais ton histoire de Thibault le sabotier. Mais, si le loup noir est le diable, comme tu dis, Mocquet, il ne doit pas changer.

– Si fait, mon général ; seulement, il met cent ans à devenir tout blanc, et, à chaque minuit de la centième année, il redevient noir comme un charbon.

– Je passe condamnation, Mocquet ; seulement, je te prie de ne pas raconter cette belle histoire-là à mon fils avant qu’il ait quinze ans au moins.

– Pourquoi cela, mon général ?

– Parce qu’il est inutile de lui farcir l’esprit de pareilles sottises avant qu’il soit assez grand pour se moquer des loups, qu’ils soient blancs, gris ou noirs.

– C’est bien, mon général, on ne lui en parlera point.

– Continue.

– Où en étions-nous, mon général ?

– Nous en étions au *pierge* que tu as mis sur ton estomac, et tu disais que c’était un fameux *pierge*.

– Ah ! ma foi, oui, mon général, que c’en était un fameux *pierge* ! Il pesait bien dix livres ; qu’est-ce que je dis donc ! quinze livres au moins, avec sa chaîne ! La chaîne, je l’avais passée à mon poignet.

– Et cette nuit-là ?

– Oh ! cette nuit-là, ç’a été bien pis ! Ordinairement, c’était avec des galoches qu’elle me pétrissait la poitrine ; cette nuit là, elle est venue avec des sabots.

– Et elle vient ainsi... ?

– Toutes les nuits que le Bon Dieu fait ; aussi j’en maigris : vous voyez bien, général, que j’en deviens étique ; mais, ce matin, j’ai pris mon parti.

– Et quel parti as-tu pris, Mocquet ?

– J’ai pris le parti de lui flanquer un coup de fusil, donc !

– C’est un parti sage. Et quand dois-tu le mettre à exécution ?

– Oh ! ce soir ou demain, général.

– Diable ! et moi qui voulais t’envoyer à Villers-Hellon.

– Ça ne fait rien, général. Était-ce pressé, ce que j’allais y faire ?

– Très pressé !

– Eh bien, je puis aller à Villers-Hellon – il n’y a que quatre lieues en passant sous bois – et être revenu ce soir ; ça ne fait que huit lieues ; nous en avons avalé bien d’autres en chassant, général.

– C’est dit, Mocquet ; je vais te donner une lettre pour M. Collard, et tu partiras.

– Et je partirai, oui, général.

Mon père se leva et écrivit à M. Collard. La lettre était conçue en ces termes :

*Mon cher Collard,*

*Je vous envoie mon imbécile de garde, que vous connaissez ; il s' imagine qu' une vieille femme le cauchemarde toute la nuit, et, pour en finir avec son vampire, il veut tout simplement la tuer. Mais, comme la justice pourrait trouver mauvaise cette manière de se traiter soi-même des étouffements, je vous l' envoie sous un prétexte quelconque. De votre côté, sous le prétexte qu' il vous plaira, vous l' enverrez chez Danré, de Vouty, lequel l' enverra chez Dulauloy, lequel, avec ou sans prétexte, l' enverra au diable, s' il veut.*

*En somme, il faut que sa tournée dure au moins une quinzaine de jours. Dans quinze jours, nous aurons déménagé et nous habiterons Antilly, et alors, comme il ne sera plus dans le voisinage de Haramont, et que, selon toute probabilité, son cauchemar le quittera en route, la mère Durand pourra dormir tranquille ; ce que je ne lui conseillerais pas de faire si Mocquet demeurait dans les environs.*

*Il vous porte une douzaine de bécassines et un lièvre que nous avons tués hier en chassant dans les marais de Vallue. Mille tendres souvenirs à votre belle Herminie et mille baisers à votre chère petite Caroline. Votre ami,*

ALEX. DUMAS.

Mocquet partit une heure après la lettre écrite, et, au bout de trois semaines, vint nous rejoindre à Antilly.

– Eh bien, lui demanda mon père en le voyant gaillard et bien portant, eh bien, la mère Durand ?

– Eh bien, mon général, répondit Mocquet tout joyeux, elle m’a quitté, la vieille taupe ; il paraît qu’elle n’avait de pouvoir que dans le canton.

## VII

Douze ans s’étaient écoulés depuis le cauchemar de Mocquet. J’en avais quinze passés.

C’était dans l’hiver de 1817 à 1818.

Hélas ! depuis dix ans, mon père était mort.

Nous n’avions plus de jardinier Pierre, plus de valet de chambre Hippolyte, plus de garde Mocquet.

Nous n’habitons plus le château *les Fossés* ni la villa d’Antilly ; nous habitons une petite maison sur la place de Villers-Cotterêts, en face de la fontaine, où ma mère tenait un bureau de tabac.

Elle y joignait un débit de poudre de chasse, de plomb et de balles.

Tout jeune que j’étais, j’étais déjà, comme je l’ai raconté dans mes *Mémoires*, un chasseur enragé.

Seulement, je ne chassais, dans l’acception du mot, que quand mon cousin, M. Deviolaine, inspecteur de la forêt de Villers-Cotterêts, voulait bien me demander à ma mère.

Le reste du temps, je braconnais.

J'avais, pour ce double exercice de la chasse et du braconnage, un charmant fusil à un coup, qui avait appartenu à la princesse Borghèse, et sur lequel son chiffre était gravé.

Mon père me l'avait donné comme j'étais tout enfant, et, à la vente qui avait suivi sa mort, j'avais tant réclamé mon fusil, qu'on ne l'avait pas vendu avec les autres armes, les chevaux et les voitures.

Le temps de mes joies était l'hiver.

L'hiver, la terre se couvre de neige, et les oiseaux, embarrassés de trouver leur nourriture, viennent là où on leur jette du grain.

J'avais quelques vieux amis de mon père, possédant de beaux et grands jardins, qui me permettaient alors de faire dans ces jardins la chasse aux oiseaux.

Je balayais la neige, je semais une traînée de grain, et, d'un abri quelconque, ménagé à demi-portée de fusil, je faisais feu, tuant quelquefois six, huit, dix oiseaux d'un seul coup.

Puis, quand la neige persistait, il y avait une autre espérance : c'est que l'on détournerait un loup.

Le loup détourné appartient à tout le monde.

C'est un ennemi public, un assassin mis hors la loi. Chacun peut tirer dessus. Alors, il ne faut pas demander si, malgré les cris de ma mère, qui redoutait pour moi un double danger, il ne faut pas demander, dis-je, si je prenais mon fusil et si j'étais le premier au rendez-vous.

L'hiver de 1817 à 1818 avait été rude.

Il était tombé un pied de neige ; il avait gelé par-dessus, de sorte que la neige tenait bon depuis une quinzaine de jours.

Et cependant on n'entendait parler de rien.

Un soir, vers quatre heures de l'après-midi, Mocquet vint à la maison.

Il venait faire sa provision de poudre.

Tout en faisant sa provision de poudre, il me fit un signe de l'œil. Quand il sortit, je le suivis.

– Eh bien, Mocquet, lui demandai-je, qu'y a-t-il ?

– Vous ne devinez pas, monsieur Alexandre ?

– Non, Mocquet.

– Vous ne devinez pas que, si je viens acheter de la poudre chez madame la générale, au lieu d'en acheter tout simplement à Haramont, c'est-à-dire si je fais une lieue au lieu d'un quart de lieue, c'est que j'ai une partie à vous proposer ?

– Ô mon bon Mocquet ! Et laquelle ?

– Il y a un loup, monsieur Alexandre.

– Bah ! vraiment ?

– Il a enlevé cette nuit un mouton à M. Destournelles, et je l'ai suivi jusqu'au bois du Tillet.

– Eh bien ?

– Eh bien, cette nuit, je le reverrai bien certainement, je le détournerai, et, demain matin, nous lui ferons son affaire.

– Oh, quel bonheur !

– Seulement, il faut la permission...

– La permission de qui, Mocquet ?

– La permission de la générale.

– Eh bien, rentre, Mocquet ; nous allons la lui demander. Ma mère nous regardait à travers les vitres. Elle se doutait bien qu’il se tramait quelque complot.

Nous rentrâmes.

– Ah ! Mocquet, dit-elle, tu n’es guère raisonnable, va !

– En quoi ça, madame la générale ? demanda Mocquet.

– Eh ! de lui monter la tête comme tu fais ; il n’y pense déjà que trop, à ta maudite chasse !

– Dame ! madame la générale, ça, c’est comme les chiens de bonne race : son père était chasseur, il est chasseur, son fils sera chasseur ; faut en prendre votre parti.

– Et s’il lui arrive malheur ?

– Avec moi, malheur ? Malheur avec Mocquet ? Allons donc ! J’en répons corps pour corps, de M. Alexandre. Lui arriver malheur, à lui, au fils du général ? Mais jamais ! jamais ! au grand jamais !

Ma pauvre mère secoua la tête. J'allai me pendre à son cou.

– Ma petite mère, lui dis-je, je t'en prie.

– Mais tu lui chargeras son fusil, Mocquet ?

– Soyez tranquille ! Soixante grains de poudre, pas un de plus, pas un de moins, et une balle de vingt à la livre.

– Tu ne le quitteras pas ?

– Pas plus que son ombre.

– Tu le placeras près de toi ?

– Entre mes jambes.

– Mocquet ! c'est à toi seul que je le confie.

– Et on vous le rendra intact. Allons, monsieur Alexandre, prenez vos cliques et vos claques, et partons : la générale le permet.

– Comment ! tu l'emmènes ce soir, Mocquet ?

– Bon ! demain, il serait trop tard pour le venir chercher ; le loup, c'est au point du jour que cela se chasse.

– Comment ! c'est pour chasser le loup que tu me le demandes ?

– N'avez-vous pas peur que le loup ne vous le mange ?

– Mocquet ! Mocquet !

– Eh ! quand je vous dis que je réponds de tout !

– Mais où couchera-t-il, le malheureux enfant ?

– Chez le père Mocquet, donc ! Il aura un bon matelas à terre, des draps blancs comme ceux que le Bon Dieu a étendus sur la plaine, et deux bonnes couvertures chaudes ; il ne s'enrhumera pas, allez !

– Eh ! non, mère, sois donc tranquille ! Allons, Mocquet, je suis prêt.

– Et tu ne m'embrasses seulement pas, malheureux enfant !

– Oh ! si fait, petite mère, et plutôt deux fois qu'une !

Et je me jetai au cou de ma mère, que j'étouffais à force de la serrer dans mes bras.

– Et quand te reverra-t-on ?

– Oh ! ne soyez pas inquiète s'il ne revient que demain soir.

– Comment, demain soir ! Et tu me disais au point du jour !

– Au point du jour pour le loup ; mais, si nous faisons buisson creux, il faudra bien lui faire tirer un ou deux canards sauvages dans les marais de Vallue, à cet enfant.

– Bon ! tu vas me le noyer !

– Cré nom ! dit Mocquet, si je n'avais pas l'honneur de parler à la femme de mon général, je vous dirais...

– Quoi, Mocquet, que dirais-tu ?

– Que vous ne ferez qu’une poule mouillée de votre fils. Mais, si la mère du général avait été derrière lui à le tirer par les basques de son habit comme vous êtes derrière cet enfant là, il n’aurait jamais tant seulement traversé la mer pour venir en France.

– Tu as raison, Mocquet, emmène-le ; je suis folle.

Et ma mère se retourna pour essuyer une larme. Larme de mère, diamant du cœur, plus précieux qu’une perle d’Ophir. Je la vis couler.

J’allai à la pauvre femme ; je lui dis tout bas :

– Si tu veux, mère, je resterai.

– Non, va, va, mon enfant, dit-elle ; Mocquet a raison : il faut qu’un jour tu sois un homme.

Je l’embrassai encore une dernière fois. Puis j’allai rejoindre Mocquet, déjà en chemin. Au bout de cent pas, je me retournai. Ma mère s’était avancée jusqu’au milieu de la rue pour me suivre plus longtemps des yeux.

Ce fut mon tour d’essuyer une larme au bord de ma paupière.

– Bon ! me dit Mocquet, voilà que vous pleurez, vous aussi, monsieur Alexandre !

– Allons donc, Mocquet, c’est de froid. Vous qui m’aviez donné cette larme, ô mon Dieu, vous savez bien, n’est-ce pas, que ce n’était pas de froid que je pleurais.

## VIII

Nous arrivâmes chez Mocquet à la nuit noire.

Nous soupâmes d'une omelette au lard et d'une gibelotte de lapin.

Puis Mocquet me fit mon lit. Il avait tenu parole à ma mère : j'avais un bon matelas, deux draps blancs et deux bonnes couvertures bien chaudes.

– Allons ! me dit Mocquet, fourrez-vous là-dedans et dormez ; il est probable que demain, à quatre heures du matin, il faudra se mettre en campagne.

– À l'heure que tu voudras, Mocquet.

– Oui, oui, vous êtes matinal le soir, et, demain matin, il faudra vous jeter une potée d'eau fraîche dans votre lit pour vous faire lever.

– Je te le permets, Mocquet, si tu es obligé de m'appeler deux fois.

– Allons ! on verra cela.

– Mais tu es donc bien pressé de dormir, Mocquet ?

– Eh ! que voulez-vous donc que je fasse à cette heure ?

– Il me semble, Mocquet, que tu pourrais bien me raconter une de ces histoires qui m'amusaient tant quand j'étais petit.

– Et qui est-ce qui se lèvera pour moi à deux heures du matin ; si je vous conte des histoires jusqu'à minuit ? M. le curé ?

– Tu as raison, Mocquet.

– C'est bien heureux !

Je me déshabillai et je me couchai. Mocquet se jeta tout habillé sur son lit. Au bout de cinq minutes, Mocquet ronflait comme une basse. Je fus plus de deux heures à me tourner et à me retourner dans mon lit sans pouvoir venir à bout de m'endormir. Que de nuits blanches j'ai passées la veille des ouvertures de chasse !

Enfin, vers minuit, la fatigue l'emporta.

À quatre heures du matin, une sensation de froid me réveilla en sursaut. J'ouvris les yeux.

Mocquet avait rejeté la couverture sur le pied de mon lit et se tenait debout auprès, les deux mains appuyées sur son fusil et le brûle-gueule à la bouche.

Sa figure rayonnait à la lueur de sa pipe qui, à chaque aspiration de son souffle, éclairait son visage.

– Eh bien, Mocquet ? lui dis-je.

– Eh bien, il est détourné.

– Le loup ? Et qui est-ce qui l'a détourné ?

– Ce pauvre Mocquet.

– Ah ! bravo !

– Seulement, devinez où il est allé se loger ? En voilà un loup qui est bon enfant !

– Où il est allé se loger, Mocquet ?

– Oh ! je vous le donne en cent ! Dans la remise des Trois-Chênes.

– Eh bien, mais il est pincé, alors ?

– Pardieu !

La remise des Trois-Chênes est un bouquet d'arbres et de fourrés d'environ deux arpents situé au milieu de la plaine de Largny, à cinq cents pas à peu près de la forêt.

– Et les gardes ? continuai-je.

– Prévenus, répondit Mocquet ; ils sont à la lisière de la forêt, les fins tireurs : Moynat, Mildet, Vatin, Lafeuille, ce qu'il y a de mieux enfin. De notre côté, nous cernons la remise avec M. Charpentier, de Vallée, M. Hochedez, de Largny, M. Destournelles, des Fossés, vous et moi ; on lâchera les chiens, le garde champêtre les appuiera, et enlevez, c'est pesé !

– Mocquet, tu me mettras au bon endroit.

– Puisque je vous dis que vous serez près de moi ; seulement, il faudrait vous lever.

– Tu as raison, Mocquet. Brrou !

– Allons, on va avoir pitié de votre jeunesse et vous mettre un fagot dans la cheminée.

– Mocquet, je n'osais pas te le demander ; mais, si tu faisais cela, parole d'honneur, tu serais bien gentil.

Mocquet alla prendre dans le chantier une brassée de bois qu'il jeta dans la cheminée, en la tassant du pied ; puis il introduisit au milieu des sarments une allumette enflammée.

À l'instant même, le feu pétilla et monta joyeux et clair dans la cheminée. J'allai m'asseoir sur l'escabeau du foyer et je m'habillai. Ce fut une toilette vivement faite, je vous en réponds. Mocquet lui-même en fut tout ébahi.

– Allons, dit-il, une goutte de parfait-amour, et en route !

Et Mocquet remplit deux petits verres d'une liqueur jaunâtre que je n'eus pas même besoin de goûter pour la reconnaître.

– Tu sais que je ne bois jamais d'eau-de-vie, Mocquet.

– Ah ! vous êtes bien le fils de votre père, vous ! Eh bien, mais qu'allez-vous donc prendre, alors ?

– Rien, Mocquet, rien.

– Vous connaissez le proverbe : « Maison vide, le diable y entre. » Mettez-vous quelque chose sur l'estomac, croyez-moi, tandis que, je vais charger votre fusil ; car il faut bien lui tenir parole, à cette pauvre mère.

– Eh bien, Mocquet, une croûte de pain et un verre de pignolet.

Le pignolet est un petit vin qui se récolte dans les pays non vignobles.

On dit proverbialement qu'il faut être trois hommes pour le boire, l'homme qui le boit et les deux hommes qui le tiennent.

J'étais assez habitué au pignolet et je le buvais à moi seul. J'avalai donc mon verre de pignolet, tandis que Mocquet chargeait mon fusil.

– Que fais-tu donc, Mocquet ? lui demandai-je.

– Une croix à votre balle, répondit-il. Comme vous serez près de moi, nous pouvons tirer ensemble, et – pas pour la prime, je sais bien que vous me l'abandonnerez, mais pour la gloriole, – si le loup tombe, il sera bon de voir qui l'aura tué. Ainsi, visez juste.

– Je ferai de mon mieux, Mocquet.

– Voilà votre fusil chargé aux oiseaux. En route, alors, et le canon en l'air.

Je suivis la prudente recommandation du vieux garde et nous partîmes.

## IX

Le rendez-vous était à la route de Chavigny.

Nous trouvâmes là nos gardes et une partie de nos chasseurs.

Au bout de dix minutes, ceux qui manquaient encore nous avaient rejoints.

À cinq heures moins quelques minutes, on se trouva au complet.

On tint conseil.

Il fut convenu que l'on envelopperait la remise des Trois-Chênes à grande distance, et que l'on se rapprocherait peu à peu de manière à la cerner.

Le mouvement devait se faire le plus silencieusement possible, l'habitude bien connue de messieurs les loups étant de décamper au moindre bruit.

Chacun devait étudier avec soin le chemin qu'il parcourrait, afin de s'assurer si le loup était toujours dans la remise. Le garde champêtre tenait les chiens de Mocquet couplés.

Chacun prit sa place à l'endroit de la remise où sa marche le conduisit.

Le hasard fit que, Mocquet et moi, nous nous trouvâmes placés sur la face nord de la garenne, c'est-à-dire sur celle qui était parallèle à la forêt. Comme l'avait dit Mocquet, nous étions à la meilleure place.

Il était probable que le loup chercherait à gagner la forêt, et, par conséquent, déboucherait de notre côté.

Nous nous adossâmes chacun contre un chêne, à cinquante pas de distance l'un de l'autre.

Puis, sans bouger, retenant notre souffle, nous attendîmes.

Les chiens furent découplés sur la face opposée à celle que nous gardions.

Ils donnèrent deux coups de gueule et se turent.

Le garde champêtre entra derrière eux dans la remise, frappant les arbres avec son bâton et criant :

– Tayaut ! Mais les chiens, l’œil hors de la tête, les babines relevées, le poil hérissé, semblaient fichés en terre. Il n’y eut pas moyen de leur faire faire un pas de plus.

– Hé ! Mocquet ! cria le garde champêtre, il paraît que c’est un crâne loup, car Rocardor et Tombelle n’en veulent pas reprendre.

Mocquet se garda bien de répondre ; le bruit de sa voix eût indiqué à l’animal la direction où il trouverait des ennemis.

Le garde champêtre continua d’avancer en frappant contre les arbres. Les deux chiens le suivaient, mais prudemment, par derrière, pas à pas, sans abois, et se contentant de gronder.

– Tonnerre de Dieu ! cria tout à coup le garde champêtre, j’ai manqué lui marcher sur la queue ! Au loup ! au loup ! au loup ! À toi, Mocquet ! À toi !

Et, en effet, quelque chose venait à nous comme une balle. L’animal s’élança hors de la remise, rapide comme un éclair, juste entre moi et Mocquet.

C’était un énorme loup, presque blanc de vieillesse.

Mocquet lui envoya ses deux coups de fusil.

Je vis ses deux balles ricocher dans la neige.

– Mais tirez donc ! cria-t-il ; tirez donc !

Seulement alors, j’épaulai, je suivis un instant l’animal et fis feu. Le loup fit un mouvement comme pour mordre son épaule.

– Il en tient ! il en tient ! cria Mocquet ; l’enfant a mis le bout au droit ! Aux innocents les mains pleines.

Cependant le loup continuait sa course et piquait droit sur Moynat et Mildet, les deux meilleurs tireurs de toute l'inspection. Tous les deux firent feu de leur premier coup dans la plaine, de leur second coup sous bois. On vit les deux premières balles se croiser et sillonner la neige en la faisant rejaillir. De ces deux premières balles le loup n'avait pas été touché, mais sans doute il était tombé sous les autres.

Il était inouï que les deux gardes qui venaient de faire feu manquassent leur coup. J'avais vu tuer à Moynat dix-sept bécassines de suite. J'avais vu Mildet couper en deux un écureuil qui sautait d'un arbre à l'autre. Les gardes avaient suivi le loup sous bois. Nous regardions, haletants, l'endroit où ils avaient disparu. Nous les vîmes reparaître l'oreille basse et hochant la tête.

– Eh bien ?... cria Mocquet interrogeant les tireurs.

– Bon ! fit Mildet avec un mouvement de bras, il est à Taille-Fontaine maintenant.

– À Taille-Fontaine ! fit Mocquet tout ébahi. Ah ça ! mais ils l'ont donc manqué, les maladroits ?

– Pourquoi pas ? Tu l'as bien manqué, toi ! Mocquet secoua la tête.

– Allons, allons, il y a quelque diablerie là-dessous, dit-il. Que je l'aie manqué, c'est étonnant ; cependant, c'est encore possible. Mais que Moynat l'ait manqué de ses deux coups, non, je dirai non.

– C'est pourtant comme cela, mon pauvre Mocquet.

– D'ailleurs, vous l'avez touché, vous, me dit-il.

– Moi !... Es-tu sûr ?

– C'est honteux à dire pour nous autres ; mais, aussi vrai que je m'appelle Mocquet de mon nom de famille, vous l'avez touché, voyez-vous !

– Eh bien, mais, si je l'ai touché, c'est bien facile à voir, Mocquet. Il fera sang. Courons, Mocquet, courons !

Et je joignis l'exemple au précepte.

– Non, pardié ! ne courons pas, cria Mocquet en serrant les dents et en frappant du pied ; allons doucement, au contraire, que nous sachions à quoi nous en tenir.

– Allons doucement, mais allons.

Et il se mit à suivre pas à pas la trace du loup.

– Ah ! pardieu ! lui dis-je, il n'y a pas de crainte de la perdre, sa passée, elle est visible.

– Oui, mais ce n'est pas cela que je cherche.

– Que cherches-tu donc ?

– Vous le saurez tout à l'heure.

Les chasseurs qui enveloppaient avec nous la remise nous avaient rejoints et nous suivaient par-derrière, le garde champêtre leur racontant ce qui venait de se passer. Mocquet et moi, nous suivions les pas du loup, profondément empreints sur la neige.

Arrivés à l'endroit où l'animal avait essuyé mon feu :

– Eh bien, tu vois, Mocquet, lui dis-je, je l’ai manqué !

– Et pourquoi cela, l’avez-vous manqué ?

– Dame ! puisqu’il ne fait pas sang.

– Alors, cherchez la trace de votre balle sur la neige.

Je m’orientai et m’écartai dans la direction que ma balle avait dû suivre, en supposant qu’elle n’eût pas touché le loup. Je fis un demi-kilomètre inutilement. Je pris le parti de rabattre sur Mocquet. Il faisait signe aux gardes de venir le rejoindre.

– Eh bien, me dit-il, et la balle ?

– Je ne l’ai pas trouvée.

– Alors, j’ai été plus heureux que vous ; je l’ai trouvée, moi.

– Comment ! tu l’as trouvée ?

– Oh ! faites le tour et venez derrière moi.

J’obéis à la manœuvre commandée. Les chasseurs de la remise s’étaient rapprochés. Mais Mocquet leur avait indiqué une ligne qu’ils ne devaient pas franchir. Les gardes de la forêt se rapprochaient à leur tour.

– Eh bien ? leur demanda Mocquet.

– Manqué, dirent ensemble Mildet et Moynat.

– J’ai bien vu que vous l’aviez manqué dans la plaine ; mais sous bois... ?

– Manqué aussi.

– Vous êtes sûrs ?

– On a retrouvé les deux balles chacune dans le tronc d'un arbre.

– C'est à n'y pas croire, dit Vatin.

– Non, c'est à n'y pas croire, reprit Mocquet, et cependant je vais vous montrer quelque chose de plus incroyable encore.

– Montre ?

– Regardez là, sur la neige ; que voyez-vous ?

– La passée d'un loup, pardieu !

– Et auprès de sa patte droite, – là – qu'y a-t-il ?

– Un petit trou.

– Eh bien, vous ne comprenez pas ?

Les gardes se regardèrent avec étonnement.

– Comprenez-vous à cette heure ? reprit Mocquet.

– Impossible ! dirent les gardes.

– C'est pourtant comme cela, et la preuve, je vais vous la donner.

Mocquet plongea sa main dans la neige, chercha un instant, et avec un cri de triomphe tira de la neige une balle aplatie.

– Tiens ! dis-je... c'est ma balle.

– Vous la reconnaissez donc ?

– Je crois bien, tu l'avais marquée.

– Et quel signe lui avais-je fait ?

– Une croix.

– Vous voyez, messieurs, dit Mocquet.

– Alors, explique-nous cela.

– Eh bien, il a écarté les balles ordinaires ; mais il n'a pas eu de puissance sur la balle de l'enfant, qui avait une croix. Il l'a reçue à l'épaule, je l'ai vu faire le mouvement de se mordre.

– Mais, s'il a reçu la balle à l'épaule, demandai-je, étonné du silence et de l'ébahissement des gardes, comment ne l'a-t-elle pas tué ?

– Parce qu'elle n'était ni d'or ni d'argent, mon mignon, et qu'il n'y a que les balles d'or ou d'argent qui puissent entamer la peau du diable et tuer ceux qui ont fait un pacte avec lui.

– Mais enfin, Mocquet, dirent les gardes en frissonnant, tu crois ?...

– Oui, pardieu ! je jurerais que nous venons d'avoir affaire au loup de Thibault le sabotier.

Les gardes et les chasseurs se regardèrent. Deux ou trois firent le signe de la croix. Tous paraissaient partager l'opinion de

Mocquet et savoir ce que c'était que le loup de Thibault le sabotier. Moi seul, je l'ignorais.

– Mais, enfin, insistai-je, qu'est-ce que c'est que le loup de Thibault le sabotier ?

Mocquet hésitait à me répondre.

– Ah ! par ma foi ! s'écria-t-il enfin, le général m'a dit que je pourrais vous conter l'affaire quand vous auriez quinze ans. Vous les avez, n'est-ce pas ?

– J'en ai seize, répondis-je avec fierté.

– Eh bien, le loup de Thibault le sabotier, mon cher monsieur Alexandre, c'est le diable. Vous m'avez demandé hier soir une histoire, n'est-ce pas ?

– Oui.

– Revenez avec moi ce matin à la maison, et je vous en raconterai une, d'histoire, et une belle !

Gardes et chasseurs se séparèrent en échangeant silencieusement une poignée de main ; chacun tira de son côté, et nous rentrâmes chez Mocquet, qui me raconta l'histoire que vous allez lire.

Peut-être me demanderez-vous pourquoi, depuis si longtemps que m'a été racontée la susdite histoire, je ne vous l'ai pas racontée encore. Je vous répondrai qu'elle était serrée dans une case de ma mémoire qui est restée constamment close, et qui ne s'est rouverte qu'il y a trois jours. Je vous dirais bien à quelle occasion : mais probablement ce récit, qui empêcherait notre entrée en matière, serait pour vous d'un médiocre intérêt. J'aime donc mieux commencer mon récit à l'instant même.

Je dis mon récit, quand je devrais peut-être dire le récit de Mocquet. Mais, par ma foi quand on a couvé un œuf trente-huit ans, on peut bien finir par croire qu'on l'a pondu.

## I. Le grand louvetier de monseigneur.

C'était un rude veneur que le seigneur Jean, baron de Vez.

Quand vous suivrez la belle vallée qui va du Berval à Longpré, vous verrez à votre gauche une vieille tour qui vous paraîtra d'autant plus haute et d'autant plus formidable qu'elle est isolée.

C'est aujourd'hui la propriété d'un vieil ami de celui qui raconte cette histoire, et tout le monde est tellement habitué à son aspect, si terrible qu'il soit, que le premier paysan venu va chercher, l'été, l'ombre de ses hautes murailles sans plus de crainte que les martinets aux grandes ailes noires et aux cris aigus, et les hirondelles aux doux gazouillements, qui, chaque année, viennent y suspendre leurs nids.

Mais, à l'époque dont nous parlons, c'est-à-dire vers l'an 1780, la demeure seigneuriale de Vez ne présentait pas le même aspect et n'offrait pas, il faut le dire, la même sécurité. C'était une bâtisse du douzième ou du treizième siècle, sombre et sévère, à laquelle, extérieurement du moins, la succession des années n'avait rien ôté de sa formidable physionomie. Il est vrai que la sentinelle, au pas mesuré et au casque resplendissant, ne se promenait plus sur ses remparts ; il est vrai que l'archer au cor aigu ne veillait plus dans sa tour ; il est vrai que deux hommes d'armes ne se tenaient plus à la poterne, prêts, au moindre signal d'alarme, à baisser la herse et à lever le pont. Mais la solitude même de l'édifice, au centre duquel la vie semblait s'être retirée, donnait au sombre géant de granit, la nuit surtout, la terrifiante majesté des choses muettes et immobiles.

Ce n'était cependant pas un méchant homme que le châtelain de cette vieille forteresse, et, comme disaient les gens qui, le connaissant plus à fond que le vulgaire, lui rendaient mieux justice, il faisait plus de bruit que de besogne et plus peur que de mal, aux chrétiens bien entendu.

Car, pour les animaux des forêts, c'était un ennemi déclaré, implacable, mortel.

Il était grand louvetier de monseigneur Louis-Philippe d'Orléans, quatrième du nom ; charge qui lui permettait de satisfaire la passion désordonnée qu'il avait pour la chasse.

Sur toutes choses, quoique ce ne fût point facile, il était encore possible de faire entendre raison au baron Jean ; mais, sur la chasse, quand le digne seigneur s'était chaussé une idée dans la tête, il fallait qu'il en eût le cœur net et qu'il arrivât à son but.

Il avait épousé, disait-on, une fille naturelle du prince ; ce qui lui donnait, avec son titre de grand louvetier, un pouvoir presque absolu dans les domaines de son illustre beau-père, pouvoir que personne n'osait lui contester, surtout depuis que monseigneur le duc d'Orléans s'étant, en 1773, remarié avec madame de Montesson, avait à peu près abandonné son château de Villers-Cotterêts pour sa délicieuse maison de Bagnolet, où il recevait les beaux esprits du temps et jouait la comédie.

Aussi était-il bien rare que, chaque jour que le Bon Dieu faisait, soit que le soleil réjouît la terre, soit que la pluie l'attristât, soit que l'hiver couvrît les champs de son blanc linceul, soit que le printemps déroulât sur les prés son vert tapis, aussi était-il bien rare de ne pas voir, entre huit et neuf heures du matin, s'ouvrir à deux battants la grande porte du château et sortir, par cette porte, d'abord le baron Jean, puis son premier piqueur Marcotte, puis les autres piqueurs, puis les chiens couplés et menés en laisse par les valets de chiens, et surveillés par maître Engoulevent, aspirant piqueur, lequel, pareil au bourreau allemand, qui marche seul après la noblesse et avant la bourgeoisie, comme étant le dernier des nobles et le premier des bourgeois, marchait immédiatement après les piqueurs et avant les valets de chiens, comme étant le premier des valets de chiens et le dernier des piqueurs.

Tout cela défilait en grand équipage, chevaux anglais, chiens français : douze chevaux, quarante chiens.

Commençons par dire qu'avec ces douze chevaux et ces quarante chiens, le baron Jean chassait toutes bêtes.

Mais, sans doute pour faire honneur à son titre, c'était principalement le loup qu'il chassait. Ce qui prouvera aux vrais veneurs combien il était sûr du nez et du fond de ses chiens, c'est qu'après le loup il donnait rang au sanglier ; après le sanglier venait le cerf, puis le daim, puis le chevreuil. Enfin, lorsque les valets de limiers avaient fait buisson creux, il découplait à la billebaude et attaquait le premier lièvre venu ; car, ainsi que nous l'avons dit, il chassait tous les jours, le digne seigneur, et il se fût plutôt passé de manger et même de boire toute une journée, quoiqu'il eût souvent soif, que de rester vingt-quatre heures sans voir courir ses chiens.

Mais, comme on sait, si vites que soient les chevaux, si fins que soient les chiens, la chasse a ses bons et ses mauvais quarts d'heure.

Un jour, Marcotte se présenta tout penaud au rendez-vous où l'attendait le baron Jean.

– Eh bien, Marcotte, demanda le baron Jean en fronçant le sourcil, qu'y a-t-il encore ? Je vois à ton air que la chasse ira mal aujourd'hui.

Marcotte secoua la tête.

– Voyons, parle, fit le baron Jean avec un geste plein d'impatience.

– Eh bien, il y a, monseigneur, que j'ai eu connaissance du loup noir.

– Ah ! ah ! fit le baron Jean, dont les yeux étincelèrent.

Et, en effet, c'était la cinquième ou sixième fois que le digne seigneur lançait l'animal en question, et que son pelage inaccoutumé rendait si facile à reconnaître, sans jamais être arrivé à le joindre à portée de la carabine ou à le forcer.

– Oui, reprit Marcotte ; mais la damnée bête a si bien employé sa nuit, tellement croisé et rabattu ses voies, qu'après avoir tenu la moitié de la forêt, je me suis retrouvé à ma première brisée.

– Alors, Marcotte, tu crois qu'il n'y a aucune chance de rapprocher l'animal ?

– Je ne crois pas.

– Par tous les diables ! s'écria le seigneur Jean, – qui était le plus grand jureur qui eût paru sur la terre depuis Nemrod –, je me sens cependant malade aujourd'hui, et j'ai besoin d'un hallali, quel qu'il soit, pour rafraîchir mes humeurs noires. Voyons, Marcotte, que chasserons-nous à la place de ce damné loup noir ?

– Dame ! tout occupé de lui, répondit Marcotte, je n'ai point détourné d'autre bête. Monseigneur veut-il découpler à la billebaude et chasser le premier animal venu ?

Le baron Jean allait répondre à Marcotte de faire comme il l'entendrait, lorsqu'il vit le petit Engoulevent qui s'approchait le chapeau à la main.

– Attends, dit-il, voici maître Engoulevent qui a, ce me semble, un conseil à nous donner.

– Je n’ai aucun conseil à donner à un noble seigneur comme vous, répondit Engoulevent en abritant sous une humble contenance sa physionomie narquoise et rusée ; mais mon devoir est de dire que j’ai connaissance d’un beau daim dans les environs.

– Voyons ton daim, Engoulevent, répondit le grand louvetier, et, si tu ne t’es pas trompé, il y aura un écu neuf pour toi.

– Où est ton daim ? demanda Marcotte. Mais prends garde à ta peau si tu nous fais découpler inutilement !

– Donnez-moi Matador et Jupiter, et puis nous verrons.

Matador et Jupiter étaient les deux meilleurs chiens d’attaque du seigneur de Vez. Aussi Engoulevent n’avait-il pas fait cent pas avec eux dans le fourré, qu’au frétillement de leurs queues, à leurs abois répétés, il jugea qu’ils empaumaient la voie. Et, en effet, presque immédiatement le daim, qui était un magnifique dix-cors, se donna aux chiens. Toute la meute découlée rallia les deux vétérans. Marcotte cria gare, sonna le lancer, et la chasse commença, à la grande satisfaction du seigneur de Vez, qui, tout en regrettant son loup noir, acceptait cependant un daim dix cors comme pis-aller.

Depuis deux heures, la chasse durait et le daim tenait bon. Il avait d’abord emmené la chasse du petit bois d’Haramont à la route du Pendu, puis de la route du Pendu à la queue d’Oigny, et tout cela haut la main ; car ce n’était pas une de ces bêtes du plat pays qui se font tirer la queue par de méchants bassets.

Cependant, vers les fonds de Bourgfontaine, l’animal se sentit malmené, car il renonça aux grands partis qu’il avait pris jusque-là pour se forlonger, et il commença de ruser.

D’abord, il descendit dans le ruisseau qui va de l’étang de Baisemont à l’étang de Bourg, le remonta pendant un demi-quart de lieue environ, ayant de l’eau jusqu’au jarret, fit un saut à droite,

rentra dans le lit du ruisseau, fit un saut à gauche, et dès lors s'éloigna par des bonds aussi vigoureux que ce qui lui restait de forces lui permettait de faire.

Mais les chiens du seigneur Jean n'étaient pas chiens à s'embarrasser de si peu.

D'eux-mêmes, en chiens intelligents et de bonne race qu'ils étaient, ils se divisèrent la tâche. Les uns remontèrent le ruisseau, les autres le descendirent ; ceux-ci quêtèrent à droite, ceux-là quêtèrent à gauche, si bien qu'ils finirent par démêler la ruse de l'animal, retrouvèrent la voie, et, au premier cri que poussa l'un d'eux, se rassemblèrent autour de celui-là et reprirent leur poursuite, aussi chauds et aussi ardents que si le daim eût été à vingt pas devant eux.

Toujours galopant, toujours sonnante, toujours aboyant, le baron Jean, les piqueurs, et la meute arrivèrent aux étangs de Saint-Antoine, à quelques centaines de pas des bordures d'Oigny.

Là, entre les bordures d'Oigny et la haie des Oseraies, s'élevait la hutte de Thibault le sabotier.

Disons un peu ce que c'était que Thibault le sabotier, c'est-à-dire le véritable héros de notre histoire.

Peut-être me demandera-t-on comment, moi qui ai assigné des rois à comparaître sur la scène ; comment, moi qui ai forcé princes, ducs et barons à jouer des rôles secondaires dans mes romans, je prends un simple sabotier pour héros de cette histoire.

D'abord, je répondrai qu'il y a, dans mon cher pays de Villers-Cotterêts, plus de sabotiers que de barons, de ducs et de princes, et que, du moment où mon intention était de prendre pour théâtre des événements que je vais raconter la forêt qui l'entoure, il fallait, sous peine de faire des personnages de fantaisie, comme

les *Incas* de M. Marmontel ou les *Abencerrages* de M. de Florian, que je prisse un des habitants réels de cette forêt.

D'ailleurs, on ne prend pas un sujet, c'est le sujet qui vous prend ; et, qu'il soit bon ou mauvais, je suis pris par ce sujet là.

Je vais donc essayer de faire le portrait de Thibault le sabotier, tout simple sabotier qu'il est, aussi exactement qu'un peintre fait le portrait qu'un prince régnant veut envoyer à sa fiancée.

Thibault était un homme de vingt-cinq à vingt-sept ans, grand, bien fait, solide de corps, mais naturellement triste de cœur et d'esprit. Cette tristesse lui venait d'un petit grain d'envie qu'il éprouvait malgré lui, à son insu peut-être, contre le prochain mieux favorisé que lui du côté de la fortune.

Son père avait fait une faute, grave en tout temps, mais plus grave à cette époque d'absolutisme où personne ne pouvait s'élever au-dessus de son état, que dans notre temps, où, avec de la capacité, on peut parvenir à tout.

Son père lui avait fait donner une éducation au-dessus de sa position. Thibault avait été à l'école de l'abbé Fortier, magister de Villers-Cotterêts ; il savait lire, écrire, compter ; il avait appris même un peu de latin, ce qui le rendait très fier.

Thibault avait employé beaucoup de temps à lire. Il avait lu surtout les livres à la mode à la fin du dernier siècle. Chimiste malhabile, il n'avait pas su séparer le bon du mauvais, ou plutôt il en avait séparé le mauvais, et c'était particulièrement le mauvais qu'il avait avalé à large dose, laissant le bon se précipiter au fond du verre.

Sans doute, à l'âge de vingt ans, Thibault avait rêvé autre chose que d'être sabotier.

Un instant, par exemple, il jeta les yeux sur l'état militaire.

Mais les camarades qui avaient porté la double livrée du roi et de la France, entrés au service comme soldats, étaient sortis du service comme soldats, n'ayant point gagné, pendant cinq ou six années d'esclavage, le plus petit grade, pas même celui de caporal.

Thibault avait songé aussi à se faire marin.

Mais la carrière de la marine était bien autrement fermée encore aux plébéiens que celle de l'armée.

Au bout de quinze ou vingt ans de dangers, de tempêtes, de combats, il pouvait arriver à être contremaître, voilà tout, et encore !

Or, ce n'était pas la veste courte et le pantalon de toile à voile que Thibault ambitionnait de porter : c'était l'habit bleu de roi, avec le gilet rouge et l'épaulette d'or en patte de chat.

Mais il n'y avait pas d'exemple que le fils d'un sabotier fût jamais devenu capitaine de frégate, même lieutenant, même enseigne.

Il fallait donc renoncer à être marin.

Thibault aurait assez aimé l'état de notaire. Il songea un instant à entrer chez maître Niquet, tabellion royal, comme saute-ruisseau, et à gagner ses grades à la force de ses jarrets et à la pointe de sa plume.

Mais, arrivé au grade de maître clerc, à cent écus par an, où prendrait-il les trente mille francs nécessaires pour l'achat de la plus petite étude de village ?

Il n'y avait donc pas plus moyen de devenir tabellion que de se faire officier de terre ou de mer.

Sur ces entrefaites, le père de Thibault mourut.

Le père de Thibault avait peu d'argent comptant, à peu près ce qu'il en fallait pour l'enterrer.

On l'enterra donc, et, une fois enterré, il resta à Thibault trois ou quatre pistoles.

Thibault savait très bien son état ; c'était même un fin sabotier. Mais il n'avait pas de goût pour manier la tarière et le paroir.

Il en résulta que, par un dernier sentiment de prudence, il déposa chez un ami les outils de son père, vendit les meubles depuis le premier jusqu'au dernier, réalisa une somme de cinq cent quarante livres, et résolut de faire ce que l'on appelait alors le tour de France.

Thibault fut trois ans en voyage. Il n'avait point fait fortune dans sa tournée ; mais il avait appris des choses qu'il ignorait et acquis des talents qu'il n'avait point.

Il avait appris que, s'il est convenable de tenir une parole commerciale engagée vis-à-vis d'un homme, il est complètement inutile de tenir un serment d'amour fait à une femme.

Voilà ce qu'il avait gagné au moral.

Quant au physique, il dansait la gigue à ravir, jouait du bâton à deux bouts de façon à se défendre contre quatre hommes, et maniait l'épieu comme le meilleur valet de vénerie.

Tout cela n'avait pas peu contribué à augmenter l'orgueil naturel de Thibault, et, en se voyant plus beau, plus fort, plus adroit

que beaucoup de nobles, il demandait à la Providence : « Pourquoi ne suis-je pas né noble, et pourquoi tel noble n'est-il pas né vilain ? »

Mais, comme aux apostrophes de Thibault la Providence se gardait bien de répondre ; comme Thibault, en dansant, en jouant du bâton à deux bouts et en lançant l'épieu, fatiguait son corps et ne le restaurait pas, Thibault songea à reprendre son ancien état, si humble qu'il fût, se disant à part lui que, s'il avait nourri le père, il nourrirait bien aussi le fils.

Thibault alla donc chercher ses outils où il les avait déposés ; puis, ses outils à la main, il alla demander à l'intendant des biens de monseigneur Louis-Philippe d'Orléans la permission de se bâtir une cabane dans la forêt pour y exercer son état ; ce que l'intendant lui accorda volontiers, car il savait par expérience que M. le duc d'Orléans était un cœur très miséricordieux, donnant jusqu'à deux cent quarante mille francs par an aux malheureux, et il pensa que, donnant une pareille somme, il prêterait bien trente ou quarante pieds de terrain à un brave ouvrier qui avait envie de travailler.

Thibault, libre d'établir son domicile à l'endroit de la forêt qui lui serait le plus agréable, choisit le carrefour des Osières, situé au plus bel endroit de la forêt, à un quart de lieue d'Oigny et à trois quarts de lieue de Villers-Cotterêts.

Le sabotier bâtit donc sa saboterie, moitié avec les vieilles planches que lui donna M. Parisis, lequel avait une vente dans le voisinage, moitié avec les branches que l'intendant lui laissa couper dans la forêt.

Puis, quand la cabane fut bâtie, se composant d'une chambre à coucher bien close où il pouvait travailler l'hiver, et d'un appentis tout grand ouvert où il pouvait travailler l'été, il s'occupa à se faire un lit.

Ce lit, ce fut une jonchée de fougères qui d'abord en tint lieu.

Puis, quand il eut fait une centaine de paires de sabots et qu'il les eut vendues au père Bedeau, marchand de toutes choses à Villers-Cotterêts, de ce premier argent il donna des arrhes sur un matelas qu'on lui permit de payer en trois mois.

Le bois de lit ne fut pas difficile à faire, Thibault n'était pas beaucoup sabotier sans être un peu menuisier.

Il se fit un bois de lit dont il tressa le fond sanglé avec des ose-raies, posa son matelas dessus et se trouva avoir un coucher.

Puis, peu à peu et à leur tour, vinrent les draps et les couvertures.

Puis le réchaud pour faire le feu, les casseroles de terre pour faire la cuisine sur le réchaud, puis la vaisselle de faïence où la manger.

Au bout de l'année, le mobilier de Thibault s'augmenta d'une belle huche en chêne et d'une belle armoire en noyer, que, comme son bois de lit, il fit lui-même.

Et, au milieu de tout cela, la besogne du métier allait ; car Thibault n'avait pas son pareil pour trouver une paire de souliers de bois dans un morceau de fayard, et pour tailler des cuillers, des salières, de petites sébiles de bois dans les rognures du premier travail.

Thibault était donc installé dans sa saboterie depuis trois ans, c'est-à-dire depuis sa revenue du tour de France, et, depuis cette revenue, on n'avait pu lui reprocher qu'une chose que nous lui avons déjà reprochée : c'était d'être un peu plus envieux du bien de son prochain qu'il ne convenait pour le salut de son âme.

Mais c'était encore chez lui un sentiment si inoffensif, qu'il n'appartenait qu'à son confesseur de lui faire honte d'un crime qui n'existait encore dans son âme qu'à l'état de péché.

## II. Le seigneur et le sabotier.

Donc, comme nous avons dit, le daim vint se faire battre dans les bordures d'Oigny, tournant et virant autour de la hutte de Thibault.

Or, comme il faisait beau, quoique ce fût déjà vers l'automne, et que même l'automne fût avancé, Thibault creusait un sabot sous son apprentis.

Tout à coup, Thibault aperçut à trente pas de lui le daim tout frissonnant, tremblant sur ses quatre jambes et le regardant de son œil intelligent et effaré.

Depuis longtemps, Thibault entendait la chasse qui tournoyait à l'entour d'Oigny, se rapprochant, s'éloignant, se rapprochant encore du village.

La vue du daim n'eut donc rien qui l'étonnât.

Il suspendit le mouvement de son paroir, dont il faisait cependant grande besogne, et se mit à contempler l'animal.

– Par la Saint-Sabot ! dit-il, – la Saint-Sabot, avons-nous besoin de le dire, est la fête des sabotiers –, par la Saint-Sabot ! dit-il, voilà un joli morceau, et qui ferait bien le pendant du chamois que j'ai mangé à Vienne, au grand repas des compagnons du Dauphiné ! Bienheureux ceux qui peuvent se mettre tous les jours un morceau d'une pareille bête sous la dent ! J'en ai mangé une fois dans ma vie, voici tantôt quatre ans, et, au bout de ces quatre ans, quand j'y pense, l'eau m'en vient à la bouche. Oh ! les seigneurs ! les seigneurs ! à chaque repas, c'est de la viande nouvelle et des vins vieux, tandis que moi, je mange des pommes de terre et bois de l'eau toute la semaine ; et à grand-peine, le dimanche, m'est-il permis de faire lie d'un mauvais lopin de lard rance, d'un

chou monté pour les trois quarts du temps, et d'un verre de pignolet à faire danser ma chèvre !

Vous comprenez bien que, dès les premiers mots de ce monologue, le daim était parti.

Thibault en avait détaillé toutes les périodes et en était arrivé à la fin par l'heureuse péroraison que nous venons de dire, quand il s'était entendu rudement apostropher d'un vigoureux :

– Holà ! maroufle ! réponds-moi.

C'était le seigneur Jean, dont les chiens balançaient, et qui tenait à s'assurer qu'ils n'avaient pas pris le change.

– Holà ! maroufle ! disait le louvetier, as-tu vu l'animal ? Sans doute, la façon dont le baron le questionnait déplut au sabotier philosophe, car, quoiqu'il sût parfaitement de quoi il était question :

– Quel animal ? dit-il.

– Eh ! ventredieu ! le daim que nous chassons ! Il a dû passer à cinquante pas d'ici peut-être, et en bayant aux corneilles comme tu fais, tu as dû le voir. C'est un dix-cors, n'est-ce pas ? Par où a-t-il pris ses refuites ?... Parle donc, drôle, ou je te fais donner les étrivières !...

– Que la peste t'étouffe, enfant de louve ! dit tout bas le sabotier. Puis, tout haut, et feignant un air naïf :

– Ah ! oui bien, dit-il, je l'ai vu.

– Un mâle, n'est-ce pas, avec des bois superbes ? Un dix-cors ?

– Ah ! oui bien, mâle, avec des bois superbes ; je l’ai vu comme je vous vois, monseigneur ; mais je ne puis pas vous dire s’il a des cors, je ne lui ai point regardé aux pieds. En tout cas, ajouta-t-il d’un air niais, s’il en avait, ils ne l’empêchaient point de courir.

Dans un autre moment, le baron Jean eût ri de cette naïveté, qu’il eût pu croire réelle ; mais les ruses de l’animal commençaient à donner au baron Jean la fièvre de Saint-Hubert.

– Allons, maroufle, trêve de plaisanteries ! Si tu es de joyeuse humeur, je ne le suis pas.

– Je serai de l’humeur qu’il plaira à monseigneur que je sois.

– Voyons, réponds-moi.

– Monseigneur n’a rien demandé encore.

– Le daim paraissait-il fatigué ?

– Mais pas trop.

– D’où venait-il ?

– Il ne venait pas, il était arrêté.

– Mais, enfin, il venait de quelque part ?

– Ah ! ça, c’est probable, mais je ne l’ai pas vu venir.

– Et par où est-il parti ?

– Je vous le dirais bien, mais je ne l’ai pas vu s’en aller.

Le seigneur de Vez regarda Thibault de travers.

– Y a-t-il longtemps que le daim est passé, monsieur le drôle ? demanda-t-il.

– Pas si longtemps, monseigneur.

– Combien de temps, à peu près ?

Thibault fit semblant de chercher dans ses souvenirs.

– C’était, je crois, avant-hier, finit-il par répondre.

Seulement, en disant ces derniers mots, le sabotier ne put dissimuler un sourire. Ce sourire n’échappa point au baron Jean, qui, donnant de l’éperon à son cheval, arriva sur Thibault le fouet levé. Thibault était leste. D’un saut, il se trouva sous son apprentis, où, tant qu’il resterait sur son cheval, le louvetier ne pouvait pénétrer. Thibault était donc momentanément en sûreté.

– Tu gouailles et tu mens ! s’écria le veneur ; car voici Marcassino, mon meilleur chien, qui se rabat et se récrie à vingt pas d’ici, et, si le daim a passé où est Marcassino, il a traversé la haie ; il est donc impossible que tu ne l’aies pas aperçu.

– Pardon, monseigneur ; mais il n’y a, dit notre curé, que le pape qui soit infaillible, et M. Marcassino peut se tromper.

– Marcassino ne se trompe jamais, entends-tu, belître ! et la preuve, c’est que, d’ici, je vois le régalis où l’animal a gratté.

– Cependant, monseigneur, je vous proteste, je vous jure..., dit Thibault, qui voyait avec inquiétude les noirs sourcils du baron se rapprocher.

– Paix, et avance ici, maroufle ! s’écria le seigneur Jean.

Thibault hésita un moment ; mais la physionomie du chasseur devenait de plus en plus menaçante : il comprit qu'une désobéissance ne ferait que l'exaspérer davantage, et, espérant que le louvetier avait quelque service à réclamer de lui, il se décida à quitter son refuge.

Mal lui en prit, car il n'avait pas dépassé de quatre pas le toit qui le protégeait, que le cheval du seigneur de Vez, enlevé du mors et de l'éperon, bondissait et venait s'abattre près de lui, et cela en même temps qu'il recevait sur la tête un furieux coup de manche du fouet.

Le sabotier, étourdi du coup, chancela, perdit l'équilibre et s'en allait tomber le visage contre terre, lorsque le baron Jean, déchaussant son étrier et lui envoyant un vigoureux coup de pied dans la poitrine, non seulement le redressa, mais encore, faisant prendre au pauvre diable une direction opposée, l'envoya tomber à la renverse contre la porte de sa cabane.

– Tiens, dit le baron en lui administrant le coup de fouet d'abord et le coup de pied ensuite, tiens, voici pour le mensonge et voici pour la gouaillerie !

Sur quoi, et sans s'inquiéter autrement de Thibault, qui était étendu les quatre fers en l'air, le seigneur Jean, s'apercevant que sa meute avait rallié au cri de Marcassino, sonna un joyeux son pour les chiens et s'éloigna au petit galop de son cheval.

Thibault se releva tout endolori, se tâtant de la tête aux pieds pour s'assurer s'il n'avait rien de cassé.

– Allons, allons, dit-il, après s'être caressé chaque membre l'un après l'autre, je vois avec satisfaction qu'il n'y a rien de cassé ni en haut ni en bas. Ah ! seigneur baron, voilà comment vous traitez les gens parce que vous avez épousé la bâtarde d'un prince ! Eh bien, tout grand louvetier, tout grand veneur que vous

êtes, ce n'est pas vous qui mangerez le daim que vous chassez ; ce sera ce belître, ce maroufle, ce drôle de Thibault qui le mangera. Ah ! oui, que je le mangerai, j'en fais serment ! s'écria le sabotier s'affermissant de plus en plus dans sa hasardeuse résolution ; et il ne faudrait pas être un homme pour, ayant fait un serment, ne le pas tenir.

Et aussitôt, passant sa serpe à sa ceinture et prenant son épieu, Thibault écouta l'aboi des chiens, s'orienta, et, devenant la corde de l'arc dont le daim et la meute faisaient le cercle, il prit les grands devants avec toute la vitesse dont les jambes d'un homme sont capables.

Thibault avait deux chances : s'embusquer sur la route du daim et le tuer avec son épieu, ou le surprendre au moment où il serait forcé par les chiens, et s'emparer de lui.

Le désir de se venger de la brutalité du baron Jean ne dominait point tellement Thibault, qu'il ne songeât, tout en courant, à l'excellente chère qu'il allait faire, pendant près d'un mois, des épaules, du râble et des cuissots du daim, marinés à point, rôtis à la broche, ou coupés par tranches et frits dans la poêle.

Au reste, ces deux idées, vengeance et gourmandise, se combinaient de telle sorte dans son cerveau, que, tout en courant mieux que de plus belle, il riait dans sa barbe en voyant à la fois en perspective la mine piteuse du baron et de ses gens regagnant le château de Vez après ce honteux buisson creux, et sa propre physionomie, lorsque, la porte bien fermée, une bonne chopine de vin près de lui, il serait attablé tête à tête avec un cuissot de l'animal, et qu'un jus parfumé et sanguinolent s'échapperait dudit cuissot sous le fil du couteau y revenant pour la troisième ou quatrième fois.

Le daim, autant qu'en pouvait juger Thibault, prenait la direction du pont placé sur la rivière d'Ourcq, entre Noroy et Trœsne.

À l'époque où ces événements se passent, il y avait un pont jeté d'une rive à l'autre, et formé de deux madriers et de quelques planches.

Comme la rivière était très haute et très rapide, Thibault pensa que le daim ne se hasarderait point à la passer à gué.

En conséquence, il se cacha derrière un rocher, à portée du pont, et attendit.

Bientôt, à dix pas du rocher, il vit tout à coup se dresser la tête gracieuse du daim qui, tournant ses oreilles du côté du vent, cherchait à saisir dans la brise le bruit que faisaient ses ennemis.

Thibault, très ému par cette soudaine apparition, se leva derrière sa pierre, assura son épieu dans sa main et le lança précipitamment sur l'animal.

Le daim fit d'abord un bond qui le porta au milieu du pont, puis un second qui le porta sur la rive opposée ; enfin, d'un troisième, il disparut aux yeux de Thibault.

L'épieu avait passé au moins à un pied de l'animal, et s'était enfoncé dans le gazon à quinze pas de celui qui l'avait lancé.

Jamais Thibault n'avait commis une telle maladresse ; Thibault, le compagnon du tour de France le plus sûr de son coup !

Aussi, tout enragé de colère contre lui-même, ramassa-t-il son arme, et, bondissant aussi lestement que le daim, passa-t-il le pont où l'animal l'avait passé.

Thibault connaissait le pays aussi bien que le daim lui-même. Aussi prit-il les grands devants et s'embusqua-t-il derrière un hêtre, à mi-côte, pas trop loin d'un petit sentier.

Cette fois, le daim passa si près de lui, que Thibault se demanda s'il ne valait pas mieux l'assommer avec son épieu que de le lui lancer.

Ce moment d'hésitation n'eut que la durée de l'éclair ; mais l'éclair lui-même n'est pas plus rapide que ne l'était l'animal ; de sorte qu'il était déjà à vingt pas de Thibault lorsque Thibault lui lança son épieu, et cela, sans être plus heureux cette seconde fois que la première.

Cependant il entendait l'aboi des chiens qui allait toujours se rapprochant ; il sentait que quelques minutes écoulées encore, il lui deviendrait impossible d'exécuter son projet.

Mais, il faut le dire en l'honneur de la persistance de Thibault, son désir de s'emparer du daim devenait plus grand au fur et à mesure que la difficulté augmentait.

– Il me le faut cependant, s'écria-t-il, oui ! et, s'il y a un Bon Dieu pour les pauvres gens, j'aurai raison de ce misérable baron, qui m'a battu comme un chien, moi qui suis un homme cependant, et tout prêt à le lui prouver.

Thibault ramassa son épieu et reprit sa course. Mais on eût dit que ce Bon Dieu qu'il venait d'invoquer, ou ne l'avait pas entendu, ou voulait le pousser à bout, car la troisième tentative n'eut pas plus de succès que les deux autres.

– Mille tonnerres ! cria Thibault, le Bon Dieu est décidément sourd, à ce qu'il paraît. Eh bien, alors, que le diable ouvre les oreilles et m'entende donc ! Au nom de Dieu ou du diable, je te veux et je t'aurai, animal maudit !

Thibault n'avait point achevé ce double blasphème, que le daim, faisant un retour, passait pour la quatrième fois près de lui et disparaissait dans les buissons.

Ce dernier passage fut si rapide et si inattendu, que Thibault n'eut pas même le temps de lever son épieu.

En ce moment, les abois des chiens se firent entendre si près de Thibault, qu'il jugea qu'il serait imprudent de continuer sa poursuite.

Il regarda autour de lui, vit un chêne touffu, jeta son épieu dans un buisson, prit le chêne à bras-le-corps et se dissimula dans le feuillage.

Il présumait, avec raison, que, puisque le daim avait repris sa course, la chasse et les chasseurs ne feraient que passer tout en suivant le crochet de l'animal.

Les chiens n'avaient point perdu sa voie. Malgré ses ruses, ils ne la perdraient pas pour un simple crochet.

Thibault n'était pas branché depuis cinq minutes, qu'il vit arriver les chiens, puis le baron Jean, qui, malgré ses cinquante-cinq ans, tenait la tête de la chasse comme s'il n'en eût eu que vingt.

Seulement, le seigneur Jean était dans une rage que nous n'essayerons pas de dépeindre.

Perdre quatre heures sur un misérable daim et chasser ses arrières encore !

Jamais pareille chose ne lui était arrivée.

Il gourmandait ses gens, il fouettait ses chiens, et il avait si bien labouré le ventre de son cheval avec ses éperons, que le sang qui s'en échappait avait donné une teinte rougeâtre à l'épaisse couche de boue qui recouvrait ses houseaux.

Cependant, lorsque la chasse était arrivée au pont de la rivière d'Ourcq, le baron avait eu un moment d'allègement ; la meute avait pris la piste avec tant d'ensemble, que, lorsqu'elle traversa le pont, le manteau que le louvetier portait en croupe eût suffi à les couvrir tous.

En ce moment-là, le seigneur Jean fut si satisfait, qu'il ne se contenta pas de fredonner un bien-aller, mais encore qu'il détacha sa trompe et le sonna à pleins poumons, ce qu'il ne faisait que dans les grandes occasions.

Mais, par malheur, la joie du seigneur Jean ne devait pas être de longue durée.

Tout à coup, juste au-dessous de l'arbre où était juché Thibault, au moment où les chiens, se récriant tous ensemble, faisaient un concert qui charmait de plus en plus les oreilles du baron, la meute entière tomba à bout de voie, et tout se tut comme par enchantement.

Marcotte alors, sur l'ordre de son maître, descendit de cheval et essaya d'en revoir.

Les valets de chiens s'en mêlèrent et secondèrent les recherches de Marcotte.

On ne revit rien.

Mais Engoulevent, qui tenait énormément à ce que l'on sonnât l'hallali de l'animal qu'il avait détourné, Engoulevent s'en mêla et chercha de son côté.

Chacun cherchait, criant et animant les chiens, lorsque au-dessus de toutes les voix on entendit, bruyante comme la tempête, la voix du baron.

– Mille noms d’un diable ! hurlait-il, les chiens sont donc tombés dans un trou, Marcotte ?

– Non, monseigneur, les voici ; mais ils sont à bout de voie.

– Comment, à bout de voie ? s’écria le baron.

– Que voulez-vous, monseigneur ! Je n’y comprends rien, mais c’est comme cela.

– À bout de voie ? reprit le baron ; à bout de voie ici, en pleine forêt, là où il n’y a ni ruisseau où la bête ait rusé, ni rocher qu’elle ait escaladé ? Mais tu es fou, Marcotte !

– Moi, fou, monseigneur ?

– Oui, toi, fou, aussi vrai que les chiens sont des rosses !

Marcotte supportait d’ordinaire avec une patience admirable les injures dont le baron était fort prodigue envers tout le monde dans les moments critiques de la chasse. Mais cette épithète de rosses, appliquée à ses chiens, le fit sortir de sa longanimité habituelle, et, se redressant de toute sa hauteur :

– Comment ! monseigneur, des rosses ? reprit-il avec véhémence. Mes chiens, des rosses ! eux qui ont porté bas un vieux loup après un laissez-courre si furieux, que votre meilleur cheval en a crevé ! Mes chiens, des rosses !

– Oui, des rosses, je le répète, Marcotte. Il n’y a que des rosses qui puissent mettre bas de la sorte sur un daim après une misérable chasse de quelques heures.

– Monseigneur, répliqua Marcotte avec une émotion à la fois digne et douloureuse, monseigneur, dites que c’est ma faute, dites que je suis un imbécile, un animal, un maroufle, un bélître, une

buse ; injuriez-moi dans ma personne, dans celle de ma femme, dans celle de mes enfants, cela m'est égal ; mais ne m'attaquez pas dans mes fonctions de premier piqueur, n'insultez pas vos chiens, je vous le demande au nom de tous mes services passés.

– Mais comment expliques-tu leur silence ? Dis-moi cela ! Comment l'expliques-tu ? Voyons, je ne demande pas mieux que de t'écouter, et j'écoute.

– Je ne m'explique pas plus que vous leur défaut, monseigneur ; il faut que ce daim maudit se soit envolé dans les nuages ou ait disparu dans les entrailles de la terre.

– Allons, bon ! dit le baron Jean, voilà que notre daim se sera terré comme un lapin ou se sera levé comme un coq de bruyère.

– Monseigneur, tout cela est une manière de parler. Mais, ce qui est vrai, ce qui est un fait, c'est qu'il y a de la sorcellerie là-dessous. Aussi sûr qu'il fait jour en ce moment, mes chiens ont mis bas tout à coup sans défaut et sans balancer. Demandez à tous nos gens qui étaient près d'eux avec moi. Maintenant ils ne requièrent même pas. Voyez, les voilà tout flâtrés sur le ventre comme autant de cerfs à la reposée. Est-ce naturel ?

– Fouaille-les, fils ! Fouaille-les, alors ! s'écria le baron ; fouaille à leur roussir le poil ; il n'y a rien de pareil pour chasser le mauvais esprit !

Le baron Jean s'approchait pour appointer de quelques coups de fouet les exorcismes que Marcotte distribuait par son ordre aux pauvres bêtes, lorsque Engoulevent, s'approchant le chapeau à la main, retint timidement le cheval du baron.

– Monseigneur, dit le valet du chenil, m'est avis que je viens de découvrir dans cet arbre un coucou qui pourrait peut-être nous donner l'explication de ce qui nous arrive.

– Que diable chantes-tu avec ton coucou, fils de guenon ? dit le baron Jean. Attends, attends, drôle, et tu vas apprendre ce qu’il en coûte pour se gausser de ton seigneur !

Et le baron leva son fouet. Mais, avec le stoïcisme du Spartiate, Engoulevent leva le bras en bouclier au-dessus de sa tête et continua :

– Frappez si vous voulez, monseigneur, mais ensuite regardez dans cet arbre, et, quand Votre Seigneurie aura vu l’oiseau qui y est branché, m’est avis que vous me donnerez plutôt une pistole qu’un coup de fouet.

Et le bonhomme montrait du doigt le chêne où Thibault avait cherché un refuge en entendant venir les chasseurs. Il avait grimpé de branche en branche et s’était hissé jusqu’au faite. Le seigneur Jean se fit une visière de sa main et aperçut Thibault.

– Voilà qui est particulier ! dit-il. Dans la forêt de Villers-Cotterêts, les daims terrent comme des renards et les hommes branchent comme des corbeaux. Mais, au reste, continua le digne seigneur, nous allons savoir à quoi nous en tenir.

Alors, abaissant la main de ses yeux à sa bouche :

– Hé ! l’ami ! cria le baron, est-ce que dix minutes de conversation avec moi te seraient particulièrement désagréables ?

Mais Thibault garda le plus profond silence.

– Monseigneur, dit Engoulevent, si vous le désirez...

Et il fit signe qu’il était prêt à monter à l’arbre.

– Non pas, non pas, dit le baron.

Et en même temps qu'il lui faisait défense de la voix, il lui faisait aussi défense de la main.

– Hé ! l'ami ! reprit le baron toujours sans reconnaître Thibault, te plairait-il de me répondre, oui ou non ?

Il fit une petite pause.

– Ah ! c'est non, à ce qu'il paraît ; tu fais le sourd ; attends, attends, je vais prendre mon porte-voix.

Et il tendit la main vers Marcotte, qui, devinant ce que voulait le baron, lui tendit sa carabine.

Thibault, qui cherchait à donner le change aux chasseurs, feignait de couper des branches mortes, et il mettait tant d'ardeur à cette feinte occupation, qu'il ne vit pas le geste du seigneur Jean, ou, s'il le vit, crut que c'était un simple geste de menace et n'y attacha pas l'importance qu'il méritait. Le louvetier attendit quelque temps la réponse demandée ; mais, voyant qu'elle ne venait pas, il pressa la gâchette ; le coup partit et l'on entendit le craquement d'une branche.

La branche qui craquait était celle où était perché Thibault.

Le fin tireur l'avait brisée entre le tronc de l'arbre et le pied du sabotier.

Privé du point d'appui qui le soutenait, Thibault roula de branche en branche. Par bonheur, l'arbre était touffu, les branches étaient fortes ; ces obstacles ralentirent la rapidité de sa chute, et, de ricochet en ricochet, Thibault finit par se trouver sur le sol sans autre dommage qu'une grande peur et quelques menues contusions sur la partie de son corps qui avait touché terre la première.

– Par les cornes de monseigneur Belzébuth ! s'écria le baron Jean enchanté de son coup d'adresse, c'est mon gouailleur de ce matin ! Or çà, drôle ! la conversation que tu as eue avec mon fouet t'a donc semblé trop courte, que te voilà décidé à la reprendre où tu l'avais quittée ?

– Oh ! pour cela, je vous jure que non, monseigneur, reprit Thibault avec l'accent de la plus parfaite sincérité.

– Tant mieux pour ta peau, garçon. Et maintenant, voyons, dis-moi, que faisais-tu là-haut, perché sur ce chêne ?

– Monseigneur le voit bien, répondit Thibault montrant quelques brindilles éparses çà et là, je coupais du bois mort pour mon chauffage.

– Ah ! très bien. Maintenant, garçon, tu vas nous dire sans barguigner ce qu'est devenu notre daim, n'est-ce pas ?

– Eh ! par le diable ! il doit le savoir, attendu qu'il était bien placé là-haut pour ne rien perdre de ses mouvements, dit Marcotte.

– Mais, dit Thibault, je vous jure, monseigneur, que je ne sais pas ce que vous voulez dire avec ce malheureux daim.

– Ah ! par exemple, s'écria Marcotte, enchanté de faire retomber sur un autre la mauvaise humeur de son maître ; il ne l'a pas vu, il n'a pas vu l'animal, il ne sait pas ce que nous voulons dire avec notre malheureux daim ! Tenez, monseigneur, voyez : voici bien ici, sur ces feuilles, la pince de la bête ; c'est l'endroit où les chiens se sont arrêtés, et maintenant, quoique le sol soit d'un beau revoir, ni à dix, ni à vingt, ni à cent pas, nous ne retrouvons trace de l'animal.

– Tu entends ? reprit le seigneur Jean emboîtant la parole à son premier piqueur ; tu étais là-haut, le daim était à tes pieds.

Que diable ! il a fait en passant plus de bruit qu'une souris, et il est impossible que tu ne l'aies pas aperçu !

– Il a tué la bique, dit Marcotte, puis il l'a cachée dans quelque buisson, voilà qui est clair comme le jour du Bon Dieu.

– Ah ! monseigneur, s'écria Thibault, qui savait mieux que personne l'erreur faite par le premier piqueur dans une pareille accusation, monseigneur, par tous les saints du paradis, je vous jure que je n'ai pas tué votre daim, je vous le jure sur le salut de mon âme, et, si je lui ai fait une seule égratignure, que je périsse à l'instant même ! D'ailleurs, si j'avais tué le daim, je ne l'aurais pas tué sans lui faire une blessure quelconque ; par cette blessure, le sang aurait coulé : cherchez, monsieur le piqueur, et, Dieu merci ! vous ne trouverez pas trace de sang. Moi, avoir tué le pauvre animal ! Et avec quoi, mon Dieu ? Où est mon arme ? Dieu merci ! je n'ai d'autre que ma serpe. Voyez plutôt, monseigneur.

Par malheur pour Thibault, il n'avait pas plutôt achevé ces paroles que maître Engoulevent qui, depuis quelques instants, rôdait dans les environs, reparut tenant en main l'épieu que Thibault avait jeté dans un buisson avant d'escalader son chêne.

Il présenta l'arme au seigneur Jean. Engoulevent était bien décidément le mauvais génie de Thibault.

### III. Agnelette.

Le seigneur Jean prit l'arme des mains d'Engoulevent, considéra longtemps l'épieu depuis la pointe jusqu'au manche, et cela sans mot dire.

Puis il montra au sabotier l'image d'un petit sabot sculptée sur la poignée, laquelle image servait à Thibault pour reconnaître sa propriété.

Ce sabot, c'était son chiffre comme compagnon du tour de France.

– Ah ! ah ! monsieur le drôle ! fit le grand louvetier, voici qui témoigne terriblement contre vous ! Savez-vous que cet épieu-là sent la venaison en diable, hum ! Or, voici ce qui me reste à vous dire, mon maître : vous avez braconné, ce qui est un gros crime ; vous vous êtes parjuré, ce qui est un gros péché ; nous allons, pour le salut de votre âme, par lequel vous avez juré, vous faire expier tout cela.

Alors, se retournant vers le premier piqueur :

– Marcotte, lui dit-il, prends-moi deux couples et lie-moi ce drôle-là à un arbre après lui avoir ôté veste et chemise ; puis tu lui appliqueras sur l'échine trente-six coups de ton baudrier, une douzaine pour le parjure, deux douzaines pour le braconnage ; non ! je me trompe : une douzaine, au contraire, pour le braconnage et deux douzaines pour le parjure ; il faut faire large la part du Bon Dieu.

Cet ordre était une bonne fortune pour la valetaille, qui se trouvait bien joyeuse d'avoir un patient sur lequel elle pût se venger de sa déconvenue de la journée.

Malgré les protestations de Thibault, qui jurait par tous les saints du calendrier qu'il n'avait occis ni daim ni daine, ni bique, ni biquet, le braconnier fut dépouillé de sa veste et attaché solidement au tronc d'un arbre.

Puis l'exécution commença.

Le piqueur frappait si serré que, quoique Thibault se fût juré à lui-même de ne point pousser une plainte, et se mordît les lèvres pour tenir son serment, au troisième coup le patient desserra les dents et jeta un cri.

Le seigneur Jean était peut-être, comme on a pu s'en apercevoir, le seigneur le plus brutal qu'il y eût à dix lieues à la ronde, mais il n'avait pas le cœur dur ; les plaintes du coupable, qui allaient redoublant, lui firent peine à entendre.

Cependant, comme le braconnage devenait de plus en plus audacieux sur les domaines de Son Altesse Sérénissime, il était décidé à laisser le jugement s'exécuter.

Seulement, il résolut de se soustraire à ce spectacle et fit tourner bride à son cheval pour s'éloigner.

Au moment où il exécutait cette manœuvre, une jeune fille sortant du taillis se jeta à genoux au flanc de son cheval, et, levant sur le seigneur Jean ses beaux grands yeux tout humides de larmes :

– Monseigneur, dit-elle, au nom de Dieu miséricordieux, grâce pour cet homme !

Le seigneur Jean abaissa les yeux sur la jeune fille.

C'était en vérité une charmante enfant ; elle avait seize ans à peine, la taille fine et élancée, la figure rose et blanche, de grands

yeux bleus doux et tendres, et une couronne de cheveux blonds si luxuriants, que le méchant bonnet de toile bise qui couvrait sa tête ne pouvait parvenir à les emprisonner, si bien qu'ils débordaient à flots de tous côtés.

Quoique le costume de la belle suppliante fût des plus humbles, étant fait de simple toile, le seigneur Jean remarqua tout cela, et, comme il ne haïssait pas les jolis minois, il répondit par un sourire à l'éloquence du regard de la charmante paysanne.

Mais, comme il la regardait sans lui répondre, et que, pendant ce temps-là, les coups allaient toujours, elle ajouta d'une voix et avec un geste plus suppliants encore :

– Grâce, au nom du Ciel, monseigneur ! Dites à vos gens de laisser aller ce pauvre homme, dont les cris me fendent le cœur.

– Mille charretées de diables verts ! répondit le louvetier ; tu t'intéresses bien à ce drôle, ma belle enfant ! Est-ce donc ton frère ?

– Non, monseigneur.

– Ton cousin ?

– Non, monseigneur.

– Ton amoureux ?

– Mon amoureux ! Monseigneur veut rire.

– Pourquoi pas ? Dans ce cas, ma belle fille, je t'avoue que j'envierais son sort.

L'enfant baissa les yeux.

– Je ne le connais pas, monseigneur, et je le vois aujourd’hui pour la première fois.

– Sans compter qu’elle le voit à l’envers, hasarda Engoulevant, qui crut que c’était le moment de placer une mauvaise plaisanterie.

– Silence, là-bas ! dit durement le baron.

Puis, revenant à la jeune fille avec son sourire :

– Vraiment ! dit le baron. Eh bien, s’il n’est ni ton parent ni ton amoureux, je veux voir jusqu’où tu pousseras l’amour de ton prochain : un marché, la jolie fille !

– Lequel, monseigneur ?

– La grâce de ce maraud contre un baiser.

– Oh ! de grand cœur ! s’écria la jeune fille. Racheter pour un baiser la vie d’un homme ! Je suis sûre que M. le curé lui-même dirait que ce n’est point pécher.

Et, sans attendre que le seigneur Jean se baissât pour prendre lui-même ce qu’il sollicitait, elle jeta son sabot loin d’elle, appuya son pied mignon sur l’extrémité de la botte du louvetier, prit en main la crinière du cheval, fit un effort, et, s’élevant à la hauteur du visage du rude veneur, elle présenta d’elle-même à ses lèvres ses joues rondes, fraîches et veloutées comme le duvet de la pêche au mois d’août.

Le seigneur Jean était convenu d’un baiser, mais il en prit deux ; puis, fidèle observateur de la foi jurée, il fit signe à Marcotte de suspendre l’exécution.

Marcotte comptait scrupuleusement les coups : le douzième était en l'air lorsqu'il reçut l'ordre de s'arrêter. Il ne jugea point à propos de le retenir ; peut-être même pensa-t-il qu'il serait convenable de lui donner la valeur de deux horions ordinaires, afin de faire bonne mesure et de donner le treizième ; toujours est-il que celui-là sillonna plus rudement encore que les autres les épaules de Thibault.

Il est vrai qu'on le détacha immédiatement après. Pendant ce temps, le baron Jean causait avec la jeune fille.

– Comment te nomme-t-on, ma mignonne ?

– Georgine Agnelet, monseigneur, du nom de ma mère : mais les gens du pays se contentent de m'appeler Agnelette.

– Diable ! voici un mauvais nom, mon enfant, dit le baron.

– Pourquoi cela, monseigneur ? demanda la jeune fille.

– Parce qu'il te promet au loup, la belle. Et de quel pays es-tu, Agnelette ?

– Je suis de Préciamont, monseigneur.

– Et tu viens ainsi seule en forêt, mon enfant ? C'est bien hardi pour une agnelette.

– Il le faut bien, monseigneur. Nous avons trois chèvres qui nous nourrissent, ma mère et moi.

– Alors tu viens à l'herbe pour les chèvres ?

– Oui, monseigneur.

– Et tu n’as pas peur ainsi, toute seule, jeune et jolie comme tu es ?

– Quelquefois, monseigneur, je ne puis m’empêcher de trembler.

– Et pourquoi trembles-tu ?

– Dame ! monseigneur, on raconte aux soirées d’hiver tant d’histoires de loups-garous, que, lorsque je me vois perdue au milieu des arbres, lorsque je n’entends plus que le vent de l’ouest qui fait craquer leurs branches, il me court une espèce de frisson le long du corps, et je sens mes cheveux qui se roidissent. Lorsque j’entends le bruit de votre trompe ou les cris de vos chiens, je suis tout de suite rassurée.

Cette réponse plut énormément au baron Jean, qui reprit, en caressant complaisamment sa barbe :

– Il est vrai que nous leur faisons une assez rude guerre, à messieurs les loups ; mais, par la mort-Dieu, ma belle, il est un moyen de t’épargner désormais ces inquiétudes.

– Lequel, monseigneur ?

– Viens-t’en à l’avenir au château de Vez : jamais loup, garou ou non garou, n’en a franchi le fossé ni la poterne, autrement que pendu par une hart à une perche de coudrier.

Agnelette secoua la tête.

– Non, tu ne veux pas ? Et pourquoi refuses-tu ?

– Parce que je trouverais là pis que le loup.

La réponse provoqua chez le baron Jean un joyeux éclat de rire, et toute la bande des veneurs, voyant rire le maître, fit chorus avec lui. En effet, la vue d'Agnelette avait rendu au seigneur de Vez toute sa bonne humeur, et peut-être serait-il resté un assez long temps à rire et à causer avec elle, si Marcotte, qui avait sonné la retraite manquée et accouplé les chiens, n'eût respectueusement rappelé à monseigneur qu'il lui restait un assez long trajet à faire pour regagner le château. Le seigneur Jean fit du doigt à la jeune fille un signe affectueusement menaçant et s'éloigna suivi de ses gens.

Agnelette demeura seule avec Thibault.

Nous avons dit ce qu'Agnelette avait fait pour Thibault, et combien Agnelette était jolie.

Eh bien, cependant, la première pensée de Thibault, en se trouvant seul avec la jeune fille, ne fut point pour celle qui venait de le sauver ; sa première pensée fut pour la haine et la vengeance.

Comme on le voit, depuis le matin, Thibault marchait rondement dans la voie du mal.

– Ah ! si le diable cette fois m'exauce, seigneur maudit ! s'écria-t-il en montrant le poing à tout le cortège qui venait de disparaître ; si le diable m'exauce, je te rendrai avec usure tout ce que tu m'as fait souffrir aujourd'hui, va !

– Ah ! que c'est mal, ce que vous faites là ! dit Agnelette en s'approchant de Thibault. Le baron Jean est un bon seigneur, fort humain avec le pauvre monde, et toujours courtois avec les femmes.

– Bon ! vous allez voir que je lui devrai de la reconnaissance sur les coups qu'il m'a baillés.

– Allons, tout franc, compère ! dit en riant la fillette, avouez que ces coups-là, vous ne les aviez pas volés.

– Ah ! ah ! fit Thibault, il paraît que le baiser du seigneur Jean vous a tout affolée, la belle Agnelette ?

– Je n’eusse jamais pensé que ce baiser-là, ce serait vous qui me le reprocheriez, monsieur Thibault ; mais ce que j’ai dit, je le soutiens : le seigneur Jean était dans son droit.

– En me faisant rouer de coups ?

– Dame ! pourquoi chassez-vous sur les terres des grands seigneurs ?

– Est-ce que le gibier n’est pas à tout le monde, aussi bien aux paysans qu’aux grands seigneurs ?

– Non ; car le gibier se tient dans leurs bois, se nourrit de leur herbe, et vous n’avez pas le droit de lancer votre épieu sur un daim de monseigneur le duc d’Orléans.

– Qui donc vous a dit que j’eusse lancé mon épieu sur son daim ? répondit Thibault en s’avançant sur Agnelette d’un air presque menaçant.

– Qui me l’a dit ? Mes yeux, qui, je vous en préviens, monsieur Thibault, ne sont pas des menteurs. Oui, je vous ai vu lancer votre épieu, là, lorsque vous étiez caché derrière ce hêtre.

L’assurance avec laquelle la jeune fille opposait la vérité à son mensonge fit incontinent tomber la colère de Thibault.

– Eh bien, après tout, dit-il, quand une fois, par hasard, un pauvre diable ferait bonne chère avec le superflu d’un grand seigneur ! Êtes-vous aussi de l’avis des juges, mademoiselle Agne-

lette, qui disent que l'on doit pendre un homme pour un malheureux lapin ? Voyons, pensez-vous que le Bon Dieu avait créé ce daim plutôt pour le baron Jean que pour moi ?

– Le Bon Dieu, monsieur Thibault, nous a dit de ne pas convoiter le bien d'autrui ; suivez la loi du Bon Dieu, et vous ne vous en trouverez pas plus mal !

– Ah ça ! vous me connaissez donc, la belle Agnelette, que vous m'appellez comme ça tout couramment par mon nom ?

– Mais oui ; je me rappelle vous avoir vu un jour à la fête de Boursonnes ; on vous appelait le beau danseur, et l'on faisait cercle autour de vous.

Ce compliment acheva de désarmer Thibault.

– Oui, oui, dit-il ; moi aussi, à présent, je me rappelle vous avoir vue. Eh bien, mais, à cette même fête de Boursonnes, nous avons dansé ensemble ; seulement, vous étiez moins grande qu'à cette heure : voilà pourquoi je ne vous reconnaissais pas ; mais je vous reconnais maintenant. Oui, vous aviez une robe rose et un joli petit corsage blanc ; nous avons dansé dans la laiterie. J'ai voulu vous embrasser ; mais vous n'avez pas voulu, disant que l'on n'embrassait que son vis-à-vis et non sa danseuse.

– Ah ! vous avez bonne mémoire, monsieur Thibault !

– Savez-vous, Agnelette, que cette année, car il y a un an de cela, vous avez profité pour embellir en même temps que pour grandir ? Ah ! vous vous y entendez, vous, pour faire deux choses à la fois !

La jeune fille rougit et baissa les yeux. Sa rougeur et son embarras ajoutèrent au charme de sa physionomie. Thibault se prit à la considérer plus attentivement que jamais.

– Avez-vous un amoureux, Agnelette ? demanda-t-il à la belle fille d'une voix qui n'était point exempte d'une certaine émotion.

– Non, monsieur Thibault, dit-elle, je n'en ai point et ne peux ni ne veux en avoir.

– Et pourquoi cela ? L'amour est-il donc si mauvais garçon, qu'il vous fasse peur ?

– Non ; mais ce n'est point un amoureux qu'il me faut, à moi.

– Que vous faut-il donc ?

– Un mari.

Thibault fit un mouvement qu'Agnelette ne vit pas ou fit semblant de ne pas voir.

– Oui, répéta-t-elle, un mari. Grand-mère est vieille et infirme, et un amoureux me distrairait des soins que je lui donne ; au contraire, un mari, si je trouve un brave garçon qui veuille bien m'épouser, un mari m'aidera à la soulager dans son grand âge, et il partagera la tâche que le Bon Dieu m'a donnée d'adoucir ses derniers jours.

– Mais, dit Thibault, ce mari vous laissera-t-il aimer votre grand-mère plus que vous ne l'aimerez lui-même, et ne sera-t-il pas jaloux de la tendresse que vous témoignerez à la vieille femme ?

– Oh ! reprit Agnelette avec un adorable sourire, il n'y a point de danger à cela ; je m'arrangerai pour lui faire la part si large, qu'il ne sera pas tenté de se plaindre ; plus il sera doux et patient pour la bonne femme, plus je me dévouerai à lui, plus je travaillerai pour que notre petit ménage ne manque de rien. Vous me

voyez chétive et frêle, et vous vous méfiez de ma force ; mais je suis brave et courageuse à l'ouvrage, allez ! Quand le cœur a dit son mot, nuit et jour on peut travailler sans fatigue ensuite. Je l'aimerai tant, celui qui aimera grand-mère ! Oh ! je vous en réponds, elle, mon mari et moi, nous serons bien heureux tous les trois.

– Tu veux dire que vous serez bien pauvres tous trois, Agnelette !

– Allons ! les amours et les amitiés des riches valent-elles une obole de plus que celles des pauvres ? Lorsque j'ai bien, bien câliné grand-mère, monsieur Thibault, qu'elle me prend sur ses genoux, m'enlace dans ses pauvres bras tremblants, que sa bonne vieille figure ridée s'appuie sur la mienne ; lorsque je me sens les joues humides des larmes d'attendrissement qui coulent de ses yeux, je me mets à pleurer aussi, et ces larmes-là, monsieur Thibault, elles sont si faciles et si douces, que jamais dame ou demoiselle, fût-elle reine ou fille de roi, n'a eu, j'en suis sûre, de joie plus vive dans ses plus heureux jours ; et bien certainement nous sommes cependant, ma grand-mère et moi, les deux créatures les plus dénuées qu'il y ait à la ronde.

Thibault écoutait tout cela sans répondre, restant rêveur, de cette rêverie particulière aux ambitieux.

Et cependant, au milieu de ses rêves d'ambition, il avait des moments d'affaissement et de dégoût.

Lui qui avait si souvent passé des heures entières à regarder les belles et nobles dames de la cour de monseigneur le duc d'Orléans monter et descendre les escaliers du perron ; lui qui avait si souvent passé des nuits entières à regarder les fenêtres ogivales du donjon de Vez, resplendissant dans la nuit de la lumière des festins, il se demandait si ce qu'il avait si souvent ambitionné, une noble dame et une riche demeure, vaudrait un toit de paille avec cette douce et belle enfant qu'on appelait Agnelette.

Il est vrai que cette brave petite femme était si gentille, que tous les comtes et tous les barons du pays la lui eussent bien certainement enviée à leur tour.

– Eh bien, par exemple, Agnelette, dit Thibault, si un homme comme moi s’offrait pour être votre mari, l’accepteriez-vous ?

Nous avons dit que Thibault était beau garçon, qu’il avait de beaux yeux et de beaux cheveux noirs, que ses voyages du tour de France en avaient fait plus qu’un simple ouvrier.

D’ailleurs, on s’attache vite aux gens par le bien qu’on leur a fait, et Agnelette, selon toute probabilité, avait sauvé la vie à Thibault ; car, à la façon dont Marcotte frappait, le patient serait mort avant le trente-sixième coup.

– Oui, dit-elle, s’il était bon pour ma grand-mère !

Thibault lui prit la main.

– Eh bien, Agnelette, dit-il, nous reparlerons de cela, et le plus tôt possible, mon enfant.

– Quand vous voudrez, monsieur Thibault.

– Et vous ferez serment de bien m’aimer si je vous épouse, Agnelette ?

– Est-ce qu’on peut aimer un autre homme que son mari ?

– N’importe, je voudrais bien un tout petit serment, quelque chose comme ceci, par exemple : « Monsieur Thibault, je vous jure de n’aimer jamais que vous. »

– À quoi bon un serment ? La promesse d'une brave fille doit suffire à un brave garçon.

– Et à quand la noce, Agnelette ? dit Thibault en essayant de passer son bras autour de la taille de la jeune fille.

Mais Agnelette se dégagea doucement.

– Venez voir ma grand-mère, dit-elle ; c'est à elle d'en décider ; pour ce soir, contentez-vous de m'aider à charger mon faix de bruyère ; car il se fait tard, et j'ai près d'une lieue à faire pour aller d'ici à Préciamont.

Thibault aida, en effet, la jeune fille à recharger la gerbe ; puis il la reconduisit jusqu'à la haie de Billemont, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'on vît le clocher de son village.

Arrivé là, il pria tant la belle Agnelette, qu'elle lui laissa prendre un baiser à compte sur son bonheur futur.

Beaucoup plus émue de ce seul baiser qu'elle ne l'avait été de la double accolade du baron, Agnelette pressa le pas, malgré le fardeau qu'elle portait sur sa tête, et qui semblait bien lourd pour une si frêle et si chétive créature.

Thibault resta quelque temps à suivre des yeux Agnelette s'en allant par les bruyères.

Les jolis bras de la séduisante fille, en soutenant le fardeau dont était chargée sa tête, dégageaient sa taille et semblaient doubler sa flexibilité et sa grâce juvénile.

Sa fine silhouette se découpait d'une adorable façon sur le fond bleu de l'horizon.

Enfin, la jeune fille touchait presque aux premières maisons, lorsque tout à coup elle s'enfonça derrière un pli de terrain et disparut aux regards émerveillés de Thibault.

Celui-ci poussa un soupir et resta un instant abîmé dans ses réflexions.

Ce soupir, ce n'était point la satisfaction de songer que cette bonne et charmante créature pouvait être à lui qui l'avait tiré de la poitrine de Thibault.

Non ; il avait désiré Agnelette parce qu'Agnelette était jeune et belle, et qu'il était dans la malheureuse nature de Thibault de vouloir tout ce qui était ou pouvait être à autrui.

Il s'était abandonné à ce désir sous l'impression de la naïveté avec laquelle elle lui avait parlé.

Mais l'image d'Agnelette était dans son esprit et non dans son cœur.

Thibault était incapable d'aimer comme il faut aimer, alors que, pauvre soi-même, on aime une pauvre fille sans rien voir, sans rien ambitionner au-delà de voir son amour payé d'un amour égal.

Non, tout au contraire : au fur et à mesure qu'il s'éloignait d'Agnelette, comme s'il s'éloignait de son bon génie, il sentait renaître dans son âme les envieuses aspirations qui le tourmentaient si fréquemment.

Il était nuit lorsqu'il rentra chez lui.

## IV. Le loup noir.

Le premier soin de Thibault fut de souper ; car sa fatigue était grande.

La journée avait été accidentée, et il paraît qu'au nombre de ces accidents, il en était quelques-uns qui avaient le privilège de creuser l'estomac.

Ce souper n'était pas aussi savoureux que celui qu'il s'était promis en tuant le daim.

Mais le daim, comme nous l'avons dit, n'avait pas été tué par Thibault, et l'appétit féroce qui le galopait le faisait trouver le goût du daim à son pain noir.

Ce frugal repas était à peine commencé, lorsque Thibault s'aperçut que sa chèvre – nous croyons avoir dit qu'il avait une chèvre – poussait des bêlements désespérés.

Il pensa qu'elle aussi bramait après son souper, et, prenant dans l'appentis une brassée d'herbes fraîches, il alla les lui porter.

Lorsqu'il ouvrit la petite porte de l'étable, la chèvre en sortit si brusquement, qu'elle faillit renverser son maître.

Puis, sans s'arrêter à la provende que lui apportait Thibault, elle courut à la maison.

Thibault jeta là son fardeau et s'en alla chercher l'animal pour le réintégrer dans son domicile. Mais ce fut chose impossible. Il lui fallut employer la force, et encore à la force la pauvre bête opposait-t-elle toute la résistance dont une chèvre est susceptible, se roidissant en arrière, s'arc-boutant sur ses jambes, tandis que le sabotier la tirait par les cornes.

Vaincue dans cette lutte, la chèvre finit par rentrer dans son étable.

Mais, malgré le copieux souper que lui avait laissé Thibault, elle continua de pousser des cris lamentables.

Impatienté et intrigué tout ensemble, le sabotier quitta une seconde fois son repas et ouvrit l'étable avec tant de précaution, que la chèvre ne put s'en échapper.

Puis, il se mit à chercher des mains dans tous les coins et recoins ce qui pouvait lui causer tant d'effroi.

Tout à coup ses doigts rencontrèrent la fourrure épaisse et chaude d'un animal étranger.

Thibault n'était pas poltron, il s'en fallait.

Cependant, il se retira précipitamment.

Il rentra chez lui, prit la lumière et revint à l'étable.

La lampe faillit lui tomber des mains quand il reconnut, dans l'animal qui avait tant effrayé sa chèvre, le daim du baron Jean ; celui-là même qu'il avait poursuivi, qu'il avait manqué, qu'il avait désiré avoir au nom du diable, ne pouvant l'avoir au nom de Dieu ; celui sur lequel les chiens avaient fait défaut ; celui, enfin, qui lui avait valu de si jolis horions.

Thibault s'approcha doucement de lui, après s'être assuré que la porte était bien fermée.

Le pauvre animal était, ou tellement fatigué, ou si singulièrement apprivoisé, qu'il ne fit pas un mouvement pour fuir, se contentant de regarder Thibault avec ses deux grands yeux de

velours noir, rendus plus expressifs encore par la crainte qui l'agitait.

– J'aurai laissé la porte ouverte, murmura le sabotier se parlant à lui-même, et le daim, ne sachant plus où se fourrer, sera venu se réfugier ici.

Mais, en recueillant ses souvenirs, Thibault se rappela parfaitement que, lorsqu'il avait pour la première fois ouvert l'étable, dix minutes auparavant, le verrou de bois qui fermait la porte était si bien poussé, qu'il avait dû se servir d'un caillou pour le faire sortir de la gâche.

D'ailleurs, la chèvre, qui, ainsi qu'on l'a vu, ne paraissait pas tenir à la société du nouveau venu, eût profité pour fuir de l'ouverture de cette porte, si elle eût été ouverte.

Puis, en y regardant de plus près, Thibault s'aperçut que le daim était attaché au râtelier par une corde.

Quoique, nous l'avons déjà dit, le sabotier fût assez brave, une sueur froide commença de perler à grosses gouttes à la racine de ses cheveux, un frisson singulier parcourut tout son corps, et ses dents claquèrent en s'entrechoquant.

Il sortit de son étable, en ferma la porte et s'en alla retrouver sa chèvre, qui avait, pour fuir, profité du moment où le sabotier était venu chercher une lumière, et qui était couchée au coin de l'âtre, en apparence très décidée cette fois à ne plus quitter une place qu'elle paraissait, ce soir-là du moins, préférer de beaucoup à son gîte ordinaire.

Thibault se rappelait parfaitement le vœu impie qu'il avait adressé à Satan ; mais, tout en reconnaissant que ce vœu avait été miraculeusement exaucé, il ne pouvait croire à sa diabolique intervention.

Cependant, comme cette protection de l'esprit des ténèbres lui faisait instinctivement peur, il essaya de prier ; mais, lorsqu'il voulut porter la main à son front pour faire le signe de la croix, son bras refusa de plier, et, bien que jusqu'alors il l'eût récité tous les jours, il ne put se remettre en mémoire un seul mot de l'*Ave Maria*.

En même temps qu'il tentait ces deux efforts infructueux, il se faisait dans la cervelle du pauvre Thibault un effrayant remuement.

Les mauvaises pensées lui revenaient si abondamment, qu'il lui semblait ouïr leur murmure à son oreille, comme on entend le murmure des flots quand monte la marée, ou le bruit des branches froissées quand le vent d'hiver passe dans les branches dépouillées de leurs feuilles.

– Après tout, murmura-t-il, le front pâle et l'œil fixe, que ce daim me vienne de Dieu ou du diable, c'est toujours une bonne aubaine, et bien fou serais-je de secouer mon sarrau lorsque la manne y tombe. Si je crains que cette bique ne soit viande d'enfer, rien ne m'oblige à la manger ; d'ailleurs, je ne la pourrai pas manger tout seul, et ceux que j'inviterais à la manger avec moi me dénonceraient ; mais je puis la conduire toute vivante au couvent des religieuses de Saint-Rémy, dont la dame abbesse me l'achètera bien cher pour divertir ses nonnes ; l'air d'un lieu saint la purifiera, et la poignée de bons écus bénits que je recevrai en paiement ne peut mettre mon âme en péril.

« Combien de jours ne me faudra-t-il pas suer au travail et virer la tarière pour gagner le quart de ce que je recevrai sans prendre autre peine que de conduire la bête à son nouveau bercail ! Décidément, mieux vaut diable qui vous protège qu'ange du ciel qui vous abandonne. Si messire Satan veut me conduire trop loin, il sera toujours temps de me tirer de ses griffes ; je ne suis pas un enfant, de par Dieu ! ni un agnelet comme Georgine, et je sais marcher devant moi et aller où je veux.

Il oubliait, le malheureux, qui prétendait marcher devant lui et aller où il voulait, que, cinq minutes auparavant, il n'avait pu conduire sa main jusqu'à son front.

Thibault se donna à lui-même tant de raisons si bonnes et si concluantes, qu'il résolut de garder le daim, de quelque part qu'il lui fût venu, et décida même que le prix qu'il en recevrait serait consacré à acheter la robe de noce de sa fiancée.

Car, par un étrange retour de mémoire, son souvenir se fixait sur Agnelette.

Il la voyait vêtue d'une longue robe blanche avec une couronne de lis blancs au front et un grand voile.

Il lui semblait que, s'il avait dans sa maison un si gentil ange gardien, le diable, si fort ou si rusé qu'il fût, n'oserait jamais en franchir la porte.

– Bon ! dit-il, c'est encore un moyen : si messire Satan me tourmente par trop, je cours demander l'Agnelette à sa grand-mère, je l'épouse, et, si je ne me rappelle plus mes prières et ne puis plus faire le signe de la croix, j'aurai une belle petite femme qui ne sera pas engagée avec Satan et qui fera tout cela pour moi.

Et, sur cette espèce de compromis, pour que le daim ne perdît rien de sa valeur et restât digne des saintes dames auxquelles il comptait le vendre, Thibault, à peu près rassuré, alla garnir le râtelier de fourrage et s'assurer que la litière était assez épaisse pour que l'animal pût y reposer moelleusement.

La nuit se passa sans nouvel incident et même sans mauvais rêve.

Le lendemain, le seigneur Jean chassait encore.

Seulement, cette fois, ce n'était point un daim timide qui conduisait les chiens ; c'était le loup dont Marcotte avait eu connaissance la veille et qu'il était parvenu à rembucher le matin même.

C'était un vrai loup que celui-là.

Il devait compter de nombreuses années, quoiqu'on l'eût entrevu au lancer, et que l'on se fût aperçu avec étonnement qu'il était tout noir.

Mais, noir ou gris, il était hardi, entreprenant, et promettait rude besogne à l'équipage du baron Jean.

Attaqué près de Vertefeuille, dans le fond Dargent, il avait traversé le champ Meutard, laissé Fleury et Dampleux à sa gauche, traverse la route de la Ferté-Milon, et était allé se faire battre dans les fonds d'Yvors.

Là, renonçant, à poursuivre la pointe commencée, il avait fait un hourvari, était rentré dans ses voies et revenu sur ses pas en suivant si exactement le chemin qu'il avait déjà parcouru, que le baron Jean retrouvait, tout en galopant, les empreintes que le sabot de son cheval avait laissées le matin.

Rentré dans le canton de Bourg-Fontaine, le loup l'avait battu dans tous les sens ; puis il avait amené les chasseurs juste à l'endroit où avaient commencé leurs mésaventures de la veille, précisément aux environs de la hutte du sabotier.

Thibault, qui, d'après les résolutions que nous avons dites, comptait dans la soirée aller rendre visite à l'Agnelette, s'était mis à la besogne de grand matin.

Vous me demanderez pourquoi, au lieu de se mettre à une besogne qui rapportait si peu à l'ouvrier, de son propre aveu, Thibault n'allait pas conduire son daim aux dames de Saint-Rémy.

Thibault s'en serait bien gardé !

Ce n'était point pendant le jour qu'il pouvait traverser la forêt de Villers-Cotterêts avec un daim en laisse.

Qu'eût-il dit au premier garde qui l'eût rencontré ?

Non, Thibault comptait partir un soir de chez lui à la brune, suivre la route de droite, puis la laie<sup>2</sup> de la Sablonnière, puis déboucher par la route du Pendu dans la plaine de Saint-Rémy, à deux cents pas du couvent.

Lorsque Thibault, pour la première fois, entendit les sons du cor et l'aboi des chiens, il se hâta d'amonceler devant la porte de l'étable, où était enfermé son prisonnier, un énorme tas de bruyère sèche, de façon à dissimuler cette porte aux regards des piqueurs et de leur seigneur, si, par hasard, ce jour-là, comme la veille, ils venaient à s'arrêter devant la hutte.

Puis il avait repris sa besogne, et il travaillait avec une ardeur que lui-même ne s'était jamais vue, ne levant pas même les yeux de dessus la paire de sabots qu'il façonnait.

Tout à coup, il lui sembla entendre gratter à la porte de la hutte. Il s'apprêtait à quitter son apprentis pour aller ouvrir, lorsque la porte céda, et, au grand étonnement de Thibault, un énorme loup noir entra dans la chambre, marchant sur ses deux pattes de derrière.

---

<sup>2</sup> Sentier rectiligne en forêt.

Arrivé au milieu de l'appartement, il s'assit à la manière des loups et regarda fixement le sabotier.

Thibault saisit une hache qui se trouvait à sa portée, afin de recevoir dignement l'étrange visiteur, et, pour l'effrayer, il brandit la hache au-dessus de sa tête.

Mais la physionomie du loup prit une singulière expression de raillerie.

Il se mit à rire.

C'était la première fois que Thibault entendait rire un loup.

Il avait entendu dire souvent que les loups aboyaient comme des chiens.

Mais il n'avait jamais entendu dire que les loups riaient comme des hommes.

Et de quel rire encore !

Un homme qui eût ri comme ce loup eût fort effrayé Thibault.

Il laissa retomber son bras déjà levé.

– Par le seigneur au pied fourchu, dit le loup d'une voix pleine et sonore, voilà un gaillard auquel, sur sa demande, j'envoie le plus beau daim des forêts de Son Altesse Royale, et qui, pour ma récompense, veut me fendre la tête d'un coup de hache ; reconnaissance humaine bien digne de hurler avec la reconnaissance des loups.

En entendant une voix pareille à la sienne sortir du corps de l'animal, les genoux de Thibault commencèrent à flageoler, et la hache lui tomba des mains.

– Voyons, continua le loup, soyons raisonnables et causons comme deux bons amis. Tu as désiré hier le daim du baron Jean, et je l’ai conduit moi-même dans ton étable ; et, de peur qu’il ne t’échappât, je l’ai attaché moi-même au râtelier ; cela vaut mieux qu’un coup de hache, il me semble.

– Sais-je qui vous êtes ? répondit Thibault.

– Ah ! tu ne m’avais pas reconnu ! voilà une raison.

– J’en appelle à vous-même : pouvais-je soupçonner un ami sous cette vilaine peau ?

– Vilaine ! dit le loup en lustrant son poil avec une langue rouge comme du sang ; peste ! tu es difficile. Mais il n’est point question de ma peau. Voyons, es-tu disposé à reconnaître le service que je t’ai rendu ?

– Certainement, dit le sabotier avec un certain embarras ; mais encore faudrait-il connaître vos exigences. De quoi s’agit-il ? que désirez-vous ? Parlez.

– D’abord, et avant tout, je désire un verre d’eau, car ces maudits chiens m’ont mis tout hors d’haleine.

– À l’instant, seigneur loup.

Et Thibault courut chercher une écuelle d’eau fraîche et limpide à la source qui coulait à dix pas de la hutte. Thibault prouva, par cet empressement, combien il était heureux d’en être quitte à si bon marché. Il déposa l’écuelle devant le loup en lui faisant une profonde révérence. Le loup lapa le contenu de l’écuelle avec délices, puis s’étendit sur le sol, les pattes allongées à la manière des sphinx.

– Maintenant, dit-il, écoute-moi.

– Il y a donc autre chose ? demanda Thibault tout frissonnant.

– Pardieu ! et une chose très urgente, répondit le loup noir. Entends-tu les abois des chiens ?

– Par ma foi ! oui, je les entends, et, comme ils vont se rapprochant, dans cinq minutes ils seront ici.

– Eh bien, il s’agit de m’en débarrasser.

– De vous en débarrasser ! et comment ? s’écria Thibault, qui se rappelait ce qu’il lui en avait coûté pour s’être mêlé, la veille, de la chasse du baron Jean.

– Dame ! vois, cherche, ingénie-toi !

– C’est qu’en effet ce sont de rudes chiens que les chiens du baron Jean, et ce que vous me demandez là, seigneur loup, c’est tout simplement de vous sauver la vie ; car, je vous en préviens, s’ils vous rejoignent, et ils vous rejoindront selon toute probabilité, ils vous mettront de la première goulée en charpie. Or, si je vous épargne ce désagrément, ajouta Thibault croyant sentir qu’il prenait le dessus, quelle sera ma récompense ?

– Comment, ta récompense ? Et le daim ? dit le loup.

– Et la jatte d’eau ? dit Thibault. Nous sommes quittes, mon brave loup. Maintenant, faisons de nouvelles affaires, si vous voulez, je ne demande pas mieux.

– Soit ! Que veux-tu de moi ? Parle vite.

– Il y a, dit Thibault, des gens qui abuseraient de leur position et de la vôtre, et qui demanderaient des choses pardessus les maisons : de les faire riches, puissants, nobles, que sais-je, moi ! Je ne les imiterai pas : hier, j’ai souhaité le daim, et vous me l’avez donné, c’est vrai ; mais, demain, je souhaiterai autre chose. Depuis quelque temps, c’est une folie qui s’est emparée de moi, je ne fais que souhaiter, et vous, vous n’aurez pas toujours du temps à perdre à m’écouter. Faites donc une chose : accordez-moi, puisque vous êtes le diable en personne ou quelque chose d’approchant, accordez-moi le don de voir se réaliser tout ce que je désirerai.

Le loup fit une grimace moqueuse.

– Rien que cela ? dit-il. La péroraison cadre mal, avec l’exorde.

– Oh ! reprit Thibault, soyez tranquille, mes vœux sont honnêtes et mesurés, et tels qu’ils conviennent à un pauvre paysan comme moi : quelques misérables coins de terre, quelques méchants brins de bois, voilà tout ce que peut vouloir un homme de mon espèce.

– Je ferais avec grand plaisir ce que tu me demandes, dit le loup ; mais la chose m’est tout simplement impossible.

– Alors, il faut vous résigner à passer par ces terribles dogues.

– Tu crois cela, et tu fais l’exigeant parce que tu penses que j’ai besoin de toi ?

– Je ne crois pas, j’en suis sûr.

– Eh bien, regarde.

– Où ? demanda Thibault.

– À la place où j’étais, dit le loup.

Thibault recula de deux pas. À la place où était le loup, il n’y avait plus rien. Le loup avait disparu, on ne savait ni par où ni comment. La place où il était demeurait parfaitement intacte. Il n’y avait pas au plafond un trou où passer une aiguille ; il n’y avait pas au plancher une fente à laisser filtrer une goutte d’eau.

– Eh bien, crois-tu que je ne puisse pas me tirer d’affaire sans toi ? dit le loup.

– Où diable êtes-vous donc ?

– Ah ! si tu m’interpelles par mon vrai nom, dit en ricanant la voix du loup, je vais être obligé de te répondre. Je suis toujours au même endroit.

– Mais je ne vous vois plus !

– Tout simplement parce que je suis invisible.

– Mais les chiens, mais le piqueur, mais le seigneur Jean vont venir vous chercher ici ?

– Sans doute ; seulement, ils ne m’y trouveront pas.

– Mais, s’ils ne vous y trouvent pas, ils vont s’en prendre à moi.

– Comme hier. Seulement, hier, tu étais condamné, pour avoir soustrait le daim, à trente-six coups de ceinturon ; aujourd’hui, pour avoir caché le loup, tu seras condamné à soixante et douze, et Agnelette ne sera plus là pour te tirer d’affaire avec un baiser.

– Ouf ! que dois-je faire ?

– Lâche le daim vivement ; les chiens se tromperont à la piste, et ce sont eux qui recevront les coups à ta place.

– Mais comment de si fins courants se tromperaient-ils au point de prendre les fumées d'un daim pour celles d'un loup ?

– Cela me regarde, répondit la voix ; seulement, ne perds pas de temps, ou les chiens seront ici avant que tu sois à l'étable ; ce qui serait désagréable, non pas pour moi, qu'ils ne trouveraient pas, mais pour toi, qu'ils trouveraient.

Thibault ne se le fit pas dire deux fois. Il courut à l'étable.

Il détacha aussitôt le daim, qui, poussé comme par un ressort, s'élança hors de la maison, en fit le tour, croisant la voie du loup, et s'enfonça dans les taillis de Baisemont.

Les chiens n'étaient plus qu'à cent pas de la cabane.

Thibault écouta leurs abois avec anxiété.

Toute la meute vint rabâcher à la porte.

Puis, tout à coup, deux ou trois voix retentirent, s'éloignant du côté de Baisemont, et enlevèrent toute la meute.

Les chiens avaient pris le change.

Ils étaient partis sur la piste du daim.

Ils avaient abandonné celle du loup.

Thibault respira à pleine poitrine.

Voyant la meute s'éloigner de plus en plus, il rentra dans sa chambre au bruit d'un joyeux bien-aller que sonnait le baron à pleine trompe.

Le loup noir était tranquillement couché à la même place, et l'on ne voyait pas plus par où il était rentré que l'on n'avait pu voir par où il était sorti.

## V. Le pacte.

Thibault s'arrêta sur le seuil de la porte, tout étourdi de cette réapparition.

– Nous disions donc, reprit le loup, comme si rien ne s'était passé, que je ne puis t'accorder que tout le bien que tu souhaiteras t'arrive.

– Alors, je n'ai rien à attendre de vous ?

– Si fait, car je puis faire que le mal que tu souhaiteras à ton prochain se réalise.

– Bon ! et à quoi cela m'avancera-t-il ?

– Niais ! Un moraliste a dit : « Il y a toujours dans le malheur de notre plus cher ami un point qui nous est agréable. »

– C'est un loup qui a dit cela ? Je ne savais pas que les loups eussent des moralistes.

– Non, c'est un homme.

– On l'a pendu ?

– Non : on l'a fait gouverneur d'une province du Poitou. Il est vrai qu'il y a beaucoup de loups dans cette province-là. Or, si dans le malheur du meilleur ami il y a toujours quelque chose d'agréable, comprends donc ce qu'il peut y avoir de réjouissant dans le malheur du plus grand ennemi !

– Il y a du vrai là-dedans, dit Thibault.

– Sans compter qu’il y a toujours moyen que le mal du prochain nous profite, que le prochain soit ami ou ennemi.

– Vous avez, ma foi, raison, seigneur loup, répondit Thibault après quelques secondes de réflexion. Et vous m’accorderiez ce service en échange de quoi ? Voyons, donnant, donnant, n’est-ce pas ?

– Oui. Chaque fois donc que tu formeras un vœu, et que ce vœu ne profitera pas à toi-même, je veux avoir en propriété une petite partie de ta personne.

– Eh ! eh ! fit Thibault en reculant tout effrayé.

– Oh ! sois tranquille, je ne te demande pas une livre de ta chair, comme certain juif de ma connaissance a fait pour son débiteur.

– Que me demandez-vous, alors ?

– Un de tes cheveux au premier vœu que tu feras, deux au second, quatre au troisième, et ainsi de suite en doublant toujours.

Thibault se mit à rire.

– Si ce n’est que cela, messire loup, dit-il, j’accepte, et je vais tâcher de souhaiter une si bonne chose du premier coup, que je ne serai jamais forcé de porter perruque. Topons donc !

Et Thibault tendit la main. Le loup noir leva la patte, mais il laissa la patte levée.

– Eh bien ? fit Thibault.

– Je réfléchis, dit le loup, que j’ai les griffes pointues, et que, sans le vouloir, je pourrais te faire grand mal. Mais je vois un

moyen de conclure le marché sans aucun inconvénient. Tu as une bague d'argent ; moi, j'ai une bague d'or ; – troquons. – Tu vois que le marché est à ton avantage.

Et le loup montra sa patte, à l'annulaire de laquelle brillait, en effet, à travers le poil, une bague de l'or le plus fin.

– Ah ! dit Thibault, j'accepte.

L'échange des anneaux se fit.

– Bon ! dit le loup, nous voilà mariés.

– Oh ! fit Thibault, fiancés, messire loup. Peste ! comme vous y allez !

– C'est ce que nous verrons, maître Thibault. Et maintenant, retourne à ta besogne, je retourne à la mienne.

– Adieu, seigneur loup.

– Au revoir, maître Thibault.

À peine le loup avait-il prononcé ces mots *au revoir*, sur lesquels il avait appuyé d'une sensible façon, qu'il disparut comme une pincée de poudre à laquelle on met le feu, et, comme une pincée de poudre, laissant une odeur de soufre. Thibault resta un instant abasourdi. Il ne pouvait s'habituer à cette manière de faire sa sortie, comme on dit en terme de théâtre ; il regarda de tous les côtés : plus de loup. Le sabotier crut un instant qu'il avait été le jouet d'une vision. Mais, en abaissant les yeux, il vit la bague diabolique à l'annulaire de sa main droite. Thibault la tira de son doigt et l'examina. Il lui sembla qu'il y avait un chiffre gravé dans l'intérieur de la bague, et il reconnut qu'il se composait de deux lettres, un T et un S.

– Ah ! ah ! dit-il avec une sueur froide. Thibault et Satan, les noms de famille des deux parties contractantes. Ma foi, tant pis ! quand on se donne au diable, il faut s’y donner de bon cœur.

Et Thibault, pour se griser, entonna une chanson.

Mais sa voix avait un si singulier accent, qu’elle lui fit peur à lui-même.

Il se tut donc, et, pour se distraire, se remit à l’ouvrage.

Mais, au troisième ou quatrième coup de paroir qu’il donna à son sabot, il entendit dans le lointain, du côté de Baisemont, une reprise de la meute et une reprise du cor du baron.

Thibault suspendit son travail pour écouter chiens et trompe.

– Cours, mon beau seigneur, dit-il, cours après ton loup ! Ce n’est pas de celui-là, je t’en répons, que tu cloueras la patte à la porte de ton château. Ventre-gai ! la bonne aubaine ! me voilà devenu presque fée, et, tandis que tu ne te doutes de rien, mon honnête bailleur d’étrivières, il ne tient qu’à moi de jeter un sort sur ta tête et de me venger grassement de toi.

Thibault, à cette pensée, s’arrêta court.

– Tiens, au fait, dit-il, si je me vengeais de ce damné baron et de maître Marcotte ? Bah ! pour un cheveu, je puis bien me passer cette fantaisie.

Thibault passa sa main dans son épaisse et soyeuse crinière, fournie et riche comme celle d’un lion.

– Bon ! dit-il, j’en ai de reste à perdre, des cheveux ; va donc pour un cheveu ! D’ailleurs, c’est un moyen de m’assurer que mon compère le diable ne s’est pas gaussé de moi. Donc, je désire un

bon accident pour le seigneur Jean ; et quant à ce grand vaurien de Marcotte, qui m'a si rudement fustigé hier, je suppose qu'il ne serait que juste qu'il fût une fois plus maltraité que son maître.

Tout en faisant ce double vœu, Thibault était fortement ému. Malgré ce qu'il avait vu de la puissance du loup noir, il craignait que celui-ci n'eût abusé de sa crédulité. Aussi, le vœu fait, lui fut-il impossible de reprendre son ouvrage. Il s'écorcha les doigts au paroir, qu'il prit à l'envers, et gâta, en s'obstinant à les parer, une paire de sabots de douze sous.

Pendant que Thibault déplorait cet irréparable accident et qu'il secouait sa main ensanglantée, il se fit un grand bruit du côté de la vallée.

Il courut à la route de la Chrétienne et vit de loin un cortège d'hommes qui revenait à petits pas.

Ces hommes, c'étaient les piqueurs et les valets de chiens du seigneur de Vez.

La route de la Chrétienne a près de trois quarts de lieue de long.

Thibault fut donc quelque temps à distinguer ce que faisaient ces hommes qui lui paraissaient marcher d'un pas lent et solennel, pareil à celui d'un convoi mortuaire.

Mais, quand ces hommes ne furent plus qu'à cinq cents pas, Thibault s'aperçut qu'ils portaient deux civières.

Sur ces deux civières, deux corps inanimés étaient étendus :

Celui du seigneur Jean et celui de son piqueur Marcotte.

Une sueur froide lui passa sur le front.

– Oh ! oh ! dit-il, qu'est-ce que cela ? Voici ce qui était arrivé :

Tant que le daim s'était tenu sous le couvert, l'expédient dont Thibault avait usé pour donner le change aux chiens avait eu un heureux résultat.

Mais, en faisant un retour du côté de Marolle, la bête, traversant une bruyère, vint passer à dix pas du seigneur Jean.

Celui-ci crut d'abord que le daim s'était levé d'effroi au bruit des chiens et se dérobait.

Mais, derrière lui, à cent pas à peine, il vit paraître la meute tout entière, quarante chiens courant, jappant, hurlant, criant les uns en basse comme des bourdons de cathédrale, les autres à voix pleine comme des tam-tams, les autres en fausset comme des clarinettes qui détonnent, tous y allant à pleine gorge, avec autant de cœur et de liesse que si jamais ils n'eussent humé l'odeur d'un autre animal.

Le seigneur Jean entra alors dans une de ces colères près desquelles les colères de Polichinelle sont de pâles colères.

Il ne criait plus, il hurlait. Il ne jurait plus, il sacrait.

Il ne se contentait plus d'allonger des coups de fouet à ses chiens, il trépignait sur eux des quatre fers de son cheval, se démenant sur sa selle comme un diable dans un bénitier.

Toutes ces malédictions allaient à l'adresse de son premier piqueur, qu'il accusait d'ânerie, ni plus ni moins.

Cette fois, il n'y avait plus rien à dire, pas d'excuse à donner, et le pauvre Marcotte était bien honteux de la bévue de ses chiens et bien inquiet de la grande rage de monseigneur.

Il résolut donc de faire tout ce qui est au pouvoir d'un homme et même davantage pour réparer l'une et calmer l'autre.

En conséquence, il lança son cheval au galop à travers futaies et taillis, criant de toute la force de ses poumons :

– Arrière, chiens ! Arrière !

Et il distribuait à droite et à gauche des coups de fouet si vigoureux, que chacun d'eux creusait son sillon dans le poil des pauvres bêtes. Mais il avait beau faire, beau crier, beau fouetter, les chiens n'en semblaient que plus enragés sur la voie. On eût dit qu'ils avaient reconnu leur daim de la veille et que leur amour-propre, piqué au vif, tenait à avoir sa revanche. Marcotte prit alors un parti désespéré : celui de traverser la rivière d'Ourcq, près de laquelle on se trouvait, et que la chasse traversait elle-même en ce moment, ou plutôt qu'elle était près de traverser. En se pliant sur l'autre bord et en fouaillant les chiens lorsqu'ils remonteraient sur l'autre rive, il espérait rompre la meute. Il lança son cheval dans la direction de la rivière et d'un bond fut au milieu du courant. Tous deux, cheval et cavalier, étaient tombés à l'eau avec assez de bonheur. Mais, par malheur, comme nous l'avons déjà dit, la rivière était horriblement grossie par les pluies ; le cheval ne put tenir contre le courant : il tournoya plusieurs fois sur lui-même et disparut.

De son côté, Marcotte, voyant son cheval perdu, voulut l'abandonner pour gagner la rivière.

Mais ses pieds étaient si fortement engagés dans les étriers, qu'il ne put les en retirer, et disparut trois secondes après son cheval.

Pendant ce temps, le baron était arrivé avec ses gens au bord de la rivière, et sa colère s'était tout simplement métamorphosée

en désespoir quand il avait pu se rendre compte de la situation critique de son piqueur.

Le seigneur de Vez aimait sincèrement ceux qui le servaient dans ses plaisirs, autant les hommes que les bêtes.

Il cria de toute la force de ses poumons :

– Mille tonnerres du diable ! sauvez Marcotte ! Vingt-cinq louis, cinquante louis, cent louis à celui qui le sauvera !

Hommes et chevaux sautèrent à l'eau à l'envi comme des grenouilles effrayées.

Lui-même poussa son cheval à la rivière ; mais on le retint, et l'on mit tant d'empressement à empêcher le digne seigneur d'exécuter son héroïque projet, que le témoignage d'affection donné au maître devint fatal au malheureux piqueur.

On l'oublia pendant une minute.

Cette minute suffit pour le perdre.

Marcotte reparut à un endroit où l'Ourcq fait un coude, battit l'eau de ses bras, parvint à dégager son visage, cria une dernière fois :

– Au retour, chiens ! au retour !...

Mais l'eau, en revenant sur sa bouche, étouffa la dernière syllabe du dernier mot, et ce ne fut qu'un quart d'heure après que l'on retrouva son corps sur un petit banc de sable où le courant l'avait amené.

Marcotte était mort.

Cet accident eut de funestes résultats pour le seigneur Jean. En noble homme qu'il était, il ne haïssait pas le bon vin, et cela l'avait un tant soit peu prédisposé aux coups de sang.

Or, la commotion qu'il ressentit en face du cadavre de son serviteur fut tellement vive, que le sang, affluant avec violence vers le cerveau, y détermina une apoplexie.

Thibault fut épouvanté de l'exactitude scrupuleuse avec laquelle le loup noir avait rempli ses engagements. Il ne songeait pas sans un certain frisson à la ponctualité que maître Isengrin était en droit d'exiger en retour de la sienne. Puis il se demandait avec inquiétude si le gaillard serait loup à se contenter toujours de quelques cheveux, – et cela d'autant plus qu'au moment du souhait et dans les quelques secondes qui l'avaient suivi, c'est-à-dire au moment de son accomplissement, il n'avait ressenti aucune impression dans le cuir chevelu, pas même le plus petit chatouillement.

Le cadavre du pauvre Marcotte lui produisit un assez vilain effet. Sincèrement, il ne l'aimait point et se croyait fondé à ne point l'aimer ; mais son aversion pour le défunt n'avait jamais été jusqu'à souhaiter sa mort, et le loup avait évidemment outrepassé ses souhaits.

Il est vrai que Thibault n'avait point précisément indiqué ce qu'il voulait, et avait laissé de la marge à la malice du loup.

Il se promit à l'avenir de mieux préciser sa volonté, et surtout d'être plus réservé dans les vœux qu'il formerait.

Quant au baron, il n'était pas mort ; mais il n'en valait guère mieux.

Depuis le moment où il avait été frappé comme d'un coup de foudre par le souhait de Thibault, il n'avait pas repris ses sens.

On l'avait couché à l'air sur le tas de bruyères que le sabotier avait amassées afin de cacher la porte de son étable, et ses gens, tout effarés, bouleversaient la maison pour trouver quelque condiment qui rappelât leur bon seigneur à la vie.

L'un demandait du vinaigre pour lui en frotter les tempes, l'autre une clef pour la lui fourrer dans le dos, celui-ci une planchette pour lui frapper dans les mains, celui-là du soufre pour lui brûler sous le nez.

Au milieu de toutes ces voix qui battaient évidemment la campagne, on entendit la voix du petit Engoulevent qui criait :

– Par la rate-Dieu ! ce n'est pas tout cela qu'il nous faudrait, c'est une chèvre. Ah ! si nous avions seulement une chèvre ?

– Une chèvre ? s'écria Thibault, qui n'était point fâché de voir le seigneur Jean rétabli, ce qui eût dégagé sa conscience de la moitié du poids qui pesait sur elle, et en même temps sauvé sa pauvre cabane du pillage. Une chèvre ? J'en ai une !

– Vraiment ! vous possédez une chèvre ? s'écria Engoulevent. Ah ! mes amis, voilà notre cher seigneur sauvé !

Et, dans, son transport, Engoulevent sauta au cou de Thibault, disant :

– Amenez votre chèvre, mon ami ! amenez votre chèvre !

Le sabotier entra dans l'étable et tira derrière lui l'animal, qui le suivait en bêlant.

– Tenez-la ferme par les cornes, dit le petit valet du chenil, et soulevez-lui la patte de devant.

Et, en parlant ainsi, l'apprenti veneur avait tiré de sa gaine le petit couteau qu'il portait à la ceinture et l'aiguisait soigneusement à la meule où Thibault repassait ses outils.

– Que comptez-vous donc faire ? demanda le sabotier, assez inquiet de ces préparatifs.

– Comment ! dit Engoulevent, ne savez-vous donc pas qu'il y a dans le cœur des chèvres un petit os en croix qui, mis en poudre et broyé, est souverain contre les coups de sang ?

– Vous voulez tuer ma chèvre ! s'exclama Thibault en lâchant tout à la fois la corne et la patte de la pauvre bête ; mais je ne veux pas qu'on la tue, moi !

– Ah ! fi ! dit Engoulevent ; ce n'est pas joli, ce que vous dites là, monsieur Thibault ! Pouvez-vous mettre en parallèle l'existence de notre bon seigneur avec celle de cette misérable bique ? Vrai, j'en rougis pour vous.

– Vous en parlez bien à votre aise. Cette chèvre, c'est toute ma fortune, tout mon bien. Elle me donne son lait, et j'y tiens.

– Ah ! monsieur Thibault, bien certainement que vous ne pensez pas un mot de ce que vous dites là, – et, par bonheur, le seigneur baron ne vous entend pas ; – sans quoi, il aurait le cœur navré de voir sa précieuse santé ainsi marchandée par un vilain.

– D'ailleurs, dit un des piqueurs en riant d'un rire narquois, si maître Thibault estime sa chèvre un prix que monseigneur puisse seul lui payer, rien ne l'empêchera de venir réclamer ce prix au château de Vez. On le lui payera avec ce qui lui est redû sur son compte d'hier.

Thibault n'était pas le plus fort, à moins d'appeler de nouveau le diable à son aide.

Mais il venait de recevoir de monseigneur Satan une si belle leçon, qu'il n'y avait pas de danger que, le même jour au moins, il s'exposât à pareille aubaine.

Il n'eut donc pour le moment qu'une préoccupation : ce fut de ne rien souhaiter de mauvais à aucun de ceux qui se trouvaient là.

Un homme trépassé, un autre à moitié mort, c'était une suffisante leçon.

Il en résulta que, quoique les physionomies qui l'entouraient fussent ou menaçantes ou railleuses, il détourna les yeux de ces physionomies de peur qu'elles ne lui montassent la tête.

Pendant qu'il avait les yeux détournés, on égorgeait la chèvre, du supplice de laquelle il ne fut informé que par le cri douloureux que jeta le pauvre animal.

Lorsque la chèvre eut expiré, on chercha dans son cœur tout pantelant le petit os qu'Engoulevent avait indiqué.

On le prit, on le mit en poudre, on le délaya avec du vinaigre dans lequel on avait introduit treize gouttes de fiel extraites de la vésicule qui le contenait ; au moyen de la croix d'un chapelet, on mélangea le tout dans un verre d'eau, puis, les dents du seigneur Jean ayant été desserrées à l'aide de la lame d'un poignard, on lui versa doucement cette mixture dans le gosier.

L'effet du breuvage fut prompt et vraiment miraculeux.

Le seigneur Jean éternua, se dressa sur son séant et demanda d'une voix encore un peu embarrassée, mais cependant déjà intelligible :

– À boire !

Engoulevent lui présenta de l'eau dans un vidrecome de bois, héritage de famille, dont Thibault était très fier. Mais le baron n'y eut pas plutôt trempé ses lèvres et ne se fut plutôt aperçu de l'abominable liquide que l'on avait eu l'impudence de lui offrir, qu'il fit un « pouah ! » des plus significatifs, lança à toute volée le vidrecome contre la muraille et le brisa en mille pièces.

Puis, d'une voix pleine et sonore, et qui annonçait son entier retour à la santé :

– Du vin ! cria-t-il.

Un des piqueurs monta à cheval et courut jusqu'au château d'Oigny demander quelque vieux flacon de bourgogne au seigneur du lieu.

Dix minutes après, le piqueur était de retour.

On déboucha deux bouteilles que le seigneur Jean, faute de verre, attaqua corps à corps, bouche à goulot, et qu'il vida chacune d'un trait. Puis il se tourna du côté de la muraille en murmurant :

– Mâcon, 1745.

Et il s'endormit profondément.

## VI. Le cheveu du diable.

Les valets, tranquilisés désormais sur la santé de leur maître, partirent à la recherche des chiens, que l'on avait laissés continuer leur chasse.

Ils les trouvèrent couchés et dormant à un endroit où la terre était rouge.

Il était clair qu'ils avaient forcé, pris et mangé le daim, et, s'il leur fût resté aucun doute, ce doute leur eût été enlevé par la présence des bois avec un reste de mâchoire, seules parties du corps qu'ils n'eussent pas pu broyer et faire disparaître.

Quoi qu'il en semblât, ils étaient les seuls qui eussent lieu d'être satisfaits de leur journée.

On les enferma dans l'étable de Thibault, et, comme le baron reposait toujours, les veneurs songèrent à souper.

Ils s'emparèrent de tout ce que la huche du pauvre diable contenait de pain, firent rôtir la chèvre et invitèrent poliment Thibault à partager ce repas, dont il avait un peu fait les frais.

Thibault refusa, sous le prétexte plausible qu'il n'était pas encore remis de la profonde émotion que lui avaient causée la mort de Marcotte et l'accident du baron.

Il rassembla les débris de son beau vidrecome, et, après s'être bien assuré qu'il était inutile de songer à les rapprocher, il se mit à réfléchir sur ce qu'il pourrait bien faire pour sortir au plus tôt de la vie misérable que les deux jours qui venaient de s'écouler lui rendaient plus insupportable que jamais.

La première image qui se présenta à son esprit fut celle d'Agnelette.

Comme les enfants voient en rêve passer de beaux anges, il la vit toujours, toute vêtue de blanc, glisser sur un ciel bleu avec de grandes ailes blanches.

Elle semblait bien heureuse, et, lui faisant signe de la suivre :

– Ceux qui viendront avec moi seront bien heureux, disait-elle.

Mais, à cette charmante vision, Thibault répondait par un mouvement de tête et d'épaules qui voulait dire :

« Oui, oui, l'Agnelette, je te reconnais bien, c'est toi. Mais c'était bon pour hier, de te suivre ; aujourd'hui que, comme un roi, j'ordonne à la vie et à la mort, je ne suis pas un homme à faire de déraisonnables concessions à un amour né de la veille et balbutiant à peine son premier mot. Devenir ton mari, ma pauvre Agnelette, au lieu de nous affranchir des dures nécessités de la vie, ne serait-ce pas un moyen de doubler et tripler le fardeau sous lequel nous succombons chacun de notre côté ? Non ! l'Agnelette, non ! Vous feriez une charmante maîtresse ; mais, pour femme, il faut quelqu'un qui apporte en écus dans le ménage l'équivalent de ce que j'y apporte en pouvoir. »

Sa conscience lui disait bien qu'il y avait engagement pris entre lui et l'Agnelette. Mais il se répondait que, s'il rompait l'engagement, c'était pour le bien de la douce créature.

– Je suis honnête homme, murmurait-il tout bas, et je dois immoler mes satisfactions personnelles au bonheur de la chère enfant. D'ailleurs, elle est assez jeune, assez jolie et assez sage, pour trouver un sort bien meilleur que celui qui l'attendrait quand elle serait la femme d'un simple sabotier.

La conclusion de toutes ces belles réflexions fut pour Thibault qu'il fallait laisser emporter à la brise les ridicules promesses de la veille et oublier des fiançailles qui n'avaient eu pour témoins que les feuilles tremblotantes des bouleaux et les fleurs roses des bruyères.

D'ailleurs, il y avait au moulin de Coyolles une belle meunière dont l'image n'était pas tout à fait étrangère au nouveau parti que prenait Thibault.

C'était une jeune veuve de vingt-six à vingt-huit ans, fraîche et dodue, aux yeux malins et agaçants.

Elle passait, en outre, pour le plus riche parti des environs ; car son moulin ne chôma guère, et, sous tous les rapports, comme on voit, c'était bien mieux l'affaire de Thibault.

En d'autres temps, jamais Thibault n'eût osé élever ses visées jusqu'à la riche et belle madame Polet.

C'était ainsi que s'appelait la meunière, et voilà pourquoi son nom se trouve pour la première fois sous notre plume.

En effet, pour la première fois, celle que l'on désignait par ce nom se présentait sérieusement à l'esprit de notre héros.

Il était tout étonné lui-même de n'avoir pas pensé plus tôt à la meunière, et il se disait qu'il y avait bien pensé autrefois, mais sans espoir, tandis qu'aujourd'hui, avec la protection du loup, et fort du pouvoir surnaturel qu'il tenait de lui et avait déjà eu l'occasion d'exercer, il lui paraissait facile d'écartier tous ses concurrents et d'en arriver à ses fins.

Les mauvaises langues disaient bien la meunière de Coyolles quelque peu méchante et acariâtre.

Mais le sabotier pensa qu'avec le diable dans sa manche, il ne devait guère se soucier du malin esprit, pauvre petit démon secondaire qui pouvait nicher dans le corps de madame veuve Polet. Or, lorsque le jour vint, il était décidé à se rendre à Coyolles ; car toutes ces visions, naturellement, se passaient la nuit.

Le seigneur Jean se réveilla avec le premier chant de la fauvette. Il se sentait tout à fait remis de son indisposition de la veille ; il fit lever tout haut son monde à grands coups de housine, et, après avoir expédié le corps de Marcotte au château de Vez, il décida qu'il ne rentrerait pas bredouille au logis et qu'il chasserait un sanglier, comme si rien d'extraordinaire ne lui fût arrivé le jour précédent.

Enfin, vers six heures du matin, il quitta la maison de Thibault, après avoir assuré à celui-ci qu'il était bien reconnaissant de la bonne hospitalité que lui, ses chiens et ses gens avaient trouvée dans cette pauvre hutte ; en considération de quoi, il jura d'oublier complètement les petits griefs qu'il pouvait avoir contre le sabotier.

On devine si Thibault vit partir sans regret seigneur, chiens et gens.

Puis seigneur, chiens et gens partis, il contempla pendant quelques instants sa demeure saccagée, sa huche vide, ses meubles brisés, son étable solitaire, le sol jonché de débris.

Mais il se dit que c'était là le résultat naturel du passage d'un grand seigneur, et l'avenir lui apparaissait trop lumineux pour qu'il s'arrêtât longtemps à ce spectacle.

Il revêtit ses hardes du dimanche, s'attifa de son mieux, mangea sur son dernier morceau de pain le dernier lopin de sa chèvre, but un grand verre d'eau à la source, et se mit en route pour Coyolles.

Thibault avait résolu de tenter fortune, dès le même jour, près de madame Polet.

Il partit donc vers les neuf heures du matin. Le chemin le plus court pour aller à Coyolles était par la queue d'Oigny et Pisseleu.

Maintenant, comment se fit-il que Thibault, qui connaissait toute la forêt de Villers-Cotterêts comme un tailleur connaît les poches qu'il a faites, comment se fit-il que Thibault prit l'allée de la Chrétienne, qui devait l'allonger d'une bonne demi-lieue ?

C'est que cette allée de la Chrétienne le rapprochait de l'endroit où il avait vu Agnelette pour la première fois et que, tout en allant par calcul au moulin de Coyolles, il était tiré par le cœur du côté de Préciamont.

Et, en effet, un peu au-delà de la Ferté-Milon, il aperçut au bord du chemin la jolie Agnelette, qui faisait de l'herbe pour ses chèvres.

Il eût pu passer sans qu'elle le vît ; la chose lui était facile : elle lui tournait le dos.

Mais le démon le tenta et il marcha droit à elle.

Elle, de son côté, penchée pour couper de l'herbe avec sa faucille, entendant venir quelqu'un, leva la tête et reconnut Thibault. Elle rougit.

Mais, en rougissant, un joyeux sourire se répandit sur toute sa physionomie ; ce qui prouvait bien que cette rougeur n'avait rien d'hostile à Thibault.

– Ah ! dit-elle ; vous voilà ; j'ai bien rêvé à vous et bien prié pour vous cette nuit.

Thibault, en effet, se rappela qu'il avait vu dans ses rêves, à lui, Agnelette passant dans le ciel les mains jointes avec une robe et des ailes d'ange.

– Et à quel propos avez-vous rêvé de moi et prié pour moi, la belle enfant ? demanda Thibault d'un air aussi dégagé qu'eût pu le faire un jeune seigneur de la cour du prince.

Agnelette le regarda avec ses grands yeux couleur de ciel.

– J'ai rêvé de vous parce que je vous aime, Thibault, dit-elle ; j'ai prié pour vous parce que j'ai vu l'accident arrivé au seigneur Jean et à son piqueur, ainsi que tout l'embarras qui en était résulté pour vous... Ah ! si je n'en avais cru que mon cœur, j'aurais vivement couru à vous pour vous aider.

– Il fallait venir, Agnelette ; vous eussiez trouvé joyeuse compagnie, je vous en réponds !

– Oh ! ce n'est pas cela que j'eusse cherché, monsieur Thibault ; j'eusse cherché à vous être utile pour la recevoir. Oh ! mais qu'est-ce donc que cette belle bague que vous avez au doigt, monsieur Thibault ?

Et la jeune fille désignait l'anneau que Thibault avait reçu du loup. Thibault sentit un frisson lui courir dans les veines.

– Cette bague ? dit-il.

– Oui, cette bague.

Agnelette, voyant que Thibault hésitait à lui répondre, détourna la tête et poussa un soupir.

– Sans doute un cadeau de quelque belle dame, murmura-t-elle.

– Eh bien, reprit Thibault avec l’assurance d’un menteur consommé, voilà ce qui vous trompe, Agnelette : c’est l’anneau de nos fiançailles, l’anneau que j’ai acheté pour vous le passer au doigt le jour de notre mariage.

Agnelette secoua tristement la tête.

– Pourquoi ne pas me dire la vérité ; monsieur Thibault ? demanda-t-elle.

– Je vous la dis, Agnelette.

– Non.

Et elle secoua la tête plus tristement encore.

– Et qui vous fait croire que je mens ?

– C’est que cette bague est large à y fourrer deux de mes doigts.

En effet, le doigt de Thibault faisait bien deux des doigts de la jeune fille.

– Si elle est trop large, Agnelette, dit-il, nous la ferons resserrer.

– Adieu, monsieur Thibault.

– Comment ! adieu ?

– Oui.

– Vous vous en allez ?

– Je m’en vas.

– Et pourquoi, Agnelette ?

– Parce que je n’aime pas les menteurs.

Thibault chercha un serment pour rassurer Agnelette, mais il n’en put trouver.

– Écoutez, dit Agnelette les larmes aux yeux, car elle ne s’éloignait pas sans faire un grand effort sur elle-même, si cette bague m’est vraiment destinée...

– Agnelette, je vous le jure.

– Eh bien, donnez-la-moi à garder jusqu’au jour de notre mariage, et, ce jour-là, je vous la rendrai pour que vous la fassiez bénir.

– Je ne demande pas mieux que de vous la donner, Agnelette, reprit Thibault ; mais je veux la voir à votre jolie main. Vous m’avez fait une observation très juste : c’est qu’elle était trop large pour vous. Je vais aujourd’hui à Villers-Cotterêts : nous allons prendre la mesure de votre doigt, et je la ferai scier par M. Dugué, l’orfèvre.

Le sourire reparut sur les lèvres d’Agnelette et les larmes se séchèrent subitement dans ses yeux. Elle tendit sa petite main à Thibault. Thibault la prit un instant dans les siennes, la tourna et la retourna, puis il y appliqua un baiser.

– Oh ! dit Agnelette, ne baisez donc pas ma main ainsi : elle n’est pas assez belle, monsieur Thibault.

– Alors, donnez-moi autre chose.

Agnelette lui donna son front. Puis, avec une joie enfantine :

– Voyons, dit-elle, voyons la bague.

Thibault tira la bague de sa main, et, en riant, voulut l’essayer au pouce d’Agnelette.

Mais, à son grand étonnement, la bague se trouva trop étroite et ne put passer la seconde phalange.

– Tiens ! fit Thibault, qui jamais aurait dit cela ?

Agnelette se mit à rire.

– En effet, dit-elle, c’est drôle !

Thibault essaya l’anneau au doigt indicateur d’Agnelette.

L’anneau refusa d’entrer, comme il avait fait pour le pouce.

Alors Thibault essaya du médium.

On eût dit que l’anneau se rétrécissait de plus en plus, comme s’il craignait de souiller cette main virginale.

Après le médium, Thibault voulut passer la bague à l’annulaire.

C’était le même doigt auquel il la portait lui-même.

Même impossibilité que pour les autres.

Au fur et à mesure que l’expérience se faisait, Thibault sentait trembler la main d’Agnelette dans les siennes, et la sueur tombait

de son front, à lui, comme s'il eût accompli la plus fatigante besogne.

Il sentait qu'il y avait là-dessous quelque chose de diabolique.

Enfin, il l'essaya au petit doigt d'Agnelette.

Ce petit doigt, frêle et transparent, autour duquel l'anneau devait jouer aussi facilement qu'un bracelet eût joué à celui de Thibault, ce petit doigt, malgré les efforts que fit Agnelette, ne put entrer dans l'anneau.

– Ah ! monsieur Thibault, s'écria l'enfant, que veut donc dire cela, mon Dieu ?

– Anneau de Satan, retourne à Satan ! s'écria Thibault.

Et il jeta l'anneau contre un rocher, dans l'espérance de l'y briser.

L'anneau fit feu comme si Thibault eût donné un coup de pied contre le granit, rejaillit vers lui, et, en rejaillissant, rentra de lui-même à son doigt.

Agnelette vit cette évolution étrange de la bague et regarda Thibault avec effroi.

– Eh bien, demanda Thibault essayant de payer d'audace, qu'y a-t-il ?

Agnelette ne répondit pas. Seulement, elle regardait Thibault d'un œil de plus en plus effaré. Thibault ne savait pas ce qu'elle regardait.

Mais elle leva lentement la main jusqu'à la tête de Thibault, et, le doigt étendu :

– Oh ! monsieur Thibault, dit-elle, oh ! monsieur Thibault, qu’avez-vous donc là ?

– Où ? demanda Thibault.

– Là ! là ! dit Agnelette pâissant de plus en plus.

– Mais, enfin, où ? s’écria le sabotier en frappant du pied la terre. Dites ce que vous voyez.

Mais, au lieu de répondre, Agnelette ramena ses mains sur ses yeux ; puis, en poussant un cri de terreur, se mit à fuir de toutes ses forces.

Thibault, tout abasourdi de ce qu’il lui arrivait, n’essaya pas même de la suivre. Il resta au même endroit, immobile, muet, interdit.

Qu’avait donc vu Agnelette de si effrayant, et que désignait-elle du doigt ?

Était-ce le sceau que Dieu avait imprimé au premier meurtrier ?

Pourquoi pas ? Comme Caïn, Thibault n’avait-il pas tué un homme, et, au dernier prêche d’Oigny, le curé n’avait-il pas dit que tous les hommes étaient frères ?

Ce doute dévorait Thibault.

Il fallait avant tout savoir ce qui avait si fort épouvanté Agnelette.

Thibault eut l’idée d’entrer à Bourg-Fontaine et de se regarder dans une glace.

Mais, s'il était véritablement marqué du signe fatal, et si ce signe fatal était vu par une autre qu'Agnelette !

Non, il fallait trouver un autre moyen.

Il y avait bien celui d'enfoncer son chapeau sur son front, de s'en retourner tout courant à Oigny et de se regarder dans un fragment de miroir.

Mais c'était bien long.

Il y avait, à cent pas de là, une source transparente comme un cristal, qui alimentait l'étang de Baisemont et ceux de Bourg.

Thibault pouvait s'y mirer comme dans la plus fine glace de Saint-Gobain.

Thibault s'agenouilla au bord de la source et se regarda.

Il avait toujours les mêmes yeux, le même nez, la même bouche, et pas le plus petit signe au front.

Thibault respira.

Mais, enfin, il fallait bien qu'il y eût quelque chose. Agnelette n'avait évidemment pas pris peur pour rien.

Thibault se pencha un peu plus vers le cristal de la fontaine. Alors il aperçut au milieu de ses cheveux quelque chose de brillant qui scintillait dans leurs boucles noires et retombait sur son front.

Il se pencha davantage encore.

C'était un cheveu rouge qu'il avait aperçu.

Mais d'un rouge singulier, qui ne tenait ni du blond ardent, ni du blond carotte, ni de la nuance sang de bœuf, ni de la nuance ponceau.

C'était un rouge sanglant, ayant la couleur et l'éclat de la flamme la plus vive.

Sans chercher par quel phénomène un cheveu d'une couleur aussi insolite avait poussé là, Thibault tenta de se l'arracher.

Il fit pendre à la surface de l'eau la boucle dans laquelle flamboyait le terrible cheveu rouge, le saisit délicatement entre le pouce et l'index et lui imprima une vigoureuse secousse.

Le cheveu résista.

Thibault alors jugea que la pince n'avait pas été assez serrée, et essaya d'un autre moyen.

Il enroula le cheveu autour de son doigt et fit un violent effort.

Le cheveu entama l'épiderme du doigt plutôt que de céder.

Thibault enroula le cheveu récalcitrant autour de deux doigts et tira.

Le cheveu souleva le cuir chevelu et ne bougea pas plus que si le sabotier se fût escrimé sur le chêne qui étendait ses rameaux ombreux au-dessus de la source.

Thibault songea d'abord à continuer sa route vers Coyolles, se disant à lui-même qu'après tout, ce ne serait probablement pas la nuance équivoque d'un cheveu qui ferait avorter ses projets de mariage.

Mais cependant ce misérable cheveu le taquinait, l'obsédait, lui papillotait devant les yeux avec les mille éblouissements que donne la flamme quand elle court de tison en tison.

Enfin, s'impatientant et frappant du pied :

– Mille noms d'un diable ! s'écria Thibault, je ne suis pas encore si loin de chez moi, et je veux avoir raison de ce cheveu damné.

Il revint sur ses pas tout courant, entra dans sa hutte, retrouva son cheveu en se regardant dans son fragment de glace, prit un ciseau de menuisier, l'appuya sur le cheveu le plus près de la tête qu'il lui fut possible, plaça cheveu et outil dans cette position sur son établi et donna une vigoureuse impulsion du manche du ciseau.

Le ciseau entailla profondément le bois de l'établi, mais le cheveu resta intact.

Il renouvela la même manœuvre ; mais cette fois, s'armant d'un maillet et élevant le bras au-dessus de sa tête, il frappa à coups redoublés sur le manche du ciseau.

Il n'en fut pas plus avancé. Il remarqua seulement qu'il y avait au tranchant de son outil une petite brèche juste de la largeur d'un cheveu.

Thibault soupira ; il comprit que ce cheveu, prix du souhait qu'il avait fait, appartenait au loup noir, et il renonça à son entreprise.

## VII. Le garçon du moulin.

Thibault, voyant qu'il lui était impossible de couper ou d'arracher le cheveu maudit, résolut de le cacher du mieux qu'il lui serait possible en l'enfouissant sous les autres.

Tout le monde n'aurait peut-être pas les yeux d'Agnelette.

Au reste, Thibault avait, comme nous l'avons dit, une fort belle chevelure noire, et, en faisant une raie sur le côté, en donnant une certaine tournure à sa touffe, il espérait que le cheveu passerait inaperçu.

Il envia fort les jeunes seigneurs qu'il avait vus à la cour de madame de Maintenon, et qui portaient de la poudre sous laquelle ils pouvaient cacher la couleur de leurs cheveux, quelle qu'elle fût.

Malheureusement, il n'y avait pas moyen de porter de la poudre ; les lois somptuaires du moment ne le permettaient pas.

Son cheveu rouge artistement caché sous les autres à l'aide d'un habile coup de peigne, Thibault résolut d'aller faire sa visite à la belle meunière.

Seulement, cette fois-ci, de peur de rencontrer Agnelette, il se garda bien de suivre le même chemin, et, au lieu d'appuyer à gauche, il appuya à droite.

Il en résulta qu'il déboucha à la route de la Ferté-Milon et prit à travers les champs un petit sentier qui le conduisit droit à Pisseleu.

Une fois à Pisseleu, il descendit dans la vallée qui conduit à Coyolles.

Il n'y était pas depuis cinq minutes, qu'il aperçut, marchant devant lui et conduisant deux ânes chargés de blé, un grand garçon qu'il reconnut pour un sien cousin, nommé Landry. Le cousin Landry était premier garçon de moulin chez la belle meunière.

Comme Thibault ne connaissait la veuve Polet qu'indirectement, il avait compté sur Landry pour être son introducteur au moulin.

C'était donc une bonne fortune que sa rencontre.

Thibault doubla le pas et rejoignit Landry.

En entendant le bruit des pas qui emboîtaient les siens, Landry se retourna et reconnut Thibault.

Thibault, qui avait toujours trouvé dans Landry un bon compagnon de joyeuse humeur, fut tout étonné de lui voir cette fois la physionomie triste et chagrine.

Landry s'arrêta, tandis que ses ânes continuaient leur route, et attendit Thibault.

Ce fut celui-ci qui, le premier, lui adressa la parole.

– Eh bien, demanda-t-il, cousin Landry, qu'est-ce que cela ? Je me dérange, je quitte mon atelier pour venir serrer la main à un parent et à un ami que je n'ai pas vu depuis plus de six semaines, et voilà la mine que tu me fais !

– Eh ! mon pauvre Thibault, répondit Landry, que veux-tu ! je te fais la mine que j'ai, et cependant, tu me croiras si tu veux, mais au fond je suis bien joyeux de te voir.

– Au fond, oui, mais pas à la surface.

– Comment cela ?

– Tu me dis que tu es joyeux d’un ton à porter le diable en terre. Jadis, mon cher Landry, tu étais gai et sautillant comme le tic-tac de ton moulin, que tes chansons accompagnaient toujours ; aujourd’hui, tu es morne comme les croix du cimetière. Ah çà ! l’eau ne fait donc plus tourner la meule ?

– Oh ! si fait, Thibault ! l’eau ne manque pas ; non, tout au contraire, l’eau vient mieux que jamais et l’écluse ne chôme pas ; mais, au lieu de froment, vois-tu, c’est mon cœur qui est sous la meule, et cette meule tourne tant et si bien que mon cœur est tout broyé et qu’il n’en reste que poudre.

– Bon ! Es-tu donc si malheureux que cela dans le moulin de la Polet ?

– Ah ! plutôt à Dieu que je fusse tombé sous sa roue le jour où j’y ai mis le pied pour la première fois !

– Ah çà ! mais tu m’effrayes, Landry !... Raconte-moi tes peines, mon garçon.

Landry poussa un gros soupir.

– Nous sommes fils de frère et de sœur, continua Thibault, et, que diable ! si je suis trop pauvre pour te bailler quelques écus si tu es dans un embarras d’argent, je puis au moins te donner quelque bon conseil si tu es pris par un chagrin de cœur.

– Merci, Thibault ; mais ce que j’ai, ni conseils ni argent n’y peuvent faire.

– Dis toujours ce que tu as ; cela soulage de raconter sa peine.

– Eh ! non ! tu auras beau faire, je ne parlerai pas.

Thibault se mit à rire.

– Tu ris ? lui demanda Landry d'un air étonné et fâché à la fois ; mon chagrin te fait rire ?

– Je ne ris pas de ton chagrin, Landry ; je ris de ce que tu espères m'en cacher la cause, quand rien n'est plus facile que de la deviner.

– Alors, devine.

– Eh bien, tu es amoureux, pardieu ! Ce n'est pas plus difficile que cela.

– Moi, amoureux ! s'écria Landry. Et qui est-ce qui t'a fait ce mensonge-là ?

– Ce n'est pas un mensonge, c'est une vérité.

Landry poussa un second soupir plus gros encore de désespoir que le premier.

– Eh bien, oui ! dit-il, là ! c'est vrai, je suis amoureux !

– Ah ! c'est bien heureux ! voilà le grand mot lâché ! dit Thibault avec un certain battement de cœur, car il pressentait un rival dans son cousin. Et de qui es-tu amoureux, Landry ?

– De qui je suis amoureux ?

– Oui, je te le demande.

– Quant à cela, cousin Thibault, tu m’arracheras plutôt le cœur de la poitrine que de me le faire dire.

– Tu me l’as dit.

– Comment ! je te l’ai dit ? s’écria Landry en fixant sur le sabotier des yeux stupéfaits.

– Sans doute.

– Ah ! par exemple !

– N’as-tu pas dit que mieux eût valu que tu tombasses sous la roue du moulin, le jour où tu es venu demander du service à la Polet, que d’être accepté par elle comme premier garçon ? Tu es malheureux dans le moulin, tu es amoureux ; donc, c’est de la meunière que tu es amoureux, et c’est cet amour qui cause ton malheur.

– Ah ! tais-toi donc, Thibault ! Si elle nous entendait !...

– Bon ! et comment pourrait-elle nous entendre ? Où veux-tu donc qu’elle soit, à moins qu’elle n’ait le don de se rendre invisible ou de se changer en papillon ou en fleur ?

– N’importe, Thibault, tais-toi !

– Elle est donc sévère, la meunière, elle n’a donc pas pitié de ton désespoir, pauvre garçon ? répliqua Thibault.

Il est vrai que ces paroles pleines de commisération en apparence étaient empreintes d’une certaine nuance de satisfaction et de raillerie.

– Ah ! je le crois bien qu’elle est sévère ! dit Landry. Dans le principe, je m’étais imaginé qu’elle ne repoussait pas mon

amour... Toute la journée, je la dévorais des yeux, et, de temps en temps aussi, son regard, à elle, se fixait sur moi, et, après m'avoir regardé, elle souriait... Hélas ! mon pauvre Thibault, j'étais si heureux de ces regards et de ces sourires là !... Mon Dieu ! pourquoi ne m'en suis-je pas toujours contenté ?

– Ah ! voilà, dit philosophiquement Thibault ; l'homme est insatiable !

– Hélas ! oui : j'ai oublié que j'avais affaire à plus huppé que moi, j'ai parlé. Alors madame Polet est entrée dans une grande colère ; elle m'a dit que j'étais un petit gueux et un grand insolent, et que, la semaine prochaine, elle me jetterait à la porte.

– Ouf ! fit Thibault ; et combien y a-t-il de cela ?

– Il y a trois semaines à peu près.

– Et la semaine prochaine est encore à venir ? demanda le sabotier, qui, connaissant mieux les femmes que son cousin Landry, sentait revenir ses inquiétudes un moment amorties.

Puis, après un instant de silence :

– Allons, allons, dit-il, tu n'es pas si malheureux que je le croyais.

– Pas si malheureux que tu croyais !

– Non.

– Ah ! si tu savais quelle vie est la mienne ! Plus de regards, plus de sourires ! Quand elle me rencontre, elle se détourne, et, lorsque je vais pour lui rendre compte de ce qui s'est passé au moulin, elle m'écoute d'un air si dédaigneux, qu'au lieu de lui parler de son, de blé, de seigle, d'orge ou d'avoine, de coupe et de

recoupe, je me mets à pleurer, et alors elle m'adresse des « Prenez garde ! » si menaçants, que je me sauve et cours me mettre derrière mes blutoirs...

– Mais aussi pourquoi t'adresser à ta bourgeoise ? Il ne manque pas de filles dans le canton, qui ne demanderaient pas mieux que de t'avoir pour galant.

– Ah ! c'est bien malgré moi que je l'ai aimée, va !

– Prends une autre bonne amie, et ne pense plus à elle.

– Je ne saurais.

– Bon ! essaye toujours. D'abord, il se pourrait que de te voir donner ton cœur à une autre, cela rendît la meunière jalouse, et qu'alors elle courût après toi comme maintenant tu cours après elle. Les femmes sont si singulières !

– Oh ! si j'étais sûr de cela, j'essayerais tout de suite... quoique maintenant...

Et Landry secoua la tête.

– Eh bien, quoi... maintenant ?

– Quoique maintenant, après ce qui s'est passé ; tout est inutile.

– Que s'est-il donc passé ? demanda Thibault, qui tenait à tout savoir.

– Oh ! quant à cela, rien, répondit Landry, et je n'ose pas même en parler.

– Pourquoi ?

– Parce que, comme on dit chez nous, quand le malheur dort, il ne faut pas l'éveiller.

Thibault eût bien insisté pour savoir de quel malheur parlait Landry ; mais on approchait du moulin, et une explication, en supposant qu'elle eût eu son commencement, n'aurait pas eu sa fin.

D'ailleurs, Thibault, à son avis, en savait assez.

Landry aimait la belle meunière, mais la belle meunière n'aimait pas Landry.

Et, en effet, un tel rival lui semblait peu dangereux.

Il comparait avec un certain orgueil, suivi d'une satisfaction intérieure, la mine enfantine et chétive de son cousin, jeune gars de dix-huit ans, avec ses cinq pieds six pouces et sa taille bien prise ; ce qui l'amenait tout naturellement à penser que, pour peu que madame Polet fût une femme de goût, l'insuccès de Landry était une raison pour que sa réussite, à lui, fût infaillible.

Le moulin de Coyolles est situé dans une position charmante au fond d'une fraîche vallée ; l'eau qui l'alimente, et qui forme un petit étang, est ombragée par des saules aux têtes monstrueuses et par des peupliers élancés ; les arbres nains et les arbres géants sont reliés entre eux par de magnifiques aunes et par d'immenses noyers au feuillage odoriférant. Après avoir fait tourner la roue du moulin, l'eau écumeuse s'écoule par un petit ruisseau qui chante son hymne éternel en bondissant sur les cailloux de son lit et en constellant, des diamants liquides qui jaillissent de ses cascates, les fleurs qui se penchent coquettement pour se mirer dans les eaux.

Quant au moulin, il est si bien perdu dans un bouquet de plantes, de sycomores et de saules pleureurs, qu'à cent pas de dis-

tance on n'en aperçoit que la cheminée, d'où sort la fumée en montant à travers les arbres comme une colonne d'albâtre azurée.

Le site, quoique bien connu de Thibault, lui causa cette fois un enchantement qu'il n'avait jamais éprouvé.

C'est que jamais il ne l'avait regardé dans les conditions où il se trouvait ; il avait déjà en lui cette satisfaction égoïste du propriétaire qui visite un domaine qu'il a acquis par procuration.

Mais sa joie fut bien autre quand il entra dans la cour et que le tableau s'anima.

Les pigeons au cou d'azur et de pourpre roucoulaient sur les toits, les canards criaient en faisant mille évolutions dans le ruisseau, les poules gloussaient sur le fumier, les dindons se rengorgeaient en faisant la roue près de leurs femelles, de belles vaches brunes et blanches revenaient des champs les mamelles gonflées de lait ; ici, on déchargeait une charrette ; là, on ôtait le harnais à deux beaux chevaux du Perche, qui, en hennissant, tendaient vers leurs râteliers leurs bonnes têtes dégagées d'entraves ; un garçon montait un sac au grenier, une fille apportait un sac de croûtes et d'eau de vaisselle à un énorme porc qui se chauffait au soleil en attendant sa transformation en petit-salé, en saucisses, en boudin ; tous les animaux de l'arche, depuis l'âne brayant jusqu'au coq chantant, mêlaient leurs voix discordantes à ce concert champêtre, tandis que le tic-tac du moulin, en battant la mesure, semblait en régler le rythme.

Thibault en eut un éblouissement.

Il se vit d'avance le propriétaire de tout cela, et il se frotta si allègrement les mains, que bien certainement Landry eût remarqué cette joie que rien ne motivait, s'il n'eût pas été absorbé dans sa douleur, qui augmentait au fur et à mesure qu'il approchait du logis.

La veuve, de la salle à manger où elle se tenait, les apercevait au seuil de la porte.

Elle paraissait tout intriguée de savoir quel était l'étranger qui revenait avec son premier garçon.

Thibault traversa la cour, s'approcha des bâtiments d'habitation d'un air dégagé, se nomma, et expliqua à la meunière comment le désir de visiter Landry, son unique parent, l'avait décidé à se présenter chez elle.

La meunière se montra fort courtoise.

Elle engagea le nouveau venu à passer la journée au moulin, avec un sourire que celui-ci trouva du meilleur augure.

Thibault venait avec son cadeau.

Tout en traversant la forêt, il avait décroché quelques grives qu'il avait trouvées pendues à des collets amorcés de sorbiers.

La meunière les donna à plumer à l'instant même, en disant qu'elle espérait bien que Thibault en mangerait sa part.

Cependant Thibault remarqua que, tout en causant avec lui, la belle meunière semblait chercher des distractions pardessus son épaule.

Il se retourna vivement, et reconnut que l'objet de la préoccupation de la belle meunière, c'était Landry, qui déchargeait les deux ânes.

Madame Polet, voyant que sa préoccupation n'avait pas échappé à Thibault, devint rouge comme une cerise.

Puis, se remettant aussitôt :

– Monsieur Thibault, dit-elle à sa nouvelle connaissance, il serait charitable à vous qui paraissez si vigoureux, d’assister votre cousin ; vous voyez bien qu’un tel ouvrage est trop fort pour lui tout seul.

Et elle rentra dans la maison.

– Diable ! diable ! fit Thibault en suivant la meunière du regard et en reportant ensuite les yeux sur Landry, ce gaillard-là serait-il plus heureux qu’il ne s’en doute lui-même, et faudra-t-il que, pour me débarrasser de lui, j’appelle le loup noir à mon aide ?

Thibault n’en fit pas moins ce dont l’avait prié la meunière. Comme il se doutait bien que, par quelque ouverture de rideau, la belle veuve le regardait, il employa toutes ses forces et développa toutes ses grâces dans l’accomplissement de la besogne à laquelle il coopérait.

L’ouvrage terminé, on se réunit dans la chambre, où une fille de charge était occupée à dresser la table.

La table mise, la veuve s’assit à la place d’honneur et fit asseoir Thibault à sa droite.

Madame Polet fut pleine de soins et d’attentions pour ce dernier ; si bien que Thibault, qui avait douté un instant, reprit cœur à la joie et à l’espérance.

La meunière, comme pour faire honneur au présent de Thibault, avait elle-même accommodé les grives avec des baies de genièvre, et, ainsi préparées, elles étaient bien devenues le meilleur manger qui pût chatouiller un palais.

Cependant, tout en riant aux drôleries que lui contait Thibault, elle jetait de temps en temps à la dérobée un coup d'œil sur Landry, et elle s'aperçut qu'il n'avait pas encore touché à ce qu'elle-même avait placé sur l'assiette du pauvre garçon.

Elle s'aperçut, en outre, que de grosses larmes roulaient le long de ses joues et venaient grossir la sauce au genièvre des grives, intactes dans son assiette.

Cette douleur muette la toucha.

Son regard devint presque tendre, et elle fit de la tête un geste qui voulait dire, tant elle y mit d'expression :

– Mangez, Landry, je vous en prie.

Il y avait tout un monde de promesses d'amour dans cette petite pantomime.

Landry comprit la belle meunière, car il faillit s'étrangler en avalant son oisillon d'une seule bouchée, tant il mit d'empressement à obéir aux ordres de sa maîtresse.

Rien de tout cela n'échappa à Thibault.

– Par la rate-Dieu ! murmura-t-il (c'était un juron qu'il avait entendu dire au prince Jean, et, maintenant qu'il était l'ami du diable, il croyait pouvoir parler la langue des grands seigneurs) ; par la rate-Dieu ! est-ce qu'elle serait décidément amoureuse du garçonnet ? Ce serait une preuve de bien mauvais goût, sans compter que cela ne ferait pas le moins du monde mon affaire. Non, non, ce qu'il vous faut, ma belle meunière, c'est un gaillard qui puisse facilement diriger les affaires du moulin, et ce gaillard, ce sera moi, ou le loup noir y perdra son latin.

Puis, remarquant presque immédiatement que la meunière avait repris les anciennes traditions d'yeux en coulisse et de sourires que Landry lui avait signalées :

– Allons, continua-t-il, je vois qu'il va falloir en venir aux grands moyens, car il est impossible que je la laisse échapper ; c'est dans tout le pays le seul parti qui me convienne. Oui, mais aussi que faire du cousin Landry ? Son amour dérange mes projets ; mais, en vérité, je ne puis réellement pour si peu l'envoyer rejoindre dans l'autre monde le pauvre Marcotte. Ah ! par ma foi, je suis bien bon de me détraquer le cerveau à chercher une invention ! Cela ne me regarde pas ; cela regardé le loup noir.

Puis, tout bas :

– Loup noir, dit-il, arrange-toi de manière, mon ami, à ce que, sans qu'il lui arrive accident ni malheur, je sois débarrassé de mon cousin Landry.

Il n'avait pas achevé cette prière, qu'il aperçut, descendant de la montagne et se dirigeant vers le moulin, une petite troupe de quatre ou cinq hommes vêtus de costumes militaires. Landry les aperçut aussi ; car il jeta un grand cri, se leva pour fuir, mais retomba sur sa chaise, comme si les forces lui manquaient.

## VIII. Les souhaits de Thibault.

En remarquant l'effet que faisait sur Landry la vue des militaires qui s'avançaient vers le moulin, la veuve Polet fut presque aussi effrayée que son premier garçon.

– Eh ! mon Dieu ! demanda-t-elle, qu'il y a-t-il donc, mon pauvre Landry ?

– Oui, qu'y a-t-il ? demanda à son tour Thibault.

Seulement, la voix lui tremblait tant soit peu en faisant la demande.

– Il y a, reprit Landry, que, dans un moment de désespoir, jeudi dernier, j'ai rencontré le racoleur à l'hôtel du *Dauphin*, et que je me suis engagé.

– Dans un moment de désespoir ! s'écria la meunière ; et pourquoi désespérez-vous ?

– Je désespérais, dit Landry en faisant un effort, je désespérais parce que je vous aimais.

– Et c'est parce que vous m'aimiez, malheureux ! que vous vous êtes fait soldat ?

– Ne m'aviez-vous pas dit que vous me chasseriez du moulin ?

– Vous en avais-je chassé ? demanda la meunière avec une expression à laquelle il n'y avait point à se tromper.

– Oh ! mon Dieu ! demanda Landry, vous ne m'auriez donc pas renvoyé ?

– Pauvre garçon ! dit la meunière avec un sourire et un haussement d'épaules qui, dans un autre moment, eussent fait pâmer Landry de joie, et qui, dans celui où l'on se trouvait, redoublèrent sa douleur.

– Eh bien, mais alors, dit Landry, peut-être bien que j'aurai le temps de me cacher.

– Te cacher ! dit Thibault, c'est bien chose inutile, je t'en réponds.

– Pourquoi pas ? dit la meunière. J'y vais essayer, moi. Viens, mon pauvre Landry.

Et elle emmena le jeune homme avec les signes de la plus vive sympathie. Thibault les suivit des yeux.

– Ça va mal pour toi, Thibault, mon ami, dit-il ; heureusement que, si bien qu'elle le cache, ils ont le nez fin, et ils le trouveront.

Thibault disait cela sans se douter qu'il faisait un nouveau souhait.

Il paraît que la veuve n'avait pas caché Landry bien loin.

Elle rentra après quelques secondes d'absence.

Pour être proche, la cachette n'en était probablement que meilleure.

Une minute après que la veuve Polet était rentrée toute hale-tante, le sergent des racleurs parut sur la porte avec un de ses compagnons.

Deux étaient restés en dehors, probablement pour surveiller Landry, dans le cas où il tenterait de s'échapper. Le sergent et son compagnon entrèrent en gens qui se sentent dans leur droit.

Le sergent jeta dans la salle, un regard investigateur, ramena son pied droit à la troisième position et porta la main à la corne de son chapeau.

La meunière n'attendit point que le sergent lui adressât la parole.

Avec son plus charmant sourire, elle lui offrit de se rafraîchir.

C'est une offre que les racoleurs ne refusent jamais.

Puis, tandis qu'ils dégustaient le vin, jugeant le moment favorable, elle demanda aux deux militaires ce qui les amenait au moulin de Coyolles.

Le sergent répondit qu'il était à la recherche d'un jeune garçon meunier qui, après avoir bu avec lui à la santé de Sa Majesté et avoir signé son engagement n'avait point reparu.

Ce jeune garçon meunier, interrogé sur son nom et son domicile, avait déclaré se nommer Landry et habiter chez madame veuve Polet, meunière à Coyolles.

En vertu de quoi, il venait chez madame veuve Polet, meunière à Coyolles, réclamer son réfractaire.

La meunière, persuadée qu'il était permis de mentir quand l'intention sanctifiait le mensonge, assura qu'elle ne connaissait pas Landry et que personne de ce nom n'avait jamais habité le moulin de Coyolles.

Le sergent répondit à la meunière qu'elle avait les plus beaux yeux du monde et une bouche charmante, mais que ce n'était pas une raison pour qu'il en crut ses yeux sur regard et sa bouche sur parole.

En conséquence, il signifia à la belle veuve qu'il allait faire perquisition dans son moulin.

La perquisition commença. Au bout de cinq minutes, le sergent rentra. Il demanda à la belle meunière la clef de sa chambre. La meunière parut très choquée d'une pareille demande. Mais le sergent insista tant et si bien, que force fut à la meunière de donner la clef. Cinq minutes après, le sergent rentrait, ramenant Landry, qu'il tenait par le collet de sa veste. À cette vue, la veuve pâlit horriblement. Quant à Thibault, le cœur lui battait à lui briser la poitrine ; car il voyait bien qu'il avait fallu l'assistance du loup noir pour que le sergent allât chercher Landry où il était.

– Ah ! ah ! mon garçon, s'écria le sergent en raillant, nous préférons donc le service de la beauté à celui du roi ? Cela se conçoit ; mais, quand on a le bonheur d'être né sur les terres de Sa Majesté et d'avoir bu à sa santé, il faut un peu le servir à son tour. Vous allez donc nous suivre, mon beau garçon, et, après quelques années passées dans les gardes-françaises, vous pourrez revenir prendre rang sous votre premier drapeau. Allons, en route !

– Mais, dit la meunière au sergent, Landry n'a pas encore vingt ans ; on n'a pas le droit de le prendre avant vingt ans.

– C'est vrai, dit Landry, je n'ai pas vingt ans.

– Et quand les avez-vous ?

– Demain seulement.

– Bon ! dit le sergent. Eh bien, nous allons vous mettre cette nuit sur une botte de paille, comme une nêfle, et demain, au jour, nous vous réveillerons mûr.

Landry pleura.

La veuve pria, conjura, supplia, se laissa embrasser par les racleurs, supporta patiemment les plaisanteries grossières que leur inspira son chagrin, et enfin elle alla jusqu'à offrir cent écus pour le racheter.

Tout fut inutile.

On lia le pauvre Landry par les poignets ; un des soldats prit le bout de la corde et les quatre hommes se mirent en chemin, mais non sans que le garçon de moulin eût trouvé le temps d'assurer à la belle meunière que, de près ou de loin, il l'aimerait toujours, et que, s'il mourait, son nom serait la dernière parole qu'il prononcerait.

La belle veuve, de son côté, avait, en face d'une si grande catastrophe, perdu tout respect humain, et, avant de laisser Landry s'éloigner, elle l'avait tendrement pressé sur son cœur.

Lorsque la petite troupe eut disparu derrière les saules, la douleur de la meunière devint si vive, qu'elle tomba en syncope et qu'il fallut la transporter sur son lit.

Thibault lui prodigua les soins les plus touchants.

La violence de l'affection que la veuve avait témoignée à son cousin l'épouvantait un peu.

Cependant, comme il ne s'applaudissait que davantage d'avoir coupé le mal dans sa racine, il conservait de très vives espérances.

Lorsque la veuve revint à elle, le premier nom qu'elle prononça fut celui de Landry.

Thibault fit un geste de commisération hypocrite.

La meunière se mit à sangloter.

– Pauvre enfant ! s'écria-t-elle en pleurant à chaudes larmes, que va-t-il devenir, lui si faible et si délicat ? Le poids seul de son fusil et de son sac le tuera.

Puis, se retournant vers son hôte :

– Ah ! monsieur Thibault, dit-elle, c'est un bien grand chagrin pour moi, mais vous vous êtes peut-être aperçu que je l'aimais ? Il était doux, il était bon, il n'avait aucun défaut ; pas joueur, pas buveur ; jamais il n'eût contrarié mes volontés, jamais il n'eût tyrannisé sa femme, ce qui m'eût semblé bien doux après les deux cruelles années que j'ai passées avec feu M. Polet ! Ah ! monsieur Thibault ! monsieur Thibault ! il est bien douloureux pour une pauvre malheureuse femme de voir ainsi tomber dans le gouffre tous ses projets d'avenir et de tranquillité !

Thibault pensa que l'occasion était bonne pour se déclarer.

Du moment où il voyait pleurer une femme, il avait cette fausse opinion de croire qu'elle ne pleurerait que pour être consolée.

Cependant il crut ne pouvoir arriver à son but que par un détour.

– Certes, je comprends votre douleur, répondit-il ; je fais mieux, je la partage, car vous ne pouvez douter de l'affection que je porte à mon cousin ; mais il faut se résigner, et, sans nier les

qualités de Landry, je vous dirai : Eh bien, belle meunière, cherchez qui le puisse valoir.

– Qui le puisse valoir ! s'écria la veuve ; mais il n'en est pas. Où trouverai-je un garçon gentil et sage comme celui-là ? Il avait une figure poupine qui me charmait, et en même temps il était si tranquille, si rangé dans ses mœurs ! Il travaillait jour et nuit, et, avec tout cela, d'un coup d'œil je le faisais rentrer sous terre. Non, non, monsieur Thibault, je vous le dis dans toute la sincérité de mon cœur, le souvenir de celui-là m'ôtera l'envie d'en chercher d'autres, et je vois bien qu'il faut me résigner à rester veuve toute ma vie.

– Peuh ! fit Thibault, Landry était bien jeune !

– Oh ! dit la veuve, ce n'est pas là un défaut.

– Qui sait s'il eût conservé plus tard ses aimables qualités ! Croyez-moi, meunière, ne vous désolez plus et cherchez, comme je vous ai dit, quelqu'un qui vous le fasse oublier. Ce qu'il vous faut, à vous, ce n'est point un bambin comme celui-là, c'est un homme fait, qui ait tout ce que vous regrettez dans Landry, mais qui soit assez rassis pour que vous n'ayez point à craindre qu'un beau jour toutes vos illusions ne s'envolent et que vous ne vous trouviez en présence d'un libertin et d'un brutal.

La meunière secouait la tête. Mais Thibault continuait :

– Ce qu'il vous faut enfin, c'est un gaillard qui, tout en étant pour vous un porte-respect, fasse fructifier le moulin. Que diable ! dites un mot, et vous ne serez pas longtemps sans vous trouver lotie, belle meunière, un peu mieux que vous ne l'étiez tout à l'heure.

– Et où rencontrerai-je un pareil miracle d'homme ? demanda la meunière en se dressant sur ses pieds et en regardant le sabotier comme pour lui porter un défi.

Celui-ci, se méprenant au ton qu'avait mis la veuve à prononcer ces paroles, crut l'occasion excellente. Il résolut d'en profiter pour lui faire connaître ses intentions.

– Eh bien, fit-il, en vous disant que vous n'iriez pas loin, belle Polet, pour rencontrer l'homme qu'il vous faut, je vous l'avoue, je songeais à moi qui serais bien heureux et bien fier de devenir votre époux. Ah ! continua-t-il, pendant que la meunière le regardait avec des yeux qui devenaient de plus en plus menaçants, ah ! avec moi, vous n'auriez pas à redouter d'être contrariée dans vos volontés ; je suis un agneau pour la douceur, et je n'aurai qu'une loi et qu'un désir : la loi de vous obéir ; le désir de vous plaire ; quant à votre fortune, j'ai certains moyens de l'accroître que je vous divulguerai plus tard...

Thibault n'acheva point sa phrase.

– Eh quoi ! s'écria la meunière, d'autant plus furieuse qu'elle s'était contenue plus longtemps ; eh quoi ! vous que je croyais son ami, vous osez me parler de prendre sa place dans mon cœur ! vous cherchez à en arracher la foi que je veux conserver à votre cousin ! Hors d'ici, misérable ! hors d'ici ! car, si je n'en croyais que ma colère et mon indignation, j'appellerais quatre hommes et je te ferais jeter sous la roue du moulin !

Thibault voulut répondre. Mais lui, qui ne manquait point d'arguments à l'ordinaire, ne trouva pas une parole pour sa justification. Il est vrai que la meunière ne lui en laissa point le temps. Elle avait à la portée de sa main une belle cruche neuve qu'elle saisit par l'anse et qu'elle envoya à la tête de Thibault. Par bonheur pour lui, Thibault inclina la tête à gauche, et la cruche, sans l'atteindre, alla se briser contre la cheminée.

La meunière prit un escabeau, et, avec la même violence, l'envoya au même but.

Cette fois, Thibault inclina la tête à droite, et l'escabeau alla briser trois ou quatre vitres à une fenêtre.

Au bruit que firent les carreaux en tombant, les garçons et les filles du moulin accoururent.

Ils trouvèrent leur maîtresse envoyant à tour de bras à Thibault, bouteilles, pot à l'eau, salières, assiettes, tout ce qu'enfin elle trouvait sous sa main.

Par chance pour Thibault, la belle Polet était si furieuse qu'elle ne pouvait parler.

Si elle eût pu parler, elle eût crié :

– Tuez-le ! Égorgez-le ! c'est un coquin ! c'est un misérable !

En voyant le renfort qui arrivait à la meunière, Thibault voulut fuir et s'élança vers la porte, que les racoleurs, en emmenant Landry, avaient laissée ouverte.

Mais, au moment où il la franchissait, l'honnête pourceau que nous avons vu faire sa sieste au soleil, surpris dans son premier somme par tout cet affreux tintamarre, crut que c'était à lui qu'on en voulait, et, tentant de regagner son étable, il vint en courant donner dans les jambes de Thibault.

Thibault perdit son centre de gravité. Il alla, à dix pas de là, rouler dans la boue et le fumier.

– Que le diable t'emporte, animal maudit ! s'écria le sabotier tout meurtri de sa chute, mais plus furieux encore de voir ses habits neufs souillés de fange.

Thibault n'avait pas achevé ce souhait, que le pourceau fut pris d'une frénésie soudaine et se mit à parcourir comme un fu-

rieux la cour du moulin, cassant, brisant, renversant tout ce qui pouvait faire obstacle à son passage.

Les garçons de moulin et les filles de ferme, accourus aux cris de leur maîtresse, crurent que ce qui motivait ces cris, c'était la frénésie du pourceau, – et ils se mirent à sa poursuite.

Mais inutilement ils tentèrent de se rendre maîtres de l'animal.

Celui-ci renversa garçons et filles les uns après les autres, comme il avait renversé Thibault, jusqu'à ce qu'enfin, passant à travers une cloison qui séparait le moulin de l'écluse aussi facilement que si ç'eût été une tenture de papier, il se précipitât sous la roue...

Il y disparut comme dans un gouffre.

La meunière, pendant ce temps, avait retrouvé la parole.

– Tombez sur Thibault ! criait-elle, car elle avait entendu la malédiction que le sabotier avait envoyée à son pourceau, et elle était restée confondue de la promptitude avec laquelle ce souhait s'était accompli.

– Tombez sur Thibault ! assommez-le ! c'est un magicien ! c'est un sorcier ! c'est un loup-garou !

Et, avec cette dernière qualification, elle donnait à Thibault la plus terrible épithète que, dans nos forêts, on puisse donner à un homme.

Thibault, qui ne se sentait pas la conscience bien nette, profita du premier moment de stupeur que cette invective de la meunière fit naître dans l'esprit de ses gens.

Il passa au milieu des filles et des garçons, et, tandis que celui-ci cherchait une fourche, celui-là une pelle, il franchit la porte du moulin, et se mit, avec une facilité qui ne fit que confirmer les soupçons de la belle meunière, à monter à grande course une montagne à pic que l'on avait toujours crue inaccessible, du moins par le chemin qu'avait pris Thibault pour la gravir.

– Eh bien, cria la meunière, eh bien, vous vous laissez ainsi ! vous ne le poursuivez pas ! vous ne le rejoignez pas ! vous ne l'assommez pas !

Mais eux, secouant la tête :

– Eh ! madame, dirent-ils, que voulez-vous que nous fassions contre un loup-garou ?

## IX. Le meneur de loups.

En fuyant les menaces de la meunière et les armes de ses gens, Thibault s'était instinctivement dirigé vers la lisière de la forêt.

Son intention était, au premier ennemi qui paraîtrait, d'entrer dans le bois, où à cette heure nul n'oserait le poursuivre de peur d'embuscade.

D'ailleurs, armé du pouvoir diabolique qu'il avait reçu du loup noir, Thibault n'avait pas grand-chose à craindre de ses ennemis, quels qu'ils fussent.

Il n'avait qu'à les envoyer où il avait envoyé le pourceau de la belle meunière.

Il était bien sûr d'en être débarrassé.

Mais, par le serrement de cœur qu'il éprouvait de temps en temps au souvenir de Marcotte, il se disait à lui-même que, si déterminé que l'on soit, on n'envoie pas les hommes au diable comme on y envoie les cochons.

Tout en réfléchissant à ce pouvoir terrible, et tout en regardant derrière lui pour savoir s'il aurait besoin d'en faire usage, Thibault avait gagné les derrières de Pisseleu, et la nuit était venue.

Nuit d'automne sombre et orageuse, pendant laquelle le vent, qui arrache aux arbres leurs feuilles jaunissantes, promène dans la forêt des bruits lamentables et des plaintes lugubres.

Ces clameurs funèbres du vent étaient de temps en temps coupées par le houhoulement des hiboux, dont le cri semble celui des voyageurs égarés qui s'appellent et se répondent.

Tous ces bruits étaient familiers à Thibault et ne l'impressionnaient que médiocrement.

D'ailleurs, il avait eu le soin, en arrivant à la lisière de la forêt, d'y couper un bâton de châtaignier de quatre pieds de long, et, familier comme il l'était avec l'exercice du bâton à deux bouts, Thibault, armé de sa canne, n'eût pas craint l'attaque de quatre hommes.

Il entra donc hardiment dans la forêt, à l'endroit que l'on appelle encore aujourd'hui la Bruyère-aux-Loups.

Il cheminait depuis quelques minutes dans une laie étroite et obscure, tout en maudissant la bizarrerie des femmes qui préfèrent, sans raison aucune, un enfant débile et timide à un vigoureux et hardi compère, lorsqu'il entendit, à une vingtaine de pas derrière lui, le bruit des feuilles qui craquaient.

Il se retourna.

Dans l'obscurité, il vit d'abord, et avant tout, deux yeux qui luisaient comme des charbons ardents.

Puis, en y regardant plus attentivement, et en forçant, pour ainsi dire, ses yeux à distinguer dans les ténèbres, il vit un grand loup qui le suivait pas à pas.

Ce n'était pas celui qu'il avait reçu dans sa cabane.

Le loup de la cabane était noir, et celui-ci était roux.

On ne pouvait les confondre ni d'après la couleur de leur pelage, ni d'après leur taille.

Thibault n'avait aucune raison de croire que tous les loups fussent animés vis-à-vis de lui d'intentions aussi bienveillantes que le premier auquel il avait eu affaire.

Il commença donc à serrer entre ses deux mains son bâton et à lui faire faire le moulinet, pour voir s'il n'avait pas désappris la manœuvre.

Mais, à son grand étonnement, l'animal se contentait de trotter derrière lui sans manifester aucune intention hostile, s'arrêtant quand Thibault s'arrêtait, reprenant sa course quand Thibault se remettait en chemin, et hurlant seulement de temps en temps comme pour appeler du renfort.

Ces hurlements ne laissaient pas Thibault sans inquiétude.

Tout à coup, le voyageur nocturne vit devant lui deux autres lumières ardentes et qui brillaient par intervalles dans l'obscurité, devenue de plus en plus épaisse.

Tenant son bâton haut et prêt à frapper, il s'avança sur ces deux lumières, qui restaient immobiles, et il pensa trébucher sur un corps couché en travers du chemin.

C'était le corps d'un second loup.

Sans réfléchir qu'il était peut-être imprudent d'attaquer le premier de ces animaux, le sabotier commença par porter à celui-ci un vigoureux coup de son gourdin.

Le loup le reçut en plein sur la tête.

Il poussa un hurlement douloureux.

Puis, se secouant comme un chien que son maître a battu, il se mit à marcher devant le sabotier.

Thibault alors se retourna pour voir ce que devenait son premier loup.

Le premier suivait toujours, et toujours à égale distance.

Mais, en ramenant les yeux d'arrière en avant, il s'aperçut qu'un troisième loup côtoyait sa droite.

Son regard, instinctivement, se porta vers la gauche.

Un quatrième le flanquait de ce côté-là.

Il n'avait pas fait un quart de lieue, qu'une douzaine de ces animaux formaient un cercle autour de lui.

La situation était critique.

Thibault en sentait toute la gravité.

Il essaya d'abord de chanter, espérant que le bruit de la voix humaine effrayerait ces animaux.

Ce fut inutilement.

Pas un d'eux ne quitta la place qu'il occupait dans le cercle formé autour de lui comme avec un compas.

Alors il pensa à s'arrêter au premier arbre touffu, à se jeter dans ses branches et à y attendre le jour.

Mais, après avoir bien réfléchi, il lui sembla plus sage d'essayer d'atteindre sa demeure, dont il approchait de plus en plus, les loups, malgré leur nombre, ne manifestant pas d'intentions plus hostiles que lorsqu'il n'y en avait qu'un seul.

Il serait temps de grimper sur un arbre si les loups changeaient de manière d'agir à son égard.

Nous devons dire que Thibault était si troublé, qu'il touchait à sa porte et ne l'apercevait pas.

Il reconnut enfin sa maison.

Mais, à sa grande stupéfaction, arrivés là, les loups qui marchaient en avant se rangèrent respectueusement pour le laisser passer, s'asseyant sur leur derrière comme pour faire la haie.

Thibault ne perdit pas de temps à les remercier de leur courtoisie.

Il se précipita dans l'intérieur de sa cabane, en tirant vivement la porte derrière lui.

Puis, la porte tirée et verrouillée, il poussa contre elle le bahut, afin de la consolider et de la mettre en état de résister à un assaut.

Puis il tomba sur une chaise et commença seulement de respirer à pleine haleine.

Lorsqu'il fut un peu remis de son trouble, il s'en alla regarder au carreau qui donnait sur la forêt.

Une ligne de regards flamboyants lui démontra que, loin de faire retraite, les loups s'étaient symétriquement rangés en file devant sa demeure.

Ce voisinage eût été encore très effrayant pour tout autre ; mais Thibault, qui, il y avait quelques instants, marchait escorté de toute la terrible bande, se sentait réconforté en songeant qu'une muraille, si mince qu'elle fût, le séparait de ses maussades compagnons de route.

Thibault alluma sa petite lampe de fer et la posa sur la table.

Il rassembla les tisons épars dans le foyer, jeta sur ces tisons un tas de copeaux et fit un grand feu, dont la réverbération, il l'espérait ainsi, devait faire fuir les loups.

Mais les loups de Thibault étaient sans doute des loups particuliers, familiarisés avec la flamme.

Ils ne bougèrent pas du poste qu'ils s'étaient choisi.

Aux premières lueurs de l'aube, Thibault, que l'inquiétude avait tenu éveillé, put les revoir et les compter.

Comme la veille, ils paraissaient attendre, les uns assis, les autres couchés, ceux-ci sommeillant, ceux-là se promenant comme des sentinelles.

Mais enfin, lorsque la dernière étoile se noya et se fondit dans les flots de lumière empourprée qui montaient de l'orient, tous les loups se levèrent à la fois, et, poussant cette espèce de hurlement lugubre avec lequel les animaux des ténèbres saluent le jour, ils se dispersèrent de côté et d'autre et disparurent.

Les loups disparus, Thibault en revint à réfléchir à sa mésaventure de la veille.

Comment se faisait-il que la meunière ne l'eût point préféré à son cousin Landry ?

N'était-il plus le beau Thibault, et s'était-il fait dans sa personne quelque changement à son désavantage ?

Thibault n'avait qu'un moyen de s'en assurer : c'était de consulter son miroir.

Il prit le fragment de glace pendu à la cheminée et l'approcha de la lumière en se souriant coquettement.

Mais à peine eut-il vu son visage, réfléchi par le miroir, qu'il poussa un cri, moitié d'étonnement, moitié de stupeur.

Il était bien toujours le beau Thibault.

Mais son cheveu rouge, grâce aux souhaits imprudents qui lui étaient échappés, s'était converti en une véritable mèche, dont les reflets pouvaient lutter avec les lueurs les plus ardentes de son foyer.

Une sueur froide lui passa sur le front.

Sachant qu'il était parfaitement inutile d'essayer d'arracher ou même de couper les cheveux maudits, il résolut de s'en tenir à ce qu'il en avait, et de faire à l'avenir le moins de souhaits possible.

Il s'agissait de chasser toutes les idées ambitieuses qui l'avaient si fatalement agité et de se remettre à la besogne.

Thibault essaya.

Mais il n'avait plus cœur à l'ouvrage.

Il avait beau chercher dans sa mémoire les Noëls qu'il chantait aux bons jours, alors que le hêtre et le bouleau se façonnaient

si prestement entre ses mains, son outil restait inactif pendant des heures entières.

Il rêvait et se demandait s'il n'était pas triste, alors qu'en dirigeant bien ses désirs, on pouvait si facilement arriver au bonheur, de suer sang et eau pour n'arriver en somme qu'à poursuivre une existence souffreteuse et misérable.

Apprêter son petit repas n'était plus pour lui, comme jadis, une distraction ; lorsque la faim se faisait sentir, il mangeait avec répugnance un morceau de pain noir, et l'envie, qui n'avait été jusque-là chez lui qu'une sorte d'aspiration vague vers le bien-être, prenait peu à peu dans le fond de son cœur le caractère d'une rage sourde et violente qui lui faisait haïr son prochain.

Cependant, si longue que cette journée semblait à Thibault, elle passa comme les autres.

Lorsque vint le crépuscule, il quitta son établi et alla s'asseoir sur le banc de bois qu'il avait dressé de ses mains devant sa porte.

Là, il resta abîmé dans de sombres réflexions.

Mais à peine les ténèbres commencèrent-elles à épaissir, qu'un loup sortit du taillis et vint, comme la veille, se coucher à quelque distance de la maisonnette.

Comme la veille aussi, ce loup fut suivi d'un second, puis d'un troisième, enfin de toute la bande, laquelle reprit le poste qu'elle avait occupé la nuit précédente.

Au troisième loup, Thibault était rentré.

Il s'était barricadé aussi soigneusement qu'il avait fait la veille. Mais, plus que la veille encore, il était triste et découragé.

Aussi n'eut-il point la force de veiller.

Il alluma son feu, l'organisa de manière à ce qu'il durât toute la nuit, se coucha sur son lit et s'endormit.

Lorsque Thibault s'éveilla, il faisait grand jour.

Le soleil était aux deux tiers de sa hauteur.

Ses rayons chatoyaient sur les feuilles tremblotantes et jaunissantes du taillis, et les teignaient de mille nuances d'or et de pourpre.

Il courut à la fenêtre.

Les loups avaient disparu.

Seulement, on pouvait compter sur l'herbe humide de rosée les places que leurs corps avaient occupées pendant la nuit.

Le soir, les loups se réunirent encore devant la demeure de Thibault, qui, petit à petit, commençait à se familiariser avec leur présence.

Il en arriva à supposer que ses relations avec le grand loup noir lui avaient concilié quelques sympathies chez la gent de cette espèce, et il résolut de savoir, une fois pour toutes, à quoi s'en tenir sur leurs desseins.

Ayant donc passé à sa ceinture une serpe fraîchement émou-lue, ayant pris à la main un bon épieu, le sabotier ouvrit la porte et s'avança résolument vers la troupe.

Mais, à sa grande surprise, au lieu de chercher à s'élancer sur lui, les loups commencèrent à remuer leurs queues comme des chiens qui voient venir leur maître.

Leurs façons amicales furent si expressives, que Thibault en vint à passer la main sur l'échine de l'un d'eux, qui non seulement se laissa faire, mais qui, en outre, donna les marques d'une satisfaction très profonde.

– Oh ! oh ! murmura Thibault, dont l'imagination vagabonde allait toujours au grand galop, si la docilité de ces drôles-là correspond à leur gentillesse, me voilà propriétaire d'une meute comme jamais le seigneur Jean n'en a possédée une, et je suis certain maintenant d'avoir de la venaison chaque fois qu'il m'en prendra fantaisie.

Thibault n'avait pas fini de parler, que quatre des plus vigoureux et des plus alertes parmi les quadrupèdes se détachèrent du reste de la bande et s'enfoncèrent dans la forêt.

Quelques instants après, un hurlement retentissait sous la voûte des taillis, et, au bout d'une demi-heure, un des loups reparaisait traînant une belle chevrette qui laissait sur le gazon une longue traînée de sang.

La chevrette fut déposée par le loup aux pieds du sabotier, qui, transporté d'aise en voyant ses désirs non seulement accomplis, mais prévenus, dépeça proprement l'animal et fit à chacun sa part, se réservant pour lui le râble et les deux cuissots de la bête.

Puis, d'un geste impérial et qui prouvait que seulement alors il entraînait dans son rôle, il congédia les loups jusqu'au lendemain.

Le lendemain, avant le jour, il partait pour Villers-Cotterêts, et, moyennant deux gros écus, l'aubergiste de *la Boule d'or* le débarrassait de ses deux cuissots de chevrette.

Le lendemain, ce fut une moitié de sanglier que Thibault porta au même aubergiste, dont il devint un des pourvoyeurs les plus assidus.

Thibault, prenant goût à ce trafic, passait la journée entière dans la ville, hantant les cabarets et ne faisant plus de sabots.

Quelques-uns avaient bien voulu plaisanter sur cette mèche de cheveux rouges qui, si bien qu'il l'ensevelît sous les autres cheveux, trouvait toujours moyen de soulever la couche supérieure et d'apparaître au jour ; mais Thibault avait nettement dit qu'il n'entendait pas raillerie touchant cette malheureuse difformité.

Sur ces entrefaites, le malheur voulut que le duc d'Orléans et madame de Montesson vinsent passer quelques jours à Villers-Cotterêts. Ce fut une nouvelle excitation pour la folle ambition de Thibault.

Toutes les belles dames et tous les jeunes seigneurs des châteaux voisins, les Montbreton, les Montesquiou, les Courval, accoururent à Villers-Cotterêts.

Les dames dans leurs plus riches atours, les jeunes seigneurs dans leurs plus élégants costumes.

La trompe du seigneur Jean retentit plus bruyante que jamais dans la forêt.

On voyait passer, comme de ravissantes visions, emportés par la course de magnifiques chevaux anglais, de sveltes amazones et de rapides cavaliers avec leurs beaux habits de chasse rouges, galonnés d'or.

On eût dit des éclairs de flamme qui sillonnaient les sombres et épaisses futaies.

Le soir, c'était bien autre chose.

Toute cette aristocratique compagnie se réunissait pour les festins et les bals.

Mais, entre les festins et les bals, on montait dans de belles calèches dorées avec des armoiries de toutes couleurs.

Thibault était toujours là au premier rang des curieux. Il dévorait des yeux ces nuages de satin et de dentelles, qui, en se relevant, laissaient voir de fines chevilles chaussées de bas de soie et de petites mules à talons rouges.

Puis tout cela passait devant le peuple ébahi, laissant derrière soi une vapeur de poudre à la maréchale et d'essence parfumée aux plus douces senteurs.

Thibault se demandait pourquoi il n'était pas, lui, un de ces jeunes seigneurs aux habits brodés.

Pourquoi il n'avait pas pour maîtresse une de ces belles dames à froufrou de satin.

Et l'Agnelette lui paraissait alors ce qu'elle était en effet, une pauvre petite paysanne ; et la veuve Polet, ce qu'en effet elle était aussi, une simple meunière.

Et c'était quand il s'en revenait à travers la forêt, la nuit, escorté de cette meute de loups qui, du moment où la nuit était venue et où il avait mis le pied dans la forêt, ne le quittaient pas plus que des gardes du corps ne quittent un roi, c'était alors qu'il faisait les plus fatales réflexions.

Entouré de tentations semblables, il était impossible que Thibault, qui avait déjà marché dans la voie du mal, s'arrêtât et ne rompît pas avec ce qui lui restait encore, c'est-à-dire avec le souvenir de sa vie honnête.

Qu'étaient les quelques écus que lui donnait l'aubergiste de *la Boule d'or* pour prix du gibier que lui procuraient ses bons amis les loups !

Amassés pendant des mois, des années, ils eussent été insuffisants à satisfaire le plus humble des désirs qui grondaient dans son cœur.

Je n'oserais pas dire que Thibault, qui avait commencé par souhaiter un cuissot du chevreuil du seigneur Jean, puis le cœur d'Agnelette, puis le moulin de la veuve Polet, se fût contenté maintenant du château d'Oigny ou de Longpont, tant ces pieds mignons, ces jambes fines et rondes, tant ces douces senteurs qu'exhalaient ces vêtements de velours et de satin avaient exalté son ambitieuse imagination.

Aussi se dit-il un jour qu'il serait décidément bien sot de demeurer toujours pauvre, lorsqu'une puissance aussi formidable que la sienne était mise à sa disposition.

Dès ce moment, il résolut d'exploiter cette puissance par les souhaits les plus exagérés, dût sa chevelure ressembler un jour à la couronne flamboyante que l'on aperçoit la nuit voltigeant au-dessus de la haute cheminée des manufactures de glaces de Saint-Gobain.

## X. Le bailli Magloire.

Ce fut dans ces dispositions aventureuses que Thibault, sans s'être encore arrêté à rien, passa les derniers jours de l'année et entra dans l'année nouvelle.

Seulement, songeant sans doute aux dépenses qu'amène pour chacun le bienheureux jour de l'an, il avait, au fur et à mesure qu'il s'était approché de ce terrible passage d'une année à l'autre, exigé de ses pourvoyeurs double ration de gibier, dont naturellement il avait tiré double profit chez l'aubergiste de *la Boule d'or*.

De sorte que, à part une mèche de cheveux rouges d'un volume assez inquiétant, Thibault entraît matériellement dans l'année en meilleures conditions qu'il n'avait jamais été.

Remarquez que nous disons matériellement et non spirituellement ; car, si le corps paraissait en bon état, l'âme était cruellement compromise.

Mais le corps était bien couvert, et dans les poches de la veste sonnaient gaillardement une dizaine d'écus.

Thibault, ainsi costumé et accompagné de cette musique argentine, avait l'air, non plus d'un ouvrier sabotier, mais d'un métayer à son aise, ou même d'un bon bourgeois qui exerce un état peut-être, mais pour son plaisir.

C'était avec cette apparence que Thibault s'était rendu à une de ces solennités villageoises qui sont les fêtes de la province.

On pêchait les magnifiques étangs du Berval et de Poudron.

La pêche d'un étang est une grande affaire pour le propriétaire ou le fermier, sans compter que c'est un grand plaisir pour les spectateurs.

Aussi les pêches sont-elles affichées un mois à l'avance, et vient-on à une belle pêche de dix lieues à la ronde.

Et, par ce mot pêche, que ceux de nos lecteurs non habitués aux us et coutumes de la province n'aillent pas croire qu'il s'agit d'une pêche à la ligne avec l'asticot, le ver rouge ou le blé parfumé, ou d'une pêche à la ligne de fond, à l'épervier ou au verveux ; non pas, il s'agit de vider parfois un étang de trois quarts de lieue ou d'une lieue de long, et cela depuis le plus gros brochet jusqu'à la plus petite ablette.

Voici comment la chose se pratique.

Il n'y a, selon toute probabilité, pas un de nos lecteurs qui n'ait vu un étang.

Tout étang a deux issues : celle par laquelle l'eau entre, et celle par laquelle l'eau sort.

Celle par laquelle l'eau entre n'a pas de nom ; celle par laquelle elle sort s'appelle la bonde. C'est à la bonde que se fait la pêche.

L'eau, en sortant de la bonde, tombe dans un vaste réservoir d'où elle s'échappe à travers les mailles d'un vigoureux filet. L'eau sort, mais le poisson reste.

On sait combien de jours il faut pour vider un étang.

On ne convoque donc les curieux et les amateurs que pour le deuxième, troisième ou quatrième jour, selon le volume d'eau que l'étang doit dégorger avant d'arriver au dénouement.

Le dénouement, c'est l'apparition du poisson à la bonde.

À l'heure de la convocation à la pêche d'un étang il y a, selon l'étendue et l'importance de cet étang, une foule comparative-ment aussi considérable et, comparativement toujours, aussi élégante qu'aux courses du Champ-de-Mars ou de Chantilly, quand doivent courir les chevaux et les jockeys de renom.

Seulement, on n'assiste pas au spectacle dans des tribunes ou en voiture.

Non, chacun vient comme il veut ou comme il peut, en cabriolet, en char à bancs, en phaéton, en charrette, à cheval, à âne ; puis, une fois arrivé – à part le respect qu'on a toujours dans les pays les moins civilisés pour les autorités –, chacun se place selon le moment de son arrivée ou selon la force de ses coudes, et le mouvement plus ou moins accentué de ses hanches.

Seulement, une espèce de treillage solidement établi empêche les spectateurs de tomber dans le réservoir.

On comprend, à la teinte et à l'odeur de l'eau, si le poisson approche.

Tout spectacle a son inconvénient. À l'Opéra, plus la réunion est belle et nombreuse, plus on respire d'acide carbonique. À la pêche d'un étang, plus le moment intéressant approche, plus on respire d'azote.

D'abord, au moment où l'on ouvre la bonde, l'eau vient belle, pure et légèrement teintée de vert, comme l'eau d'un ruisseau.

C'est la couche supérieure qui, entraînée par son poids, se présente la première.

Puis l'eau, peu à peu, perd de sa transparence et se teinte de gris.

C'est la seconde couche qui se vide à son tour, et, de temps en temps, au milieu de cette seconde couche et à mesure que la teinte se fonce, apparaît un éclair d'argent.

C'est un poisson de trop petite taille qui, n'ayant pas su résister au courant, apparaît en éclaireur.

Celui-là, on ne se donne pas même la peine de le ramasser, on le laisse tranquillement faire, à nu, et en cherchant quelques-unes des petites flaques d'eau qui stagnent au fond du réservoir, ces sortes de cabrioles que les saltimbanques appellent pittoresquement des sauts de carpe.

Puis vient l'eau noire :

C'est le quatrième acte, c'est-à-dire la péripétie.

Instinctivement, le poisson, selon ses forces, résiste à ce courant inusité qui l'entraîne ; rien ne lui a dit que le courant est un danger, mais il le devine.

Aussi, chacun remonte de son mieux le courant.

Le brochet nage côte à côte avec la carpe qu'il poursuivait la veille et qu'il empêchait de trop engraisser ; sans lui chercher dispute, la perche chemine avec la tanche, et ne songe même pas à mordre dans cette chair dont elle est si friande.

C'est ainsi que, dans une même fosse creusée pour prendre du gibier, des Arabes trouvent parfois confondus gazelles et chacals, antilopes et hyènes, et les hyènes et les chacals sont devenus aussi doux et aussi tremblants que les gazelles et les antilopes.

Mais enfin les forces des lutteurs s'épuisent.

Les éclaireurs que nous avons signalés tout à l'heure deviennent plus fréquents ; la taille des poissons commence à devenir respectable, et la preuve leur est donnée par les ramasseurs du cas qu'on fait d'eux.

Ces ramasseurs sont des hommes en simple pantalon de toile et en simple chemise de coton.

Les jambes du pantalon sont relevées jusqu'au haut des cuisses, les manches de la chemise sont retroussées jusqu'au haut de l'épaule.

Ils entassent le poisson dans des corbeilles.

Celui qui doit être vendu vivant ou conservé pour le repeuplement de l'étang est transvasé dans des réservoirs.

Celui qui est condamné à mort est tout simplement étendu sur la prairie.

Le même jour, il sera vendu.

Au fur et à mesure que le poisson abonde, les cris de joie des spectateurs augmentent.

Car ces spectateurs-là ne sont pas comme les spectateurs de nos théâtres.

Ils ne viennent point pour refouler leurs sensations et avoir le bon goût de paraître indifférents.

Non, ils viennent pour s'amuser, et, à chaque belle tanche, à chaque belle carpe, à chaque beau brochet, ils applaudissent bravement, franchement, joyeusement.

De même que, dans une revue bien ordonnée, chaque corps défile l'un après l'autre et se présente selon son poids, si la chose peut se dire, légers tirailleurs en tête, dragons respectables au centre, pesants cuirassiers et lourds artilleurs en queue, ainsi défilent les différentes espèces de poissons.

Les plus petits, c'est-à-dire les plus faibles, les premiers.

Les plus gros, c'est-à-dire les plus forts, les derniers.

Enfin, à un moment donné, l'eau semble se tarir.

Le passage est littéralement obstrué par la réserve, c'est-à-dire par tous les gros bonnets de l'étang.

Les ramasseurs luttent avec de véritables monstres.

C'est le dénouement.

C'est l'heure des applaudissements, c'est le moment des bravos !

Enfin, le spectacle terminé, on va voir les acteurs.

Les acteurs sont en train de se pâmer sur l'herbe de la prairie.

Une partie reprend ses forces dans des courants d'eau.

Vous cherchez les anguilles ; vous demandez où sont les anguilles.

On vous montre alors trois ou quatre anguilles grosses comme le pouce et longues comme la moitié du bras.

C'est que les anguilles, grâce à leur structure, ont, momentanément du moins, échappé au carnage universel.

Les anguilles ont piqué une tête dans la vase et ont disparu.

C'est pour cela que vous voyez des hommes armés de fusils se promener sur les rives de l'étang, et que, de temps en temps, vous entendez une détonation.

Si vous demandez :

– Qu'est-ce que ce coup de fusil ? On vous répond :

– C'est pour faire sortir les anguilles.

Maintenant, pourquoi les anguilles sortent-elles de la vase aux coups de fusil ? Pourquoi gagnent-elles les ruisseaux qui continuent de sillonner le fond de l'étang ? Pourquoi, enfin, étant en sûreté au fond de la vase, comme tant de gens de notre connaissance qui ont le bon esprit d'y rester, pourquoi n'y restent-elles pas au lieu d'aller regagner ce ruisseau qui les entraîne avec son cours et finit par les reconduire au réservoir, c'est-à-dire à la fosse commune. Rien de plus facile au Collège de France que de répondre à cette question, maintenant qu'il est en relation directe avec les poissons. Je pose donc la question aux savants. Les coups de fusil ne seraient-ils pas un préjugé, et n'arrive-t-il point tout simplement ceci : c'est que la boue, liquide d'abord, dans laquelle s'est réfugiée l'anguille, se séchant peu à peu, comme une éponge que l'on presse, devient peu à peu inhabitable pour elle, et qu'elle est, au bout du compte, obligée de chercher son élément naturel, l'eau.

Une fois l'eau trouvée, elle est perdue.

Ce n'est que le cinquième ou sixième jour, après l'étang vidé, que l'on met la main sur les anguilles. C'était donc à une fête semblable qu'était conviée toute la société de Villers-Cotterêts, de

Crespy, de Mont-Gobert et des villages environnants. Thibault s'y rendit comme les autres.

Thibault ne travaillait plus ; il trouvait plus simple de faire travailler ses loups pour lui.

D'ouvrier, Thibault s'était fait bourgeois.

Il ne lui restait plus qu'à se faire, de bourgeois, gentilhomme. Il y comptait bien.

Thibault n'était pas homme à se tenir derrière les autres.

Aussi commença-t-il à jouer des bras et des jambes pour se faire une place au premier rang.

En exécutant cette manœuvre, il froissa la robe d'une grande et belle femme près de laquelle il essayait de s'installer.

La dame tenait à ses hardes ; puis sans doute avait-elle l'habitude du commandement, ce qui donne naturellement celle du dédain ; car, se retournant et voyant qui la froissait, elle laissa échapper le mot « manant ».

Mais, malgré sa grossièreté, le mot était dit par une si belle bouche, la dame était si jolie, sa colère momentanée contrastait si vilainement avec le charme de ses traits, que Thibault, au lieu de répondre par quelque épithète de même calibre et même d'un calibre supérieur, se contenta de se reculer en balbutiant une manière d'excuse.

On a beau dire, de toutes les aristocraties, la première est encore celle de la beauté.

Supposez la femme vieille et laide ; eût-elle été marquise, Thibault l'eût tout au moins appelée drôlesse.

Puis, aussi, peut-être l'esprit de Thibault fut-il distrait par l'aspect de l'étrange personnage qui servait de cavalier à la dame.

C'était un gros bonhomme d'une soixantaine d'années, tout vêtu de noir et d'une propreté éblouissante ; mais si petit, si petit, qu'à peine sa tête allait-elle au coude de la dame, et que, comme elle n'eût pu prendre son bras sans se mettre à la torture, elle se contentait de s'appuyer majestueusement sur son épaule.

On eût dit, à la voir ainsi, une Cybèle antique appuyée sur un poussah moderne.

Mais quel charmant poussah avec ses courtes jambes, son abdomen crevant ses chausses et retombant sur ses genoux, ses petits bras gros et rondelets, ses mains blanches sous la dentelle, sa tête rubiconde et grassouillette, bien peignée, bien poudrée, bien frisée, avec sa petite queue qui, à chaque mouvement qu'elle faisait, jouait dans son catogan sur le collet de son habit !

On eût dit un de ces scarabées noirs dont la carapace est si peu en harmonie avec les jambes, qu'ils semblent rouler plutôt que marcher.

Et, avec tout cela, sa figure était si joviale, ses yeux à fleur de tête respiraient une telle bonté, que l'on se sentait sympathiquement entraîné vers lui ; car l'on devinait que le cher petit bonhomme était trop occupé à se donner, par tous les moyens possibles, du temps agréable à lui-même, pour chercher noise à cet être vague et indéterminé qu'on appelle le prochain.

Aussi, en entendant sa compagne malmener si cavalièrement Thibault, le gros petit bonhomme sembla-t-il au désespoir.

– Tout beau, madame Magloire ! tout beau, madame la bailive ! dit-il, trouvant moyen, en ce peu de mots, d'apprendre à ses voisins son nom et sa qualité ; tout beau ! car vous venez de dire

un bien vilain mot à un pauvre garçon qui est plus chagrin que vous de cet accident.

– Eh bien, mais, monsieur Magloire, répondit la dame, ne faudrait-il pas que je le remerciasse de ce qu’il a si bien fripé mon bel ajustement de damas bleu, que le voici maintenant tout gâté, sans compter qu’il m’a marché sur le petit doigt.

– Je vous prie de me pardonner ma maladresse, noble dame, répliqua Thibault. Lorsque vous vous êtes retournée, votre miraculeux visage m’a ébloui comme un rayon de soleil de mai, et je n’ai plus vu où je mettais le pied.

C’était là un compliment assez coquettement tourné pour un homme qui, depuis trois mois, faisait d’une douzaine de loups sa société habituelle.

Et cependant il ne produisit qu’un médiocre effet sur la belle dame, car elle ne répondit que par une petite moue dédaigneuse.

C’est que, malgré la décence du costume de Thibault, elle avait jugé sa qualité avec le tact étrange que possèdent à cet endroit les femmes de toutes conditions.

Le gros petit bonhomme fut plus indulgent, car il frappa bruyamment l’une contre l’autre ses mains bouffies, que la pose prise par sa femme lui laissait complètement libres.

– Ah ! bravo ! dit-il, bravo ! voilà qui est touché juste, monsieur ; vous êtes un garçon d’esprit, et me semblez avoir étudié la façon dont on parle aux femmes. Ma mie, j’espère que vous avez apprécié comme moi le compliment, et que, pour prouver à monsieur qu’en vrais chrétiens que nous sommes, nous ne lui gardons pas rancune, s’il est des environs, et si cela ne le dérange pas trop de sa route, il nous accompagnera au logis, où nous humerons ensemble une vieille bouteille que Perrine ira chercher derrière les fagots.

– Oh ! je vous reconnais bien là, maître Népomucène ; tous moyens vous sont bons pour choquer les gobelets, et, lorsque les occasions vous manquent, vous êtes fort habile à les dénicher, n’importe où. Vous savez cependant, monsieur Magloire, que le docteur vous a expressément défendu de boire entre vos repas.

– C’est vrai, madame la baillive, fit maître Népomucène ; mais il ne m’a pas défendu de faire une politesse à un charmant garçon tel que monsieur me paraît être. Soyez donc clément, Suzanne ; quittez cette mine bourrue qui vous va si mal. Par le sang-diable ! madame, qui ne vous connaît pas croirait, à vous entendre, que nous en sommes à une robe près. Eh bien, pour prouver à monsieur le contraire, si vous obtenez de lui qu’il nous accompagne au logis, je vais vous bailler, en rentrant, de quoi acheter ce bel accoutrement de lampas que vous souhaitez depuis si longtemps.

Cette promesse eut un effet magique. Elle adoucit subitement la colère de dame Magloire, et, comme la pêche tirait vers sa fin, elle accepta d’un air moins revêche le bras que Thibault lui présentait fort gauchement, nous devons l’avouer.

Quant à celui-ci, tout émerveillé de la beauté de la dame, jugeant, d’après les quelques mots qui étaient échappés à elle et son mari, qu’elle était la femme d’un magistrat, il fendit fièrement la foule, marchant la tête haute et d’un air aussi déterminé que s’il allait à la conquête de la Toison d’or.

En effet, il songeait, lui, le fiancé de la pauvre Agnelette, lui, l’amoureux éconduit de la belle meunière, il songeait non seulement à tout le plaisir, mais encore à tout l’orgueil qui lui reviendrait d’être aimé d’une baillive, et tout le parti qu’il y aurait à tirer d’une bonne fortune si désirée et si inattendue.

Or, comme, de son côté, dame Magloire était non seulement fort rêveuse, mais fort distraite, regardant à droite et à gauche,

devant et derrière, comme si elle cherchait quelqu'un, la conversation eût été assez languissante durant tout le chemin, si l'excellent petit bonhomme, en trottinant tantôt du côté de Thibault, tantôt du côté de Suzanne, et en se dodelinant comme un canard qui revient des champs la panse pleine, n'en eût fait à peu près tous les frais.

Thibault calculant, la baillive rêvant, le bailli trottinant, parlant et s'essuyant le front avec un fin mouchoir de batiste, on arriva au village d'Erneville, distant d'un peu plus d'une demi-lieue des étangs de Poudron.

C'était dans ce charmant petit village, situé entre Haramont et Bonneuil, à quatre ou cinq portées de fusil seulement du château de Vez, demeure du seigneur Jean, que maître Magloire avait le siège de sa magistrature.

## XI. David et Goliath.

On traversa tout le village et l'on s'arrêta, entre la route de Longpré et d'Haramont, devant une maison de belle apparence.

Le petit bonhomme, galant comme un chevalier français, arrivé à vingt pas de cette maison, prit les devants, monta plus lestement qu'on n'eût pu croire les cinq ou six marches du perron, et, en se haussant sur la pointe des pieds, arriva à atteindre du bout des doigts la sonnette.

Il est vrai que, lorsqu'une fois il la tint, il lui imprima une secousse qui indiquait la rentrée du maître.

C'était en effet, non seulement une rentrée, mais un triomphe. Le bailli ramenait un convive !

Une fille de chambre proprement endimanchée vint ouvrir.

Le bailli lui dit quelques mots tout bas, et Thibault, qui adorait les jolies femmes, mais qui ne détestait pas les bons dîners, crut comprendre que ces quelques mots avaient pour but de recommander le menu à Perrine.

Puis, se retournant :

– Soyez le bienvenu, mon cher hôte, dit le premier, dans la maison du bailli Népomucène Magloire.

Thibault fit respectueusement passer devant lui madame la baillive et fut introduit par le petit homme dans le salon. Là, le sabotier fit une faute.

Encore peu accoutumé au luxe, l'homme de la forêt ne fut point assez adroit pour dissimuler l'admiration que lui causait l'intérieur du bailli.

C'était la première fois que Thibault se trouvait en face de rideaux de damas et de fauteuils de bois doré.

Il croyait qu'il n'y avait que le roi, ou tout au plus monseigneur le duc d'Orléans, qui eût de pareils fauteuils et de pareils rideaux.

Thibault ne s'apercevait pas qu'il était épié par Mme Magloire, et qu'aucun de ses airs ébahis et de ses naïfs étonnements n'échappait à la fine mouche.

Cependant, depuis qu'elle avait si profondément réfléchi, elle paraissait regarder plus favorablement le cavalier que maître Magloire lui avait imposé.

Elle s'efforçait d'adoucir pour lui la dureté de ses noires prunelles.

Mais son affabilité n'alla point jusqu'à condescendre aux instances de maître Magloire, qui voulait que sa femme doublât la saveur et le bouquet du vin de Champagne en le versant elle-même à son hôte.

Quelques instances que lui fit son auguste époux, madame la baillive refusa, et, prenant le prétexte de la fatigue que lui avait causée la promenade, elle remonta dans sa chambre.

Toutefois, avant de sortir, elle dit à Thibault qu'ayant des torts à expier envers lui, elle espérait qu'il n'oublierait point le chemin d'Erneville.

Un sourire qui découvrit des dents charmantes servit de péroraison à ce discours.

Thibault y répondit avec une vivacité d'expression qui atténua un peu ce que son langage pouvait avoir de trop rude, lui jurant qu'il perdrait plutôt la pensée du boire et du manger que le souvenir d'une dame aussi courtoise qu'elle était belle.

Dame Magloire fit une révérence qui sentait d'une lieue madame la baillive, et sortit.

Elle n'avait pas tiré la porte derrière elle, que maître Magloire entreprit et acheva à son honneur une pirouette moins légère, mais presque aussi significative que celle d'un écolier débarrassé de son pédagogue, et, venant à Thibault et lui prenant les mains :

– Oh ! mon cher ami, lui dit-il, comme nous allons bien boire, du moment que nous n'avons plus de femme pour nous gêner ! Oh ! les femmes ! c'est charmant à la messe et au bal ; mais à table, ventre du diable ! il n'y a que les hommes, n'est-ce pas, compère ?

Perrine entra pour demander à son maître quel vin il fallait monter.

Mais le joyeux petit bonhomme était trop fin gourmet pour charger une femme de ces sortes de commissions.

Les femmes, en effet, n'ont jamais pour certaines bouteilles vénérables tout le respect qu'elles méritent et toute la délicatesse avec laquelle elles aiment à être maniées.

Il tira Perrine comme s'il voulait lui parler à l'oreille. La bonne fille s'inclina pour se mettre à la portée du petit bonhomme. Mais il lui appliqua un bon gros baiser sur une joue encore fraîche, qui ne rougit point assez pour faire croire que ce baiser était une nouveauté pour elle.

– Eh bien, monsieur, qu’y a-t-il donc ? demanda en riant la grosse fille.

– Il y a, Perrinette, ma mie, dit le bailli, que moi seul connais les bons tas, et comme, vu leur multiplicité, tu pourrais t’égarer au milieu d’eux, il y a que je vais à la cave moi-même.

Et le bonhomme disparut en trotinant sur ses petites jambes, gai, alerte et fantastique comme ces joujoux de Nuremberg qui sont montés sur une machine que l’on remonte avec une clef, et qui, une fois remontés, tournent en rond, ou vont à droite et à gauche, tant que le ressort est tendu.

Seulement, le cher petit bonhomme semblait remonté par la main du Bon Dieu lui-même, et ne devoir s’arrêter jamais.

Thibault demeura seul.

Il se frottait les mains, et se félicitait d’être tombé dans une si bonne maison, entre une si belle femme et un si aimable mari.

Cinq minutes après, la porte se rouvrit. C’était le bailli qui rentrait, une bouteille de chaque main et une bouteille sous chaque bras. Les deux bouteilles qu’il tenait sous chaque bras étaient deux bouteilles de sillery mousseux première qualité, qui, n’ayant point crainte d’être secouées, pouvaient conserver la position horizontale. Les deux qu’il portait à la main, et qu’il tenait avec un respect qui faisait plaisir à voir, étaient, l’une une bouteille de chambertin haut cru, l’autre une bouteille de l’ermitage. L’heure du souper était venue.

À l’époque où nous en sommes, on dînait, on se le rappelle, à midi, et l’on soupait à six heures.

D'ailleurs, à six heures, dans le mois de janvier, il fait nuit depuis longtemps, et, quand on mange aux lumières, qu'il soit six heures ou minuit, il me semble toujours que l'on soupe.

Le bailli posa délicatement ses quatre bouteilles sur une table, puis il sonna.

Perrinette entra.

– Quand pourrons-nous nous mettre à table, la belle enfant ? demanda Magloire.

– Quand monsieur voudra, répondit Perrine. Comme je sais que monsieur n'aime point à attendre, tout est prêt.

– Alors, demandez à madame si elle ne viendra pas ; dites-lui, Perrine, que nous ne voulons pas nous mettre à table sans elle.

Perrine sortit.

– Passons toujours dans la salle à manger, dit le petit bonhomme ; vous devez avoir faim, mon cher hôte, et, quand j'ai faim, moi, j'ai l'habitude de réjouir l'appétit des yeux avant l'appétit de l'estomac.

– Oh ! dit Thibault, vous me faites l'effet d'un fier gourmand, vous !

– Gourmet, gourmet, point gourmand ; ne pas confondre. Je passe devant, mais c'est pour vous montrer le chemin.

Et, ce disant, maître Magloire passait en effet du salon dans la salle à manger.

– Ah ! fit-il en entrant et en frappant joyeusement des mains sur sa bedaine, dites-moi si cette fille n'est pas un cordon bleu

digne de servir un cardinal ? Voyez-moi l'aspect de ce petit souper ; il est bien simple, et cependant il me réjouit plus la vue que n'eût fait, certes, le festin de Balthazar.

– Par ma foi ! dit Thibault, vous avez raison, bailli, et voilà un réjouissant spectacle.

Et les yeux de Thibault commencèrent, de leur côté, à briller comme des escarboucles. Et cependant c'était, ainsi que le disait le bailli, un petit souper, mais si appétissant, que c'était merveilleux.

Il se composait d'une belle carpe cuite au bleu avec sa laitance couchée de chaque côté d'elle sur un lit de persil tout constellé de branches de carottes.

Elle tenait un des bouts de la table. L'autre bout était occupé par un jambon de bête rousse, ou, pour ceux qui ne seraient pas familiers avec cette dénomination, de sanglier d'un an, moelleusement posé sur un plat d'épinards, nageant comme une île de verdure dans un océan de jus. Le milieu était occupé par un fin pâté de perdreaux, de deux perdreaux seulement, dont chacun passait la tête par la croûte supérieure et paraissait prêt à attaquer son adversaire à coups de bec. Les intervalles étaient remplis par des raviers contenant des tranches de saucisson d'Arles, des carrés de thon baignant dans une belle huile verte de Provence ; des filets d'anchois traçant des caractères inconnus et fantastiques sur un lit de jaunes et de blancs d'œufs hachés menu, et par des coquilles d'un beurre qui avait dû être battu dans la journée.

Comme accessoire, il y avait deux ou trois sortes de fromage choisies parmi celles dont la principale qualité est de provoquer la soif, des biscuits de Reims craquant d'avance sous la dent, et quelques poires conservées avec un bonheur qui prouvait que c'était la main du maître lui-même qui s'était donné la peine de les retourner sur la planche du fruitier.

Thibault était tellement absorbé par la contemplation de ce petit souper d'amateur, qu'il entendit à peine la réponse de Perline, qui disait que madame, étant atteinte de la migraine, présentait pour la seconde fois ses excuses à son hôte et se promettait un dédommagement à la prochaine visite.

Le petit bonhomme écouta la réponse avec une joie visible, respira bruyamment, et, frappant des mains en homme qui applaudit :

– Elle a la migraine ! elle a la migraine ! dit-il ; allons, à table ! à table !

Et, à côté des deux bouteilles de mâcon vieux, déjà placées en qualité de vin ordinaire à la portée de la main de chacun des convives, entre les ravieres de hors-d'œuvre et les assiettes de dessert, il intercala les quatre autres bouteilles qu'il venait de monter de la cave.

C'était, je crois, sagement fait à madame la baillive de ne pas s'être mise à table avec ces rudes champions, dont la faim et la soif étaient telles, que la moitié de la carpe et les deux bouteilles de vin disparurent sans qu'il y eût aucune autre parole échangée que ces quelques mots :

– Bonne ! n'est-ce pas ?

– Parfaite !

– Bon ! n'est-ce pas ?

– Excellent !

Le féminin se rapportait à la carpe. Le masculin, au vieux mâcon. De la carpe et du mâcon, on passa au pâté et au chambertin.

Là, les langues commencèrent à se délier.

Surtout celle du bailli.

À la moitié du premier perdreau et à la fin de la première bouteille de chambertin, Thibault savait l'histoire de maître Népomucène Magloire. Cette histoire n'était, du reste, aucunement compliquée.

Maître Magloire était le fils d'un fabricant d'ornements d'église qui avait travaillé pour la chapelle de monseigneur le duc d'Orléans, lequel brûla, par religion, pour quatre à cinq cent mille francs de tableaux de l'Albane et du Titien.

Chrysostome Magloire plaça Népomucène Magloire, son fils, comme premier chef de bouche chez monseigneur Philippe d'Orléans, fils de Louis.

Le jeune homme avait eu, tout enfant, une vocation décidée pour la cuisine ; il était particulièrement attaché au château de Villers-Cotterêts, et, pendant trente ans, ce fut lui qui présida aux dîners de monseigneur, lequel présentait Magloire à ses amis comme un véritable artiste et, de temps en temps, le faisait monter pour causer cuisine avec M. le maréchal de Richelieu.

À l'âge de cinquante-cinq ans, Magloire se trouva tellement arrondi, que ce ne fut plus qu'avec une certaine difficulté qu'il put passer par les petites portes des corridors et des offices.

Il craignit de se voir pris un jour comme la belette de La Fontaine dans son grenier, et demanda sa retraite.

Le duc la lui accorda, non pas sans regrets, mais avec moins de regrets que dans toute autre circonstance.

Il venait d'épouser madame de Montesson ; et ce n'était plus que rarement qu'il venait à Villers-Cotterêts.

Monseigneur avait la religion des vieux serviteurs.

Il fit monter Magloire près de lui.

Il lui demanda combien il avait économisé à son service.

Magloire répondit qu'il avait le bonheur de ne pas se retirer dans le besoin.

Le prince insista pour savoir le chiffre de sa petite fortune.

Magloire avoua neuf mille livres de rente.

– À un homme qui m'a si bien fait manger pendant trente ans, dit le prince, il faut de quoi bien manger pendant le reste de sa vie.

Et il porta la rente à douze mille livres par an, afin que maître Magloire eût mille livres à dépenser par mois.

En outre, il lui permit de choisir un ameublement complet dans le vieux garde-meuble.

De là venaient les rideaux de damas et les fauteuils dorés qui, quoique un peu passés, avaient conservé ce grand air dont Thibault avait été émerveillé.

À la fin du premier perdreau et à la moitié de la seconde bouteille, Thibault savait que madame Magloire était la quatrième femme de son hôte, chiffre qui semblait grandir le majordome d'une coudée à ses propres yeux.

Il savait, en outre, qu'il l'avait épousée, non pour sa fortune, mais pour sa beauté, ayant toujours été aussi amateur de jolis visages et de belles statues que de bons vins et d'appétissante vic-tuaille.

Et maître Magloire ajoutait résolument que, tout vieux qu'il était, si sa femme venait à mourir, un cinquième mariage ne l'effrayerait pas le moins du monde.

En passant du chambertin à l'ermitage et en alternant avec du sillery, maître Magloire en vint à parler des qualités de sa femme.

Ce n'était point la douceur en personne, non, il s'en fallait du tout au tout ; elle contrariait un peu l'admiration de son époux pour les différents vins de France ; elle s'opposait par tous les moyens possibles, et souvent même physiquement, à ses trop fré-quentes visites au cellier ; elle affectionnait, de son côté, plus qu'il n'était agréable pour un partisan du sans-gêne, les chiffons, les bavolets, les points d'Angleterre et autres fanfreluches faisant partie de l'arsenal militaire des femmes ; elle eût volontiers mis, à ses bras en dentelles et à son cou en colliers, les douze muids de vin qui faisaient le fonds de la cave de son époux, si maître Ma-gloire eût été homme à permettre leur métamorphose ; mais, à cela près, il n'était pas une vertu que Suzanne ne possédât, et ses vertus étaient portées, s'il fallait en croire le bailli, sur des jambes si parfaites, que, si par malheur elle en perdait une, il serait im-possible d'appareiller dans tout le canton celle qui lui resterait.

Le bonhomme ressemblait aux baleines franches : il soufflait son bonheur par tous ses événements, comme celles-ci font de l'eau de la mer.

Mais, avant même qu'il fût instruit de toutes ses secrètes per-fections, que le bon bailli, comme un autre roi Candaule, était tout prêt à révéler au moderne Gygès, la beauté de la baillive avait produit sur notre sabotier une si profonde impression, qu'il en était resté, nous l'avons vu, rêveur pendant toute la route, et que,

depuis qu'il était à table, rêvant toujours à cette même beauté, il ne faisait qu'écouter, en mangeant bien entendu, mais sans répondre, les phrases que maître Magloire, enchanté d'avoir un auditeur si bénin, enfilait les unes aux autres comme des chapelets de perles.

Cependant, le digne bailli, ayant exécuté un second voyage au cellier, et le second voyage lui ayant fait ce qu'on appelle un petit nœud au bout de la langue, il commença d'apprécier un peu moins cette rare qualité que Pythagore exigeait de ses disciples.

Il laissa, en conséquence, entendre à Thibault qu'il lui avait dit à peu près tout ce qu'il désirait lui dire sur lui et sa femme, et que c'était au tour de Thibault de lui donner quelques renseignements sur lui-même.

Il ajoutait galamment, le bon petit homme, que, désirant le hanter, il désirait le connaître.

Thibault alors jugea qu'il était urgent de farder un peu la vérité.

Il se donna comme un campagnard aisé, vivant du produit de deux fermes et d'une centaine d'arpents de terre situés du côté de Vertefeuille.

Dans ces cent arpents de terre, disait-il, était enclose une garenne miraculeuse pour ses produits en daims, chevreuils, sangliers, perdrix rouges, faisans et lièvres.

Il ferait goûter de tout cela au bailli.

Le bailli était émerveillé.

On a vu, au menu du dîner, qu'il ne détestait pas la venaison, et l'idée que cette venaison allait lui venir sans qu'il eût besoin de

recourir aux braconniers, et par le canal de son nouvel ami, le transportait de joie.

Sur ce, et le septième flacon étant loyalement égoutté dans les deux verres, on jugea qu'il était temps de se quitter.

Le champagne rosé – premier cru d'Aï et dernier flacon vidé – avait fait tourner en tendresse la bonhomie habituelle de Népomucène Magloire.

Il était enchanté de son nouvel ami, qui sifflait la bouteille presque aussi proprement que lui-même.

Il tutoyait, il embrassait Thibault ; il lui faisait jurer qu'une si charmante fête aurait son lendemain.

Lorsqu'il le reconduisit à la porte, il se dressa une seconde fois sur ses orteils pour lui donner une dernière accolade.

Ce à quoi, du reste, Thibault, en se courbant, se prêta, de son côté, de la meilleure grâce du monde.

Minuit sonnait à l'église d'Erneville au moment où la porte se refermait derrière le sabotier.

Les fumées du vin capiteux qu'il avait bu l'avaient déjà un peu suffoqué dans l'intérieur de la maison ; mais ce fut bien pis lorsqu'il se trouva atteint par l'air extérieur.

Thibault chancela, tout étourdi, et alla s'adosser au mur.

Ce qui se passa alors fut pour lui vague et mystérieux comme les événements qui s'accomplissent en rêve.

Au-dessus de sa tête et à six ou huit pieds du sol était une fenêtre qui, dans le mouvement qu'il avait fait pour s'adosser à la

muraille, lui avait paru éclairée, quoique sa lumière fût voilée par de doubles rideaux.

À peine était-il adossé à la muraille, qu'il lui sembla que cette fenêtre s'ouvrait.

Il crut que c'était le digne bailli qui ne voulait pas se séparer de lui sans lui envoyer un dernier adieu.

Il essaya, en conséquence, de se détacher de la muraille pour faire honneur à cette gracieuse intention.

Mais l'effort qu'il fit fut inutile.

Il crut un instant y être collé comme un lierre ; il comprit bientôt qu'il était dans l'erreur.

Il sentit se poser sur son épaule droite d'abord, puis sur son épaule gauche, un poids si lourd, qu'il plia sur ses genoux et glissa le long du mur comme pour s'asseoir.

Cette manœuvre parut conforme au désir de l'individu, qui se servait de Thibault comme d'une échelle.

Nous sommes forcé d'avouer que ce poids était celui d'un homme.

Il descendit à ce mouvement de génuflexion imprimé à Thibault, en disant :

– Très bien, l'Éveillé ! très bien ! Là !

Et, en prononçant la dernière syllabe, il sautait à terre, tandis que le grincement d'une fenêtre qui se ferme se faisait entendre.

Thibault comprit deux choses :

La première, qu'on le prenait pour un nommé l'Éveillé, qui, probablement, dormait dans quelque coin aux alentours du château ; la seconde, qu'il venait de faire la courte échelle à un amoureux.

Deux choses qui humilièrent vaguement Thibault.

En conséquence, il saisit machinalement une étoffe flottante qui lui parut être le manteau de l'amoureux, et, avec la persistance des gens ivres, il se cramponna à ce manteau.

– Que fais-tu donc là, drôle ? dit une voix qui ne sembla point étrangère aux souvenirs du sabotier. On dirait que tu as peur de me perdre.

– Oui, certainement, que j'ai peur de vous perdre, répondit Thibault, attendu que je veux savoir quel est l'impertinent qui se sert de mes épaules pour faire une courte échelle.

– Ouais ! dit l'inconnu. Ce n'est donc pas toi, l'Éveillé ?

– Non, ce n'est pas moi, répondit Thibault.

– Eh bien, que ce soit toi ou pas toi, merci !

– Comment, merci ? Ah ! elle est bonne ! merci ! Vous croyez donc que cela va se passer comme cela, vous ?

– Certainement, que j'y compte.

– Ah bien, vous comptez sans votre hôte.

– Allons, lâche-moi, maroufle ! Tu es ivre !

– Ivre ? Allons donc ! Nous n’avons bu que sept bouteilles à deux, et encore le bailli en a bien bu quatre pour son compte.

– Je te dis de me lâcher, ivrogne !

– Ivrogne ! Vous m’appelez ivrogne ! Ivrogne pour avoir bu trois bouteilles de vin ?

– Je t’appelle ivrogne, non parce que tu as bu trois bouteilles de vin, mais parce que tu t’es laissé griser par ces trois malheureuses bouteilles.

Et, avec un geste plein de commisération, essayant pour la troisième fois d’arracher son manteau des mains de Thibault :

– Ah çà ! reprit l’inconnu, lâcheras-tu mon manteau, oui ou non, imbécile ?

Thibault, en toute circonstance, avait l’oreille chatouilleuse.

Mais, dans la disposition d’esprit où il était, cette susceptibilité allait jusqu’à l’irritation.

– Ventre-gai ! s’écria-t-il, apprenez, mon beau monsieur, qu’il n’y a d’imbécile ici que celui qui, s’étant servi des gens, les insulte pour les remercier ; c’est pourquoi je ne sais qui me retient de vous bailler mon poing par le beau milieu du visage.

À peine Thibault avait-il achevé cette menace, qu’avec la même rapidité que le canon part au moment où la flamme de la mèche touche la poudre, le coup de poing dont il avait menacé l’inconnu, lui arriva à lui-même sur la tête.

– Tiens, grimaud ! dit cette voix qui rappelait à Thibault certains souvenirs en harmonie avec le coup de poing qu’il recevait ;

tiens, je suis bon juif et te rends ta monnaie avant d'avoir pesé ta pièce.

Thibault riposta par un coup de poing dans la poitrine. Le coup de poing était bien appliqué, et, dans son for intérieur, Thibault lui-même en était content. Mais l'inconnu n'en parut pas plus ébranlé qu'un chêne ne le serait de la chiquenaude d'un enfant.

Il riposta par un second coup de poing qui dépassait de si loin le premier comme vigueur, que Thibault comprit que, si la force du géant allait toujours ainsi croissant, il serait, lui Thibault, infailliblement assommé par le troisième.

Mais la violence même de son coup de poing porta malheur, à l'inconnu.

Thibault étant tombé sur un genou, sa main porta à terre et ses doigts se meurtrirent à un caillou.

Il se redressa furieux, tenant le caillou à la main et le lança à la tête de son ennemi.

Le colosse poussa un « ouf ! » qui ressemblait au mugissement d'un bœuf.

Il pivota sur lui-même, et, s'abattant comme un chêne coupé dans sa racine, il tomba sur le sol, où il resta privé de sentiment.

Ignorant s'il avait tué ou seulement blessé son adversaire, Thibault prit la fuite en courant et sans même regarder derrière lui.

## XII. Deux loups dans la bergerie.

Il n'y avait pas loin de la maison du bailli à la forêt.

En deux bonds, Thibault fut donc de l'autre côté du petit château *les Fossés*, à la laie de la Briqueterie.

À peine eut-il fait cent pas dans le bois, qu'il se vit accompagné de son escorte ordinaire.

Tout cela le câlinait en clignotant de l'œil et en remuant la queue pour exprimer son contentement.

Au reste, Thibault, qui s'était si fort inquiété de ses étranges gardes du corps la première fois qu'il s'était trouvé en contact avec eux, n'y faisait pas plus attention maintenant qu'il n'eût fait à une meute de caniches.

Il leur adressa quelques paroles d'amitié, gratta doucement entre les deux oreilles celui qui se trouvait le plus à sa portée, et continua son chemin en pensant à son double triomphe.

Il avait vaincu son hôte à la bouteille.

Il avait vaincu son adversaire au pugilat.

Aussi, dans sa joyeuse humeur, disait-il tout haut et tout en marchant :

– Il faut convenir, mon ami Thibault, que tu es un heureux coquin ! Dame Suzanne est en tout point ce qu'il te faut. Femme de bailli ! peste ! voilà une conquête ! et, en cas de survivance, voilà une femme ! mais dans l'un ou l'autre cas, lorsqu'elle marchera à mes côtés et appuyée à mon bras, soit comme femme, soit comme maîtresse, du diable si l'on me prend pour autre chose

qu'un gentilhomme ! Et quand on pense que tout cela s'arrangera, à moins que je ne fasse quelque sottise pour brouiller les cartes ! car, enfin, je n'ai pas été dupe de sa retraite ; qui n'a pas peur ne prend point la fuite. Elle aura craint d'en trop montrer pour la première fois ; mais quelle insistance en rentrant chez elle ! Allons, allons, je vois que tout cela s'arrange ; je n'ai qu'à donner un coup d'épaule ; qu'elle se trouve un beau matin débarrassée de son gros petit vieux bonhomme, et la chose est faite. Cependant je ne peux pas et surtout je ne veux pas souhaiter le trépas de ce pauvre maître Magloire. Prendre sa place quand il n'y sera plus, soit ; mais tuer un homme qui m'a fait boire de si bon vin ! le tuer quand j'ai encore ce vin dans l'estomac, ce serait là un procédé dont mon compère le loup lui-même rougirait pour moi.

Puis, souriant de son sourire le plus coquin :

– D'ailleurs, continua-t-il, ne vaut-il pas mieux que j'aie déjà acquis des droits sur dame Suzanne quand maître Magloire s'en ira tout naturellement dans l'autre monde, ce qui ne peut tarder à la manière dont le drôle mange et boit ?

Puis, sans doute, comme les bonnes qualités tant vantées de la baillive lui revenaient à l'esprit :

– Non, non, dit-il, pas de maladie, pas de mort, pas de trépas ! rien que de ces simples désagréments qui arrivent à tout le monde ; seulement, comme c'est à mon profit, je désire qu'il lui en arrive, à lui, un peu plus qu'à tout le monde ; ce n'est point à son âge qu'on peut avoir la prétention d'être une jeune tête ou un daguet ; non, il faut servir les gens selon leur mérite... Quand cela sera, je vous dirai un beau merci, monsieur le loup, mon cousin.

Et Thibault, d'un autre avis sans doute que nos lecteurs, et trouvant la plaisanterie du meilleur goût, se frottait les mains en souriant à cette idée, et il en était si joyeux, qu'il se trouva arrivé à la ville, et au bout de la rue de Largny, croyant être encore à cinq cents pas de la maison du digne bailli.

Là, il fit un signe à ses loups.

Il eût été imprudent de traverser Villers-Cotterêts dans toute sa longueur, avec douze loups en manière de garde d'honneur ; il pouvait se trouver des chiens sur sa route et les chiens pouvaient donner l'éveil. Six loups prirent donc à droite et six loups à gauche, et, quoique le chemin ne fût pas précisément le même, ceux-ci allant plus vite, ceux-là plus lentement, la douzaine se retrouva complète au bout de la rue de Lormet.

À la porte de la chaumière de Thibault, les loups prirent congé de lui et disparurent.

Mais, avant que chacun d'eux tirât de son côté, Thibault les invita à se trouver bien exactement au même endroit, le lendemain, à la tombée de la nuit.

Quoique rentré chez lui à deux heures du matin, Thibault se leva avec le jour.

Il est vrai qu'au mois de janvier, le jour se lève tard.

Thibault couvait un projet.

Il n'avait point oublié la promesse faite par lui au bailli de lui envoyer du gibier de sa garenne.

Or, sa garenne, à lui, c'étaient toutes les forêts de Son Altesse Sérénissime monseigneur le duc d'Orléans.

C'était pour cela qu'il s'était levé de si bonne heure.

Il avait neigé de deux à quatre heures du matin.

Il explora la forêt dans tous les sens, avec la prudence et l'adresse d'un limier.

Il chercha les reposées des cerfs et des chevreuils, les bauge des sangliers, les gîtes des lièvres : il observa les passages que suivaient les animaux pour aller faire leurs nuits.

Puis, lorsque les ténèbres furent répandues sur la forêt, il poussa un hurlement (on apprend à hurler avec les loups), il poussa un hurlement qui fit venir à lui le ban et l'arrière-ban des loups conviés par lui la veille.

Tout arriva, jusqu'aux louvarts de l'année.

Thibault alors leur expliqua qu'il attendait d'eux une chasse merveilleuse.

Pour les encourager, il leur annonça qu'il se mettait de la partie et les appuyait.

Ce fut vraiment une chasse merveilleuse.

Pendant toute la nuit, la voûte sombre de la forêt retentit d'affreux hurlements.

Ici, un chevreuil poursuivi par un loup tombait, saisi à la gorge par un autre loup placé en embuscade.

Là, Thibault, le couteau à la main comme un boucher, venait en aide à trois ou quatre de ses féroces compagnons, et portait bas un beau quartanier que ceux-ci avaient coiffé.

Une vieille louve revenait avec une demi-douzaine de lièvres qu'elle avait surpris au milieu de leurs ébats amoureux, et elle avait grand-peine à empêcher ses louvarts de céder à leur irrespectueuse gourmandise en avalant, sans attendre que le seigneur

des loups eût prélevé ses droits, toute une famille de perdrix rouges que ces jeunes maraudeurs avaient saisies la tête sous l'aile.

Madame Suzanne Magloire était bien loin de se douter en ce moment de ce qui se passait dans la forêt de Villers-Cotterêts à son intention.

Au bout de deux heures, les loups avaient rassemblé en face de la cabane de Thibault une véritable charretée de gibier.

Thibault fit son choix, puis leur abandonna de quoi faire une fastueuse ripaille.

Enfin, il chargea le reste sur deux mulets qu'il emprunta à un charbonnier, sous prétexte de porter ses sabots à la ville, et se mit en route pour Villers-Cotterêts, où il vendit au giboyeur une partie de son butin, réservant, pour les offrir à madame Magloire, les pièces les plus fines et les moins mutilées par la griffe des loups.

Il avait eu l'idée d'abord de présenter tout cela lui-même au bailli.

Mais Thibault commençait à prendre quelque teinture du monde.

Il jugea qu'il était plus convenable de se faire précéder par son cadeau, chargea un paysan de tout ce gibier, lui donna une pièce de trente sous, et l'expédia au bailli d'Erneville avec un simple papier sur lequel il y avait :

*De la part de M. Thibault.*

Quant à lui, il devait suivre de près son message.

Il le suivit de si près, en effet, qu'il arriva comme maître Magloire faisait étaler sur une table le gibier qu'il venait de recevoir.

Et, comme le bailli était dans toute la chaleur de sa reconnaissance, il tendit ses petits bras à son ami de l'avant-veille, et essaya de le serrer sur son cœur, en poussant de grands cris de joie.

Nous disons « essaya », attendu que deux choses s'opposaient à ce désir : l'exiguïté de ses bras et la rotondité de son abdomen.

Mais il pensa que, là où il était insuffisant, madame Magloire pouvait l'aider.

Il courut à la porte et appela de toutes ses forces :

– Suzanne ! Suzanne !

Il y avait une expression si extraordinaire dans la voix du bailli, que sa femme jugea qu'il était arrivé quelque chose de nouveau, sans pouvoir reconnaître cependant si c'était en bien ou en mal. Elle descendit donc précipitamment, afin de pouvoir juger de la chose par elle-même. Elle trouva son mari fou de joie, trotinant tout autour de la table, laquelle présentait, il faut bien le dire, le plus réjouissant spectacle qui se pût offrir à l'œil d'un gourmand. Dès que Suzanne parut :

– Tenez, tenez, madame ! lui cria son mari en frappant ses mains l'une contre l'autre, voyez ce que nous apporte notre ami Thibault, et remerciez-le. Vive Dieu ! en voilà un qui tient ses engagements ! Il nous promet une bourriche de gibier de sa garenne, et il nous en envoie une charretée... Donne-lui la main, embrasse-le vite, et regarde-moi cela.

Madame Magloire obéit de la meilleure grâce du monde aux ordres de son mari : elle donna la main à Thibault, se laissa embrasser par lui, et abaissa ses beaux yeux sur cette collection de victuailles qui faisait l'admiration du bailli.

Et cette collection, qui allait apporter un si agréable confort à leur ordinaire habituel, était bien digne d'admiration, en effet.

C'étaient d'abord, et comme pièces principales, une hure et un cuissot de sanglier, à la chair ferme et savoureuse ; c'était une belle chevrette de trois ans, laquelle devait être tendre comme la rosée qui, la veille encore, perlait sur l'herbe broutée par elle ; c'étaient des lièvres au râble épais et charnu, de vrais lièvres des bruyères de Gondreville, nourris de thym et de serpolet ; enfin des faisans si parfumés, des perdrix rouges si délicates, qu'une fois en broche, on oubliait, au fumet de leur chair, la magnificence de leur plumage.

Or, l'imagination du gros petit bonhomme dévorait tout cela d'avance : elle mettait le sanglier en carbonnade, la chevrette à la sauce piquante, les lièvres en pâté, les faisans aux truffes, les perdrix rouges à la Vaupalière, et cela avec tant de feu et d'expression, que, rien qu'à l'entendre, l'eau fût venue à la bouche de tout gourmand.

L'enthousiasme du digne bailli fit comparativement paraître dame Suzanne un peu froide.

Cependant elle fit acte d'initiative et de gracieuseté lorsqu'elle déclara à Thibault qu'elle ne le laisserait point retourner à ses métairies avant que toutes les provisions dont, grâce à lui, le garde-manger allait regorger, fussent entièrement consommées.

On juge si Thibault fut aise de voir la dame aller ainsi au-devant de ses plus chers désirs.

Il se promit monts et merveilles de ce séjour à Erneville, et fut le premier, tant son humeur était joyeuse, à inviter M. Magloire à lui offrir quelque boisson apéritive qui préparât leurs estomacs à recevoir dignement les mets savoureux qu'allait leur brasser mademoiselle Perrine.

Maître Magloire fut tout réjoui de voir que Thibault n'avait rien oublié, pas même le nom de la cuisinière.

On fit monter du vermouth.

C'était une boisson encore fort inconnue en France, que monseigneur le duc d'Orléans faisait venir de Hollande et dont le maître d'hôtel de Son Altesse Sérénissime dotait gracieusement son prédécesseur.

Thibault fit la grimace.

Il trouvait que la boisson exotique ne valait pas un joli petit chablis national.

Mais, quand maître Magloire lui eut dit que, grâce à ce miraculeux breuvage, il aurait dans une heure un appétit féroce, il ne fit plus aucune observation et aida complaisamment le bailli à finir sa bouteille.

Quant à dame Suzanne, elle était remontée à son appartement pour faire ce que les femmes appellent un bout de toilette, et ce qui consiste, en général, en un changement complet de décoration.

Bientôt vint l'heure de se mettre à table.

Dame Suzanne descendit de son appartement.

Elle était éblouissante avec sa belle robe de damas gris brodée de cannetille, et les transports amoureux qu'elle excita chez Thibault empêchèrent le sabotier de songer à l'embarras dans lequel il devait nécessairement se trouver en festoyant pour la première fois en si belle et si aristocratique compagnie.

Thibault, disons-le à sa louange, ne s'en tirait pas trop mal.

Non seulement il envoyait à ciel ouvert œillade sur œillade à sa belle hôtesse, mais encore il avait peu à peu rapproché son genou du sien, et se permettait de lui imprimer une douce pression.

Tout à coup, et au moment où Thibault se livrait à cette occupation, dame Suzanne, qui le regardait tendrement, resta tout à coup les yeux fixes.

Elle ouvrit ensuite la bouche et partit d'un éclat de rire si violent, qu'il dégénéra en crise nerveuse, et peu s'en fallut qu'elle n'étranglât.

Sans s'arrêter aux conséquences, maître Magloire remonta directement aux causes.

Il porta à son tour son regard sur Thibault, s'inquiétant beaucoup plus de ce qu'il croyait apercevoir d'alarmant dans son ami que de l'état d'excitation nerveuse dans lequel l'hilarité avait mis sa femme.

– Ah ! mon compère ! s'écria-t-il en tendant vers Thibault ses deux petits bras effarés, vous flambez, mon compère, vous flambez !

Thibault se leva précipitamment.

– Qu'y a-t-il donc ? demanda-t-il.

– Il y a que vous avez le feu dans votre chevelure, répondit naïvement le bailli en saisissant, tant sa frayeur était réelle, la carafe placée devant sa femme, pour éteindre l'incendie allumé dans les cheveux de Thibault.

Le sabotier porta instinctivement la main à sa tête. Mais, ne sentant aucune chaleur, il devina ce dont il était question, pâlit

horriblement et se laissa retomber sur son siège. Sa préoccupation avait été si grande depuis deux jours, qu'il avait complètement oublié la précaution prise à l'endroit de la meunière, c'est-à-dire de donner à sa coiffure ce tour particulier à l'aide duquel il cachait sous les autres les cheveux dont le loup noir avait acquis la propriété. Il est vrai que, pendant ce temps, grâce à une foule de petits souhaits échappés à Thibault, et qui, par-ci par-là, avaient porté préjudice à son prochain, la multiplication des cheveux couleur de flamme avait fait un progrès effrayant, et, dans ce moment, le malheureux avait des cheveux dont chacun pouvait lutter comme éclat avec les deux chandelles de cire jaune qui éclairaient l'appartement.

– Par le diable ! maître Magloire, reprit Thibault en essayant de dominer son émotion, vous m'avez fait une effroyable peur.

– Mais... dit le bailli en montrant toujours avec un certain effroi la mèche flamboyante de Thibault.

– Bon ! reprit celui-ci, ne faites point attention, messire, à ce qu'une portion de ma chevelure peut avoir d'inusité ; cela provient d'une peur que ma mère eut d'un brasier qui pensa la dévorer étant enceinte de moi.

– Ce qui est plus étrange encore, dit dame Suzanne, qui avait avalé un grand verre d'eau pour éteindre son rire, c'est que, pour la première fois aujourd'hui, je m'aperçois de cette resplendissante bizarrerie.

– Ah ! vraiment !... fit Thibault ne sachant trop que répondre.

– Il m'avait semblé l'autre jour, continua dame Suzanne, que vos cheveux étaient aussi noirs que mon mantelet de velours ; et cependant je vous prie de croire que je ne laissai pas que de vous considérer avec grande attention, monsieur Thibault.

Cette dernière phrase, en lui rendant ses espérances, rendit Thibault à sa belle humeur.

– Ventre-gai ! madame, répliqua-t-il, « dans un rousseau, dit le proverbe, gît un cœur chaud » ; tandis qu'un autre proverbe dit : « Sabot bien fin et bien paré, parfois cache fente et morceaux. »

Madame Magloire fit la grimace à ce proverbe de saboterie. Mais, comme cela arrivait souvent au bailli, il ne fut point, en cette occasion, de l'avis de sa femme.

– Mon compère Thibault parle d'or, dit-il, et je n'irai pas bien loin pour trouver à appointer ses proverbes... Voici, sur ma parole, une soupe lyonnaise qui, certes, ne payait pas de mine, et cependant jamais oignon et pain frit à la graisse d'oie ne réjouissent davantage mes entrailles.

À partir de ce moment, il ne fut plus question de la mèche flamboyante de Thibault.

Cependant les grands yeux de dame Suzanne semblaient invinciblement attirés vers cette diablesse de mèche, et, chaque fois que le regard railleur de la baillive croisait le sien, Thibault croyait surprendre sur ses lèvres une réminiscence du rire qui naguère l'avait mis si mal à l'aise.

Cela l'agaçait.

Malgré lui, à chaque instant, il portait la main à ses cheveux, essayant de dissimuler la mèche fatale sous les autres cheveux.

Mais la mèche était non seulement d'une couleur inusitée, mais aussi d'une roideur inouïe.

Ce n'étaient plus des cheveux, – c'était du crin.

Thibault avait beau courber et cacher les cheveux du diable sous les siens, rien, pas même le fer du coiffeur, n'eût été capable de leur faire prendre un autre pli que celui qui semblait leur être naturel.

Au milieu de toutes ces préoccupations, les genoux de Thibault redoublaient de tendresse.

En outre, comme, tout en ne répondant pas à ses provocations amoureuses, madame Magloire ne paraissait avoir aucunement l'intention de s'y soustraire, le présomptueux Thibault ne doutait guère de cette conquête.

La veillée se prolongea assez avant dans la nuit.

Et, comme dame Suzanne, qui semblait trouver la veillée longue, se levait souvent de table et allait et venait dans la maison, maître Magloire profitait des absences de sa femme pour faire de fréquentes visites au cellier.

Il dissimula tant de flacons dans les doublures de son pourpoint ; une fois apportés sur la table, il vida ces flacons si lestement, que peu à peu sa tête alourdie, s'inclinant sur son estomac, indiqua que, pour qu'il ne passât point de sa chaise sous la table, il était temps de faire trêve à la humerie.

Thibault, de son côté, décidé à profiter de la circonstance pour déclarer son amour à la baillive, et croyant que cet alourdissement de son époux était une bonne occasion de parler, déclara qu'il ne serait point fâché de prendre du repos.

Sur cette déclaration, on se leva de table.

Perrine, appelée, fut chargée d'indiquer à l'hôte de maître Magloire la chambre qui lui était destinée.

En traversant le corridor, Thibault se fit renseigner par la chambrière.

La chambre n° 1 du corridor était celle de maître Magloire.

La chambre n° 2 était celle de sa femme.

Enfin, la chambre n° 3 était la sienne.

Seulement, de la chambre du bailli à celle de sa femme, on communiquait par une porte intérieure ; tandis que sa chambre à lui, Thibault, n'avait d'autre porte que celle du corridor.

En outre, il avait remarqué que dame Suzanne était entrée dans la chambre de son époux.

Il pensa justement qu'un pieux devoir de conjugalité la conduisait là.

Le bon bailli était dans un état qui approchait fort de celui où était Noé quand il fut insulté par ses fils : dame Suzanne dut lui prêter assistance pour qu'il rentrât dans sa chambre.

Thibault sortit de la sienne sur la pointe du pied, referma la porte avec soin, alla écouter à la porte de la baillive, n'entendit aucun bruit dans la chambre, chercha de la main la clef, la trouva sur la serrure, respira un instant, puis essaya d'un tour.

La porte s'ouvrit.

La chambre était dans une obscurité complète.

Mais Thibault, à force de fréquenter les loups, avait acquis quelques-unes de leurs qualités, et, entre autres, celle d'y voir la nuit.

Il jeta donc un regard rapide autour de la chambre, vit à sa droite la cheminée ; en face de la cheminée, un canapé avec une grande glace ; derrière lui, du côté de la cheminée, le lit tout drapé de lampas ; devant lui, du côté du canapé, une toilette toute ruisselante de dentelles, et, enfin, deux grandes croisées drapées.

Il se cacha derrière les rideaux de l'une des fenêtres, et choisit instinctivement, pour se cacher, celle qui était la plus éloignée de la chambre de l'époux.

Au bout d'un quart d'heure, pendant lequel le cœur de Thibault battit si fort, que ce bruit, fâcheux augure ! lui rappelait le tic-tac du moulin de Coyolles, dame Suzanne entra dans sa chambre.

Le premier plan de Thibault avait été, aussitôt dame Suzanne entrée et la porte fermée derrière elle, de sortir de sa cachette, de se précipiter à ses genoux et de lui déclarer son amour.

Mais il réfléchit qu'il était possible que, dans sa surprise, et avant de l'avoir reconnu, dame Magloire ne pût étouffer quelque cri révélateur, et qu'il était préférable, pour faire connaître sa présence, d'attendre que maître Magloire fût irrévocablement endormi.

Puis aussi, ce qui le détermina à ce sursis, ce fut peut-être ce sentiment, que l'homme, si résolu qu'il soit, cherche toujours à retarder l'instant suprême, quand cet instant est aussi hasardeux que celui dont allait dépendre le bonheur ou le malheur du sabotier.

Car Thibault, à force de se dire qu'il était amoureux fou de dame Magloire, avait fini par le croire lui-même, et il avait, malgré la protection du loup noir, ce côté timide qu'ont en eux tous les amoureux.

Il se tint donc coi derrière ses rideaux.

Cependant la baillive s'était assise devant le miroir de sa toilette Pompadour, mais c'était pour s'attifer comme si elle devait aller à une fête ou suivre une procession.

Elle essaya dix voiles avant d'en choisir un.

Elle ajusta les plis de sa robe.

Elle entoura son cou d'un triple rang de perles.

Puis elle chargea ses bras de tout ce qu'elle avait de bracelets.

Enfin, elle arrangea sa coiffure avec un soin minutieux.

Thibault se perdait en conjectures sur le but de cette coquetterie, lorsque tout à coup un bruit sec et vibrant comme celui d'un corps dur qui frappe une vitre le fit tressaillir.

Dame Suzanne, à ce bruit, tressaillit aussi de son côté.

Puis elle éteignit immédiatement la lumière, et le sabotier l'entendit qui s'approchait de la fenêtre sur la pointe du pied et qui l'ouvrait avec toute la discrétion imaginable.

À cette fenêtre se murmurèrent quelques paroles que Thibault ne put entendre.

Mais, en entrebâillant le rideau, il distingua dans l'obscurité la forme d'une espèce de géant qui paraissait escalader la fenêtre.

Le souvenir de son aventure avec l'inconnu dont il n'avait pas voulu lâcher le manteau, et dont il s'était si heureusement débarrassé en lui envoyant une pierre au milieu du front, lui revint alors à l'esprit.

Il lui sembla, en s'orientant, que c'était de cette même fenêtre que descendait le géant lorsqu'il lui avait posé les pieds sur les deux épaules.

Au reste, le soupçon était logique.

Puisqu'un homme montait à cette fenêtre, un homme avait bien pu en descendre.

Et, si un homme en était descendu, à moins de supposer à madame Magloire des connaissances bien étendues et des goûts bien variés, – si un homme en était descendu, disons-nous, c'était probablement l'homme qui y montait à cette heure.

En somme, quel que fût ce nocturne visiteur, dame Suzanne tendit la main à l'apparition, laquelle sauta si lourdement dans la chambre, que le plancher en trembla et que tous les meubles en vacillèrent.

Il était évident que l'apparition n'était point un esprit, mais un corps, et que ce corps appartenait à la catégorie des corps pesants.

– Oh ! prenez garde, monseigneur, fit la voix de dame Suzanne ; si bien que dorme mon mari, si vous faites un pareil bruit, vous allez le réveiller.

– Par la corne du diable ! ma belle amie, répondit l'inconnu, dont Thibault reconnut la voix pour être celle avec laquelle il avait dialogué l'autre nuit, je ne suis pas un oiseau ! Cependant, lorsque j'étais en bas de votre fenêtre, attendant l'heure du berger et le cœur tout endolori par l'attente, il me semblait qu'il allait me pousser des ailes pour me porter dans cette tant souhaitée petite chambrette.

– Oh ! répondit dame Magloire en minaudant, de mon côté, j'étais bien triste aussi, monseigneur, de vous laisser vous morfondre au vent d'hiver... Mais ce convive que nous avions ce soir nous a quittés il n'y a pas plus d'une demi-heure.

– Et, depuis cette demi-heure, qu'avez-vous fait, ma belle amie ?

– Il a fallu assister M. Magloire, monseigneur, et s'assurer qu'il ne viendrait pas nous déranger.

– Vous avez toujours raison, Suzanne de mon cœur !

– Monseigneur est trop bon, répondit la baillive.

Nous devrions dire : « voulut répondre », car ces derniers mots furent écrasés comme si un corps étranger venait se poser sur les lèvres de la dame et l'empêchait de continuer. En même temps, Thibault entendit un bruit qui lui parut ressembler fort à celui d'un baiser. Le malheureux comprit toute l'étendue de la nouvelle déception à laquelle il semblait réservé.

Ses réflexions furent interrompues par la voix du nouveau venu, qui toussa deux ou trois fois.

– Si nous fermions la fenêtre, ma mie ? dit cette voix, dont la toux n'avait été que le prélude.

– Oh ! monseigneur, excusez-moi, dit dame Magloire, mais ce devrait déjà être fait.

Et elle alla à la fenêtre, qu'elle ferma hermétiquement d'abord, et plus hermétiquement encore en tirant les rideaux par-dessus.

Pendant ce temps, l'étranger, agissant exactement comme chez lui, avait tiré une bergère devant le feu, s'y était étendu et se chauffait les pieds de la plus voluptueuse façon.

Dame Suzanne réfléchit sans doute que, pour un homme gelé, le plus pressé est de se réchauffer ; car, sans chercher le moins du monde à son aristocratique galant une querelle dans le genre de celle que Cléanthis cherche à Sosie, elle se rapprocha de la bergère et s'y accouda gracieusement.

Thibault voyait de dos le groupe, qui se dessinait en vigueur sur la lueur du foyer, et il enrageait. L'étranger parut d'abord tout préoccupé du soin de se réchauffer. Puis enfin, la chaleur ayant fini par opérer sa réaction :

– Et cet étranger, ce convive, demanda-t-il, quel est-il donc ?

– Oh ! monseigneur, fit dame Magloire, il me semble que vous ne le connaissez que trop.

– Comment ! demanda l'amant favorisé, serait-ce donc encore le croquant de l'autre soir ?

– Lui-même, monseigneur.

– Ah ! si jamais celui-là me tombe sous la main !...

– Monseigneur, dit dame Suzanne d'une voix douce comme une musique, il ne faut pas faire de mauvais projets contre ses ennemis, et, tout au contraire, notre sainte religion catholique enseigne qu'il est bon de leur pardonner.

– Il est encore une autre religion qui enseigne cela, ma belle amie, et c'est celle dont vous êtes la déesse toute-puissante et dont je ne suis, moi, que l'humble néophyte... Oui, j'ai tort, je l'avoue, de vouloir tant de mal à ce maroufle ; car, enfin, c'est

parce qu'il m'a si traîtreusement déconfit et si vilainement accommodé que j'ai trouvé cette occasion de m'introduire ici que je cherchais depuis si longtemps ; c'est parce qu'il m'a porté ce bienheureux coup de pierre que je me suis évanoui ; c'est parce que vous m'avez vu évanoui que vous avez appelé votre mari ; c'est parce que votre mari m'a trouvé sans connaissance sous vos fenêtres et a cru que j'avais été mis dans ce piteux état par des malfaiteurs, qu'il m'a fait transporter chez lui ; enfin, c'est parce que vous avez été émue de pitié de ce que j'avais souffert pour vous, que vous avez bien voulu me permettre de venir ici ; donc, c'est ce gremlin, ce pleutre, ce maroufle, qui est pour moi la source de tout bien, puisque tout bien est pour moi dans votre amour ; ce qui n'empêche pas que, s'il se présente jamais à la portée de ma houssine, le drôle passera un mauvais quart d'heure.

– Ventre-gai ! murmura Thibault, il paraît que, cette fois encore, mon souhait a profité à un autre ! Ah ! loup noir, mon ami, je suis à l'école ! mais, mordienne ! je réfléchirai tant désormais avant de souhaiter, que l'écolier deviendra maître... Mais, continua Thibault s'interrogeant lui-même, à qui donc peut appartenir cette voix que je connais ? Car je la connais, cette voix-là, il n'y a pas à dire !

– Vous seriez encore bien plus courroucé contre le pauvre diable, monseigneur, si je vous avouais une chose.

– Laquelle, ma mie ?

– C'est que le drôle, comme vous l'appellez, me fait la cour.

– Ouais !

– C'est comme cela, monseigneur, dit en riant dame Suzanne.

– Qui ? ce rustre, ce maraud, ce bélître ! Où est-il ? où se cache-t-il ? Par Belzébuth ! je le ferai manger à mes chiens !

Pour le coup, Thibault reconnut l'homme.

– Ah ! monseigneur Jean, murmura-t-il, c'est vous !

– Mais soyez donc tranquille, monseigneur, dit dame Suzanne en appuyant ses deux mains sur les épaules de son amoureux et en le forçant à se rasseoir, on n'aime que Votre Seigneurie, et, ne vous aimât-on point, ce n'est pas à un homme qui a une mèche de cheveux rouges au beau milieu du front que je donnerais mon cœur.

Et, en souvenir de cette malencontreuse mèche qui l'avait tant fait rire pendant le dîner, dame Magloire tomba dans un nouvel accès d'hilarité.

Thibault fut pris de rage féroce contre la femme du bailli.

– Ah ! traîtresse femelle ! dit-il ; je ne sais pas ce que je donnerais pour que ton mari, ton honnête mari, ton brave homme de mari, entrât et te surprît.

Thibault n'avait pas plutôt achevé ce souhait, que la porte de communication qui menait de la chambre de Suzanne à celle de son mari s'ouvrit toute grande, et que maître Magloire, coiffé d'un immense bonnet de nuit qui lui donnait près de cinq pieds de haut, tenant un bougeoir allumé à la main, faisait son entrée dans l'appartement.

– Ah ! ah ! murmura Thibault, vertuchou ! je crois à présent que c'est à moi de rire.

### **XIII. Où il est prouvé qu'une femme ne parle jamais plus éloquemment que lorsqu'elle ne parle pas.**

Comme Thibault se parlait à lui-même, il n'entendit pas quelques mots que disait tout bas Suzanne au seigneur Jean.

Il vit seulement la dame s'affaisser sur ses genoux et entre les bras de son galant, comme si elle était évanouie.

Le bailli s'arrêta court devant le groupe étrange qu'éclairait son bougeoir.

Comme sa figure se trouvait faire face à Thibault, Thibault cherchait à lire sur la physionomie de maître Magloire ce qui se passait dans son esprit.

Mais la joviale figure du bailli était si peu disposée par la nature à rendre les émotions extrêmes, que Thibault ne sut lire autre chose sur la physionomie du débonnaire époux qu'un étonnement plein de bienveillance.

Sans doute, de son côté, le seigneur Jean n'y lut pas autre chose ; car, avec une aisance qui parut prodigieuse à Thibault :

– Eh bien, maître Magloire, dit le seigneur Jean adressant la parole au bailli, comment portons-nous ce soir la bouteille, mon compère ?

– Quoi ! c'est vous, monseigneur ? répondit le bailli en écarquillant ses gros yeux. Ah ! veuillez m'excuser et croire que, si j'eusse pensé avoir l'honneur de vous trouver ici, je ne me serais point permis de paraître dans un costume si peu convenable.

– Bah ! bah ! bah !

– Si fait, monseigneur ; souffrez que j’aie fait un peu de toilette.

– Point de gêne, notre ami, reprit le seigneur Jean ; après le couvre-feu, c’est bien le moins que l’on reçoive ses amis sans façon. Puis il y a quelque chose de plus pressé, compère.

– Qu’est-ce donc, monseigneur ?

– Mais c’est de faire revenir madame Magloire, que vous voyez évanouie dans mes bras.

– Évanouie ! Suzanne évanouie ! Oh ! mon Dieu ! s’écria le petit bonhomme posant son bougeoir sur la cheminée : comment un pareil malheur est-il donc arrivé ?

– Attendez, attendez, maître Magloire, dit le seigneur Jean ; il s’agit d’abord de mettre commodément votre femme dans un fauteuil ; rien n’ennuie les femmes comme de se trouver mal à l’aise quand elles ont le malheur de s’évanouir.

– Vous avez raison, monseigneur ; déposons d’abord madame Magloire dans un fauteuil... Ô Suzanne ! pauvre Suzanne ! Comment un pareil accident a-t-il pu lui arriver ?

– N’allez pas au moins, cher compère, penser à mal en me voyant ainsi et à pareille heure installé chez vous !

– Je n’aurais garde, monseigneur, reprit le bailli ; l’amitié dont vous m’honorez et la vertu de madame Magloire me sont des garanties suffisantes pour qu’à quelque heure que ce soit, mon pauvre logis se trouve honoré de vous recevoir.

– Ah ! triple sot ! murmura le sabotier ; à moins que ce ne soit, au contraire, double finaud qu’il me faille dire... Mais

n'importe ! ajouta-t-il ; nous allons voir comment tu vas te tirer de là, monseigneur Jean.

– Néanmoins, continua maître Magloire en imbibant un mouchoir d'eau de mélisse et en frottant les tempes de sa femme, je serais curieux de savoir comment un si grand choc a pu être dirigé contre ma pauvre femme.

– Ah ! c'est bien simple, et je vais vous le dire, compère. Je revenais de dîner chez mon ami, le seigneur de Vivières, et je traversais Erneville pour me rendre à la tour de Vez, lorsque je vis une fenêtre ouverte, et à cette fenêtre ouverte une femme qui me faisait des signes de détresse.

– Ah ! mon Dieu !

– C'est ce que je me dis en reconnaissant que cette fenêtre appartenait à votre maison : « Ah ! mon Dieu ! est-ce que la femme de mon compère le bailli courrait quelque danger et aurait besoin de secours ? »

– Vous êtes bien bon, monseigneur, dit le bailli tout attendri ; j'espère qu'il n'en était rien ?

– Au contraire, compère.

– Comment ! au contraire ?

– Oui, ainsi que vous allez voir.

– Monseigneur, vous me faites frémir ! Comment ! ma femme avait besoin de secours et elle ne m'appelait pas ?

– Ç'avait été d'abord sa première pensée, mais elle s'en était abstenue, et cette abstention même va vous donner une preuve de

sa délicatesse, puisqu'elle craignait, en vous appelant, de compromettre votre précieuse existence.

– Ouais ! demanda le bailli pâissant, mon existence précieuse, comme vous êtes assez bon pour le dire, serait-elle compromise ?

– Plus maintenant, puisque me voilà.

– Mais enfin, monseigneur, que s'était-il passé ? Je le demanderais bien à ma femme, mais vous voyez qu'elle ne saurait encore me répondre.

– Eh ! mon Dieu ! ne suis-je point là pour vous répondre en son lieu et place ?

– Répondez, monseigneur, puisque vous avez cette bonté ; moi, j'écoute.

Le seigneur Jean fit un signe d'assentiment et continua :

– J'accourus donc, dit-il, et, la voyant tout effarée :

« Eh bien, madame Magloire, lui demandai-je, que se passe-t-il donc, et qui vous cause si grand-peur ?

« – Ah ! monseigneur, me répondit-elle, imaginez donc que mon mari a reçu chez lui, avant-hier et aujourd'hui, un homme sur lequel j'ai les plus méchants soupçons.

« – Bah !

« – Un homme qui s'introduit ici sous prétexte de faire amitié à mon cher Magloire, et qui me fait la cour, à moi... »

– Elle vous a dit cela ?

– Mot pour mot, compère ! D’ailleurs, elle ne peut entendre ce que nous disons, n’est-ce pas ?

– Non, puisqu’elle est évanouie.

– Eh bien, lorsqu’elle aura repris ses sens, interrogez-la, et, si elle ne vous répète point parole à parole ce que je vous dis, tenez-moi pour un mécréant, pour un Sarrasin, pour un Turc.

– Oh ! les hommes ! les hommes ! murmura le bailli.

– Oui, race de vipères ! continua le seigneur Jean. Vous plaît-il que je continue, compère ?

– Je crois bien ! dit le petit homme, oubliant l’exigüité de son costume dans l’intérêt qu’il prenait au récit du seigneur Jean.

– Mais, madame, dis-je alors à ma commère madame Magloire, comment vous êtes-vous aperçue que le drôle avait l’audace de vous aimer ?

– Oui, dit le bailli, comment s’en était-elle aperçue ? Je ne m’en étais pas aperçu, moi.

– Vous vous en fussiez aperçu, compère, si vous aviez regardé sous la table ; mais, gourmand que vous êtes, vous ne pouviez à la fois regarder dessus et dessous.

– Le fait est, monseigneur, que nous avons un souper parfait ! Imaginez-vous des côtelettes de marcassin...

– Eh bien, dit le seigneur Jean, voilà que vous allez me dire votre souper, au lieu d’écouter la suite de mon récit, d’un récit dans lequel la vie et l’honneur de votre femme sont compromis !

– Ah ! en effet, pauvre Suzanne ! Monseigneur, aidez-moi à lui ouvrir les mains, afin que je tape dedans.

Le seigneur Jean prêta aide et assistance au bailli, et leurs forces réunies parvinrent à contraindre dame Magloire à ouvrir la main.

Le bonhomme, un peu plus tranquille, se mit à taper avec sa main potelée dans la main de sa femme, tout en prêtant l'oreille à la suite de l'intéressant et véridique récit du seigneur Jean.

– Où en étais-je ? demanda le narrateur.

– Monseigneur, vous en étiez au moment où ma pauvre Suzanne, que l'on peut bien appeler la chaste Suzanne...

– Oh ! vous pouvez vous en vanter ! fit le seigneur Jean.

– Et je m'en vante ! Vous en étiez au moment où ma pauvre Suzanne s'aperçut...

– Oui, oui, que, pareil au berger Pâris, votre hôte voulait faire de vous un autre Ménélas ; alors elle se leva... Vous rappelez-vous qu'elle se soit levée ?

– Non, j'étais peut-être un peu... un peu... ému.

– C'est cela ! Alors elle se leva, et remarqua qu'il était l'heure de se retirer.

– Le fait est que la dernière heure que j'ai entendu sonner, dit le bailli jubilant, c'était onze heures.

– Alors, on se leva.

– Pas moi, je crois, dit le bailli.

– Non, mais madame Magloire et votre hôte. Elle lui indiqua sa chambre, où dame Perrine le conduisit ; après quoi, en tendre et fidèle épouse qu'elle est, madame Magloire vous borda dans votre lit, et rentra dans sa chambre.

– Chère Suzannette ! dit le bailli d'un ton attendri.

– Ce fut là, dans sa chambre, une fois rentrée, une fois seule, qu'elle prit peur ; elle alla à sa fenêtre et l'ouvrit ; le vent, en entrant dans la chambre, souffla sa bougie. Vous savez ce que c'est que la peur, compère ?

– Oui, je suis très peureux, répondit naïvement maître Magloire.

– Eh bien, à partir de ce moment la peur s'empara d'elle, et, n'osant vous réveiller, de crainte qu'il ne vous arrivât malheur, elle appela le premier cavalier qui passait ; ce cavalier, par bonheur, c'était moi.

– C'est bien heureux, monseigneur !

– N'est-ce pas ?... J'accourus, je me fis reconnaître. « Monseigneur, montez, me dit-elle, montez ! montez ! montez vite ! je crois qu'il y a un homme dans ma chambre. »

– Oh ! là là !... fit le bailli ; vous dûtes avoir grand-peur ?

– Point du tout ! Je pensai que c'était temps perdu que de sonner ; je fis tenir mon cheval par l'Éveillé, je montai sur la selle, puis de la selle sur le balcon, et, pour que l'homme qui était caché dans la chambre ne pût point se sauver, je fermai la fenêtre. Ce fut dans ce moment, qu'entendant le bruit de votre porte qui s'ouvrait, madame Magloire, succombant à tant d'émotions successives, s'évanouit entre mes bras.

– Ah ! monseigneur, dit le bailli, que voilà un effroyable récit !

– Et notez bien, compère, que je crois l’avoir adouci plutôt que chargé ; d’ailleurs, vous verrez ce que vous dira madame Magloire lorsqu’elle sera revenue à elle...

– Eh ! tenez, monseigneur, la voici qui bouge.

– Bon ! brûlez-lui une plume sous le nez, compère.

– Une plume ?

– Oui, c’est un antispasmodique souverain ; brûlez-lui une plume sous le nez, et elle reviendra.

– Mais où trouver une plume ? dit le bailli.

– Eh ! parbleu ! tenez, celle qui borde mon chapeau.

Et le seigneur Jean, brisant quelques franges de la plume d’autruche qui garnissait son chapeau, les donna à maître Magloire, qui les brûla à la bougie et en mit la fumée sous le nez de sa femme.

Le remède était souverain, à ce qu’avait dit le seigneur Jean.

L’effet en fut prompt.

Madame Magloire éternua.

– Ah ! s’écria le bailli tout joyeux, la voilà qui revient ! Ma femme ! ma chère femme ! ma chère petite femme !

Madame Magloire poussa un soupir.

– Monseigneur ! monseigneur ! s'écria le bailli, elle est sauvée !

Madame Magloire ouvrit les yeux, regarda alternativement et d'un air effaré le bailli et le seigneur Jean ; puis enfin, fixant son rayon visuel sur le bailli :

– Magloire ! mon cher Magloire ! dit-elle, c'est donc bien vous ! Oh ! que je suis heureuse de vous revoir au sortir d'un si mauvais rêve !

– Eh bien, murmura Thibault, en voilà une luronne ! Si je n'en arrive pas à mes fins avec les dames après lesquelles je cours, du moins, sur la route, me donnent-elles de bien bonnes leçons !

– Hélas ! ma belle Suzanne, dit le bailli, ce n'est pas un mauvais rêve, c'est une détestable réalité, à ce qu'il paraît.

– En effet, je me souviens, dit madame Magloire.

Puis, faisant semblant de s'apercevoir seulement au moment même que le seigneur Jean était là :

– Ah ! monseigneur, dit-elle, j'espère bien que vous n'avez rien dit à mon mari de toutes les folies que je vous ai contées ?

– Et pourquoi cela, chère dame ? fit le seigneur Jean.

– Parce qu'une honnête femme sait se défendre elle-même, et ne rebat pas les oreilles d'un mari de pareilles sornettes.

– Au contraire, madame, répliqua le seigneur Jean, et j'ai tout dit à mon compère.

– Comment ! vous lui avez dit que, pendant tout le souper, cet homme m'avait caressé le genou sous la table ?

– Je le lui ai dit.

– Oh ! le malheureux ! fit le bailli.

– Vous lui avez dit que, m'étant baissée pour ramasser ma serviette, ce ne fut point ma serviette que je rencontrai, mais sa main ?

– Je n'ai rien caché au compère Magloire.

– Oh ! le bandit ! s'écria le bailli.

– Vous lui avez dit que, M. Magloire ayant eu à table une défaillance qui lui avait fait fermer les yeux, son hôte avait profité de cette faiblesse pour m'embrasser par violence ?

– J'ai cru qu'un mari devait tout savoir.

– Oh ! le scélérat ! s'écria le bailli.

– Enfin, acheva la dame, vous lui avez dit qu'une fois rentrée dans ma chambre, et le vent ayant éteint ma bougie, il m'avait semblé voir remuer les rideaux de cette fenêtre ; si bien que je vous ai appelé à mon secours, croyant qu'il était caché derrière ces rideaux ?

– Non, je ne lui avais pas dit cela ; mais j'allais le lui dire lorsque madame a éternué.

– Oh ! le sacripant ! hurla le bailli en saisissant et en tirant hors du fourreau l'épée du seigneur Jean, que celui-ci avait déposée sur une chaise, et en s'élançant vers la fenêtre indiquée par sa

femme ; que n'y est-il effectivement, derrière ces rideaux ! je le larderais comme un râble de lièvre.

Et, en effet, il allongea deux ou trois coups d'épée dans la garniture de la fenêtre.

Mais, tout à coup, le bailli resta fendu comme un écolier qui tire le mur.

Ses cheveux se dressèrent sous son bonnet de coton et agitèrent la coiffure conjugale d'un mouvement convulsif.

L'épée s'échappa de sa main tremblante et tomba en retentissant sur le parquet.

Il venait d'apercevoir Thibault caché derrière les rideaux, et, comme Hamlet tue Polonius croyant tuer le meurtrier de son père, il avait, lui, croyant ne frapper que le vide, failli tuer son ami de l'avant-veille, qui avait déjà eu le temps d'être un ami ingrat.

Au reste, comme avec la pointe de l'épée il avait soulevé le rideau, le bailli ne fut pas le seul qui vit Thibault.

La femme et le seigneur Jean participèrent à la vision et jetèrent chacun un cri de surprise.

En disant ce qu'ils avaient dit, ils ne croyaient pas avoir rencontré si juste.

Le seigneur Jean, non seulement avait reconnu un homme, mais encore il avait reconnu Thibault.

– Dieu me damne ! dit-il en allant à lui, je ne me trompe pas, et c'est ma vieille connaissance, l'homme à l'épieu !

– Comment ! l’homme à l’épieu ? demanda le bailli en claquant des mâchoires ; j’espère, en tout cas, qu’il n’a pas son épieu avec lui !

Et il alla chercher un refuge derrière sa femme.

– Non, non, tranquillisez-vous, dit le seigneur Jean ; d’ailleurs, s’il a son épieu, je me charge de le lui tirer des mains.

– Ah ! monsieur le braconnier, continua-t-il s’adressant à Thibault, vous ne vous contentez donc pas de chasser les chevreuils de monseigneur le duc d’Orléans dans la forêt de Villers-Cotterêts : vous faites des excursions dans la plaine et vous venez chasser sur les terres de mon compère le bailli Magloire ?

– Comment ! un braconnier ? demanda le bailli. Maître Thibault n’est-il donc pas un honnête propriétaire de métairies, vivant dans son logis champêtre du produit d’une centaine d’arpents de terre ?

– Lui ! dit le seigneur Jean en éclatant de rire ; il vous a fait accroire cela, à ce qu’il paraît. Ah ! le drôle a la langue dorée. Lui ! un propriétaire ! ce claquedent ! Mais, ses propriétés, mes garçons d’écurie les ont aux pieds ; ce sont les sabots qu’il fabrique.

Dame Suzanne, en entendant spécifier la qualité de Thibault, fit une moue dédaigneuse. Maître Magloire se recula d’un pas et rougit. Ce n’était point que le brave petit bonhomme fût fier. Non, mais il haïssait la tromperie. Ce n’était point d’avoir trinqué avec un sabotier qu’il rougissait : c’était d’avoir bu avec un menteur et un traître. Thibault avait supporté toute cette avalanche d’injures les bras croisés et le sourire sur les lèvres.

Il croyait bien que, du moment où il parlerait à son tour, il prendrait facilement sa revanche.

Il pensa que le moment était venu.

D'un ton goguenard, – qui prouvait qu'il s'habituaît peu à peu à dialoguer avec des gens d'une condition supérieure à la sienne – , il s'écria donc :

– Par les cornes du diable ! comme vous disiez il n'y a qu'un instant, monseigneur, savez-vous bien que vous jasez sans miséricorde, et que, si tout le monde faisait comme vous, je ne serais peut-être pas aussi embarrassé que je veux bien le paraître !

Le seigneur Jean répondit à cette menace de Thibault, fort claire pour lui et pour la baillive, en toisant le sabotier avec des regards gros de courroux.

– Oh ! dit un peu imprudemment madame Magloire, il va inventer, vous allez voir, quelque vilénie contre moi.

– Soyez tranquille, madame, dit Thibault, qui avait complètement repris son aplomb, en fait de vilénies, vous ne m'avez rien laissé à inventer.

– Oh ! le méchant esprit ! s'écria celle-ci ; vous le voyez, je ne me trompais pas : il a trouvé quelque calomnie à débiter sur mon compte ; il veut se venger du dédain que j'ai fait de ses doux yeux, me punir de ce que je n'ai point voulu avertir mon mari qu'il me courtisait.

Pendant que dame Suzanne parlait ainsi, le seigneur Jean avait ramassé son épée et s'avancait vers Thibault. Mais le bailli se jeta entre eux deux et retint le bras du seigneur Jean.

Ce fut heureux, car Thibault ne faisait pas un pas en arrière pour éviter le coup, et sans doute, par quelque souhait terrible, allait prévenir le danger qui le menaçait.

Mais, grâce à l'intervention du bailli, Thibault n'eut pas besoin de souhaiter.

– Tout doux, monseigneur ! dit maître Magloire, cet homme est indigne de notre courroux. Voyez, moi, je ne suis qu'un simple bourgeois, et cependant je méprise ses dires, comme aussi je lui pardonne l'abus qu'il a voulu faire de mon hospitalité.

Madame Magloire crut que le moment était venu de mouiller de larmes la situation. Elle éclata en sanglots.

– Ne pleure pas, femme ! dit le bailli avec sa douce et naïve bonhomie. De quoi vous accuserait cet homme, en supposant qu'il vous accusât ? De me tromper ?

« Eh ! mon Dieu ! bâti comme je le suis, si déjà vous ne l'avez point fait, j'ai des grâces à vous rendre et des mercis à vous dire des bons jours que je vous dois.

« N'ayez donc point crainte que cette appréhension d'un mal imaginaire ne change mon humeur.

« Je resterai toujours bon et indulgent, Suzanne, et jamais, plus que je ne fermerai mon cœur à vous, je ne fermerai ma porte à mes amis.

« Quand on est humble et chétif, le mieux est de tendre le dos et d'avoir confiance ; on n'a plus alors à redouter que les lâches et les méchants, et j'ai le bonheur d'être convaincu qu'ils sont moins nombreux qu'on ne le pense.

« Eh ! après tout, ma foi ! si l'oiseau de malheur se glisse chez moi par la porte ou par la fenêtre, par saint Grégoire, le patron des buveurs ! je ferai si grand bruit de chansons, si grands cliquetis de verres, que force lui sera bien de s'en aller par où il sera venu ! »

Dame Suzanne s'était jetée aux pieds du bonhomme et lui baisait les mains.

Il était évident que le discours mélancolico-philosophique du bailli avait fait sur elle plus d'impression que n'eût fait le sermon du prédicateur le plus éloquent.

Il n'y avait point jusqu'au seigneur Jean qui ne parût touché.

Il essuya du bout du doigt une larme qui perlait au coin de son œil.

Puis, tendant la main au bailli :

– Par la corne de Belzébuth ! dit-il, vous êtes un esprit juste et un bon cœur, mon compère, et ce serait péché que vous charger le front d'un souci ; donc, si jamais méchante pensée m'est venue à votre endroit, que Dieu me la pardonne ! Mais je vous jure, en tout cas, de n'en plus avoir de pareille à l'avenir.

Pendant que ce pacte de repentir et de pardon réunissait les trois personnages secondaires de notre récit, la situation du quatrième personnage, c'est-à-dire du personnage principal, devenait de plus en plus embarrassante.

Aussi le cœur de Thibault se gonflait-il de rage et de haine. Sans qu'il s'aperçût de la progression, d'égoïste et d'envieux qu'il était, il devint méchant.

– Je ne sais, s'écria-t-il tout à coup en lançant un éclair par chacun de ses yeux, je ne sais à quoi tient que je ne donne une fin terrible à tout ceci !

À cette exclamation qui ressemblait à une menace, et surtout à l'accent dont elle était faite, le seigneur Jean et dame Suzanne

comprirent que quelque grand danger inconnu, inouï, planait sur la tête de tout le monde.

Le seigneur Jean n'était point facile à intimider. Pour la seconde fois, il fit, l'épée à la main, un pas vers Thibault. Pour la seconde fois le bailli l'arrêta.

– Seigneur Jean ! seigneur Jean ! murmura Thibault, voilà la seconde fois qu'en désir tu me passes ton épée au travers du corps : c'est donc la seconde fois que tu es meurtrier en pensée ! Prends garde ! on ne pêche pas seulement par action.

– Mille diables ! s'écria le baron hors de lui, je crois que ce drôle-là me fait de la morale ! Compère, vous vouliez tout à l'heure le larder comme un lièvre : laissez-moi lui donner un seul coup comme le matador au taureau, et je vous réponds bien que de ce coup, il ne se relèvera point.

– En considération de votre pauvre serviteur, qui vous en supplie à genoux, dit le bailli, laissez-le aller en paix, monseigneur, et daignez vous souvenir qu'étant mon hôte, il ne doit lui être fait, dans ma pauvre maison, ni mal ni dommage.

– Soit ! répondit le seigneur Jean ; mais je le retrouverai. Il court de méchants bruits depuis quelque temps sur son compte, et le braconnage n'est pas le seul méfait qui lui soit imputé : il a été vu et reconnu courant les bois accompagné de loups singulièrement apprivoisés. M'est avis que le drôle ne couche pas chez lui toutes les nuits de sabbat, et qu'il enfourche plus souvent un manche à balai qu'il ne convient à un bon catholique ; la meunière de Coyolles s'est plainte, m'a-t-on dit, de ses maléfices... C'est bien, n'en parlons plus ; j'enverrai visiter son logis, et, si tout ne m'y paraît pas en règle, je ferai détruire ce bouge de sorcellerie, dont je ne veux plus dans les domaines de monseigneur le duc d'Orléans. Maintenant, déguerpis et vivement !

L'exaspération du sabotier était à son comble pendant cette menaçante admonestation du seigneur Jean.

Cependant il profita du chemin qui lui était ouvert pour sortir de la chambre.

Grâce à sa faculté de voir dans les ténèbres, il alla droit à la porte, l'ouvrit, et, franchissant le seuil de cette maison où il laissait de si douces espérances ensevelies à jamais, il referma la porte si violemment, que toute la maison en trembla.

Certes, il fallait qu'il se représentât l'inutile dépense de souhaits et de cheveux qu'il avait faite dans cette soirée, pour qu'il ne demandât point que cette maison s'abîmât dans les flammes avec ceux qu'elle contenait.

Ce ne fut qu'au bout de dix minutes que Thibault s'aperçut du temps qu'il faisait.

Il pleuvait à verse.

Mais d'abord cette pluie, quoiqu'elle fût glacée, et même parce qu'elle était glacée, sembla faire du bien à Thibault.

Comme l'avait dit naïvement le bon Magloire, sa tête flam-bait. En sortant de chez le bailli, Thibault s'était lancé au hasard par la campagne.

Il ne cherchait pas plus un endroit qu'un autre.

Il cherchait l'espace, la fraîcheur et le mouvement.

Sa course vagabonde le porta d'abord dans les fonds de Val-lue.

Mais il ne s'aperçut lui-même où il était qu'en apercevant de loin le moulin de Coyolles.

Il jeta en passant une malédiction sourde à la belle meunière, passa comme un insensé entre Vauciennes et Coyolles, et, voyant une grande masse noire devant lui, il s'y précipita. Cette masse noire, c'était la forêt.

La route de la queue de Ham, qui conduit de Coyolles à Pré-ciamont, se trouvait devant lui.

Il la prit au hasard.

## XIV. Une nocede village.

À peine Thibault eut-il fait cinq cents pas dans la forêt, qu'il se trouva au milieu de ses loups.

Il eut plaisir à les revoir.

Il ralentit sa course.

Il les appela.

Les loups se pressèrent autour de lui.

Thibault les caressa comme un pasteur fait de ses brebis, comme un piqueur fait de ses chiens.

C'était son troupeau, c'était sa meute.

Troupeau aux yeux flamboyants, meute aux regards de flamme.

Au-dessus de sa tête, dans les branches sèches, sautillaient sans bruit ou voletaient en silence les chats-huants aux houhoulements plaintifs, et les chouettes aux cris funèbres.

Et dans les branches, comme des charbons ailés, on voyait scintiller les yeux des oiseaux de nuit.

Thibault semblait être le centre d'un cercle infernal.

De même que les loups venaient, en le caressant, se coucher à ses pieds, de même les hiboux et les chouettes semblaient attirés vers lui.

Les hiboux effleuraient ses cheveux du bout de leurs ailes silencieuses.

Les chouettes venaient se percher sur son épaule.

– Ah ! ah ! murmura Thibault, je ne suis donc pas l'ennemi de toute la création : si les hommes me détestent, les animaux m'aiment.

Thibault oubliait quel rang tenaient, dans la chaîne des êtres créés, les animaux qui l'aimaient.

Il ne songeait plus que ces animaux qui l'aimaient étaient les animaux qui haïssent l'homme et que l'homme maudit.

Il ne réfléchissait pas que ces animaux l'aimaient parce qu'il était devenu, parmi les hommes, ce qu'ils étaient, eux, parmi les animaux :

Une créature de nuit !

Un homme de proie !

Avec la réunion de tous ces animaux, Thibault ne pouvait pas faire un atome de bien.

Mais, en échange, il pouvait faire beaucoup de mal.

Thibault sourit au mal qu'il pouvait faire.

Il était à une lieue encore de sa cabane : il se sentait fatigué. Il connaissait aux environs un grand chêne creux, il s'orienta et chemina vers ce chêne.

Il n'en aurait pas su le chemin que les loups le lui eussent montré, comme s'ils eussent pénétré sa pensée et deviné ce qu'il

cherchait. Tandis que chouettes et hiboux sautillaient de branche en branche comme pour éclairer son chemin, les loups trottaient devant lui pour le lui montrer.

L'arbre était à vingt pas de la route. C'était, nous l'avons dit, un vieux chêne qui ne comptait point par années, mais par siècles.

Les arbres qui vivent dix, vingt, trente existences d'homme, ne comptent pas, comme les hommes, par jours et par nuits, ils comptent par saisons.

L'automne est leur crépuscule, l'hiver est leur nuit. Le printemps est leur aube, l'été leur jour.

L'homme envie l'arbre, l'éphémère envie l'homme.

Le tronc du vieux chêne n'eût pas été encerclé par les bras de quarante hommes réunis.

Le creux que le temps y avait formé, en faisant tomber tous les jours une parcelle de bois avec la pointe de sa faux, était grand comme une chambre ordinaire.

Cependant l'entrée en était suffisante à peine au passage d'un homme.

Thibault s'y glissa.

Il y trouva une espèce de siège taillé dans l'épaisseur du tronc, s'y assit aussi doucement et confortablement que dans un fauteuil à la Voltaire, souhaita la bonne nuit à ses loups et à ses chats-huants, ferma les yeux et s'endormit ou parut s'endormir.

Les loups se couchèrent en cercle autour de l'arbre.

Les hiboux et les chouettes perchèrent dans les branches.

Avec ces lumières répandues à ses pieds, avec ces lumières éparses dans les branches, le chêne ressemblait à un grand if illuminé pour quelque fête infernale.

Il était grand jour quand Thibault se réveilla.

Depuis longtemps les loups étaient rentrés dans leurs cavernes, et chouettes et hiboux avaient regagné leurs ruines.

Il n'était plus question de la pluie de la veille.

Un rayon de soleil, un de ces rayons encore pâles, mais qu'on reconnaît cependant pour des messagers du printemps, glissait à travers les branches dépouillées des arbres, et, à défaut de la verdure annuelle encore absente, faisait reluire l'éternelle et sombre verdure du gui.

Un bruit de musique se faisait vaguement entendre dans le lointain.

Mais peu à peu ce bruit approchait, et l'on pouvait commencer à distinguer que le concert se composait de deux violons et d'un hautbois.

D'abord Thibault crut rêver.

Mais, comme il était grand jour, comme il paraissait avoir la pleine jouissance de son esprit, force fut bien à Thibault de comprendre qu'il était parfaitement éveillé ; d'autant plus que, quand il se fut bien frotté les yeux pour s'assurer de la vérité, les sons rustiques qu'il avait entendus parvinrent à son oreille parfaitement distincts.

Ils se rapprochaient rapidement de lui.

Un oiseau répondait au concert des hommes par le concert de Dieu. Une fleur, un perce-neige, il est vrai, brillait comme une étoile au pied du buisson où chantait l'oiseau.

Le ciel était bleu comme en un beau jour d'avril.

Que voulait donc dire cette fête du printemps au milieu de l'hiver ?

Le chant de l'oiseau qui saluait ce jour inespéré, l'éclat de cette fleur qui faisait miroiter sa corolle pour remercier le soleil d'être venu la visiter, ces bruits de fête qui prouvaient au malheureux damné que les hommes s'associaient au reste de la nature pour être heureux sous ce dais d'azur, tout ce bouquet de joie, toute cette gerbe de bonheur, au lieu de faire revenir Thibault à des idées plus calmes, augmentèrent sa méchante humeur.

Il eût voulu que le monde entier fût sombre et noir comme était alors son âme.

Il pensa d'abord à fuir le concert champêtre qui s'approchait de plus en plus.

Mais il lui semblait qu'une puissance plus forte que sa volonté clouât ses pieds à la terre.

Il s'enfonça donc dans le creux de son chêne et attendit.

On entendait distinctement des cris joyeux et des chansons grivoises se mêler aux accents des violons et au son du hautbois.

De temps en temps, un coup de fusil retentissait, un pétard éclatait.

Thibault comprit que tout ce bruit joyeux devait être causé par une noce de village.

Effectivement, à une centaine de pas de lui, à l'extrémité de cette longue route de la queue de Ham, il vit déboucher un cortège de gens endimanchés et ayant de longs rubans de toutes couleurs, flottant, chez les femmes à leur ceinture, chez les hommes, à leur chapeau et à leurs boutonsnières.

En tête marchaient les ménétriers.

Puis quelques paysans, mêlés à des valets qu'à leur livrée Thibault reconnut pour appartenir au seigneur Jean.

Puis Engoulevent, l'apprenti piqueur, donnant le bras à une vieille femme aveugle, enrubannée comme les autres.

Puis le majordome du château de Vez, représentant probablement le père du petit valet du chenil, et donnant le bras à la mariée.

Cette mariée, Thibault fixait vainement sur elle des yeux effarés. Il s'obstinait à ne pas la reconnaître.

Il fallut bien qu'il la reconnût enfin lorsqu'elle ne fut plus qu'à trente ou quarante pas de lui.

Cette mariée, c'était l'Agnelette.

L'Agnelette !

Et, pour comble d'humiliation, comme dernier coup porté à l'orgueil de Thibault, l'Agnelette non point pâle, tremblante, traînée violemment à l'autel, regardant derrière elle comme pour suivre un regret ou un souvenir, mais l'Agnelette joyeuse comme cet oiseau qui chantait, comme ce perce-neige qui fleurissait, comme

ce rayon de soleil qui brillait : l'Agnelette, toute fière de sa couronne de fleurs d'oranger, de son voile de tulle, de sa robe de mousseline ; l'Agnelette enfin blanche et souriante comme la Vierge de l'église de Villers-Cotterêts, lorsqu'on lui met sa belle robe blanche du jour de la Pentecôte.

Sans doute devait-elle tout ce luxe à la châtelaine de Vez, à la femme du seigneur Jean, qui était une sainte pour les aumônes et pour les bienfaits.

Ce qui rendait Agnelette si joyeuse et pourtant si souriante, ce n'était pas le grand amour qu'elle ressentait pour celui qui allait devenir son mari ; non, c'était d'avoir trouvé ce qu'elle souhaitait si ardemment, ce que Thibault lui avait méchamment promis sans le lui vouloir donner, un appui pour sa vieille grand-mère aveugle.

Les musiciens, les mariés, les garçons et les filles de noce parurent sur la route, à vingt pas de Thibault, sans voir sortir du creux de son arbre cette tête aux cheveux de flamme, ces yeux au regard d'éclair.

Puis, comme Thibault les avait vus apparaître à travers la futaie, à travers la futaie ils disparurent.

Comme il avait entendu grandir peu à peu le bruit des violons et du hautbois, le bruit des violons et du hautbois s'éteignit peu à peu. Au bout d'un quart d'heure, la forêt était redevenue déserte...

Thibault était resté avec son oiseau qui chantait, sa fleur qui fleurissait, son rayon de soleil qui brillait.

Seulement, un enfer nouveau venait de s'allumer dans son cœur ; le plus terrible de tous, celui dont les serpents mordent le cœur avec les dents les plus aiguës et infiltrent le poison le plus corrosif : l'enfer de la jalousie !

En revoyant Agnelette si fraîche, si gentille, si naïvement joyeuse, et surtout en la revoyant à l'heure où elle allait appartenir à un autre, Thibault, qui depuis trois mois ne songeait plus à elle, Thibault, qui n'avait jamais eu l'idée de lui tenir la promesse qu'il lui avait faite, Thibault se figura qu'il n'avait jamais cessé de l'aimer.

Il lui sembla qu'Agnelette était engagée avec lui par serment, qu'Engoulevent lui enlevait son bien.

Peu s'en fallut qu'il ne bondît hors de sa cachette pour reprocher à la jeune fille sa trahison.

Agnelette, lui échappant, venait d'acquérir à l'instant même aux yeux de Thibault des vertus, des qualités, des avantages qu'il n'avait pas même soupçonnés quand, pour les posséder, il n'avait qu'à dire un mot.

Après toutes les déceptions qu'il avait éprouvées, perdre ce qu'il regardait comme un trésor à lui, auquel il lui semblait qu'il serait toujours temps de revenir parce qu'il lui semblait que personne n'aurait jamais l'idée de le lui envier, lui parut un dernier coup de la fortune.

Son désespoir, pour être muet, n'en fut que plus morne et plus profond. Il se mordit les poings, battit de sa tête les parois de l'arbre ; enfin, il pleura et sanglota.

Mais ces pleurs et ces sanglots n'étaient point de ceux qui, en attendrissant le cœur, servent souvent de transition entre un mauvais et un bon sentiment ; non, pleurs et sanglots, inspirés cette fois plutôt par la colère, plutôt par la rage que par le regret, pleurs et sanglots ne purent chasser la haine de l'âme de Thibault.

Il semblait qu'en même temps qu'une moitié des larmes se déversait au-dehors, l'autre se répandît au-dedans et retombât sur le cœur comme autant de gouttes de fiel.

Il prétendait adorer Agnelette.

Il se lamentait de l'avoir perdue.

Mais sa tendresse de furieux se fût volontiers arrangée de la voir tomber morte avec son fiancé au pied de l'autel où le prêtre allait les unir.

Par bonheur, Dieu, qui réservait les deux enfants à d'autres épreuves, ne permit point que le souhait fatal se formulât dans l'esprit de Thibault.

Ils furent pareils à un homme qui dans l'orage entend le bruit du tonnerre et voit serpenter la foudre autour de lui, mais qui a le bonheur de ne pas être touché par le fluide mortel.

Bientôt le sabotier rougit de ses pleurs et eut honte de ses sanglots.

Il renfonça les uns dans ses yeux, les autres dans sa poitrine.

Il sortit de son gîte la tête perdue, et s'élança dans la direction de sa cabane.

Il fit une lieue en moins d'un quart d'heure.

Cette course effrénée, en amenant la transpiration, le soula-gea un peu.

Enfin, il reconnut les alentours de sa chaumière.

Il y rentra comme un tigre rentre dans sa caverne, referma la porte derrière lui, et s'accroupit dans l'endroit le plus obscur du pauvre logis.

Là, les coudes sur les genoux, le menton sur les poignets, il pensa.

Quelles furent les pensées de ce désespéré ?

Demandez à Milton quelles furent les pensées de Satan après sa chute.

Il pensa à ces rêves qui lui avaient éternellement bouleversé l'esprit, qui avaient fait tant de désespérés avant lui dans le passé, et qui devaient encore faire tant de désespérés après lui dans l'avenir.

Pourquoi les uns naissent-ils faibles et les autres puissants ?

Pourquoi tant d'inégalité dans une chose qui se passe d'une façon si identique à tous les étages de la société, la naissance ?

Par quel moyen corriger ce jeu de la nature où le hasard tient éternellement les cartes contre l'homme ?

N'est-ce pas, avait-il pensé, en faisant comme font les joueurs habiles : en mettant le diable de leur côté ?

En trichant ?

Il avait fait ainsi, lui.

Mais qu'avait-il gagné à tricher ?

Chaque fois qu'il avait eu beau jeu, chaque fois qu'il s'était cru sûr du point, c'était le diable qui avait gagné.

Quel bénéfice lui avait rapporté cette fatale puissance qui lui était donnée de faire le mal ?

Aucun.

Agnelette lui avait échappé.

La meunière l'avait chassé.

La baillive l'avait raillé.

Son premier souhait avait causé la mort du pauvre Marcotte et ne lui avait même pas rapporté un cuissot de ce daim qu'il avait ambitionné, et qui avait été le point de départ de ses désirs déçus.

Il avait été obligé de donner ce daim aux chiens du seigneur Jean pour leur faire faire fausse voie sur le loup noir.

Et puis cette multiplication des cheveux diaboliques était effrayante !

Elle rappelait l'exigence de ce savant qui avait demandé un grain de blé multiplié par chacune des soixante-quatre cases de l'échiquier ; il fallait mille ans d'abondantes récoltes pour remplir la dernière case !

Lui, combien de souhaits lui restait-il à faire ? Sept ou huit, tout au plus.

Le malheureux n'osait plus se regarder.

Il n'osait porter ses regards ni dans la fontaine qui dormait au pied d'un arbre dans la forêt, ni dans la glace suspendue à la muraille.

Il craignait de se rendre à lui-même un compte trop exact de la durée de sa puissance.

Il aimait mieux rester dans la nuit que de voir l'aurore terrible qui devait se lever au-delà de cette nuit.

Cependant, il devait y avoir un moyen de combiner les choses pour que le mal d'autrui lui rapportât un bénéfice quelconque.

Il lui semblait que, s'il eût reçu une éducation scientifique au lieu d'être un pauvre sabotier sachant lire et compter à peine, il eût trouvé, dans les sciences, des combinaisons qui lui eussent infailliblement donné la richesse et le bonheur.

Pauvre fou !

S'il eût été savant, il eût connu la légende du docteur Faust.

À quoi avait conduit Faust la toute-puissance concédée par Méphistophélès, à lui, le rêveur, le penseur, le savant par excellence ?

Au meurtre de Valentin ! Au suicide de Marguerite ! À la poursuite d'Hélène, c'est-à-dire d'une ombre !

D'ailleurs, Thibault pouvait-il rien chercher, rien combiner, dans ce moment où la jalousie lui rongait le cœur, où il voyait la blanche Agnelette engageant pour toute sa vie, au pied de l'autel, sa foi à un autre que lui !

Et à qui engageait-elle sa foi ?

Au misérable petit Engoulevent, à celui qui l'avait découvert juché sur son arbre et qui avait retrouvé dans le buisson l'épieu qui lui avait valu les coups de courroie appliqués par Marcotte.

Oh ! s'il l'avait su ! Comme il eût désiré que ce fût à lui qu'il arrivât malheur au lieu de Marcotte !!

Qu'était-ce que la torture physique que les coups de ceinturon lui avaient fait éprouver, auprès de la torture morale qu'il éprouvait !

Supposez que les désirs d'ambition ne l'eussent pas pris, et, comme des ailes de vautour, ne l'eussent pas enlevé au-dessus de sa sphère : quel bonheur n'eût pas été le sien, à lui, habile ouvrier, pouvant gagner jusqu'à six francs par jour, avec une gentille petite ménagère comme Agnelette !

Car c'était certainement lui qu'Agnelette aimait le premier ; c'était lui peut-être qu'elle aimait encore, en épousant un autre. Et, tout en faisant ces réflexions, Thibault sentait le temps s'écouler. La nuit venait.

Si modeste que fût la fortune des mariés, si bornés que fussent les désirs des paysans qui les suivaient, il était évident qu'à cette heure paysans et mariés étaient à table faisant un joyeux repas.

Lui, il était seul et triste.

Il n'avait personne pour lui préparer son dîner.

Qu'y avait-il à manger, à boire dans toute la maison ?

Du pain ! De l'eau !

La solitude ! au lieu de cette bénédiction du Ciel qu'on appelle une sœur, une amie, une femme.

Mais pourquoi donc ne dînerait-il pas, lui aussi, joyeusement et copieusement ?

Ne pouvait-il pas aller dîner où bon lui semblerait ?

N'avait-il pas dans sa poche le prix du dernier gibier qu'il avait vendu à l'aubergiste de *la Boule d'or* ?

Ne pouvait-il pas dépenser à lui tout seul autant que les nouveaux mariés et tous leurs convives ?

Il ne tenait qu'à lui.

– Ah ! par ma foi ! dit-il, je suis trop niais de rester ici, de me laisser creuser le cerveau par la jalousie, et l'estomac par la faim, tandis que je puis, dans une heure, grâce à un dîner copieux et à deux ou trois bonnes bouteilles de vin ne plus songer à tout cela. Allons manger, et surtout allons boire !

Et voulant, en effet, faire un bon repas, il prit le chemin de la Ferté-Milon, où florissait, à l'enseigne du *Dauphin d'or*, un restaurant capable, assurait-on, de damer le pion au maître d'hôtel de Son Altesse Sérénissime monseigneur le duc d'Orléans.

## XV. Le seigneur de Vauparfond.

Thibault, arrivé à l'hôtel du *Dauphin d'or*, commanda le meilleur dîner qu'il pût inventer.

Rien ne lui était plus facile que de se faire servir dans un cabinet à part ; mais il n'eût pas joui de son propre triomphe.

Il fallait que le vulgaire des consommateurs le vît manger son poulet de grain, sa fine matelote d'anguille à la marinière.

Il fallait que les autres buveurs enviassent cet homme qui se versait de trois vins différents dans trois verres de formes diverses.

Il fallait que l'on entendît l'accent hautain de son commandement et la musique argentine de ses pistoles.

Au premier ordre qu'il donna, une espèce de grison qui buvait une demi-bouteille de vin dans le coin le plus obscur de la salle, se retourna comme on se retourne au son d'une voix connue.

En effet, cet homme était un camarade de Thibault ; – camarade de cabaret, bien entendu.

Thibault avait racolé bon nombre de ces camarades-là, depuis qu'au lieu de faire le sabotier le jour, il faisait le meneur de loups la nuit.

En apercevant Thibault, le grison se retourna vivement du côté de la muraille.

Mais pas si vivement que Thibault n'eût eu le temps de le reconnaître pour maître Auguste-François Levasseur, valet de chambre du seigneur Raoul de Vauparfond.

– Hé ! François ! cria Thibault, que fais-tu là dans ton coin, à boudier comme un moine en carême, au lieu de dîner honnêtement et franchement comme je fais, à la vue de tout le monde ?

François ne répondit pas à l'interpellation, et fit seulement signe de la main à Thibault de se taire.

– Que je me taise ? Que je me taise ? dit Thibault. Et s'il ne me convient pas de me taire, à moi ? Si je veux parler ? Si je m'ennuie à dîner tout seul ? S'il me plaît de te dire : « Ami François, viens ici ; je t'invite à dîner avec moi... » ? Tu ne viens pas ? Non ? Eh bien, alors je vais t'aller chercher.

Thibault se leva et, suivi par les regards de tous les convives, il alla donner à son ami François une tape à lui démonter l'épaule.

– Fais semblant de t'être trompé, Thibault, ou tu me fais perdre ma place ; ne vois-tu pas qu'au lieu de ma livrée, j'ai ma redingote couleur de muraille ! Je suis ici en bonne fortune par procuration de mon maître, et j'attends un billet doux que je dois lui porter.

– Dans ce cas, c'est autre chose, et je te demande bien pardon de l'indiscrétion. J'aurais cependant bien voulu dîner avec toi.

– Rien de plus simple : fais servir ton dîner dans un cabinet particulier, et je vais dire à notre gargotier que, s'il arrive un autre grison comme moi, il le fasse monter ; entre nous autres amis, il n'y a pas de mystère.

– Bon ! fit Thibault.

Et il appela le maître du restaurant et fit porter son dîner au premier étage, dans une chambre donnant sur la rue.

François se plaça de manière à voir celui qu'il attendait, descendre de loin la montagne de la Ferté-Milon.

Le dîner qu'avait commandé Thibault pour lui seul était assez copieux pour deux convives.

Il n'y changea rien, sinon qu'il demanda une ou deux bouteilles de vin de plus.

Thibault n'avait pris que deux leçons de maître Magloire, mais il les avait prises bonnes, et elles lui avaient profité.

Disons aussi que Thibault avait quelque chose à oublier, et qu'il comptait sur le vin pour arriver à cet oubli.

Thibault regardait donc comme un grand bonheur d'avoir rencontré un ami avec qui causer.

Dans la situation de cœur et d'esprit où était Thibault, on se grise autant en parlant qu'en buvant.

Aussi, à peine assis, à peine la porte refermée, à peine son chapeau bien enfoncé sur sa tête, pour que François ne remarquât pas le changement de couleur d'une partie de ses cheveux, Thibault entama-t-il la conversation en attaquant bravement le taureau par les cornes.

– Ah çà ! l'ami François, dit-il, tu vas m'expliquer un peu, n'est-ce pas, ce que veulent dire quelques-unes de tes paroles que je n'ai point comprises ?

– Cela ne m'étonne pas, dit François en se renversant avec faité sur le dossier de sa chaise ; nous autres laquais de grands seigneurs, nous parlons la langue de la cour, et tout le monde n'entend point cette langue-là.

– Non ; mais, quand on vous l’explique, on peut l’entendre.

– Parfaitement ! Interroge, et je te répondrai.

– Je l’espère d’autant mieux que je me charge d’humecter tes réponses pour leur donner plus grande facilité à sortir. D’abord, qu’est-ce que c’est qu’un grison ? J’avais cru jusqu’ici que c’était tout simplement un âne.

– Âne toi-même, ami Thibault, dit François en riant de l’ignorance du sabotier ; non : un grison, c’est un laquais à livrée, que l’on revêt momentanément d’une redingote grise, afin que la livrée ne soit pas reconnue, tandis qu’il fait sentinelle derrière une colonne ou qu’il monte la garde dans le renforcement d’une porte.

– De sorte que, dans ce moment-ci, tu es de faction, mon pauvre François ? Et qui doit venir te relever ?

– Champagne, celui qui est au service de la comtesse de Mont-Gobert.

– Bon ! je comprends. Ton maître, le seigneur de Vauparfond, est amoureux de la comtesse de Mont-Gobert. Tu attends ici une lettre de la dame que doit t’apporter Champagne.

– *Optime !* comme dit le professeur du jeune frère de M. Raoul.

– C’est un heureux gaillard que le seigneur Raoul !

– Mais oui, dit François en se rengorgeant.

– Peste ! la belle créature que la comtesse !

– Tu la connais ?

– Je l’ai vue courir la chasse avec monseigneur le duc d’Orléans et madame de Montesson.

– Mon ami, tu sauras qu’on ne dit pas « courir » la chasse, mais « courre » la chasse.

– Oh ! dit Thibault, je n’y regarde pas de si près. À la santé du seigneur Raoul !

Au moment où François reposait son verre sur la table, il poussa une exclamation. Il venait d’apercevoir Champagne. On ouvrit la fenêtre et l’on appela le troisième compagnon. Champagne comprit avec la rapidité d’intuition d’un laquais de bonne maison, et monta. Il était, comme son compagnon, vêtu d’une redingote couleur de muraille. Il apportait la lettre.

– Eh bien, demanda François à Champagne en voyant dans ses mains la lettre de la comtesse de Mont-Gobert, y a-t-il rendez-vous pour ce soir ?

– Oui, répondit joyeusement Champagne.

– Tant mieux, répondit allègrement François.

Cette communion de bonheur entre les laquais et le maître étonna Thibault.

– Est-ce donc la bonne fortune de votre maître qui vous rend si joyeux ? demanda-t-il à François.

– Non pas ; mais, quand M. le baron Raoul de Vauparfond est occupé, moi je suis libre !

– Oui, et tu profites de ta liberté ?

– Dame ! fit François en se rengorgeant, on a ses bonnes fortunes aussi, tout valet de chambre que l'on est, et l'on emploiera son temps tant bien que mal.

– Et vous, Champagne ?

– Moi, répondit le nouveau venu en mirant au jour le rubis liquide de son vin, moi, j'espère bien ne pas perdre le mien.

– Allons, allons, à vos amours ! dit Thibault, puisque tout le monde a ses amours.

– Aux vôtres ! répondirent en chœur les deux laquais.

– Oh ! moi, dit le sabotier avec une expression de profonde haine contre le genre humain, moi, je suis le seul qui n'aime personne et que personne n'aime.

Les deux hommes regardèrent Thibault avec un certain étonnement.

– Oh ! oh ! dit François, est-ce que ce serait vrai, ce que l'on dit de vous, tout bas, dans le pays ?

– De moi ?

– Oui, de vous, dit Champagne.

– On dit donc la même chose du côté de Mont-Gobert que du côté de Vauparfond ?

Champagne fit de la tête signe que oui.

– Eh bien, demanda Thibault, que dit-on ?

– Que vous êtes loup-garou, dit François. Thibault éclata de rire.

– Allons donc, dit-il, est-ce que j'ai une queue ? Est-ce que j'ai des griffes ? Est-ce que j'ai un museau de loup ?

– Bon ! fit Champagne, nous vous disons ce que l'on dit ; nous ne disons pas que cela soit.

– En tout cas, reprit Thibault, avouez que les loups-garous ont de bon vin.

– Ma foi ! oui, dirent les deux laquais.

– À la santé du diable qui le donne, messieurs !

Les deux hommes, qui tenaient le verre à la main, reposèrent leurs verres sur la table.

– Eh bien ? demanda Thibault.

– Cherchez quelqu'un qui vous fasse raison à cette santé là, dit François, ce ne sera pas moi.

– Ni moi, dit Champagne.

– Soit, dit Thibault ; alors, je boirai les trois verres à moi tout seul. Et à lui tout seul, en effet, il but les trois verres.

– Ami Thibault, dit le laquais du baron, il faut se séparer.

– Bon ! déjà ? fit Thibault.

– Mon maître m'attend, et sans doute, avec quelque impatience... Ta lettre, Champagne ?

– La voici.

– Prenons donc congé de notre ami Thibault, et allons chacun à nos affaires ou à nos plaisirs, et laissons Thibault à ses plaisirs ou à ses affaires.

Et, en disant ces mots, François cligna de l’œil à son compagnon, qui lui répondit par un clignement d’yeux semblable.

– Eh ! dit Thibault, nous ne nous séparerons pas sans boire un dernier coup.

– Pas dans ces verres-là du moins, dit François en montrant ceux où Thibault avait bu à la santé de l’ennemi du genre humain.

– Vous êtes bien dégoûtés ; appelez le sacristain et faites-les laver à l’eau bénite.

– Non ; mais, pour ne pas refuser une politesse à un ami, nous appellerons le garçon et nous lui demanderons d’autres verres.

– Alors, ceux-là, dit Thibault, qui commençait à se griser, ne sont plus bons qu’à jeter par la fenêtre ? Va-t’en au diable ! dit-il.

Le verre, lancé à cette adresse, traça dans l’air un sillon lumineux qui s’éteignit comme s’éteint un éclair.

Après le premier, Thibault prit le second.

Le second s’enflamma et s’éteignit de la même façon que le premier.

Après le second, ce fut le troisième.

Ce troisième fut accompagné d'un violent coup de tonnerre.

Thibault referma la fenêtre et reprit sa place, cherchant dans son esprit l'explication qu'il allait donner de ce prodige à ses deux compagnons.

Mais ses deux compagnons avaient disparu.

– Les lâches ! murmura Thibault.

Puis il chercha sur la table un verre où boire. Il n'y en avait plus.

– Bon ! dit-il, le bel embarras vraiment ! on boira à même la bouteille, voilà tout !

Et Thibault, joignant l'exemple au précepte, acheva son dîner en buvant à même la bouteille ; ce qui ne contribua point à remettre en équilibre sa raison, déjà tant soit peu chancelante.

À neuf heures, Thibault appela le restaurateur, régla son compte et partit.

Thibault était en mauvaise disposition d'esprit contre l'humanité tout entière.

L'idée à laquelle il avait voulu échapper l'obsédait.

Agnelette, au fur et à mesure que le temps s'écoulait, lui échappait de plus en plus.

Ainsi, tout le monde, femme ou maîtresse, avait un être qui l'aimait.

Ce jour, qui était un jour de rage et de désespoir pour lui, allait être un jour de joie et de bonheur pour tout le monde.

Chacun à cette heure, le seigneur Raoul, François, Champagne, deux misérables laquais, chacun suivait l'étoile lumineuse du bonheur.

Lui seul allait bronchant dans la nuit.

Il était donc décidément maudit.

Mais, s'il était maudit, les plaisirs des maudits lui revenaient alors, et il avait bien le droit, pensait-il, de réclamer ces plaisirs-là.

En roulant ces réflexions dans sa tête, en blasphémant tout haut, en menaçant du poing le ciel, Thibault suivait dans la forêt la route qui conduisait tout droit à sa cabane, dont il n'était plus qu'à une centaine de pas, quand il entendit derrière lui le galop d'un cheval.

– Ah ! ah ! dit Thibault, voilà le seigneur de Vauparfond qui va à son rendez-vous. Je rirais bien, sire Raoul, si le seigneur de Mont-Gobert vous surprenait ! Cela ne se passerait pas comme avec maître Magloire ; là, il y aurait des coups d'épée reçus et donnés.

Tout préoccupé de ce qui se passerait si le comte de Mont-Gobert surprenait le baron de Vauparfond, Thibault, qui tenait le milieu de la route, ne se rangea probablement pas assez vite, car le cavalier, voyant cette espèce de paysan qui lui faisait obstacle, lui allongea un terrible coup de cravache en lui criant :

– Range-toi donc, drôle ! si tu ne veux pas que je t'écrase ! Thibault sentit à la fois, au fond de son ivresse mal dissipée, le cinglement de la cravache, le choc du cheval et le froid de l'eau et de la boue dans lesquels il roulait.

Le cavalier passa.

Furieux, Thibault se releva sur un genou, et, montrant le poing à cette ombre qui fuyait :

– Mais, au nom du diable ! dit-il, ne serai-je donc pas, une fois seulement, grand seigneur à mon tour, pendant vingt-quatre heures, comme vous, monsieur Raoul de Vauparfond, au lieu d’être Thibault le sabotier comme je suis, afin d’avoir un bon cheval au lieu d’aller à pied, de fouailler les manants que je rencontrerai sur mon chemin ; et de courtiser les belles dames qui trompent leurs maris, comme fait la comtesse de Mont-Gobert !

À peine Thibault avait-il exprimé ce souhait, que le cheval du baron Raoul butta et envoya son cavalier rouler à dix pas devant lui.

## XVI. Une soubrette de grande dame.

En voyant l'accident qui venait d'arriver au jeune seigneur dont la main un peu légère l'avait, quelques secondes auparavant, gratifié du coup de cravache sous lequel frissonnaient encore ses épaules, Thibault, tout joyeux, prit ses jambes à son cou et courut pour voir l'état dans lequel se trouvait M. Raoul de Vauparfond.

Un corps privé de mouvement était étendu au beau travers du chemin, et le cheval renâclait tout à côté.

Mais, chose qui parut des plus extraordinaires à Thibault, c'est que le corps étendu au travers du chemin ne lui semblait plus être le même qui, cinq minutes auparavant, avait passé près de lui et lui avait cinglé un si violent coup de cravache.

D'abord, ce corps était vêtu, non plus en seigneur, mais en paysan.

En outre, il sembla à Thibault que les habits dont ce même corps était couvert étaient ceux que lui, Thibault, portait un instant auparavant.

Sa surprise alla croissant et monta jusqu'à la stupéfaction lorsqu'il aperçut que ce corps inerte, et qui paraissait complètement privé de sentiment, avait non seulement ses habits, mais encore son visage.

Dans son étonnement, Thibault reporta naturellement les yeux de ce second Thibault sur lui-même, et il remarqua qu'un changement notable s'était opéré dans son costume.

Ses jambes, au lieu de souliers et de guêtres, étaient chaussées d'une élégante paire de bottes à la française venant au genou,

souples comme des bas de soie, plissées sur le cou-de-pied et ornées de fins éperons d'argent.

Sa culotte, au lieu d'être de velours à côtes, était du plus beau daim tanné qui se pût voir, serrée à la jarretière par de petites boucles d'or.

Sa redingote de gros drap de Louviers couleur olive avait fait place à un élégant habit de chasse vert, avec des brandebourgs d'or, s'ouvrant sur un fin gilet de piqué blanc, entre les revers duquel, sur une chemise artistement plissée, se jouaient les flots onduleux d'une cravate de batiste.

Il n'y avait pas jusqu'à son chapeau à lampion qui ne se fût transformé en un élégant tricorne bordé d'un galon pareil à ceux qui formaient brandebourgs sur sa redingote.

En outre, au lieu du bâton « de longueur » (c'est le terme sous lequel les ouvriers désignent leur canne de combat), au lieu du bâton de longueur qu'il tenait à la main tout à l'heure encore, moitié comme appui, moitié comme défense, il secouait maintenant une légère cravache au sifflement de laquelle il prenait un aristocratique plaisir.

Enfin, sa taille fine était serrée par un ceinturon auquel pendait un long couteau de chasse, moitié sabre droit, moitié épée.

Thibault fut tout joyeux de se sentir enfermé dans un si charmant costume, et, par un mouvement de coquetterie bien naturel en pareille circonstance, il fut pris du désir immédiat de voir comment ce costume allait à l'air de son visage.

Mais où Thibault pourrait-il se contempler, au milieu des ténèbres de cette nuit noire comme l'intérieur d'un four ?

Il regarda autour de lui et reconnut qu'il était à dix pas à peine de sa cabane.

– Ah ! parbleu ! dit-il, rien de plus simple. N'ai-je donc point ma glace ?

Et Thibault s'élança vers sa cabane, ayant, comme Narcisse, l'intention de savourer tout à son aise sa propre beauté.

Mais la porte de la cabane était fermée.

Thibault en chercha inutilement la clef.

Il n'avait dans ses poches qu'une bourse bien garnie, un drageoir garni de pastilles ambrées et un petit canif à manche de nacre et d'or.

Que pouvait-il donc avoir fait de la clef de sa porte ?

Une idée lumineuse lui passa par l'esprit : c'est que sa clef pourrait bien être dans la poche de l'autre Thibault qui était resté étendu sur la route.

Il y retourna, fouilla dans la poche de la culotte, et du premier coup retrouva cette clef mêlée à quelques gros sous.

Il prit du bout des doigts le grossier instrument et revint ouvrir la porte.

Seulement, il faisait encore plus nuit dans la cabane que dehors. Thibault chercha à tâtons le briquet, la pierre, l'amadou, les allumettes, et se mit à battre le briquet.

Au bout de quelques secondes, un bout de chandelle, fiché dans une bouteille vide, était allumé. Mais l'allumeur ne put accomplir cette opération sans toucher la chandelle avec ses doigts.

– Pouah ! dit-il, quels porcs que ces paysans ! et comment peuvent-ils vivre dans de pareilles saletés !

La chandelle était allumée ; c'était le principal.

Thibault décrocha la glace du mur, s'approcha de la chandelle et se regarda.

Mais à peine son regard eut-il plongé dans le réflecteur, qu'il poussa un cri de surprise.

Ce n'était pas lui, ou plutôt, c'était toujours son esprit, mais ce n'était plus son corps.

Le corps dans lequel son esprit était entré était celui d'un beau jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans, aux yeux bleus, aux joues roses et fraîches, aux lèvres de pourpre, aux dents blanches.

Ce corps enfin était celui du baron Raoul de Vauparfond.

Thibault se rappela alors le vœu que le coup de cravache et le choc du cheval lui avaient fait formuler dans un moment de colère.

Il avait, pour vingt-quatre heures, désiré être le baron de Vauparfond et que le baron de Vauparfond fût Thibault pour le même espace de temps.

Cela lui expliquait ce qui, au premier abord, lui avait paru inexplicable, c'est-à-dire que ce corps évanoui, qui était couché en travers de la route, fût vêtu de ses habits et orné de son visage.

– Peste ! dit-il, faisons attention à une chose ; c'est que j'ai l'air d'être ici, mais qu'en réalité je ne suis pas ici, mais là-bas. Prenons garde que, pendant les vingt-quatre heures où j'ai

l'imprudence de me quitter, il ne m'arrive quelque irréparable malheur. Allons, allons, pas tant de répugnance, monsieur de Vauparfond ; transportons ici le pauvre Thibault et couchons-le moelleusement sur son lit.

Et, en effet, quoique dans ses sentiments aristocratiques, M. de Vauparfond répugnât à ce petit travail, Thibault se prit bravement entre ses bras et se transporta de la route sur son lit.

Bien posé sur ce lit, Thibault souffla sa lampe, de peur que, dans son évanouissement, il n'arrivât malheur à cet autre lui-même : puis, refermant la porte avec soin, il en cacha la clef dans le creux d'un arbre où il avait coutume de la mettre quand il ne voulait point la transporter avec lui.

Après quoi, il attrapa son cheval par la bride et monta dessus. Le premier moment fut à l'inquiétude.

Thibault, qui avait beaucoup plus voyagé à pied qu'à cheval, n'était point un écuyer consommé.

Il craignait donc de ne point conserver bien exactement son centre de gravité au milieu des mouvements qu'allait exécuter sa monture.

Mais il paraît qu'en héritant le corps de Raoul, il avait en même temps hérité ses qualités physiques, car le cheval ayant voulu, en bête intelligente qu'il était, profiter de l'inhabileté momentanée de son cavalier pour le désarçonner, Thibault, instinctivement rassembla les rênes, serra les genoux, mit les éperons au ventre de sa monture, et lui sangla deux ou trois coups de cravache qui la rappelèrent incontinent à l'ordre.

Thibault, sans s'en douter, était passé maître en équitation. Cette victoire qu'il venait de remporter sur son cheval l'aida à se rendre compte à lui-même de sa dualité. Pour le corps, il était des pieds à la tête le baron Raoul de Vauparfond.

Pour l'esprit, il était resté Thibault.

Il était évident que, dans le corps du Thibault évanoui qui était demeuré dans sa cabane, dormait l'esprit du jeune seigneur qui lui prêtait son corps.

Mais cette division qui logeait son esprit dans le corps du baron, et l'esprit du baron dans le corps de Thibault, ne lui laissait qu'une assez vague appréciation de ce qu'il allait avoir à faire.

Il savait bien qu'il allait à Mont-Gobert sur une lettre de la comtesse.

Mais que disait cette lettre ?

À quelle heure était-il attendu ?

Comment pénétrerait-il dans le château ?

C'est ce qu'il ignorait complètement, et, par conséquent, ce qui lui restait à apprendre de point en point.

Alors Thibault eut une idée.

C'est qu'il avait sans doute sur lui la lettre écrite par la comtesse à Raoul.

Il se tâta de tous les côtés, et, en effet, il sentit dans la poche de côté de son habit quelque chose qui semblait avoir la forme de l'objet qu'il cherchait.

Il arrêta son cheval.

Il fouilla dans sa poche, en tira un petit portefeuille de cuir parfumé doublé de satin blanc.

Dans un des côtés de ce petit portefeuille étaient plusieurs lettres, dans l'autre une seule.

C'était cette dernière qui probablement allait lui apprendre ce qu'il ignorait.

Il s'agissait seulement de la lire.

Thibault était à trois ou quatre cents pas seulement du village de Fleury.

Il mit son cheval au galop, espérant trouver encore quelque maison éclairée.

Mais on se couche de bonne heure au village, et, dans ce temps-là, on se couchait plus tôt encore qu'aujourd'hui.

Thibault alla d'un bout à l'autre de la rue sans voir une seule lumière.

Enfin, il lui sembla entendre quelque bruit dans l'écurie d'une auberge.

Il appela.

Un valet vint avec une lanterne.

– Mon ami, lui dit Thibault oubliant qu'il était momentanément un grand seigneur, vous plairait-il de m'éclairer un instant ? Vous me rendriez service.

– C'est pour cela que vous me faites sortir de mon lit, vous ?... répondit grossièrement le garçon d'écurie. Eh bien, vous êtes bon enfant encore !

Et, tournant le dos à Thibault, il s'apprêta à rentrer. Thibault vit qu'il avait fait fausse route.

– Voyons, drôle, dit-il en élevant la voix, approche ta lanterne et éclaire-moi, ou je te donne vingt-cinq coups de cravache !

– Oh ! excusez-moi, monseigneur, dit le valet d'écurie, je ne savais pas à qui je parlais.

Et il se dressa sur la pointe des pieds pour mettre sa lanterne au point où Thibault en avait besoin.

Thibault déplia la lettre et lut :

*Mon cher Raoul,*

*Décidément, la déesse Vénus nous tient sous sa protection. Je ne sais quelle grande chasse se projette demain du côté de Thury, mais ce que je sais, c'est qu'il part ce soir.*

*Partez vous-même à neuf heures, pour être ici à dix et demie.*

*Entrez par où vous savez, vous serez attendu par qui vous savez et conduit où vous savez.*

*Il m'a semblé, sans reproche, qu'à votre dernière visite, vous vous étiez arrêté bien longtemps dans les corridors.*

JANE.

– Ah ! diable ! fit Thibault.

– Plaît-il, monseigneur ? dit le valet d'écurie.

– Rien, manant, sinon que je n’ai plus besoin de toi et que tu peux te retirer.

– Bon voyage, monseigneur ! dit le garçon d’écurie en saluant jusqu’à terre.

Et il rentra.

– Diable ! répéta Thibault, la lettre ne m’apprend pas grand-chose, sinon qu’il paraît que nous sommes sous la protection de la déesse Vénus, *qu’il* part ce soir pour Thury, que je suis attendu par la comtesse de Mont-Gobert à dix heures et demie, et que de son petit nom la comtesse s’appelle Jane. Maintenant, quant au reste, j’entre par *où je sais* ; je serai reçu par *qui je sais*, qui me conduira *où je sais*.

Thibault se gratta l’oreille ; ce qui, dans tous les pays du monde, est le geste des gens plongés dans un grand embarras.

Il eut envie d’aller réveiller l’esprit du seigneur de Vauparfond, qui dormait sur son lit dans le corps de Thibault.

Mais, outre que c’était bien du temps perdu, ce moyen extrême avait ses inconvénients.

L’esprit du baron Raoul, en voyant son corps si près de lui, pouvait être pris du désir d’y rentrer.

De là une lutte dans laquelle Thibault ne pouvait se défendre qu’en risquant de se faire grand mal à lui-même.

Il fallait trouver un autre moyen.

Thibault avait souvent entendu vanter la sagacité des animaux, et dans sa vie champêtre avait plus d’une fois eu l’occasion d’admirer leur instinct.

Il résolut de s'en rapporter à celui de son cheval.

Il le ramena dans son chemin, lui tourna la tête du côté de Mont-Gobert et lui lâcha les rênes.

Le cheval partit au galop.

Il était évident qu'il avait compris.

Thibault ne s'inquiéta plus de rien ; le reste était l'affaire de son cheval.

Arrivé au coin du mur du parc, l'animal s'arrêta, non point qu'il parût hésiter sur la route qu'il avait à suivre, mais il dressait les oreilles et paraissait inquiet.

Il avait semblé à Thibault, de son côté, voir deux ombres ; mais, en effet, c'étaient sans doute deux ombres, car il eut beau se dresser sur ses étriers afin de se grandir, et regarder tout autour de lui, il ne vit absolument rien.

Il pensa que c'étaient des braconniers qui cherchaient à s'introduire dans le parc pour lui faire concurrence.

Du moment où personne ne lui disputait la route, il n'avait plus qu'à rendre à sa monture son libre arbitre.

C'est ce qu'il fit en lui lâchant de nouveau les rênes.

Le cheval suivit au grand trot les murs du parc, marchant dans la terre labourée et se gardant de hennir, comme s'il eût deviné, l'intelligent animal, qu'il ne devait faire aucun bruit, ou plutôt le moins de bruit possible.

Il parcourut ainsi toute une face du mur du parc, puis tourna avec ce mur, et s'arrêta devant une petite brèche.

– Bon ! dit Thibault, c'est sans doute par ici que nous allons passer.

Le cheval flaira la brèche et gratta du pied la terre. C'était répondre catégoriquement. Thibault lui lâcha la bride, et, au milieu des pierres roulant sous ses pieds, l'animal parvint à escalader la brèche. Cheval et cavalier étaient dans le parc. Il y avait déjà une des trois choses embarrassantes heureusement accomplie. Thibault était passé par *où il savait*. Restait à trouver *la personne qu'il savait*. Il s'en rapporta encore à son cheval pour cela.

Au bout de cinq minutes, le cheval s'arrêtait à cent pas du château, devant la porte d'une de ces petites chaumières en terre glaise et en bois grume que l'on établit dans les parcs pour faire ce que l'on appelle, en termes de peinture, fabrique dans le paysage.

Au bruit des pas du cheval, la porte s'était entrouverte et le cheval s'arrêtait à cette porte.

Une gentille chambrière sortit.

– C'est vous, monsieur Raoul ? dit-elle à voix basse.

– Oui, mon enfant, c'est moi, répondit Thibault en mettant pied à terre.

– Madame avait grand-peur que cet ivrogne de Champagne ne vous eût pas remis sa lettre.

– Elle avait tort ; Champagne a été d'une exactitude exemplaire.

– Allons ! laissez là votre cheval et venez.

– Mais qui va en avoir soin ?

– Celui qui en a soin d’habitude, maître Cramoisi.

– C’est juste, dit Thibault comme si ces détails lui étaient familiers, Cramoisi en aura soin.

– Allons, allons, répéta la suivante, dépêchons-nous, ou madame dirait encore que nous nous sommes arrêtés dans les corridors.

Et, en disant ces mots, qui rappelaient à Thibault une phrase de la lettre adressée à Raoul, la chambrière riait, et, en riant, montrait des dents blanches comme des perles.

Thibault eut bien envie cette fois de s’arrêter, non dans les corridors, mais dans le parc. Mais la chambrière resta suspendue sur un pied et l’oreille au vent.

– Qu’y a-t-il ? lui demanda Thibault.

– Il me semble que j’ai entendu crier une branche sous le pied de quelqu’un.

– Bon ! dit Thibault, c’est sous le pied de Cramoisi.

– Raison de plus pour que vous soyez sage, monsieur Raoul... ici du moins.

– Je ne comprends pas.

– Est-ce que Cramoisi n’est pas mon fiancé ? Voyons !

– Ah ! si fait ! mais, toutes les fois que je me trouve seul avec toi, ma petite Rose, je ne m’en souviens plus.

– Voilà que je m’appelle Rose, à présent ! Monsieur le baron, je n’ai jamais vu d’homme plus oublieux que vous.

– Je t’appelle Rose, ma belle enfant, parce que la rose est la reine des fleurs, comme tu es, toi, la reine des soubrettes.

– En vérité, monsieur le baron, dit la chambrière, je vous trouve toujours de l’esprit, mais je vous en trouve encore plus ce soir que les autres jours.

Thibault se rengorgea. C’était une lettre à l’adresse du baron et qui était décachetée par le sabotier.

– Pourvu que ta maîtresse soit de ton avis, dit-il.

– Oh ! avec les grandes dames, dit la soubrette, il y a toujours moyen d’être l’homme le plus spirituel du monde : c’est de ne point parler.

– Bon ! dit-il, je me souviendrai de la recette.

– Chut ! dit la chambrière à Thibault ; voyez-vous là madame la comtesse, derrière le rideau de son cabinet de toilette ? Allons ! suivez-moi bien modestement.

En effet, il s’agissait de traverser un espace vide qui se trouvait entre les massifs du parc et le perron du château. Thibault s’avançait vers le perron.

– Eh bien, lui dit la soubrette en l’arrêtant par le bras, que faites-vous donc, malheureux ?

– Ce que je fais ? Ma foi, je t’avoue, Suzette, que je n’en sais rien.

– Bon ! voilà que je m'appelle Suzette, à présent ! Monsieur le baron me fait l'honneur, je crois, de me donner le nom de toutes ses maîtresses. Mais venez donc par ici !... N'allez-vous point passer par les grands appartements ? Fi donc ! c'est bon pour monsieur le comte.

Et la femme de chambre entraîna, en effet, Thibault par une petite porte à la droite de laquelle on trouva un escalier tournant.

Arrivé au milieu de l'escalier, Thibault enveloppa de son bras la taille de la suivante, souple comme le corps d'une couleuvre.

– Ne sommes-nous pas aux corridors ? demanda-t-il en cherchant des lèvres les joues de la belle fille.

– Pas encore, répondit-elle ; mais cela ne fait rien.

– Ma foi ! dit-il, si je m'appelais ce soir Thibault, au lieu de m'appeler Raoul, je te jure, ma chère Marton, que je monterais jusqu'aux mansardes au lieu de m'arrêter au premier.

On entendait le grincement d'une porte qui s'ouvrait.

– Eh ! vite, vite, monsieur le baron ! dit la soubrette, c'est madame qui s'impatiente.

Et, tirant Thibault après elle, elle atteignit le corridor, ouvrit une porte, poussa Thibault dans une chambre, et referma la porte derrière lui, croyant fermement l'avoir refermée sur le baron Raoul de Vauparfond, c'est-à-dire, comme elle le disait, sur l'homme le plus oublieux de la terre.

## XVII. Le comte de Mont-Gobert.

Thibault entra dans la chambre de la comtesse.

Si la magnificence des meubles du bailli Magloire, pris dans le garde-meuble de monseigneur le duc d'Orléans avait émerveillé Thibault, la fraîcheur, l'harmonie et le goût de cette chambre de la comtesse le ravirent jusqu'à l'enivrement.

Jamais le pauvre enfant de la forêt n'avait même en rêve vu rien de pareil.

On ne peut rêver des choses dont on n'a jamais eu l'idée.

Les deux fenêtres de cette chambre étaient fermées par de doubles rideaux.

Les premiers, de taffetas blanc garni de dentelles.

Les seconds, de satin de Chine bleu clair, brodés de fleurs d'argent.

Le lit et la toilette étaient drapés de même étoffe que les deux fenêtres, et à peu près perdus dans des flots de valenciennes.

Les murailles étaient couvertes d'une première tenture de taffetas rose très clair, sur laquelle pendait, bouillonnée à gros plis, une mousseline des Indes, fine comme de l'air tissé, et qui, au moindre vent venant de la porte, frissonnait comme une vapeur.

Le plafond se composait d'un médaillon peint par Boucher et représentant la toilette de Vénus.

Ces Amours recevaient des mains de leur mère les différentes pièces qui composent une armure féminine ; seulement, comme

toutes les pièces de l'armure étaient aux mains des Amours, Vénus était complètement désarmée, à l'exception de la ceinture.

Ce médaillon était supporté par des caissons renfermant des vues supposées de Gnide, de Paphos et d'Amathonte.

Les meubles, chaises, fauteuils, causeuses, vis-à-vis, étaient recouverts en satin de Chine pareil aux rideaux.

Le tapis, d'un fond vert d'eau très clair, était parsemé, à grande distance les uns des autres, de bouquets de bluets, de pavots roses et de marguerites blanches.

Les tables étaient en bois de rose.

Les encoignures en laque de Coromandel.

Tout cela était mollement éclairé par six bougies de cire rose posées dans deux candélabres.

Un doux parfum flottait dans l'air, vague et indéfinissable. Il eût été impossible de dire de quelle essence il était composé.

Ce n'était point un parfum, c'était une émanation.

C'est à ces effluves embaumés qu'Enée, dans l'*Énéïde*, reconnaît la présence de sa mère.

Poussé par la chambrière, Thibault avait fait un pas dans la chambre, puis il s'était arrêté.

Il avait tout vu d'un regard, tout aspiré d'un souffle.

Tout avait passé comme une vision devant ses yeux :

La chaumière d'Agnelette, la salle de la meunière, la chambre de la baillive.

Puis tout cela avait disparu pour faire place au délicieux paradis d'amour dans lequel il venait d'être transporté comme par enchantement.

Il doutait de la vérité de ce qu'il voyait.

Il se demandait s'il existait véritablement des hommes et des femmes si privilégiés de la fortune, qu'ils habitassent dans de pareilles demeures.

N'était-il pas dans le château de quelque génie, dans le palais de quelque fée ?

Qu'avaient donc fait de bien ceux qui jouissaient d'une pareille faveur ?

Qu'avaient donc fait de mal ceux qui en étaient privés ?

Pourquoi, au lieu de souhaiter d'être Raoul de Vauparfond pendant vingt-quatre heures, n'avait-il pas souhaité d'être le petit chien de la comtesse pendant toute sa vie ?

Comment redeviendrait-il Thibault après avoir vu tout cela ?

Il en était là de ses réflexions lorsque la porte du cabinet de toilette s'ouvrit et que la comtesse parut.

C'était bien véritablement l'oiseau de ce nid charmant, la fleur de cette terre embaumée.

Ses cheveux, dénoués et soutenus seulement par trois ou quatre épingles en diamants, tombaient d'un côté derrière son

épaule, tandis que, de l'autre, roulés en une seule grosse boucle, ils retombaient et se perdaient dans sa poitrine.

Son corps souple et flexible, débarrassé de ses paniers, dessinait ses lignes harmonieuses sous une robe de chambre de taffetas rose toute ruisselante de guipure.

Sa jambe était chaussée d'un bas de soie si fin et si transparent, que l'on eût dit de la chair blanche et nacrée et non d'un tissu.

Enfin, son pied d'enfant était emprisonné dans une petite mule de drap d'argent à talon cerise.

Point de parure. Pas de bracelets aux bras, pas de bagues aux doigts ; un seul fil de perles autour du cou, mais quelles perles ! une rançon de roi.

En apercevant la rayonnante apparition, Thibault tomba à genoux.

Il se courbait, écrasé sous ce luxe et sous cette beauté, qui semblaient inséparables l'un de l'autre.

– Oh ! oui, mettez-vous à genoux, bien bas, plus bas encore... Baisez mes pieds, baisez le tapis, baisez la terre... et je ne vous pardonnerai pas davantage pour cela... Vous êtes un monstre !

– Le fait est que, si je me compare à vous, madame, je suis certes encore pis que cela.

– Oh ! oui, faites semblant de vous tromper au sens de mes paroles et de croire que je parle au physique, tandis que je parle au moral ; oui, certainement, vous devriez être un monstre de laideur, si votre âme perfide transparaisait à travers votre visage ; mais non, c'est qu'il n'en est pas ainsi ; c'est que monsieur,

malgré tous ses méfaits, malgré toutes ses infamies, reste le plus beau gentilhomme des environs. Allez, monsieur, vous devriez être honteux !

– D’être le plus beau gentilhomme des environs ? demanda Thibault, qui comprenait bien à l’accent de cette voix que le crime qu’il avait commis n’était point irrémissible.

– Non, monsieur, mais d’être l’âme la plus noire, le cœur le plus perfide qui se puisse cacher sous une enveloppe dorée. Allons, relevez-vous, et venez ici me rendre compte de votre conduite.

Et la comtesse tendit à Thibault une main qui tout à la fois offrait un pardon et demandait un baiser. Thibault prit la douce main et la baisa. Jamais ses lèvres n’avaient effleuré pareil satin. La comtesse indiqua au faux Raoul une place sur la causeuse et s’assit la première.

– Rendez-moi compte un peu de ce que vous avez fait depuis votre dernière visite, lui dit la comtesse.

– Dites-moi d’abord, chère comtesse, fit Thibault, de quelle époque date ma dernière visite ici ?

– Bon ! vous l’avez oublié ! Ah ! par exemple ! on n’avoue pas ces choses-là, à moins que l’on ne vienne chercher une rupture.

– Tout au contraire, chère Jane, cette visite m’est si présente, qu’il me semble que c’est hier, et que j’ai beau me rappeler tous mes souvenirs, je n’ai commis depuis hier d’autre crime que de vous aimer.

– Allons, pas mal ! mais vous ne vous tirerez point d’un mauvais pas avec un compliment.

– Chère comtesse, dit Thibault, si nous remettons à plus tard les explications ?

– Non, répondez d’abord ; il y a cinq jours que je ne vous ai vu : qu’avez-vous fait ?

– J’attends que vous me le disiez, comtesse. Comment voulez-vous que, certain de mon innocence, je m’accuse moi-même ?

– Eh bien, soit ! D’abord, je ne vous parle pas de vos retards dans les corridors.

– Oh ! si ! parlons-en ; comment supposez-vous, comtesse, qu’attendu par vous, c’est-à-dire par le diamant des diamants, j’aie m’amuser à ramasser sur la route une fausse perle ?

– Eh ! mon Dieu ! les hommes sont si capricieux, et Lisette si jolie !

– Non ; comprenez donc, chère Jane, que cette fille étant notre confidente, que cette fille sachant tous nos secrets, je ne puis point la traiter comme une servante.

– Comme c’est gracieux à se dire : « Je trompe la comtesse de Mont-Gobert et je suis le rival de M. Cramoisi ! »

– C’est bien, on ne s’arrêtera plus dans les corridors et l’on n’embrassera plus Lisette, en supposant qu’on l’ait embrassée.

– Oh ! cela n’est rien encore.

– Comment ! j’ai commis quelque chose de plus grave ?

– D’où reveniez-vous l’autre nuit, quand on vous a rencontré sur la route d’Erneville à Villers-Cotterêts ?

- Comment ! on m’a rencontré sur la route ?
- Sur la route d’Erneville ; d’où veniez-vous ?
- Je venais de la pêche.
- Comment ! de la pêche ?
- Oui, l’on pêchait dans les étangs du Berval.
- Oh ! l’on sait cela, vous êtes un grand pêcheur, monsieur. Et quelle anguille rapportiez-vous dans votre filet, monsieur, revenant de la pêche à deux heures du matin ?
- J’avais dîné chez mon ami le seigneur Jean.
- À la tour de Vez ? Je crois plutôt que vous étiez allé consoler la belle recluse que, prétend-on, le jaloux louvetier tient prisonnière. Mais enfin, cela, je vous le pardonne encore.
- Comment ! j’ai fait pis que cela ? dit Thibault, qui commençait à se rassurer en voyant avec quelle facilité le pardon suivait l’accusation, si grande qu’elle fût.
- Oui, au bal de monseigneur le duc d’Orléans.
- À quel bal ?
- À celui d’hier ! Il n’y a pas longtemps.
- À celui d’hier ? Je vous ai admirée.
- Bon ! je n’y étais pas.

– Est-il besoin que vous soyez là pour que je vous admire, Jane, et n’admire-t-on pas aussi sincèrement en souvenir qu’en réalité ? Si, absente, vous triomphez par la comparaison, la victoire n’en est que plus grande.

– Oui, et c’est pour pousser la comparaison jusqu’à ses dernières limites que vous avez dansé quatre fois avec madame de Bonneuil ? C’est donc bien joli, les brunes qui se couvrent de rouge, qui ont des sourcils comme les Chinois de mon paravent et des moustaches comme un soldat aux gardes ?

– Savez-vous de quoi nous avons parlé pendant ces quatre contredanses ?

– Mais c’est donc vrai, que vous avez dansé avec elle quatre fois ?

– C’est vrai, puisque vous le dites.

– Oh ! la bonne réponse !

– Sans doute ; qui donc voudrait démentir une si jolie bouche ? Ce n’est pas moi, moi qui la bénirais encore au moment où elle prononcerait ma sentence de mort.

Et, comme pour attendre sa sentence, Thibault tomba à genoux devant la comtesse. Au même instant, la porte s’ouvrit et Lisette parut tout effarée.

– Ah ! monsieur le baron, dit-elle, sauvez-vous ! voilà M. le comte !

– Comment ! M. le comte ? s’écria la comtesse.

– Oui, M. le comte en personne, avec son piqueur Lestocq.

– Impossible !

– Madame la comtesse, Cramoisi les a vus comme je vous vois ; le pauvre garçon en était tout pâle.

– Ah ! cette chasse au château de Thury, c'était donc un piège ?

– Qui sait, madame ? Oh ! les hommes sont si perfides !

– Que faire ? demanda la comtesse.

– Attendre le comte et le tuer, dit résolument Thibault, furieux de voir lui échapper encore cette nouvelle bonne fortune, la plus précieuse de toutes celles qu'il avait ambitionnées.

– Le tuer ? Tuer le comte ? Mais êtes-vous fou, Raoul ? Non, non, il s'agit de fuir, de vous sauver... Lisette ! Lisette ! emmène le baron par mon cabinet de toilette.

Et Lisette, poussant Thibault malgré ses efforts, disparut avec lui dans le cabinet. Il était temps !

On entendait le bruit de pas dans le grand escalier.

La comtesse jeta une dernière parole d'amour au faux Raoul et se glissa vivement dans sa chambre à coucher.

Thibault suivait Lisette.

Elle lui fit traverser rapidement le corridor, dont Cramoisi gardait l'autre extrémité.

Elle entra dans une chambre, de cette chambre dans une autre, puis dans un cabinet.

Le cabinet communiquait avec une petite tourelle.

Là, les fugitifs retrouvèrent, pour descendre, le pendant de l'escalier qu'ils avaient trouvé pour monter.

Seulement, arrivés au bas, ils trouvèrent la porte fermée.

Lisette, toujours suivie de Thibault, remonta quelques marches, entra dans une espèce de petit office dont la fenêtre donnait sur le jardin, et ouvrit la fenêtre.

Cette fenêtre était à quelques pieds seulement du sol. Thibault s'élança et toucha la terre sans s'être fait aucun mal.

– Vous savez où est votre cheval, s'écria Lisette ; sautez dessus, et ne vous arrêtez qu'à Vauparfond.

Thibault eût bien voulu remercier la soubrette de ses bons avis ; mais elle était à six pieds au-dessus de sa tête, et il n'avait pas de temps à perdre.

En deux bonds, il gagna le massif d'arbres sous lequel était abritée la petite fabrique qui servait d'écurie à son cheval.

Seulement, son cheval y était-il ?

Un hennissement le rassura sur ce point.

Cependant ce hennissement semblait un cri de douleur.

Thibault entra dans la petite fabrique, étendit les mains, toucha son cheval, rassembla les rênes, et sauta sur son dos sans mettre le pied à l'étrier.

Thibault, nous l'avons dit, était devenu tout à coup un écuyer consommé.

Mais, en recevant ce fardeau, auquel il devait cependant être accoutumé, le cheval plia.

Thibault lui mit les éperons au ventre afin de l'enlever.

Le cheval, en effet, tenta de s'élaner ; mais à peine eut-il levé les deux jambes de devant, qu'il poussa un de ces hennissements douloureux comme Thibault en avait déjà entendu, et se coucha sur le côté.

Thibault dégagea vivement sa jambe de dessous lui, ce qui lui fut assez facile, vu les efforts que l'animal faisait pour se relever, et il se trouva debout.

Il comprit alors que le comte, pour qu'il ne pût fuir, avait coupé ou fait couper les jarrets à son cheval.

– Ah ! mordieu ! dit-il, si je vous rencontre, M. le comte de Mont-Gobert, je vous jure bien que je vous couperai les jarrets comme vous les avez coupés à cette pauvre bête.

Et il s'élança hors de la fabrique. Thibault reconnut le chemin par où il était venu, et qui le ramenait à la brèche.

Il marcha rapidement vers l'ouverture de la muraille, l'atteignit, escalada les pierres et se trouva hors du parc.

Mais là il vit un homme immobile et l'épée à la main.

Cet homme lui barrait la route.

Thibault reconnut le comte de Mont-Gobert.

Le comte de Mont-Gobert crut reconnaître Raoul de Vaupar-fond.

– Tirez votre épée, baron ! dit le comte.

Toute explication était inutile. D'ailleurs, Thibault, à qui le comte arrachait des mains une proie sur laquelle il avait déjà mis l'ongle et la dent, Thibault ne le cédait point en colère au comte.

Il tira, non pas son épée, mais son couteau de chasse.

Les fers se croisèrent.

Thibault, qui jouait passablement de la canne et du bâton, n'avait aucune idée de l'escrime.

Il fut donc tout étonné lorsque, ayant mis l'épée à la main instinctivement, cela lui semblait ainsi du moins, il se trouva en garde et couvert selon toutes les règles de l'art.

Le comte lui porta les uns sur les autres deux ou trois coups qu'il para avec une admirable habileté.

– Oui, en effet, murmura le comte, les dents serrées, on m'a dit qu'au dernier assaut vous aviez touché Saint-Georges.

Thibault ne savait pas ce que c'était que Saint-Georges. Mais il se sentait une fermeté et une élasticité de poignet, grâce auxquelles il lui semblait qu'il eût touché le diable en personne.

Jusque-là, il s'était borné à la défense ; mais, tout à coup, à la suite d'un un-deux mal attaqué par le comte, il vit un jour, se fendit et lui traversa l'épaule d'un coup droit.

Le comte laissa échapper son épée, plia sur la jambe gauche, et tomba un genou en terre en criant :

– À moi, Lestocq !

Thibault eût dû remettre son couteau de chasse au fourreau et fuir. Par malheur, il se rappela le serment qu'il avait fait, s'il rencontrait le comte, de lui couper les jarrets comme celui-ci avait fait à son cheval.

Il glissa la lame tranchante sous le genou plié et tira à lui.

Le comte jeta un cri.

Mais, en se relevant, Thibault sentit à son tour une vive douleur entre les deux épaules, puis une sensation glacée qui lui traversait la poitrine.

Puis, enfin, au-dessus de la mamelle droite, il vit sortir la pointe d'un fer.

Puis il ne vit plus rien qu'un nuage de sang.

Lestocq, que son maître avait, en tombant, appelé à son aide, y était venu et avait profité du moment où Thibault se relevait, après avoir coupé les jarrets du comte, pour lui enfoncer son couteau de chasse entre les deux épaules.

## XVIII. Mort et résurrection.

Le froid du matin rappela Thibault à la vie.

Il essaya de se soulever, mais une vive douleur le clouait à sa place.

Il était couché sur le dos, n'avait nul souvenir ; et ne voyait au-dessus de sa tête qu'un ciel gris et bas.

Il fit un effort, s'appuya sur le côté, se souleva sur son coude et regarda autour de lui.

La vue des objets extérieurs lui rendit la mémoire des événements accomplis.

Il reconnut la brèche du parc.

Il se rappela son entrevue amoureuse avec la comtesse, son duel acharné avec le comte.

À trois pas de lui, la terre était rouge de sang.

Seulement, le comte n'était plus là.

Sans doute Lestocq, qui lui avait donné, à lui, le joli coup de pointe qui le clouait à cette place, avait aidé son maître à rentrer chez lui.

Quant à Thibault, on l'avait laissé là, au risque qu'il y mourût comme un chien.

Le sabotier avait sur le bout de la langue tous les souhaits de désastres que l'on peut jeter à son plus cruel ennemi.

Mais, depuis que Thibault n'était plus Thibault, et pour tout le temps qu'il lui restait à être encore le baron Raoul, ou du moins à se dissimuler, sous son enveloppe, tout son pouvoir fantastique était perdu.

Il avait jusqu'à neuf heures du soir ; seulement, vivrait-il jusque-là ?

Thibault ne laissait point que d'éprouver une vive inquiétude. S'il mourait auparavant, lequel mourrait de lui ou du baron Raoul ? Il y avait autant à parier pour lui que pour l'autre.

Mais ce qui faisait surtout enrager Thibault, c'est que ce mal lui arrivait encore par sa faute.

Il se rappelait qu'avant de souhaiter d'être le baron pour vingt-quatre heures, il avait, ou à peu près, prononcé ces paroles :

« Je rirais bien, Raoul, si le comte de Mont-Gobert te surprénait ; il n'en serait point là comme il en a été hier chez le bailli Magloire, et il y aurait des coups d'épée donnés et reçus. »

Le premier désir de Thibault, on le voit, s'était aussi fidèlement accompli que le second ; et il y avait eu, en effet, des coups d'épée donnés et reçus.

Thibault parvint, après des efforts inouïs et des douleurs atroces, à se mettre sur un genou.

Dans cette position, il aperçut, suivant un chemin creux, des gens qui s'en allaient au marché de Villers-Cotterêts.

Il tenta d'appeler.

Mais le sang lui vint à la bouche et l'étouffa.

Il mit son chapeau au bout de son couteau de chasse et fit des signes comme un naufragé.

Mais les forces lui manquèrent de nouveau, et il retomba sans connaissance sur la terre.

Cependant, au bout de quelque temps, il lui sembla que le sentiment renaissait en lui.

Il lui parut que son corps éprouvait une espèce de balancement pareil à celui que l'on ressent dans un bateau.

Il ouvrit les yeux.

Des paysans l'avaient vu, et, sans le connaître, ayant pitié de ce beau jeune homme tout couvert de sang, ils avaient fabriqué un brancard avec des branches d'arbre et le transportaient à Villers-Cotterêts sur ce brancard.

Mais, arrivé à Puiseux, le blessé se sentit incapable de supporter plus longtemps le mouvement.

Il demanda qu'on le déposât chez le premier paysan venu, où il attendrait qu'on lui envoyât un médecin.

Les porteurs le déposèrent chez le curé du village.

Thibault tira deux pièces d'or de la bourse de Raoul, donna ces deux pièces d'or aux paysans pour les remercier de la peine qu'ils avaient prise et de celle qu'ils allaient prendre encore.

Le curé disait sa messe.

En rentrant, il jeta les hauts cris.

Eût-il été Raoul lui-même, Thibault n'eût pas choisi un meilleur hôpital.

Le curé de Puiseux avait été autrefois vicaire à Vauparfond et avait été chargé à cette époque de la première éducation de Raoul.

Comme tous les curés de campagne, il savait ou croyait savoir un peu de médecine.

Il examina la plaie de son ancien élève. Le fer avait glissé sous l'omoplate, avait traversé le poumon droit et était sorti par-devant, entre la deuxième et la troisième côte. Il ne se dissimula point la gravité de la blessure. Cependant, il ne dit rien que le docteur ne fût arrivé. Le docteur arriva et visita la plaie. Il hochait piteusement la tête.

– Est-ce que vous ne le saignez pas ? demanda le prêtre.

– Pour quoi faire ? demanda le médecin. Sur l'heure où il a reçu le coup, oui, cela eût pu être utile ; mais maintenant il serait dangereux d'opérer dans le sang un mouvement quel qu'il fût.

– Qu'augurez-vous de son état ? demanda le curé, qui pensait que moins il y avait à faire pour le médecin, plus il restait à faire pour le prêtre.

– Si la blessure suit son cours ordinaire, dit le docteur en baissant la voix, le malade ne passera probablement pas la journée.

– Alors, vous le condamnez ?

– Un médecin ne condamne jamais, ou, quand il condamne, c'est en laissant à la nature son droit de faire grâce : un caillot peut se former et arrêter net l'hémorragie ; une toux peut faire sauter le caillot et l'hémorragie tuer le malade.

– Alors, vous pensez qu’il est de mon devoir de préparer le pauvre garçon à la mort ? demanda le curé.

– Je crois, répondit le médecin en haussant les épaules, que vous feriez mieux de le laisser tranquille : d’abord, en ce moment-ci, parce qu’il est assoupi et ne vous entendra point ; ensuite, plus tard, parce qu’il aura le délire et ne vous comprendra pas.

Le docteur se trompait.

Le blessé, tout assoupi qu’il était, entendit ce dialogue, plus rassurant pour le salut de son âme que pour la santé de son corps.

Que de choses on dit devant le malade que l’on croit qu’il n’entend pas et dont il ne perd pas un mot !

Puis aussi cette acuité du sens de l’ouïe, peut-être tenait-elle à ce que c’était l’esprit de Thibault qui veillait dans le corps de Raoul.

Si ç’eût été l’esprit de ce corps, peut-être eût-il subi plus sympathiquement l’influence de cette blessure.

Le médecin mit un appareil sur la blessure du dos. Quant à la blessure de la poitrine, il la laissa à découvert, en prescrivant seulement de tenir dessus un linge mouillé d’eau glacée. Puis il versa dans un verre d’eau quelques gouttes d’une liqueur calmante, recommandant au prêtre d’en faire avaler une cuillerée au malade toutes les fois que celui-ci demanderait à boire.

Ces précautions prises, le docteur se retira en disant qu’il reviendrait le lendemain, mais qu’il avait bien peur de faire une course inutile.

Thibault eût bien voulu mêler un mot à la conversation et dire à son tour ce qu'il pensait de lui-même ; mais son esprit était comme en prison dans ce corps mourant et subissait malgré lui l'influence du cachot dans lequel il était enfermé.

Cependant il entendait le prêtre qui lui parlait, qui le secouait, qui essayait de le tirer de l'espèce de léthargie dans laquelle il était plongé. Cela le fatiguait fort.

Il fut bien heureux pour le digne curé que Thibault, n'étant plus Thibault, eût perdu son pouvoir fantastique, car plus de dix fois, dans le fond de sa pensée, le blessé l'envoya à tous les diables.

Bientôt il lui sembla qu'on lui glissait sous les pieds, sous les reins, sous la tête, un espèce de brasier ardent.

Son sang commença à s'agiter, puis se mit à bouillir comme de l'eau sur le feu.

Il sentit toutes ses idées qui se brouillaient.

Ses mâchoires fermées s'ouvrirent ; sa langue, nouée, se délia ; quelques mots sans suite lui échappèrent.

– Ah ! ah ! ah ! dit-il, voilà probablement ce que le brave docteur appelle délire.

Ce fut, pour le moment du moins, sa dernière idée lucide. Toute sa vie – et, en réalité, sa vie n'existait que depuis l'apparition du loup noir, – toute sa vie repassa devant lui. Il se vit poursuivant et manquant le chevreuil. Il se vit attaché au chêne et recevant les coups de ceinturon. Il se vit faisant avec le loup noir le pacte qu'il subissait. Il se vit essayant de passer la bague infernale au doigt d'Agnelette.

Il se vit essayant d'arracher ses cheveux rouges, qui avaient maintenant envahi le tiers de sa tête.

Il se vit allant chez la belle meunière, rencontrant Landry, se débarrassant de son rival, poursuivi par les garçons et les filles du moulin, et suivi par les loups.

Il se vit faisant connaissance avec madame Magloire, allant à la chasse pour elle, mangeant sa part de cette chasse, se cachant derrière les rideaux de sa chambre, découvert par maître Magloire, raillé par le seigneur Jean, éconduit par tous trois.

Il se vit dans son arbre creux, avec ses loups couchés tout autour de l'arbre, les hiboux et les chouettes perchés dans les branches.

Il se vit prêtant l'oreille, écoutant les sons des violons et du hautbois, sortant sa tête de son trou, regardant passer Agnelette et la joyeuse noce.

Il se vit en proie à toutes les colères de la jalousie, essayant de lutter contre elle à l'aide du vin ; à travers son cerveau troublé, il reconnaissait François, Champagne, l'aubergiste ; il entendait le galop du cheval du baron Raoul, il se sentait heurté et roulant dans la boue du chemin.

Puis il cessait de se voir, lui, Thibault.

Il ne voyait plus que le beau cavalier dont il avait pris la forme.

Il serrait la taille de Lisette.

Il effleurait de ses lèvres la main de la comtesse.

Puis il voulait fuir ; mais il se trouvait dans un carrefour où il n'y avait que trois chemins.

Chacun de ces trois chemins était gardé par une de ses victimes :

le premier, par un spectre de noyé : c'était Marcotte ;

le second, par un fiévreux agonisant sur un lit d'hôpital : c'était Landry ;

le troisième, par un blessé se traînant sur un genou et essayant en vain de se redresser sur son jarret coupé : c'était le comte de Mont-Gobert.

Il lui semblait qu'il racontait tout cela à mesure qu'il le voyait, et que le prêtre, à qui il faisait l'étrange confession, était, à l'écouter, plus mourant, plus pâle, plus tremblant que celui qui se confessait ; qu'il voulait cependant lui donner l'absolution, mais que lui la repoussait, secouait la tête et riait d'un air terrible en riant :

– Pas d'absolution ! je suis damné ! je suis damné ! je suis damné !

Et, au milieu de ce délire, de cette hallucination, de cette folie, l'esprit de Thibault entendait sonner les heures à l'horloge du curé et les comptait.

Seulement, il lui semblait que cette horloge avait des proportions gigantesques, que le cadran n'était autre que la voûte bleue du ciel, que les numéros des heures de ce cadran étaient des flammes, que cette horloge s'appelait l'éternité, et que le monstrueux balancier qui la faisait mouvoir disait à chacune de ses secousses :

« Jamais ! »

À l'autre :

« Toujours ! »

Il entendit ainsi passer toutes les heures de la journée.

L'horloge sonna neuf heures du soir.

À neuf heures et demie, il y aurait vingt-quatre heures que lui, Thibault, était Raoul et que Raoul était Thibault.

Au dernier tintement de neuf heures, le sabotier sentit toute cette fièvre qui s'éloignait de lui ; une sensation de refroidissement qui allait jusqu'au tremblement lui succéda.

Il ouvrit les yeux en grelottant, reconnut le curé à genoux et disant au pied de son lit la prière des agonisants, et la vraie pendule marquant neuf heures un quart.

Seulement, ses sens avaient acquis une telle subtilité, qu'il voyait, si insensible que fût en réalité leur double mouvement, marcher la grande et même la petite aiguille.

Toutes deux s'acheminaient vers l'heure fatale : neuf heures et demie !

Quoique aucune lumière ne donnât sur le cadran, il semblait illuminé par une lumière intérieure.

Au fur et à mesure que la grande aiguille marchait vers le n° 6, un spasme de plus en plus violent serrait la poitrine du moribond.

Ses pieds étaient glacés, et le froid montait lentement, mais sans s'arrêter, des pieds aux genoux, des genoux aux cuisses, des cuisses aux entrailles.

La sueur lui coulait sur le front.

Il n'avait pas la force de l'essuyer ni même de demander qu'on l'essuyât.

Il sentait que c'était la sueur d'une angoisse qui, de moment en moment, devenait la sueur de l'agonie.

Toutes sortes de formes bizarres et qui n'avaient rien d'humain flottaient devant ses yeux.

La lumière se décomposait.

Il lui semblait que des ailes de chauves-souris soulevaient son corps et l'emportaient dans un crépuscule qui n'était ni la vie ni la mort, et participait des deux.

Enfin, le crépuscule lui-même devint de plus en plus sombre.

Ses yeux se fermèrent et, comme un aveugle trébuchant dans les ténèbres, les lourdes membranes de ses ailes se heurtèrent à des choses inconnues.

Puis il roula dans des profondeurs incommensurables, dans des abîmes sans fond, où cependant retentit le battement d'un timbre.

Le timbre frappa un seul coup.

Le frémissement de ce timbre était à peine éteint, que le blessé jeta un cri.

Le prêtre se leva et s'approcha du lit.

Ce cri était le dernier soupir, la dernière haleine, le dernier souffle du baron Raoul. Il était neuf heures et demie et une seconde.

## **XIX. Lequel était vivant, lequel était mort ?**

Au même moment où l'âme frémissante du jeune gentilhomme s'envolait, Thibault, comme s'il sortait d'un sommeil agité par des rêves terribles, se soulevait sur son lit.

Il était tout entouré de flammes.

Le feu était aux quatre coins de sa cabane.

Il crut d'abord que c'était la continuation de son cauchemar. Mais il entendit si distinctement crier : « Mort au sorcier ! Mort au magicien ! Mort au loup-garou ! » qu'il comprit qu'il se passait quelque chose de terrible contre lui.

Puis les flammes approchaient, gagnaient son lit ; il en sentait la chaleur.

Quelques secondes encore, il allait se trouver au centre d'un vaste bûcher.

Un instant d'hésitation, et toute retraite allait lui être fermée ; il ne pourrait plus fuir.

Thibault bondit à bas de sa couchette, s'empara d'un épieu, et s'élança par la porte de derrière de sa cabane.

Au moment où on le vit passer au milieu des flammes et déboucher à travers la fumée, les cris : « À mort ! À mort ! » redoublèrent.

Trois ou quatre coups de feu partirent.

Ces trois ou quatre coups de feu étaient bien destinés à Thibault.

Il avait entendu siffler les balles.

Les hommes qui avaient tiré sur lui étaient à la livrée du grand veneur.

Thibault se souvint de la menace que, deux jours auparavant, lui avait faite le baron de Vez.

Il était donc hors la loi.

On pouvait l'enfumer comme un renard dans son terrier ; on pouvait tirer sur lui comme sur une bête fauve.

Par bonheur pour Thibault, aucune balle ne l'atteignit.

La flamme de sa chaumière ne formait qu'un cercle étroit de lumière ; il fut bientôt hors de ce cercle.

Alors il se trouva dans l'obscurité des grands bois, et, sans les clameurs de la valetaille qui brûlait sa maison, le silence eût, à cette heure, été égal à l'obscurité.

Il s'assit au pied d'un arbre et laissa tomber sa tête entre ses mains.

Les événements s'étaient, depuis quarante-huit heures, écoulés avec une assez grande rapidité pour que les sujets de réflexion ne manquassent pas au sabotier.

Seulement, ces dernières vingt-quatre heures, où il avait vécu d'une autre vie que la sienne, lui semblaient un rêve.

Il n'aurait point osé jurer que toute cette histoire du baron Raoul, de la comtesse Jane et du seigneur de Mont-Gobert fût vraie.

Il releva la tête en entendant tinter l'heure à l'église d'Oigny.

C'étaient dix heures qui sonnaient.

Dix heures !

À neuf heures et demie, il était encore couché agonisant, sous la forme du baron Raoul, dans la chambre du curé de Puisieux.

– Ah ! pardieu ! dit-il, il faut que j'en aie le cœur net ! Il y a une lieue à peine d'ici à Puisieux : en une demi-heure j'y serai ; je veux m'assurer si le baron Raoul est vraiment bien mort.

Un lugubre hurlement répondit à cette question que Thibault se faisait à lui-même. Il regarda autour de lui. Ses fidèles gardes du corps étaient revenus. Le meneur de loups avait retrouvé sa meute.

– Allons ! loups, mes seuls amis, allons ! dit-il, en route !

Et il piqua avec eux à travers bois, dans la direction de Puisieux. Les valets du seigneur Jean, qui remuaient les derniers restes de la cabane en flammes, virent passer comme une vision un homme qui courait à la tête d'une douzaine de loups.

Ils se signèrent.

Plus que jamais ils furent convaincus que Thibault était sorcier. Tout le monde l'eût cru comme les valets du seigneur Jean, surtout en voyant Thibault, aussi rapide que le plus rapide de ses compagnons, faire cette lieue qui sépare Oigny de Puisieux en moins d'un quart d'heure. Arrivé aux premières maisons du village, il s'arrêta.

– Amis loups, dit-il, je n'ai plus besoin de vous cette nuit ; au contraire, je tiens à être seul. Amusez-vous avec les étables du voisinage ; je vous donne carte blanche. Et, si vous trouvez sur votre route quelques-uns de ces animaux à deux pieds qu'on appelle des hommes, amis loups, oubliez qu'ils prétendent être faits à l'image du Créateur, et ne vous en privez pas.

Les loups s'élancèrent dans toutes les directions en hurlant de joie.

Thibault continua son chemin.

Il entra dans le village.

La maison du curé touchait à l'église...

Thibault fit un détour pour ne point passer devant la croix.

Il arriva au presbytère.

À travers la vitre, il regarda et vit un cierge allumé près du lit.

Un drap était étendu sur le lit, et sous ce drap, se dessinait une forme humaine accusant la rigidité cadavérique.

La maison paraissait vide.

Sans doute le curé était allé faire sa déclaration de décès chez le maire du village.

Thibault entra. Il appela le curé. Personne ne répondit.

Thibault marcha droit au lit.

C'était bien un cadavre qui était couché sous le drap.

Il leva le drap. C'était bien le seigneur Raoul.

Il avait cette beauté calme et fatale que donne l'éternité.

Ses traits, de son vivant un peu féminins pour un homme, avaient acquis la sombre grandeur du trépas.

À la première vue, on eût pu croire qu'il dormait ; mais, avec plus d'attention, on reconnaissait dans son immobilité quelque chose de plus profond que le sommeil.

On reconnaissait la reine qui a une faux pour sceptre, un linceul pour manteau impérial.

On reconnaissait la Mort.

Thibault avait laissé la porte ouverte.

Il lui sembla entendre un léger bruit de pas.

Il se rangea derrière le rideau de serge verte qui retombait au fond de l'alcôve, devant une porte qui, en cas de surprise, lui offrait une retraite.

Une femme vêtue de noir, couverte d'un voile noir, s'arrêta avec hésitation devant la porte.

Une autre tête passa près de la sienne et plongea son regard dans l'intérieur de la chambre.

– Je crois que madame peut entrer ; il n'y a personne, et, d'ailleurs, moi, je veillerai.

La femme vêtue de noir entra, s'avança lentement vers le lit, s'arrêta pour essuyer la sueur qui coulait sur son front, puis,

d'une main résolue, elle leva le drap que Thibault avait rejeté sur le visage du mort.

Thibault reconnut la comtesse.

– Hélas ! dit-elle, on ne m'avait pas trompée !

Puis elle se laissa tomber à genoux et pria, tout en pleurant à sanglots.

Sa prière finie, elle se releva, baisa le front pâle du mort et les lèvres violettes de la blessure par où l'âme s'était envolée.

– Ô mon bien-aimé Raoul ! murmura-t-elle, qui me nommera ton meurtrier ? Qui me secondera dans ma vengeance ?

La comtesse avait à peine achevé ces mots qu'elle poussa un cri et fit un bond en arrière. Il lui semblait qu'une voix avait répondu :

– Moi !

Et les rideaux de serge verte avaient tremblé. Mais ce n'était point un cœur faible que la comtesse. Elle prit le cierge qui brûlait à la tête du lit et plongea son regard entre le rideau de serge verte et la muraille. Il n'y avait personne.

Elle vit une porte fermée, voilà tout.

Elle remit le cierge à sa place, prit dans un petit portefeuille une paire de ciseaux d'or, coupa une boucle de cheveux au cadavre, mit cette boucle de cheveux dans un sachet de velours noir pendu sur son cœur, baisa encore une fois le front du cadavre, lui rejeta son linceul sur la tête et sortit.

Au seuil de la porte, elle rencontra le prêtre et fit un pas en arrière en épaississant son voile.

– Qui êtes-vous ? demanda le prêtre.

– La douleur, répondit-elle.

Le prêtre se rangea et la laissa passer. La comtesse et sa suivante étaient venues à pied. Elles s'en retournèrent à pied. Il n'y avait qu'un quart de lieue de Puiseux à Mont-Gobert.

À moitié route à peu près, un homme se détacha du tronc d'un saule derrière lequel il était caché et barra le passage aux deux femmes.

Lisette jeta un cri.

Mais, sans manifester aucune crainte, la comtesse s'avança vers cet homme.

– Qui êtes-vous ? demanda-t-elle.

– Celui qui vous a répondu : Moi ! tout à l'heure, quand vous avez demandé qui vous dénoncerait le meurtrier.

– Vous pouvez m'aider à me venger de lui ?

– Quand vous voudrez.

– Tout de suite ?

– Nous sommes mal ici.

– Où serions-nous mieux ?

– Dans votre chambre, par exemple.

– Nous ne pouvons rentrer ensemble.

– Non ; mais je puis passer par la brèche ; mademoiselle Lisette peut m’attendre dans la fabrique où M. Raoul enfermait son cheval ; elle peut me conduire par l’escalier tournant et m’ouvrir votre chambre. Si vous êtes dans votre cabinet de toilette, je vous attendrai, comme avant-hier a fait M. Raoul.

Les deux femmes frissonnèrent de la tête aux pieds.

– Qui êtes-vous pour connaître tous ces détails ? demanda la comtesse.

– Je vous le dirai quand il sera temps que je vous le dise.

La comtesse hésita un instant. Mais, prenant sa résolution :

– C’est bien, dit-elle, passez par la brèche ; Lisette vous attendra dans l’écurie.

– Oh ! madame, s’écria la chambrière, je n’oserai jamais aller chercher cet homme !

– J’irai, moi, dit la comtesse.

– À la bonne heure ! dit Thibault, voilà une femme !

Et, se laissant glisser dans une espèce de ravin qui bordait la route, il disparut. Lisette pensa s’évanouir.

– Appuyez-vous sur moi, mademoiselle, dit la comtesse, et marchons ; j’ai hâte de savoir ce que cet homme a à me dire.

Les deux femmes rentrèrent par la ferme. Personne ne les avait vues sortir, personne ne les vit rentrer. La comtesse regagna sa chambre, où elle attendit que Lisette lui amenât l'inconnu. Dix minutes après, Lisette entra très pâle.

– Ah ! madame, dit-elle, ce n'était pas la peine de l'aller chercher.

– Pourquoi cela ? demanda la comtesse.

– Parce qu'il connaît le chemin aussi bien que moi ! Oh ! si madame savait ce qu'il m'a dit ! À coup sûr, madame, cet homme, c'est le démon !

– Faites-le entrer, dit la comtesse.

– Le voici ! dit Thibault.

– C'est bien, dit la comtesse à Lisette ; laissez-nous, mademoiselle.

Lisette se retira. La comtesse resta seule avec Thibault. L'aspect de Thibault n'avait rien de rassurant. On sentait dans l'homme la fermeté d'une résolution prise, et il était facile de voir que la résolution était mauvaise : la bouche était contractée par un rire satanique, l'œil brillait d'une lueur infernale.

Au lieu de cacher ses cheveux rouges, Thibault, cette fois, les avait étalés complaisamment. Ils retombaient sur son front comme un panache de flamme. Et cependant la comtesse fixa sans pâlir son regard sur Thibault.

– Cette fille disait que vous connaissiez le chemin de ma chambre ; y êtes-vous déjà venu ?

– Oui, madame, une fois.

– Quand cela ?

– Avant-hier.

– À quelle heure ?

– De dix heures et demie à minuit et demi.

La comtesse regarda Thibault en face.

– Ce n'est pas vrai ! dit-elle.

– Voulez-vous que je vous dise ce qui s'y est passé ?

– À l'heure que vous indiquez ?

– À l'heure que j'indique.

– Dites, fit laconiquement la comtesse.

Thibault fut aussi laconique que celle qui l'interrogeait.

– M. Raoul est entré par cette porte, dit-il en montrant celle du corridor, et Lisette l'a laissé seul. Vous êtes entrée par celle-ci, continua-t-il en montrant la porte du cabinet de toilette, et vous l'avez trouvé à genoux. Vous aviez les cheveux dénoués et retenus par trois épingles de diamant, une robe de chambre de taffetas rose garnie de guipure, des bas de soie roses, des mules de drap d'argent et un fil de perles autour du cou.

– La toilette est parfaitement exacte, dit la comtesse ; continuez.

– Vous avez cherché trois querelles à M. Raoul : la première, sur ce qu’il s’arrêta dans les corridors à embrasser votre femme de chambre ; la seconde, sur ce qu’il avait été rencontré à minuit sur la route d’Erneville à Villers-Cotterêts ; la troisième, sur ce qu’au bal du château, où vous n’étiez pas, il avait dansé quatre contredanses avec madame de Bonneuil.

– Continuez.

– À chacune de ces querelles, votre amant vous a donné des raisons, bonnes ou mauvaises : vous les avez trouvées bonnes puisque vous lui pardonniez quand Lisette est entrée tout effarée en criant à votre amant de fuir, attendu que votre mari venait de rentrer.

– Allons, vous êtes véritablement le démon, comme disait Lisette, fit la comtesse avec un sinistre éclat de rire, et je vois que nous pourrons faire des affaires ensemble... Achevez.

– Alors, vous et votre femme de chambre, avez poussé M. Raoul, qui se défendait, dans le cabinet de toilette ; Lisette lui a fait franchir le corridor, deux ou trois chambres, descendre un escalier tournant qui dessert l’aile du château opposée à celle par laquelle il était entré. Au bas de l’escalier, les fugitifs ont trouvé la porte fermée ; alors ils se sont réfugiés dans une espèce d’office ; Lisette a ouvert la fenêtre, qui n’était qu’à sept ou huit pieds de terre : M. Raoul a sauté par cette fenêtre, a couru à l’écurie, y a retrouvé son cheval, mais avec le jarret coupé ; alors, il a fait le serment, s’il rencontrait le comte, de lui couper le jarret comme le comte l’avait coupé au cheval, tenant pour lâche de mutiler sans nécessité un noble animal ; puis il a repris à pied le chemin de la brèche ; à la brèche, et en dehors de la muraille, il a trouvé le comte, qui l’attendait l’épée à la main. Le baron avait son couteau de chasse ; il l’a tiré du fourreau, et le combat a commencé.

– Le comte était seul ?

– Attendez... Le comte paraissait seul ; à la quatrième ou cinquième passe, le comte a reçu un coup de couteau de chasse dans l'épaule ; il est tombé sur un genou en criant : « À moi, Lestocq ! » Alors le baron s'est rappelé son serment et lui a coupé le jarret, comme le comte avait coupé le jarret à son cheval ; mais, au moment où il se relevait, Lestocq l'a frappé par-derrière ; le fer est entré sous l'omoplate et est sorti par la poitrine... je n'ai pas besoin de vous dire à quel endroit vous avez baisé la plaie.

– Après ?

– Le comte et son piqueur sont revenus au château, laissant le baron sans secours ; il est revenu à lui, a appelé des paysans qui l'ont mis sur un brancard et emporté ; leur intention était de le conduire à Villers-Cotterêts ; mais à Puiseux il souffrait tant, qu'il n'a pu aller plus loin : ils l'ont déposé sur le lit où vous l'avez vu, et où il a rendu le dernier soupir à neuf heures et demie et une seconde du soir.

La comtesse se leva.

Elle alla sans rien dire à son écrin et prit le fil de perles qu'elle portait la veille au cou.

Elle le présenta à Thibault.

– Qu'est-ce que cela ? demanda celui-ci.

– Prenez, dit la comtesse, il vaut cinquante mille livres.

– Comptez-vous vous venger ? demanda Thibault.

– Oui, répondit la comtesse.

– La vengeance vaut plus cher que cela.

– Combien vaut-elle ?

– Attendez-moi la nuit prochaine, dit Thibault, et je vous le dirai.

– Où voulez-vous que je vous attende ? demanda la comtesse.

– Ici, dit Thibault avec un sourire de bête fauve.

– Je vous y attendrai, dit la comtesse.

– À demain, alors ?

– À demain.

Thibault sortit. La comtesse alla remettre le fil de perles dans son écrin, souleva un double fond, en tira un flacon qui contenait une liqueur couleur d'opale, et un petit poignard au manche et au fourreau garnis de pierreries et à la lame damasquinée d'or.

Elle cacha le flacon et le poignard sous son oreiller, s'agenouilla devant son prie-Dieu, fit sa prière et revint se jeter tout habillée sur son lit...

## XX. Fidèle au rendez-vous.

Thibault, en quittant la comtesse, avait suivi l'itinéraire indiqué par lui-même, et était, sans accident, sorti du château d'abord et ensuite du parc.

Mais, arrivé là, pour la première fois de sa vie, Thibault se trouva sans savoir où aller. Sa chaumière était brûlée ; il n'avait pas un ami ; comme Caïn, il ne savait plus où reposer la tête.

Il gagna la forêt, son éternel refuge.

Puis il erra jusqu'au fond de Chavigny, et, comme le jour commençait à paraître, il entra dans une maison isolée et demanda à acheter du pain.

Une femme, en l'absence de son mari, lui donna ce pain et ne voulut pas en recevoir le prix.

Thibault lui faisait peur.

Sûr de sa nourriture pour toute la journée, Thibault regagna la forêt.

Il connaissait, entre Fleury et Longpont, un endroit de la forêt extrêmement épais.

Il résolut d'y passer la journée.

En cherchant un abri derrière un rocher, il vit au fond d'un ravin quelque chose qui reluisait.

La curiosité lui inspira l'idée de descendre.

Ce quelque chose qui reluisait, c'était la plaque argentée du baudrier d'un garde.

Ce baudrier était passé en sautoir autour du cou d'un cadavre ou plutôt d'un squelette, car les chairs du cadavre avaient été rongées, et les os en avaient été nettoyés comme pour un cabinet d'anatomie ou un atelier de peinture.

Ce squelette était tout frais et semblait de la nuit même.

– Ah ! ah ! dit Thibault, voilà, selon toute probabilité, de l'ouvrage de mes amis les loups. Il paraît qu'ils ont profité de la permission que je leur ai donnée.

Il descendit dans le ravin, car il était curieux de savoir à qui avait appartenu le cadavre, et sa curiosité était facile à satisfaire.

La plaque, qui sans doute n'avait point paru à messieurs les loups d'aussi facile digestion que le reste, était toujours sur la poitrine du squelette comme une étiquette sur un ballot.

*J.-B. Lestocq, garde particulier de M. le comte de Mont-Gobert.*

– Bon ! dit Thibault en riant, en voilà un qui n'a pas porté loin la peine de son assassinat !

Puis, le front soucieux, à voix basse et sans rire cette fois, Thibault ajouta comme en se parlant à lui-même.

– Est-ce que, par hasard, il y a une Providence ?

La mort de Lestocq n'était point difficile à comprendre. En se rendant la nuit de Mont-Gobert à Longpont, sans doute pour exécuter quelque ordre de son maître, le garde du comte avait été attaqué par les loups. Il s'était défendu d'abord avec le même cou-

teau de chasse dont il avait frappé le baron Raoul, car Thibault retrouva ce couteau à quelques pas du chemin, à un endroit où la terre, puissamment égratignée, indiquait une lutte ; puis, désarmé de son couteau de chasse, Lestocq avait été entraîné par les animaux féroces dans le ravin, et, là, dévoré par eux.

Thibault devenait tellement insoucieux à toute chose, qu'il n'eut de l'événement ni plaisir ni regret, ni satisfaction ni remords ; il songea seulement que cela simplifiait les desseins de la comtesse, qui n'aurait plus à se venger que de son mari.

Puis il s'établit entre les rochers le plus à l'abri du vent qu'il lui fut possible, afin d'y passer tranquillement la journée.

Vers midi, il entendit le cor du seigneur Jean et les abois de sa meute.

Le grand veneur chassait, mais la chasse passa assez loin de Thibault pour ne pas le déranger.

La nuit vint.

À neuf heures, Thibault se mit en route.

Il retrouva sa brèche, suivit son chemin et arriva au hangar où l'avait attendu Lisette le jour où il y venait sous les traits du baron Raoul.

La pauvre fille était toute tremblante.

Thibault voulut suivre les traditions et commença par l'embrasser.

Mais elle fit un bond en arrière avec un effroi visible.

– Oh ! dit-elle, ne me touchez pas ou j'appelle.

– Peste ! la belle fille, dit Thibault, vous n’étiez pas si revêche l’autre jour avec le baron Raoul.

– Oui, dit la suivante ; mais il s’est passé bien des choses depuis l’autre jour.

– Sans compter celles qui se passeront encore, dit allègrement Thibault.

– Oh ! répondit la chambrière d’un air sombre, je crois que maintenant le plus fort est fait. Puis, marchant la première :

– Si vous voulez venir, dit-elle, suivez-moi.

Thibault la suivit. Sans prendre aucune précaution, Lisette traversa tout l’espace libre qui séparait le massif du château.

– Oh ! oh ! dit Thibault, tu es bien brave aujourd’hui, la belle fille, et, si l’on nous voyait...

Mais elle, secouant la tête :

– Il n’y a plus de danger, dit-elle : tous les yeux qui pouvaient nous voir sont fermés.

Quoiqu’il ne comprît pas ce que voulait dire la jeune fille, l’accent dont elle prononça ces paroles fit tressaillir Thibault. Il la suivit en silence, s’engagea avec elle dans l’escalier tournant et monta au premier étage. Mais, au moment où Lisette mettait la main sur la clef de la chambre, il l’arrêta.

La solitude et le silence du château l’effrayaient. On eût dit d’un château maudit.

– Où allons-nous ? demanda Thibault sans trop savoir ce qu’il disait.

– Mais vous le savez bien.

– Dans la chambre de la comtesse ?

– Dans la chambre de la comtesse.

– Elle m’attend ?

– Elle vous attend.

Et Lisette ouvrit la porte.

– Entrez, dit-elle.

Thibault entra ; Lisette referma la porte et resta dans le corridor. C’était bien la même chambre ravissante ; éclairée de la même façon, embaumée de la même odeur.

Thibault chercha des yeux la comtesse.

Il s’attendait à la voir paraître par la porte du cabinet de toilette.

La porte du cabinet de toilette restait fermée.

Aucun bruit ne se faisait entendre dans cette chambre, si ce n’est le tintement de la pendule en porcelaine de Sèvres et le battement du cœur de Thibault.

Il commença de regarder autour de lui avec un effroi dont il ne pouvait se rendre compte.

Ses yeux s'arrêtèrent sur le lit.

La comtesse était couchée.

Elle avait à la tête les mêmes épingles de diamant, au cou le même fil de perles, au corps la même robe de chambre de taffetas rose, aux pieds les mêmes mules de drap d'argent qu'elle avait pour recevoir le baron Raoul.

Thibault s'approcha. La comtesse ne fit pas un mouvement à son approche.

– Vous dormez, belle comtesse ? dit-il en se penchant vers elle pour la regarder.

Mais tout à coup il se redressa, l'œil fixe, les cheveux hérissés, la sueur au front.

Il commençait de soupçonner la vérité terrible.

La comtesse dormait-elle du sommeil de ce monde ou du sommeil éternel ?

Thibault alla prendre un candélabre sur la cheminée, et, d'une main tremblante, l'approcha du visage de l'étrange dormeuse.

Le visage était pâle comme de l'ivoire et marbré aux tempes.

Les lèvres étaient violettes.

Une goutte de cire rose tomba toute brûlante sur ce masque de sommeil.

La comtesse ne se réveilla point.

– Oh ! oh ! qu'est-ce que cela ? dit Thibault.

Et il posa sur la table de nuit le candélabre, que ne pouvait plus soutenir sa main tremblante. Les deux bras de la comtesse étaient allongés contre son corps ; dans chacune de ses mains elle semblait enfermer quelque chose.

Thibault, avec effort, ouvrit la main gauche.

Il y trouva le flacon que la comtesse avait tiré la veille de son écrin.

Il ouvrit l'autre main.

Il y trouva un papier sur lequel étaient écrits ces seuls mots : *Fidèle au rendez-vous*. Fidèle jusqu'après la mort, en effet. La comtesse était morte.

Les illusions de Thibault lui échappaient les unes après les autres, comme les rêves du dormeur échappent à l'homme au fur et à mesure qu'il se réveille.

Seulement, dans les rêves des autres hommes, les morts se relèvent.

Les morts de Thibault, eux, restaient couchés.

Il s'essuya le front, alla à la porte du corridor, la rouvrit, et trouva Lisette agenouillée en priant.

– La comtesse est donc morte ? demanda Thibault.

– La comtesse est morte, et le comte est mort.

– Des suites des blessures qu'il avait reçues dans son combat avec le baron Raoul ?

– Non, du coup de poignard que lui a donné la comtesse.

– Oh ! oh ! fit Thibault essayant de grimacer le rire au milieu de ce sombre drame, c'est toute une histoire nouvelle et que je ne connais pas.

Cette histoire, la femme de chambre la lui raconta.

Elle était simple, mais terrible.

La comtesse était restée couchée une partie de la journée, écoutant sonner les cloches du village de Puiseux, qui annonçaient le départ du corps de Raoul pour le château de Vauparfond, où il devait être inhumé dans le caveau de ses ancêtres.

Vers quatre heures de l'après-midi, les cloches cessèrent de sonner.

Alors la comtesse s'était levée ; elle avait pris le poignard sous son oreiller, l'avait caché dans sa poitrine, et s'était acheminée vers la chambre de son mari.

Elle trouva le valet de chambre tout joyeux.

Le médecin venait de sortir : il avait levé l'appareil et répondait de la vie du comte.

– Madame conviendra que c'est bien heureux ! dit le valet de chambre.

– Oui, c'est bien heureux, en effet.

Et la comtesse entra dans la chambre de son mari. Cinq minutes après elle en sortit.

– Le comte dort, dit-elle ; il faudra n’entrer chez lui que lorsqu’il appellera.

Le valet de chambre s’inclina en signe d’obéissance et s’assit dans l’antichambre afin d’être prêt au premier signal de son maître.

La comtesse rentra chez elle.

– Déshabillez-moi, Lisette, dit-elle à sa femme de chambre, et donnez-moi les vêtements que j’avais la dernière fois qu’il est venu.

La soubrette obéit. On a vu la fidélité avec laquelle elle avait revêtu ce costume dans ses moindres détails. Alors la comtesse écrivit quelques mots qu’elle plia et garda dans sa main droite. Puis elle se coucha sur son lit.

– Madame ne prendra-t-elle point quelque chose ? demanda la chambrière.

La comtesse ouvrit la main gauche et montra un flacon qu’elle y tenait enfermé.

– Si fait, Lisette, dit-elle, je vais prendre ce qu’il y a dans ce flacon.

– Comment ! dit Lisette, pas autre chose ?

– C’est assez, Lisette ; car, lorsque je l’aurai pris, je n’aurais plus besoin de rien.

Et, en effet, portant le flacon à sa bouche, la comtesse l’avait vidé d’un seul trait. Puis elle avait dit :

– Vous avez vu l’homme qui nous a attendues sur la route, Lisette ; j’ai rendez-vous avec lui ce soir, de neuf à dix heures, dans ma chambre. Vous irez l’attendre où vous savez et le conduirez vers moi... Je ne veux point, ajouta-t-elle tout bas, que l’on dise que je n’ai pas été fidèle à ma parole, même après ma mort.

Thibault n’avait rien à dire : ce qui avait été arrêté avait été tenu.

Seulement, la comtesse s’était chargée seule de sa vengeance.

C’est ce que l’on sut lorsque le valet de chambre, inquiet du sort de son maître, entrouvrit la porte de la chambre, entra sur la pointe du pied, et trouva le comte couché sur le dos, un poignard dans le cœur.

Alors, on était accouru pour annoncer la nouvelle à madame, et l’on avait trouvé madame morte de son côté.

Le bruit de la double mort s’était aussitôt répandu dans la maison, et tous les domestiques avaient fui en disant que l’ange exterminateur était entré dans le château. Seule, la chambrière était restée pour accomplir les dernières volontés de sa maîtresse.

Thibault n’avait plus rien à faire dans la maison. Il laissa la comtesse sur son lit, Lisette près d’elle, et descendit.

Comme l’avait dit la chambrière, il n’avait plus à craindre de rencontrer ni maîtres ni domestiques. Les domestiques s’étaient enfuis, les maîtres étaient morts.

Thibault reprit le chemin de la brèche. Le ciel était sombre, et, si l’on n’eût été au mois de janvier, on l’eût dit orageux.

À peine si l’on voyait dans le parc la trace du sentier.

Deux ou trois fois Thibault s'arrêta, prêtant l'oreille ; il lui semblait avoir entendu à sa droite et à sa gauche craquer les branches sous des pas qui semblaient se régler sur le sien.

Arrivé à la brèche, Thibault entendit distinctement une voix qui disait :

– C'est lui !

Au même instant, deux gendarmes embusqués en dehors de la brèche, sautèrent au collet de Thibault, tandis que deux autres l'attaquaient par-derrière. Cramoisi, qui, dans sa jalousie contre Lisette, veillait et rôdait une partie des nuits, avait vu, la veille, entrer et sortir par des chemins détournés un homme inconnu et l'avait dénoncé au brigadier de la gendarmerie. La dénonciation devint encore plus grave lorsque l'on sut les nouveaux malheurs arrivés au château. Le brigadier envoya quatre hommes avec ordre d'arrêter tout rôdeur suspect. Deux des quatre hommes, guidés par Cramoisi, s'embusquèrent à la brèche ; les deux autres suivirent pas à pas Thibault dans le parc.

On a vu comment, au signal de Cramoisi, tous les quatre s'étaient jetés sur lui.

La lutte fut longue et opiniâtre.

Thibault n'était point un homme que quatre gendarmes pussent abattre ainsi sans difficulté.

Mais il n'avait pas d'armes ; sa résistance fut inutile.

Les gendarmes y avaient mis d'autant plus de persistance qu'ils avaient reconnu Thibault, et que Thibault, recommandé par les différents malheurs qu'il avait traînés à sa suite, commençait à avoir une détestable réputation dans la contrée. Thibault fut terrassé, garrotté et mis entre deux chevaux.

Les deux autres gendarmes marchèrent l'un devant, l'autre derrière.

C'était plutôt par amour-propre que pour autre chose que Thibault avait lutté.

Sa puissance pour faire le mal était, on le sait, indéfinie.

Il n'avait qu'à souhaiter la mort de ses quatre assaillants, et ses quatre assaillants fussent tombés morts.

Mais il serait toujours temps d'en arriver là. Fût-il au pied de l'échafaud, tant qu'il lui resterait un souhait à faire, il était sûr d'échapper à la justice des hommes.

Thibault garrotté, avec des cordes aux mains, des entraves aux pieds, marchait donc entre ses quatre gendarmes avec une résignation apparente.

Un des gendarmes tenait le bout de la corde qui le liait.

Eux plaisantaient et riaient, demandant au sorcier Thibault comment, ayant le pouvoir qu'il avait, il s'était laissé prendre.

Et Thibault répondait à leurs plaisanteries par le proverbe si connu : « Rira bien qui rira le dernier. »

Les gendarmes espéraient bien que ce seraient eux qui les derniers riraient.

On dépassa Puiseux et on entra dans la forêt.

Le temps était devenu de plus en plus sombre. On eût dit que les nuages, comme un immense voile noir, étaient supportés par la cime des arbres. On ne voyait point à quatre pas autour de soi.

Thibault voyait, lui.

Il voyait de tous côtés des lumières passer rapides dans les ténèbres et se croiser en tous sens.

Ces lumières se rapprochaient de plus en plus et étaient accompagnées d'un piétinement dans les feuilles sèches.

Les chevaux, inquiets, reculaient en aspirant le vent de la nuit et frissonnant sous leurs cavaliers.

Les gendarmes, qui riaient d'un gros rire, se taisaient peu à peu.

Thibault se mit à rire à son tour.

– De quoi ris-tu ? lui demanda un gendarme.

– De ce que vous ne riez plus, dit Thibault.

À la voix de Thibault, les lumières se rapprochèrent encore et les piétinements devinrent distincts.

Puis on entendit un bruit sinistre, un bruit de mâchoires dont les dents claquaient les unes contre les autres.

– Oui, oui, mes amis les loups, dit Thibault, vous avez goûté de la chair humaine, et cela vous a semblé bon !

Un petit grognement d'approbation, qui tenait à la fois du chien et de l'hyène, lui répondit.

– C'est cela, dit Thibault, je comprends : après avoir mangé du garde-chasse, vous ne seriez pas fâchés de goûter du gendarme.

– Oh ! oh ! dirent les cavaliers, qui commençaient à frissonner, à qui parles-tu donc ?

– À ceux qui me répondent, dit Thibault.

Et il poussa un hurlement. Vingt hurlements lui répondirent. Il y en avait qui n'étaient qu'à dix pas, il y en avait qui étaient fort loin.

– Hum ! fit un des gendarmes, quels sont donc ces animaux qui nous suivent ainsi, et dont ce misérable semble parler la langue ?

– Ah ! dit le sabotier, vous faites prisonnier Thibault le meneur de loups, vous le conduisez par les bois pendant la nuit, et vous demandez quels sont ces lumières et ces hurlements qui le suivent !... Entendez-vous, amis ? cria Thibault, ces messieurs demandent qui vous êtes. Répondez-leur tous ensemble, afin qu'ils n'aient plus aucun doute.

Les loups, obéissant à la voix de leur maître, poussèrent un hurlement unanime et prolongé. Le souffle des chevaux devint bruyant ; deux ou trois se cabrèrent. Les gendarmes firent ce qu'ils purent pour calmer leurs montures en les flattant de la main et de la voix.

– Oh ! dit Thibault, ce n'est rien ; il faudra voir cela tout à l'heure, quand chaque cheval aura deux loups en croupe et un à la gorge !

Les loups passèrent sous les jambes des chevaux et vinrent caresser Thibault.

L'un d'eux se dressa contre sa poitrine comme pour lui demander ses ordres.

– Tout à l’heure, tout à l’heure, dit Thibault ; nous avons le temps ; ne soyons pas égoïstes et donnons aux camarades le loisir d’arriver.

Les gendarmes n’étaient plus maîtres de leurs chevaux, qui se cabraient, faisaient des écarts, et, tout en marchant au pas, se couvraient de sueur et d’écume.

– N’est-ce pas, dit Thibault aux gendarmes, que vous feriez bien maintenant une affaire avec moi ? Ce serait de me rendre la liberté, à la condition que chacun de vous couchera cette nuit dans son lit.

– Au pas, dit un des gendarmes ; tant que nous marcherons au pas, nous n’avons rien à craindre.

Un autre tira son sabre. Au bout de quelques secondes, on entendit un hurlement de douleur.

Un des loups avait saisi le gendarme à la botte, et celui-ci l’avait traversé d’outre en outre avec son sabre.

– Ah ! dit Thibault, voilà ce que j’appelle une imprudence, gendarme ; les loups se mangent, quoi qu’en dise le proverbe, et, quand ils vont avoir goûté du sang, je ne sais pas si, moi-même, je pourrai les retenir.

Les loups se jetèrent tous ensemble sur leur camarade blessé. Au bout de cinq minutes, il n’en restait plus que les os.

Les gendarmes avaient profité de ces cinq minutes de répit pour gagner du chemin, ne lâchant pas Thibault et le forçant de courir avec eux. Mais ce qu’avait prédit Thibault arriva.

On entendit tout à coup comme un ouragan.

C'était la meute qui arrivait au grand galop.

Les chevaux, lancés au trot, refusèrent de reprendre le pas, effrayés par le piétinement, l'odeur et le hurlement des loups.

Ils se mirent au galop, malgré les efforts de leurs cavaliers.

Celui qui tenait Thibault par la corde n'ayant pas trop de ses deux mains pour maîtriser son cheval, lâcha le prisonnier.

Les loups bondirent les uns sur la croupe, les autres à la gorge des chevaux.

Dès que ceux-ci sentirent les dents aiguës de leurs adversaires, ils s'élançèrent dans toutes les directions.

– Hourra, les loups ! hourra ! cria Thibault.

Mais les terribles animaux n'avaient pas besoin d'être encouragés. Outre les deux ou trois qu'il avait après lui, chaque cheval en eut bientôt six ou sept à sa poursuite. Chevaux et loups disparurent dans toutes les directions, et l'on entendit bientôt, s'affaiblissant dans l'éloignement les cris de détresse des hommes, les hennissements de douleur des chevaux et les hurlements de rage des loups.

Thibault était resté libre.

Seulement, il avait les mains garrottées par une corde et des entraves aux pieds. Il essaya d'abord de couper ses liens avec ses dents. Impossible.

Il essaya de les briser par la force des muscles. Ce fut inutile.

Les efforts qu'il tenta firent que les cordes lui entrèrent dans les chairs ; voilà tout.

Ce fut à lui à son tour de rugir de douleur, d'angoisse et de rage.

Enfin, las de tordre ses bras garrottés :

– Oh ! loup, noir, mon ami, dit-il en levant au ciel ses deux poings fermés, fais tomber ces cordes qui me lient. Tu sais bien que c'est pour faire le mal que je veux avoir les mains libres.

Au même instant, les cordes rompues tombèrent aux pieds de Thibault, qui battit l'air de ses mains avec un rugissement de joie.

## XXI. Le génie du mal.

Le lendemain, vers neuf heures du soir, un homme s'acheminait vers la laie des Osières par la route du Puits-Sarrasin.

C'était Thibault, qui voulait rendre une dernière visite à sa chaumière et savoir si l'incendie en avait laissé subsister quelques débris.

Un monceau de cendres fumantes marquait la place où elle avait été.

Comme si Thibault leur eût donné rendez-vous en cet endroit, des loups formaient un vaste cercle autour de ces ruines, qu'ils contemplaient avec une morne expression de fureur ; ils semblaient comprendre qu'en détruisant cette pauvre cabane, faite de branches et de terre, on s'était attaqué à celui que le pacte fait avec le loup noir leur avait donné pour maître.

Lorsque Thibault entra dans le cercle, tous les loups poussèrent en même temps un long et sinistre hurlement, comme s'ils eussent voulu lui faire comprendre qu'ils étaient prêts à seconder sa vengeance.

Thibault alla s'asseoir à la place où avait été le foyer.

On reconnaissait cette place à quelques pierres noircies, mais intactes, et aux cendres qui étaient plus hautes en cet endroit.

Il y resta quelques minutes, absorbé dans une douloureuse contemplation.

Il ne réfléchit pas que le désastre qu'il avait sous les yeux était la conséquence et le châtement de ses désirs envieux, toujours

croissants et grandissants. Il ne ressentit ni repentir ni regret. La satisfaction qu'il éprouvait de se voir désormais en mesure de rendre aux hommes le mal pour le mal, l'orgueil de pouvoir lutter, grâce à ses terribles auxiliaires, avec ceux qui le persécutaient, dominèrent en lui tout autre sentiment.

Et, comme les loups hurlaient lamentablement :

– Oui, mes amis, dit Thibault, oui, vos hurlements s'accordent avec le cri de mon cœur. Les hommes ont détruit ma chaumière, ils ont jeté au vent la cendre des outils avec lesquels je gagnais mon pain ; leur haine me poursuit comme vous ; je n'ai à attendre d'eux ni merci ni miséricorde. Nous sommes leurs ennemis comme ils sont les nôtres : je n'aurai pour eux ni merci ni compassion. Venez donc, et, de la chaumière au château, reportons chez eux la désolation qu'ils ont apportée chez moi.

Et alors, comme un chef de condottieri suivi de ses routiers, le meneur de loups, suivi de toute sa bande, se mit en quête de désolation et de carnage.

Cette fois, ce n'étaient plus les cerfs, les daims, les chevreuils et le gibier timide qu'il s'agissait de poursuivre.

Protégé par les ténèbres de la nuit, Thibault s'approcha d'abord du château de Vez, car là était son principal ennemi.

Le baron avait trois fermes dépendantes du château, des écuries remplies de chevaux, des étables remplies de vaches, des parcs remplis de moutons.

Dès la première nuit, tout fut attaqué.

Le lendemain, deux chevaux étaient étranglés dans les écuries, quatre vaches dans l'étable, dix moutons dans les parcs.

Le baron douta un instant que le désastre vînt d'animaux auxquels il livrait une si terrible guerre ; cela avait l'air, non pas de l'agression brutale d'une horde de bêtes fauves, mais de représailles intelligentes.

Cependant, à la trace des dents sur les blessures, aux vestiges des pattes sur la terre, il fallut bien reconnaître que de simples loups étaient auteurs de la catastrophe.

Le lendemain, on s'embusqua.

Mais Thibault et ses loups étaient du côté opposé de la forêt.

Ce furent les écuries, les étables et les parcs de Soucy et de Viviers qui furent décimés.

Le surlendemain, ce furent Boursonnes et Yvors.

L'œuvre de destruction, une fois commencée, devait se poursuivre avec acharnement.

Le meneur de loups ne quittait plus ses loups ; il dormait dans leurs tanières ; il vivait au milieu d'eux, stimulant leur soif de sang et de meurtres.

Plus d'une faiseuse de bois, plus d'un ramasseur de bruyères, rencontrant dans un hallier la gueule menaçante d'un loup aux dents blanches et aiguës, ou fut emporté et dévoré par lui, ou, ne dut son salut qu'à son courage et à sa bonne serpe.

Secondés par l'intelligence humaine, les loups étaient devenus, par leur organisation et leur discipline, plus redoutables que ne l'eût été une bande de lansquenets abattus en pays conquis.

La terreur était générale ; nul n'osait plus sortir des villes ou des villages autrement qu'armé ; on nourrissait les bestiaux dans

les étables, et les hommes eux-mêmes, lorsqu'ils sortaient, s'attendaient les uns les autres, afin de ne sortir que par troupes.

L'évêque de Soissons ordonna des prières publiques pour demander à Dieu le dégel et la fonte des neiges, car c'était à la quantité de neige qui était tombée que l'on attribuait cette férocité inaccoutumée des loups.

On disait bien que ces loups étaient excités, conduits, menés par un homme ; que cet homme était plus infatigable, plus cruel, plus inexorable que les loups eux-mêmes ; qu'à l'instar de ses compagnons, il vivait de chairs palpitantes et se désaltérait dans le sang.

Le peuple désignait, nommait Thibault.

L'évêque lança contre l'ancien sabotier un édit d'excommunication.

Quand au seigneur Jean, il prétendait que les foudres de l'Église ne prévaudraient contre les malins esprits qu'autant qu'elles viendraient après des laisser-courre habilement conduits.

Il était bien un peu triste de tant de sang répandu, un peu humilié de ce que ses bestiaux à lui, grand louvetier, étaient tout particulièrement décimés par les animaux qu'il était chargé de détruire ; mais, au fond de tout cela, il ne songeait point sans une secrète joie aux triomphants hallalis qui lui étaient réservés, à la célébrité qu'il ne pouvait manquer d'acquérir entre tous les veneurs fameux. Sa passion pour la chasse, s'exaltant dans cette lutte que ses adversaires semblaient avoir si franchement acceptée, devint quelque chose de gigantesque ; il ne s'accordait ni trêve ni repos ; il ne dormait pas ; il mangeait sans quitter la selle ; pendant la nuit, il battait la campagne en compagnie de l'Éveillé, d'Engoulevent, élevé au rang de piqueur en considération de son mariage ; dès l'aube, il était à cheval, il attaquait un

loup et le chassait jusqu'à ce qu'il ne fit plus assez jour pour distinguer ses chiens.

Mais, hélas ! toute sa science en vénerie, tout son courage, toute sa persévérance, le seigneur Jean les dépensa en pure perte.

Il porta bas par-ci par-là quelque méchant louvart, quelque maigre bête rongée de gale, quelque glouton imprudent qui avait commis la maladresse de se gorger de carnage au point de perdre haleine après deux ou trois heures de course ; mais les grands loups au pelage fauve, au ventre harpé, au jarret d'acier, à la patte longue et sèche, ceux-là ne perdirent pas un poil dans cette guerre.

Grâce à Thibault, ils luttaient avec leurs adversaires à armes à peu près égales.

Comme le seigneur Jean demeurait éternellement avec ses chiens, le meneur ne quittait pas ses loups ; après une nuit de sac et de pillage, il tenait la bande éveillée et prête à porter secours à celui que le seigneur Jean avait détourné ; celui-ci, suivant les instructions du sabotier, commençait par lutter de ruse ; il doublait, il croisait ses voies, il suivait les ruisseaux, il sautait sur les arbres inclinés de façon à doubler la besogne des hommes et des chiens ; enfin, lorsqu'il sentait ses forces diminuer, il prenait un grand parti et se forlongeait. La troupe de loups et son meneur intervenaient alors : au moindre balancer, il se donnait un change si adroitement combiné, qu'à des signes imperceptibles on pouvait seulement juger que les chiens ne suivaient plus l'animal en meute, et qu'il ne fallait pas moins que la profonde expérience du seigneur Jean pour en décider.

Et encore parfois se trompait-il.

En outre, comme nous l'avons dit, les loups suivaient les chasseurs : c'était une meute qui en chassait une autre.

Seulement, celle-là, chassant à *la muette*, était infiniment plus redoutable que la première.

Un chien fatigué restait-il en arrière, un autre, en bricolant, s'écartait-il du gros de l'équipage, il était à l'instant même étranglé, et le piqueur qui avait remplacé le pauvre Marcotte, maître Engoulevent, que nous avons déjà eu l'occasion de nommer plusieurs fois, étant un jour accouru au cri de détresse que poussait l'un de ses chiens, fut assailli lui-même et ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval.

En peu de temps, la meute du seigneur Jean fut décimée ; ses meilleurs chiens étaient crevés de fatigue, les médiocres avaient péri sous la dent des loups. L'écurie n'était point en meilleur état que le chenil : Bayard était fourbu, Tancrede s'était donné une nerf-férure en sautant un fossé, un effort de boulet reléguait Valeureux aux invalides ; plus heureux que ses trois compagnons, Sultan était mort au champ d'honneur, écrasé par une course de seize heures et par le poids du géant son maître, dont le courage n'était point abattu par des revers qui cependant amoncelaient autour de lui les cadavres de ses plus nobles et de ses plus fidèles serviteurs.

Le seigneur Jean, comme ces généreux Romains qui épuisaient contre les Carthaginois toujours renaissants toutes les ressources de l'art militaire, le seigneur Jean changea de tactique, et essaya des battues. Il convoqua le ban et l'arrière-ban des paysans et traqua les bois en nombre formidable, de manière à ne pas laisser un lièvre au gîte à l'endroit où les traqueurs avaient passé.

Mais c'était l'affaire de Thibault de prévoir ces traques et de deviner les endroits où elles devaient avoir lieu.

Traquait-on du côté de Viviers ou de Soucy, les loups et leur meneur faisaient une excursion sur Boursonnes ou Yvors.

Traquait-on du côté d'Haramont ou de Longpré, on avait connaissance d'eux à Corcy et à Vertefeuille.

Le seigneur Jean avait beau se rendre de nuit aux triages indiqués, les cerner dans le plus grand silence, les attaquer au point du jour, jamais les traqueurs ne purent débusquer un seul loup de son liteau.

Pas une seule fois la surveillance de Thibault ne fut mise en défaut.

Avait-il mal entendu, avait-il mal compris, ignorait-il l'endroit de l'attaque, par des courriers expédiés au commencement de la nuit, il rassemblait tous les loups sur un point ; puis, avec eux, passait sans être vu par la laie de Lisart-l'Abbesse, qui réunit ou plutôt qui, à cette époque, réunissait la forêt de Compiègne à la forêt de Villers-Cotterêts ; il passait d'une forêt à l'autre.

Cela dura ainsi pendant plusieurs mois.

Comme faisait le baron Jean de son côté, Thibault poursuivait du sien la tâche qu'il s'était donnée avec une énergie passionnée ; comme son adversaire, il semblait avoir acquis des forces surnaturelles pour résister à tant de fatigues et d'émotions ; et cela était d'autant plus remarquable que, dans les courts instants de répit que le baron de Vez laissait au meneur de loups, l'âme de ce dernier était bien loin d'être tranquille.

Les actions qu'il commettait, celles auxquelles il présidait, ne lui faisaient pas précisément horreur ; elles lui semblaient naturelles ; il en rejetait les conséquences sur ceux qui l'y avaient poussé, disait-il.

Cependant il avait des moments de défaillance dont il ne pouvait se rendre compte et pendant lesquels il demeurait triste, morose, abattu au milieu de ses féroces compagnons.

Alors, l'image d'Agnelette lui apparaissait, et tout son passé d'ouvrier honnête et laborieux, de vie paisible et innocente, se personnifiait dans cette douce figure.

Aussi l'aimait-il comme il n'aurait jamais pensé qu'il fût possible d'aimer personne. Tantôt il pleurait avec désespoir sur tant de bonheur perdu, tantôt il était pris d'accès de jalousie féroce contre celui qui possédait à cette heure ce qu'il n'avait tenu qu'à lui, Thibault, de posséder autrefois.

Un jour que le seigneur Jean, pour préparer de nouvelles combinaisons de destruction, avait été forcé de laisser les loups tranquilles, Thibault, qui se trouvait dans les dispositions d'esprit que nous venons de dire, sortit de la tanière où il vivait pêle-mêle avec les loups.

C'était par une splendide nuit d'été.

Il se mit à errer dans les futaies, dont la lune argentait les cimes, et à rêver au temps où il parcourait les beaux tapis de mousse, l'esprit exempt de soucis et d'inquiétude.

Alors il arriva au seul bonheur qu'il lui fût permis d'atteindre : il arriva à oublier.

Il était plongé dans ce doux rêve de son premier passé, lorsque, tout à coup, à cent pas de lui, il entendit un cri de détresse.

Il s'était si fort habitué à ces sortes de cris, que, dans toute autre occasion, il y eût fait peu d'attention.

Mais, en ce moment, le souvenir d'Agnelette lui attendrissait le cœur et le disposait à la pitié.

Cela était d'autant plus naturel que Thibault était aux environs de l'endroit où il avait vu pour la première fois la douce enfant.

Il courut donc à l'endroit d'où était parti ce cri, et, en sautant du taillis dans la laie de la queue de Ham, il aperçut une femme qui se débattait, terrassée par un loup monstrueux.

Sans qu'il se rendît compte de l'émotion qu'il éprouvait, le cœur de Thibault battait plus fort que de coutume.

Il saisit lui-même l'animal à la gorge et le jeta à dix pas de la victime ; puis, prenant la femme entre ses bras, il la porta sur le talus du fossé.

Alors, un rayon de la lune, glissant entre deux nuages, éclaira le visage de celle qu'il venait d'arracher à la mort.

Thibault reconnut Agnelette.

Thibault connaissait, à dix pas de là, une source, celle où la première fois il s'était regardé et avait aperçu un cheveu rouge.

Il y courut, puisa de l'eau dans ses deux mains, et jeta cette eau au visage de la jeune femme.

Agnelette ouvrit les yeux, poussa un cri d'angoisse et essaya de se retirer et de fuir.

– Eh quoi ! s'écria le meneur de loups, comme s'il était toujours Thibault le sabotier, vous ne me reconnaissez pas, Agnelette ?

– Ah ! si, je vous reconnais, Thibault ; je vous reconnais, s'écria la jeune femme, et c'est pour cela que j'ai peur !

Alors, se mettant à genoux et joignant les mains :

– Ne me tuez pas, Thibault ! Ne me tuez pas ! La vieille grand-mère aurait trop de chagrin ! Thibault, ne me tuez pas !

Le meneur de loups resta consterné.

À cette heure seulement, il comprenait l’effroyable renommée qu’il s’était acquise, et cela par la terreur que sa vue inspirait à la femme qui l’avait aimé et que lui aimait toujours.

Il eut un moment d’horreur pour lui-même.

– Moi, vous tuer, Agnelette ! dit-il, lorsque je veux vous arracher à la mort ! Oh ! il faut que vous ayez une bien grande haine contre moi pour qu’une pareille pensée vous soit venue.

– Je ne vous hais pas, Thibault, répondit la jeune femme ; mais on dit tant de choses de vous dans la plaine, que vous me faites peur.

– Et parle-t-on de celle dont la trahison a amené Thibault à commettre tous ces crimes ?

– Je ne vous comprends pas, dit Agnelette en regardant Thibault avec ses grands yeux couleur de ciel.

– Comment ! dit Thibault, vous ne comprenez pas que je vous aimais... que je vous adorais, Agnelette, et que votre perte m’a rendu fou ?

– Si vous m’aimiez, si vous m’adoriez, Thibault, qui donc vous a empêché de m’épouser ?

– L’esprit du mal, murmura Thibault.

– Moi, je vous aimais, continua la jeune femme, et j’ai cruellement souffert en vous attendant.

Thibault poussa un soupir.

– Vous m’aimiez, Agnelette ? dit-il.

– Oui, répondit la jeune femme avec sa douce voix et son charmant regard.

– Mais, maintenant, reprit Thibault, tout est fini et vous ne m’aimez plus ?

– Thibault, répondit Agnelette, je ne vous aime plus, parce que je ne dois plus vous aimer. Mais on ne chasse point comme on le voudrait sa première affection.

– Agnelette ! s’écria Thibault tout frissonnant, prenez garde à ce que vous allez dire !

– Pourquoi, dit l’enfant en secouant naïvement la tête, pourquoi prendrais-je garde à ce que je vais dire, puisque je ne dirai que la vérité ? Le jour où vous m’avez dit que vous vouliez me prendre pour femme, je vous ai cru, Thibault ; car à quoi vous eût servi de me mentir au moment où je venais de vous rendre un service ? Puis, plus tard, je vous ai rencontré, je ne vous cherchais pas ; vous êtes venu à moi, vous m’avez dit des paroles d’amour, vous m’avez reparlé le premier de la promesse que vous m’aviez faite. Ce n’est point encore ma faute, Thibault, si j’ai eu peur de cette bague que vous portiez au doigt et qui, assez grande pour vous, chose horrible ! s’est trouvée trop petite pour moi.

– Cette bague, dit Thibault, voulez-vous que je ne la porte plus ? Voulez-vous que je la jette ? Et il essaya de la tirer de son doigt.

Mais, de même que la bague avait été trop petite pour entrer au doigt d'Agnelette, elle fut trop petite pour sortir du doigt de Thibault.

Il eut beau redoubler ses efforts, essayer de la faire sortir avec ses dents : la bague semblait rivée à son doigt pour l'éternité.

Thibault vit bien qu'il fallait renoncer à se séparer de cette bague, que c'était le gage du pacte passé entre lui et le loup noir.

Il laissa, en poussant un soupir, retomber ses bras près de lui avec découragement.

– Ce jour-là, continua Agnelette, je me suis sauvée ; je sais bien que j'ai eu tort, mais je n'ai pas été maîtresse de ma peur à la vue de cette bague et surtout...

Elle leva timidement ses yeux jusqu'au front de Thibault. Thibault était nu-tête, et, à la lueur de la lune, Agnelette put voir que ce n'était plus un cheveu qui semblait rougi aux flammes de l'enfer, mais la moitié de la chevelure du meneur de loups qui avait pris la teinte diabolique.

– Oh ! dit-elle en reculant, Thibault ! Thibault ! que vous est-il arrivé depuis que je ne vous ai vu ?

– Agnelette ! s'écria Thibault en appuyant son front sur la terre et en tenant sa tête à deux mains, ce qui m'est arrivé, je ne saurais le raconter à une créature humaine, pas même à un prêtre ; mais à vous, Agnelette, je dirai simplement ceci : Agnelette, Agnelette, ayez pitié de moi, car j'ai été bien malheureux !

Agnelette se rapprocha de Thibault et lui prit les mains.

– Vous m'aimiez donc ? vous m'aimiez donc ? s'écria Thibault.

– Que voulez-vous, Thibault ! reprit la jeune femme avec la même douceur et la même innocence ; j’avais pris votre dire au sérieux, et, chaque fois que l’on heurtait à la porte de notre cabane, mon cœur battait, parce que je pensais que c’était vous et que vous veniez pour dire à la vieille femme : « Mère, j’aime Agnelette ; Agnelette m’aime : voulez-vous me la donner pour femme ? » Puis, quand on avait ouvert, quand je voyais que ce n’était point vous, j’allais me cacher dans un coin et je pleurais.

– Et à présent, Agnelette, à présent ?

– À présent, dit la jeune femme, c’est singulier, Thibault, malgré tout ce que l’on raconte de terrible sur vous, je n’ai plus peur réellement ; car il me semble que vous ne pouvez point me vouloir de mal, et je traversais hardiment le bois, lorsque cette horrible bête, dont vous m’avez délivrée, s’est jetée sur moi.

– Mais comment étiez-vous du côté de votre ancienne demeure ? n’habitez-vous point avec votre mari ?

– C’est vrai, nous avons habité Vez quelque temps ; mais, à Vez, il n’y avait point de place pour la vieille mère aveugle. Alors, j’ai dit à mon mari : « La grand-mère avant tout ; je retourne près d’elle. Quand vous voudrez me voir, vous viendrez. »

– Et il a consenti ?

– Il ne voulait pas d’abord, mais je lui ai fait observer que la grand-mère a soixante-dix ans ; qu’en lui donnant deux ou trois ans à vivre encore, Dieu veuille que je me trompe ! c’étaient deux ou trois ans de gêne, voilà tout ; tandis que nous, selon toute probabilité, nous avons de longues années à vivre. Alors il a compris qu’il fallait donner à celui qui avait le moins.

Mais, au milieu de cette explication d'Agnelette, Thibault n'avait suivi qu'une seule pensée : c'est que l'amour qu'elle avait autrefois éprouvé pour lui n'était point éteint dans son cœur.

– Ainsi, dit Thibault, vous m'aimiez ? Ainsi, Agnelette, vous pourriez m'aimer encore ?...

– Mais non, c'est impossible, puisque j'appartiens à un autre.

– Agnelette ! Agnelette ! dites seulement que vous m'aimez !

– Mais, au contraire, si je vous aimais, je ferais tout au monde pour vous le cacher.

– Pourquoi ? s'écria Thibault, pourquoi donc ? Tu ne connais pas ma puissance. Je sais bien qu'il ne me reste peut-être plus qu'un ou deux souhaits à faire ; mais, aidé par toi, en combinant ces souhaits, je puis te faire riche comme une reine... Nous pouvons quitter le pays, la France, l'Europe ; il y a de grandes contrées que tu ne connais pas même de nom, Agnelette, qu'on appelle l'Amérique, qu'on appelle l'Inde. Ce sont des paradis, avec un ciel bleu, de grands arbres, des oiseaux de toute espèce. Agnelette, dis que tu veux me suivre ; personne ne saura que nous sommes partis ensemble, personne ne saura où nous sommes, personne ne saura que nous nous aimons, personne ne saura même que nous vivons.

– Fuir avec vous, Thibault ! dit Agnelette en regardant le meneur de loups comme si elle n'avait compris qu'à moitié ce qu'il lui disait ; mais ignorez-vous donc que je ne m'appartiens plus ? Ne savez-vous pas que je suis mariée ?

– Qu'importe, dit Thibault, si c'est moi que tu aimes et si nous pouvons vivre heureux !

– Oh ! Thibault ! Thibault ! que dites-vous !

– Écoute, reprit Thibault, je vais te parler au nom de ce monde et de l'autre. Veux-tu sauver à la fois et mon corps et mon âme, Agnelette ? Ne me résiste pas, aie pitié de moi, viens avec moi ; partons ! Allons quelque part où l'on n'entende plus ces hurlements, où l'on ne respire plus cette odeur de chair saignante ; et, si d'être riche et grande dame t'épouvante, quelque part où je puisse redevenir Thibault l'ouvrier, Thibault pauvre, mais Thibault aimé, et, par conséquent, Thibault heureux dans ses rudes labeurs, quelque part où Agnelette n'ait pas d'autre époux que moi.

– Thibault ! Thibault ! j'étais prête à devenir votre femme, et vous m'avez dédaignée !

– Agnelette, ne me rappelle pas des torts dont je suis puni si cruellement.

– Thibault, un autre a fait ce que vous ne vouliez pas faire : il a pris la jeune fille pauvre ; il s'est chargé de la vieille femme aveugle ; il a assuré un nom à l'une, du pain à l'autre ; il n'a pas ambitionné plus que mon amour, il n'a voulu de richesse que mon serment ; pouvez-vous demander que je lui rende le mal pour le bien ? Oseriez-vous me dire qu'il faut que je quitte celui qui m'a donné la preuve de son amour pour celui qui ne m'a jamais donné que la preuve de son indifférence ?

– Mais, puisque tu ne l'aimes pas, puisque c'est moi que tu aimes, que t'importe, Agnelette ?

– Thibault, ne torturez pas mes paroles pour y trouver ce qu'elles ne disent pas. Je vous ai parlé de l'amitié que je conservais pour vous, mais je ne vous ai point dit que je n'aimais pas mon mari. Je voudrais vous voir heureux, mon ami, je voudrais surtout vous voir abjurer vos erreurs, vous repentir de vos crimes ; je voudrais enfin que, pour vous arracher à cet esprit du mal dont vous parliez tout à l'heure, Dieu vous prît en miséricorde. Je

le lui demande à genoux soir et matin dans mes prières. Mais, pour que je puisse prier pour vous, Thibault, il faut que je reste pure ; pour que la voix qui demande grâce monte jusqu'au trône du Seigneur, il faut que cette voix soit innocente ; il faut enfin que je garde scrupuleusement la foi que j'ai jurée au pied de son autel.

Thibault, en entendant parler Agnelette avec cette fermeté, redevint sombre et farouche.

– Savez-vous que c'est bien imprudent, ce que vous me dites là, Agnelette ?

– Pourquoi cela, Thibault ? demanda la jeune femme.

– Nous sommes seuls ici : il fait nuit, et à cette heure il n'est point un homme de la plaine qui ose entrer dans la forêt. Sais-tu, Agnelette, que le roi n'est pas plus maître dans son royaume que je ne le suis ici ?

– Que voulez-vous dire, Thibault ?

– Je veux dire qu'après avoir prié, supplié, imploré, je puis passer à la menace.

– Vous, menacer ?

– Je veux dire, continua Thibault sans écouter Agnelette, qu'à chaque parole que tu prononces, tu irrites à la fois mon amour pour toi et ma haine pour lui ; je veux dire enfin qu'il est imprudent à la brebis d'irriter le loup quand la brebis est au pouvoir du loup.

– En prenant ce sentier, je vous l'ai dit, Thibault, j'étais sans crainte en vous voyant. Après être revenue à moi, en songeant involontairement à ce qu'on raconte de vous, j'ai ressenti un mo-

ment de terreur. Mais vous aurez beau faire à présent, Thibault, vous ne me ferez pas pâlir.

Thibault se prit la tête à pleines mains.

– Ne parlez pas ainsi, dit-il, car vous ne savez pas ce que le démon me souffle à l'oreille, et ce qu'il me faut de force pour résister à sa voix.

– Vous pouvez me tuer, répondit Agnelette, mais je ne commettrai point la lâcheté que vous me demandez ; vous pouvez me tuer, mais je resterai fidèle à celui que j'ai pris pour époux ; vous pouvez me tuer, mais, en mourant, je prierai Dieu qu'il l'assiste.

– Ne prononcez pas ce nom, Agnelette ; ne me faites pas songer à cet homme.

– Menacez-moi tant que vous voulez, Thibault, puisque je suis entre vos mains : mais lui est loin de vous, par bonheur, et vous n'avez aucun pouvoir sur lui.

– Qui te dit cela, Agnelette, qui te dit que, grâce au pouvoir infernal que je possède et auquel je résiste à peine, je ne puis pas frapper de loin comme de près ?

– Et, quand je serais veuve, Thibault, me croyez-vous assez vile pour accepter votre main teinte du sang de celui dont je porte le nom ?

– Agnelette, dit Thibault en se mettant à genoux, Agnelette, épargne-moi un nouveau crime !

– Le crime viendra de vous et non pas de moi. Je puis vous donner ma vie, Thibault, mais je ne vous donnerai pas mon honneur.

– Oh ! fit Thibault rugissant, l’amour sort du cœur quand la haine y entre ; prends garde, Agnelette ! prends garde à ton mari ! Le démon est en moi et va parler par ma bouche. Au lieu des consolations que je demandais à ton amour et que ton amour me refuse, j’aurai celle de la vengeance. Agnelette, arrête, il en est temps encore, arrête ma main qui maudit, arrête ma main qui condamne, ou sinon, tu comprends bien que ce n’est plus moi, tu comprends bien que c’est toi qui le frappes ! Agnelette, tu le sais... Agnelette, tu ne me dis pas de ne point parler ? Eh bien, soyons donc maudits tous, toi, lui et moi ! Agnelette, je veux qu’Étienne Engoulevent meure, et il va mourir !

Agnelette jeta un cri terrible. Puis, comme si sa raison protestait contre cet assassinat à distance et qui lui semblait impossible :

– Mais non, dit-elle, ce que vous dites là, c’est pour m’épouvanter, et mes prières prévaudront sur nos malédictions.

– Va donc apprendre comment le Ciel les exauce, tes prières. Seulement, si tu veux retrouver ton époux vivant, hâte-toi, Agnelette, car tu risques de trébucher sur un cadavre.

Dominée par l’accent de conviction avec lequel le meneur de loups prononçait ces paroles, et cédant à un irrésistible mouvement de terreur, Agnelette, sans répondre à Thibault, debout sur le revers du fossé et la main étendue vers Préciamont, Agnelette se mit à courir dans la direction que semblait lui indiquer cette main, et disparut bientôt dans la nuit au tournant d’une route.

Lorsqu’elle eut disparu, Thibault poussa un rugissement tel qu’auraient pu en faire entendre dix loups hurlant à la fois.

Puis, s’élançant dans le fourré :

– Ah ! dit-il, maintenant je suis bien véritablement maudit !

## XXII. Le dernier souhait de Thibault.

Bien que poursuivie par une terreur profonde et ayant hâte d'arriver au village où elle avait laissé son mari, Agnelette, justement à cause de la rapidité de sa course, était obligée de s'arrêter de temps en temps : l'haleine lui manquait.

Dans ces moments de halte, pendant lesquels elle essayait de ressaisir sa raison, elle se disait qu'elle était folle d'attacher tant d'importance à des paroles impuissantes, dictées par la jalousie et la haine, que le vent avait déjà emportées ; et cependant, malgré cela, dès qu'elle était parvenue à reprendre sa respiration, dès que la force lui revenait, elle poursuivait sa route de la même course précipitée, car elle sentait qu'elle ne serait tranquille que lorsqu'elle aurait revu son mari.

Bien qu'elle eût à traverser une demi-lieue à peu près des triages les plus solitaires et les plus sauvages de la forêt, elle ne songeait plus aux loups, qui étaient la terreur de toutes les villes et de tous les villages à dix lieues à la ronde. Elle n'avait qu'une peur : c'était de rencontrer sous ses pas le corps inanimé d'Engoulevent.

Plus d'une fois, lorsque son pied heurta un caillou ou une branche, sa respiration s'arrêta tout à coup comme si son dernier soupir se fût exhalé, un froid aigu lui entra jusqu'au fond du cœur, ses cheveux se dressèrent sur son front et une sueur froide inonda son visage.

Enfin, au bout du sentier qu'elle suivait, et au-dessus duquel les arbres, en se croisant, formaient une voûte, elle aperçut la campagne doucement argentée par les rayons de la lune.

Au moment où elle entrait dans la plaine et passait de l'obscurité à la lumière, un homme qu'elle n'avait point aperçu,

caché qu'il était derrière un buisson du fossé qui séparait la plaine de la forêt, se jeta au-devant d'Agnelette et la prit entre ses bras.

– Oh ! oh ! dit-il en riant, où allez-vous à cette heure de nuit, madame, et de ce pas-là encore ? Agnelette reconnut son mari.

– Étienne ! oh ! mon cher petit Étienne ! s'écria la jeune femme en lui jetant les deux bras autour du cou, que je suis donc aise de te revoir, et de te revoir bien vivant ! Mon Dieu ! je vous remercie !

– Oh ! oh ! dit Engoulevent, tu croyais donc, pauvre Agnelette, que Thibault, le meneur de loups, avait dîné de mes os ?

– Ah ! ne prononce pas le nom de Thibault, Étienne ; fuyons, mon ami, fuyons du côté des maisons !

– Allons, fit en riant le jeune piqueur, voilà que tu vas faire dire aux commères de Préciamont et de Vez qu'un mari n'est bon à rien, pas même à rassurer sa femme.

– Tu as raison, Étienne ; mais, moi qui tout à l'heure ai eu le courage de traverser ces grands vilains bois, je ne sais pourquoi, maintenant que je devrais être rassurée puisque tu es près de moi, je ne sais pourquoi je tremble de peur.

– Que t'est-il donc arrivé ? Voyons, dis-moi cela, fit Étienne en donnant un baiser à sa femme.

Agnelette raconta alors à son mari comment, en revenant de Vez à Préciamont, elle avait été attaquée par un loup, comme Thibault l'avait arrachée à ses griffes, et ce qui s'était passé entre elle et ce dernier.

Engoulevent écouta avec la plus grande attention.

– Écoute, dit-il à Agnelette, je vais te conduire à la maison, je t’y renfermerai bien soigneusement avec la grand-mère pour qu’il ne t’arrive point malheur ; puis je monterai à cheval et j’irai prévenir le seigneur Jean de l’endroit où se tient Thibault.

– Oh ! non, non ! s’écria Agnelette, tu serais obligé de traverser la forêt, et il pourrait y avoir du danger.

– Je ferai un détour, dit Étienne, et, au lieu de passer par la forêt, j’irai par les fonds de Coyolles et de Vallue.

Agnelette poussa un soupir et secoua la tête, mais elle n’insista pas davantage. Elle savait que sur ce point elle n’obtiendrait rien d’Engoulevent, et, d’ailleurs, elle se réservait de renouveler ses prières une fois rentrée à la maison.

Et, en effet, ce que comptait faire le jeune piqueur était tout simplement l’accomplissement d’un devoir.

Une battue formidable devait avoir lieu le lendemain, justement dans la partie de la forêt opposée à celle où Agnelette venait de rencontrer Thibault.

Il était du devoir d’Étienne d’aller sans retard prévenir le seigneur Jean du lieu où Agnelette avait rencontré le meneur de loups.

Il n’y avait pas trop du reste de la nuit pour changer les dispositions de la battue.

Cependant, en approchant de Préciamont, Agnelette, qui avait gardé le silence un instant, jugea sans doute que, pendant cet instant, elle avait amassé un nombre suffisant de bonnes raisons, car elle reprit ses sollicitations avec plus d’ardeur que jamais.

Elle représenta à Étienne que Thibault, tout loup-garou qu'il était, avant de lui faire aucun mal, lui avait sauvé la vie ; qu'au lieu d'abuser de sa force, quand il la tenait en sa puissance, il lui avait donné la liberté de venir rejoindre son mari. Dire où était Thibault après cela, dénoncer sa retraite à son ennemi mortel, le seigneur Jean, ce n'était plus accomplir un devoir, c'était ourdir une trahison : c'était vouloir que Thibault, qui ne pouvait manquer d'être instruit de cette trahison, ne fit plus désormais grâce à personne en pareille circonstance.

La jeune femme plaidait la cause de Thibault avec une véritable éloquence. Mais, en épousant Engoulevent, elle ne lui avait pas plus fait mystère de ses premiers engagements avec le sabotier que de ce qui s'était passé dans leur dernière entrevue.

Quelle que fût la confiance qu'il eût dans sa femme Engoulevent n'en était pas moins accessible à la jalousie.

D'ailleurs, il existait une vieille haine entre lui et Thibault, haine qui avait pris naissance le jour où Engoulevent avait déniché le sabotier sur un arbre et l'épieu du sabotier dans le buisson voisin.

Aussi tint-il bon et continua-t-il, tout en écoutant les prières d'Agnelette, à se diriger vivement vers Préciamont.

Ils arrivèrent en discutant, et chacun soutenant son dire, jusqu'à cent pas des premières haies.

Pour combattre, autant que possible, les incursions soudaines et inattendues que Thibault faisait dans les villages, les paysans avaient établi des espèces de patrouilles nocturnes et se gardaient comme on se garde en temps de guerre.

Étienne et Agnelette étaient si préoccupés de leur discussion, qu'ils n'entendirent pas le qui-vive de la sentinelle embusquée derrière la haie, et qu'ils continuèrent de s'avancer vers le village.

La sentinelle, apercevant dans l'ombre une apparence à laquelle sa préoccupation prêtait une forme monstrueuse et qui, ne répondant point à son qui-vive, continuait de s'avancer vers lui, prépara son fusil.

En levant les yeux, le jeune piqueur aperçut tout à coup la sentinelle à la lumière de la lune qui, pareille à un éclair, se reflétait sur le canon du fusil.

Tout en répondant *ami*, il se jeta au-devant d'Agnelette, l'enlaçant de ses bras et lui faisant un rempart de son corps.

Mais le coup de feu partit au même instant, et le malheureux Étienne, poussant un soupir, tomba sur celle qu'il étreignait, sans faire entendre une seule plainte.

La balle lui avait traversé le cœur.

Lorsque les gens de Préciamont, avertis par le bruit du coup de feu, arrivèrent sur le sentier qui conduit du village à la forêt, ils trouvèrent Engoulevent mort et Agnelette étendue sans connaissance sur le cadavre de son mari.

On transporta la pauvre Agnelette dans la cabane de sa grand-mère.

Mais elle ne revint à elle que pour tomber dans un désespoir qui touchait au délire.

Lorsqu'elle fut sortie de la torpeur des premiers jours, le délire atteignit les proportions de la folie.

Elle s'accusait de la mort de son mari ; elle l'appelait, elle demandait grâce pour lui à des esprits invisibles qui obsédaient jus-

qu'aux courts instants de sommeil que l'exaltation de son cerveau lui permettait de prendre.

Elle prononçait le nom de Thibault et s'adressait au maudit avec des supplications qui tiraient les larmes des yeux de tous ceux qui l'entendaient.

Comme dans tout ce que racontait sa folie, malgré l'incohérence des paroles, les faits réels se faisaient jour, on comprenait que le meneur de loups était mêlé au funeste événement qui avait causé la mort du pauvre Étienne. En conséquence, on accusait l'ennemi commun d'avoir jeté un sort sur les deux malheureux enfants, et l'animadversion que l'on portait à l'ancien sabotier s'en était encore accrue.

On eut beau appeler le médecin de Villers-Cotterêts et celui de la Ferté-Milon, l'état d'Agnelette ne fit qu'empirer : ses forces s'en allèrent décroissant ; sa voix, au bout de quelques jours, devint plus faible et plus brève, quoique son délire demeurât toujours aussi violent, et tout faisait croire, même le silence des médecins, que la pauvre Agnelette ne tarderait point à suivre son mari dans la tombe.

La voix de la vieille aveugle avait seule le pouvoir de diminuer sa fièvre. Lorsqu'elle entendait parler la grand-mère, Agnelette se calmait, ses yeux fixés et hagards s'adoucissaient et s'humectaient de larmes ; elle passait sa main sur son front comme pour en chasser une pensée importune, et un triste sourire se dessinait rapide et fugitif sur ses lèvres.

Un soir, à la tombée de la nuit, Agnelette reposait d'un sommeil plus agité et plus pénible encore que d'habitude.

La chaumière, faiblement éclairée par une lampe de cuivre, était dans une demi-obscurité ; la grand-mère, assise devant les pierres de l'âtre, gardait dans sa physionomie cette immobilité

sous laquelle les sauvages et les paysans cachent leurs plus vives émotions.

Des deux femmes que le seigneur Jean payait pour garder la veuve de son serviteur, l'une récitait son chapelet agenouillée au pied du lit où Agnelette gisait si pâle et si blanche, que, n'eût été le mouvement régulier de sa poitrine oppressée, on eût pu la croire déjà morte ; l'autre filait silencieusement sa quenouille.

Tout à coup, la malade, qui depuis quelques moments frissonnait par intervalles, parut se débattre contre un rêve horrible et poussa un cri d'angoisse.

Au même instant, la porte s'ouvrit. Un homme, dont la tête semblait entourée d'un cercle de flammes, s'élança dans la chambre, bondit jusqu'au lit d'Agnelette, étreignit la mourante entre ses bras, appuya, avec des cris de douleur, ses lèvres sur le front de la malade, puis, s'élançant vers une porte qui donnait sur la campagne, l'ouvrit et disparut.

L'apparition avait été si rapide, que l'on eût pu croire à une hallucination de la jeune femme, qui, essayant de repousser un objet invisible, criait :

– Éloignez-le ! Éloignez-le !

Mais les deux veilleuses avaient vu cet homme et avaient reconnu Thibault ; mais on entendait de grandes clameurs, où le nom de Thibault était mêlé.

Ces clameurs s'approchaient de la maison d'Agnelette, et bientôt ceux qui les poussaient parurent sur le seuil.

Ils poursuivaient le meneur de loups.

Thibault avait été vu rôdant autour de la chaumière d'Agnelette, et les habitants de Préciamont, prévenus par leurs sentinelles, s'étaient armés de fourches et de bâtons, pour lui donner la chasse.

Thibault, qui connaissait l'état désespéré d'Agnelette, n'avait pu résister au désir de la voir une dernière fois.

Au risque de tout ce qui pouvait lui arriver, il avait traversé le village, se fiant à la rapidité de sa course, avait ouvert la porte de la cabane et était allé revoir la mourante.

Les deux femmes indiquèrent aux paysans la porte par laquelle Thibault était sorti, et ceux-ci, comme une meute qui en revoit, s'élançèrent sur ses traces en redoublant de menaces et de clameurs.

Thibault, bien entendu, échappa à ses ennemis, et disparut dans la forêt.

Mais, après la secousse effroyable qu'Agnelette venait de recevoir de la présence et du contact de Thibault, l'état de la malade devint si alarmant, que l'on dut, dans le courant de cette même nuit, aller chercher le prêtre.

Il était évident qu'Agnelette n'avait plus que quelques heures à souffrir.

Vers minuit, le prêtre entra, suivi du sacristain qui portait la croix, et des enfants de chœur qui portaient l'eau bénite.

Ces derniers s'agenouillèrent au pied du lit, tandis que le prêtre s'approchait du chevet.

Alors, Agnelette parut ranimée par une force mystérieuse.

Elle parla longtemps bas avec le prêtre, et, comme on savait bien que la pauvre enfant n'avait pas si longtemps à prier pour elle, on comprit qu'elle priait pour un autre.

Cet autre, quel était-il ?

Dieu, le prêtre et elle le savaient seuls.

## XXIII. L'anniversaire.

Lorsque Thibault n'entendit plus retentir derrière lui les cris furieux des paysans, il suspendit la rapidité de sa course.

Puis, enfin, la forêt étant retombée dans son silence habituel, il s'arrêta et s'assit sur un monceau de pierre.

Il était si troublé, qu'il ne reconnut l'endroit où il se trouvait qu'en remarquant que ces pierres portaient de larges taches noires, comme si elles avaient été léchées par le feu.

Ces pierres étaient celles de son foyer.

Le hasard l'avait conduit à l'endroit où avait été la cabane qu'il habitait quelques mois auparavant.

Le sabotier compara sans doute avec amertume ce passé si calme avec le présent si terrible, car de grosses larmes, roulant le long de ses joues, vinrent tomber sur les cendres qu'il foulait à ses pieds.

Il entendit minuit qui sonnait à l'église d'Oigny, puis successivement aux horloges des églises voisines.

C'était l'heure où le prêtre écoutait les dernières prières d'Agnelette mourante.

– Oh ! maudit soit, s'écria Thibault, le jour où j'ai souhaité autre chose que ce que le Bon Dieu avait mis à la portée de la main d'un pauvre ouvrier ! Maudit soit le jour où le loup noir m'a vendu la puissance de faire le mal, puisque le mal que j'ai fait, au lieu d'ajouter à mon bonheur, l'a détruit à tout jamais !

Un éclat de rire retentit derrière Thibault.

Il se retourna et vit le loup noir lui-même, qui se glissait dans la nuit, comme un chien qui rejoint son maître.

Il eût été presque invisible dans l'obscurité sans ses yeux, qui jetaient des flammes et l'éclairaient.

Il tourna autour du foyer et vint s'asseoir en face du sabotier.

– Eh quoi ! dit-il, maître Thibault n'est pas content ? Par les cornes de Belzébuth ! maître Thibault est difficile !

– Puis-je être content, dit Thibault, moi qui, depuis que je t'ai rencontré, n'ai connu que les vaines aspirations et les regrets superflus ?

« J'ai voulu la richesse, et je me désespère d'avoir perdu le toit de fougère à l'abri duquel je m'endormais sans m'inquiéter du lendemain, sans me soucier du vent et de la pluie qui fouettaient les branches des grands chênes.

« J'ai désiré les grandeurs, et les derniers paysans de la plaine, que je méprisais autrefois, me chassent aujourd'hui devant eux à coups de pierres.

« J'ai demandé l'amour, et la seule femme qui m'ait aimé et que j'aime m'a échappé pour appartenir à un autre, et elle meurt à cette heure en me maudissant, sans qu'avec tout le pouvoir que tu m'as donné, je puisse rien faire pour la secourir !

– N'aime que toi-même, Thibault.

– Oh ! oui, raille !

– Je ne raille pas. Avant que je me présentasse à tes yeux, n’avais-tu pas déjà jeté sur le bien d’autrui un regard de convoitise ?

– Oh ! pour un misérable daim comme il y en a des centaines qui broutent l’herbe de cette forêt !

– Tu croyais ne souhaiter que le daim, Thibault ; mais les souhaits s’enchaînent les uns aux autres comme les nuits aux jours et les jours aux nuits.

« En souhaitant le daim, tu souhaitais le plat d’argent sur lequel il devait être servi ; le plat d’argent entraînait après lui le serviteur qui le porte et l’écuyer tranchant qui découpe ce qu’il contient.

« L’ambition ressemble à la voûte du ciel : elle a l’air de se borner à l’horizon, et elle embrasse toute la terre.

« Tu as dédaigné l’innocence d’Agnelette pour le moulin de la Polet ; tu n’eusses pas plutôt possédé le moulin, qu’il t’eût fallu la maison du bailli Magloire ; et la maison du bailli Magloire n’eût plus eu de charmes pour toi dès que tu eusses entrevu le château du comte de Mont-Gobert.

« Oh ! tu appartenais bien par l’envie à l’ange déchu, mon maître et le tien ; seulement, comme il te manquait l’intelligence pour souhaiter le mal et en tirer le bien qui pouvait t’en revenir, ton intérêt eût peut-être été de rester honnête.

– Oh ! oui, répondit tristement le sabotier, c’est maintenant que je reconnais la vérité du proverbe : « À qui mal veut, mal arrive !... » Mais, enfin, ajouta-t-il, ne puis-je pas redevenir honnête ?...

Le loup poussa un ricanement moqueur.

– Oh ! garçon, dit-il, avec un seul cheveu, le diable peut conduire un homme en enfer. As-tu jamais compté combien le diable possédait des tiens ?

– Non.

– Je ne puis pas te dire combien tu as de cheveux à lui sur la tête, mais je puis te dire combien il t’en reste, à toi. Il t’en reste un ! Tu vois que le temps du repentir est passé.

– Pourquoi, dit Thibault, si pour un seul cheveu le diable peut perdre un homme, pourquoi, par un seul cheveu, Dieu ne pourrait-il pas le sauver ?

– Essaye.

– D’ailleurs, lorsque j’ai conclu ce funeste marché avec vous, je n’ai pas cru accomplir un pacte.

– Oh ! je reconnais bien là la mauvaise foi des hommes ! Tu n’as pas accompli un pacte en me donnant tes cheveux, imbécile ? Depuis que les hommes ont inventé le baptême, nous ne savons plus par où les prendre, et il faut qu’en échange de quelque concession que nous leur faisons, ils nous fassent abandon d’une partie de leur corps où nous puissions mettre la main. Tu nous as cédé tes cheveux ; ils tiennent bien, tu t’en es assuré, ils ne nous resteront pas dans la griffe... Non, non, tu es à nous, Thibault, depuis le moment où, sur le seuil de la porte qui était là, tu as caressé dans ton esprit l’idée de la fraude et de la rapine.

– Ainsi, s’écria Thibault avec rage, en se levant et en frappant du pied, ainsi, perdu dans l’autre monde sans avoir joui des plaisirs de celui-ci ?

– Tu peux encore les connaître, Thibault.

– Comment cela ?

– En entrant hardiment dans le sentier où tu t’es engagé par raccroc, en voulant avec résolution ce que tu acceptais sournoisement ; autrement dit, en étant franchement des nôtres.

– Et que faudrait-il faire ?

– Prendre ma place.

– Et en la prenant ?

– Acquérir ma puissance ; alors, tu n’auras plus rien à désirer.

– Si votre puissance est si étendue, si elle vous donne toutes les richesses que j’envie, comment y renoncez-vous ?

– Ne t’inquiète pas de moi. Le maître auquel j’aurai conquis un serviteur me récompensera largement.

– Et, en prenant votre place, prendrai-je votre forme ?

– Oui, pendant la nuit ; mais, le jour, tu redeviendras homme.

– Les nuits sont longues, obscures, pleines d’embûches ; je puis tomber sous la balle d’un garde, ou poser la patte sur un piège ; alors, adieu richesse, adieu grandeur.

– Non ; car cette peau qui m’enveloppe est impénétrable au fer, au plomb et à l’acier... Tant qu’elle couvrira ton corps, tu seras non seulement invulnérable, mais immortel ; une seule fois par an, comme tous les loups-garous, tu redeviendras loup pour vingt-quatre heures, et, pendant ces vingt-quatre heures, tu auras

la mort à craindre comme les autres. Lorsque nous nous sommes vus, il y aura juste un an aujourd'hui, j'étais dans mon jour fatal.

– Ah ! ah ! fit Thibault, cela m'explique pourquoi vous craigniez si fort la dent des chiens du seigneur Jean.

– Quand nous traitons avec les hommes, il nous est défendu de faire aucun mensonge, et nous sommes forcés de tout leur dire : c'est à eux d'accepter ou de refuser.

– Tu me vantais la puissance que je pouvais acquérir ; eh bien, voyons, quelle sera cette puissance ?

– Telle, que celle du roi le plus puissant ne pourra lutter avec elle, puisque cette puissance royale aurait les limites de l'humain et du possible.

– Serai-je riche ?

– Si riche, que tu en arriveras à mépriser la richesse, puisque, avec la seule force de ta volonté, tu auras non seulement ce que les hommes obtiennent avec de l'or et de l'argent, mais encore ce que les êtres supérieurs obtiennent par leurs conjurations.

– Je pourrai me venger de mes ennemis ?

– Pour tout ce qui se rapportera au mal, ton pouvoir sera sans limites.

– La femme que j'aimerai pourra-t-elle m'échapper encore ?

– Dominant tes semblables, tu les auras à ta discrétion.

– Rien ne pourra les soustraire à ma volonté ?

– Rien, excepté la mort, qui est plus forte que tout.

– Et moi, un seul jour sur trois cent soixante-cinq, je risquerai de mourir ?

– Un seul ; pendant les autres jours, ni fer, ni plomb, ni acier, ni eau, ni feu ne prévaudront sur toi.

– Et aucun mensonge, aucun piège n'est caché sous ta parole ?

– Aucun, foi de loup !

– Eh bien, soit, dit Thibault ; loup pour vingt-quatre heures, pour tout le reste du temps roi de la création ! Que faut-il faire ? Je suis prêt.

– Cueille une feuille de houx ; déchire-la en trois morceaux avec les dents, et jette-la loin de toi.

Thibault fit ce qui lui était ordonné.

Après avoir rompu la feuille, il en éparpilla les morceaux, et alors, quoique la nuit eût été excessivement calme jusque-là, un coup de tonnerre se fit entendre et une trombe de vent, impétueuse comme une tempête, fit tourbillonner ces fragments et les emporta avec elle.

– Et maintenant, frère Thibault, dit le loup, prends ma place et bonne chance ! Comme moi il y a un an, tu vas rester loup pendant vingt-quatre heures ; tâche de sortir de cette épreuve aussi heureusement que j'en suis sorti moi-même, grâce à toi, et tu verras se réaliser tout ce que je t'ai promis. Moi, pendant ce temps, je vais prier le seigneur au pied fourchu qu'il te gare de la dent des chiens du baron de Vez ; car, foi de diable ! tu m'inspires un véritable intérêt, ami Thibault.

Et il sembla à Thibault qu'il voyait le loup noir grandir, s'allonger, se planter sur ses deux pieds de derrière et s'éloigner sous la forme d'un homme en lui faisant signe de la main.

Nous disons « il lui sembla » ; car pour un instant ses idées cessèrent d'être bien distinctes. Il éprouva comme une espèce d'engourdissement qui paralysait l'action de la pensée.

Puis, lorsqu'il revint à lui, il était seul. Ses membres étaient emprisonnés dans des formes étranges et insolites.

Il était enfin devenu en tout point semblable au grand loup noir qui lui parlait l'instant d'auparavant.

Un seul poil blanc, placé dans la région du cervelet, jurait avec tout ce pelage sombre.

Ce seul poil blanc du loup, c'était le seul cheveu noir qui restât à l'homme.

Alors, et avant qu'il eût eu le temps de se remettre, il lui sembla entendre s'agiter les buissons et en sortir un aboiement sourd et étouffé...

Il pensa en frémissant à la meute du seigneur Jean.

Thibault, ainsi métamorphosé en loup noir, se dit qu'il serait sage de ne point imiter son devancier, et de ne point attendre, comme lui, que la meute du seigneur Jean fût sur ses traces.

Il supposa que ce qu'il avait entendu pouvait bien venir d'un limier, et se décida à ne point attendre le découplé.

Il partit, filant droit devant lui comme les loups le font d'habitude, et il reconnut, avec une satisfaction profonde, que,

dans sa métamorphose, ses forces et l'élasticité de ses membres se trouvaient décuplées.

– Par les cornes du diable ! disait à quelques pas de là le seigneur Jean à son nouveau piqueur, tu tiens toujours la botte trop lâche, garçon ; tu as laissé gronder le limier, et nous ne rembucherons jamais le loup.

– La faute est évidente, monseigneur, et je ne la nie pas, répondit le piqueur ; mais, l'ayant vu hier au soir traverser une ligne à cent pas d'ici, il m'était impossible de supposer qu'il eût fait sa nuit dans ce triage et que nous l'eussions à vingt pas de nous.

– Es-tu bien sûr que ce soit le même qui nous a déjà échappé tant de fois ?

– Que le pain que je mange au service de monseigneur me serve de poison si ce n'est pas le loup noir que nous chassions l'an passé, quand le pauvre Marcotte se noya.

– Je voudrais bien l'attaquer, dit le seigneur Jean avec un soupir.

– Que monseigneur l'ordonne, et nous attaquerons ; mais qu'il me permette de lui faire observer que nous avons encore devant nous deux bonnes heures de nuit qui nous suffisent pour rompre les jambes de tout ce que nous avons de chevaux.

– Je ne dis pas non ; mais, si nous attendons le jour, l'Éveillé, ce gaillard-là sera à dix lieues d'ici.

– Au moins, monseigneur, dit l'Éveillé en secouant la tête, au moins !

– J’ai ce misérable loup noir dans la cervelle, ajouta le seigneur Jean, et sa peau me fait si grande envie, que si je ne l’ai pas, j’en ferai, bien sûr, une maladie.

– Alors, attaquons, monseigneur, attaquons sans perdre une minute.

– Tu as raison, l’Éveillé ; va quérir les chiens, mon ami.

L’Éveillé reprit son cheval, que, pour faire le bois, il avait attaché à un arbre. Puis il partit au galop. Au bout de dix minutes, qui parurent dix siècles au baron, l’Éveillé revenait avec tout l’équipage. On découpla immédiatement.

– Tout doux, mes enfants ! tout doux ! disait le seigneur Jean ; songez que nous n’avons plus à faire à nos vieux chiens si souples et si bien créancés ; ceux-ci sont pour la plupart des recrues qui, si vous vous emportez, feront un tapage du diable et une besogne de chiens de tournebroche ; laissez-les s’échauffer d’eux-mêmes peu à peu.

En effet, des chiens, débarrassés des liens qui les retenaient, deux ou trois aspirèrent immédiatement les émanations que le loup-garou avait laissées après lui, et commencèrent à donner de la voix.

À leurs cris, les autres les rejoignirent.

Tous partirent sur la trace de Thibault, d’abord rapprochant plutôt qu’ils ne chassaient, ne criant qu’à des intervalles assez éloignés, puis avec plus d’énergie et d’ensemble, jusqu’à ce qu’étant tous bien pénétrés de l’odeur du loup qu’ils avaient devant eux, et la voie devenant de plus en plus chaude, ils s’élançassent, avec des aboiements furieux et une ardeur sans pareille dans la direction du taillis d’Yvors.

– Bête bien lancée est à moitié forcée ! s'écria le seigneur Jean. Toi, l'Éveillé, occupe-toi des relais ; j'en veux partout ! j'appuierai moi-même les chiens... Et de la vigueur, vous autres ! ajouta le seigneur Jean en s'adressant au fretin des valets. Nous avons plus d'une défaite à venger, et si, par la faute d'un de vous, je n'ai pas mon hallali, de celui-là, à la place du loup, cornes du diable ! je fais curée à mes chiens !

Après cet encouragement, le seigneur Jean lança son cheval au galop, et, quoique la nuit fût encore obscure, le terrain mauvais, il le maintint à une grande allure pour rejoindre la chasse, que l'on entendait déjà dans les fonds de Bourg-Fontaine.

## XXIV. Une chasse enragée.

Thibault avait une grande avance sur les chiens, grâce à la précaution qu'il avait prise de détalier aux premiers abois du li-mier.

Il fut assez longtemps sans entendre la meute.

Cependant, tout à coup, ses hurlements, comme un roulement de tonnerre, lui arrivèrent de l'horizon, et commencèrent à lui causer quelque inquiétude.

Il quitta le trot, redoubla de vitesse et ne s'arrêta que quand il eut mis quelques lieues de plus entre ses ennemis et lui.

Alors, il regarda autour de lui et s'orienta : il était sur les hauteurs de Montaigu.

Il prêta l'oreille.

Les chiens lui semblèrent avoir conservé leur distance : ils étaient aux environs du buisson du Tillet.

Il fallait l'oreille d'un loup pour les entendre à cette distance.

Thibault redescendit comme s'il allait au-devant d'eux, laissa Erneville à sa gauche, sauta dans le petit cours d'eau qui y prend sa source, le descendit jusqu'à Grimaucourt, se lança dans les bois de Lessart-l'Abbesse et gagna la forêt de Compiègne.

Sentant alors que, malgré les trois heures de course rapide qu'il venait de faire, les muscles d'acier de ses jambes de loup ne semblaient point fatigués le moins du monde, il se rassura un peu.

Il hésitait cependant à se hasarder dans une forêt qui lui était moins familière que celle de Villers-Cotterêts.

Aussi, après une pointe d'une ou deux lieues, se décida-t-il à faire un hourvari en conservant les grandes refuites qui lui semblaient les plus propres à se débarrasser des chiens.

Il traversa d'un trait toute la plaine qui s'étend de Pierrefonds à Mont-Gobert, entra dans la forêt au champ Meutard, en sortit à Vauvaudrand, reprit le cours d'eau du flottage de Sancères, et rentra dans la forêt par le bois de Longpont.

Malheureusement, au haut de la route du Pendu, il donna dans une nouvelle meute de vingt chiens, que le piqueur de M. de Montbreton, prévenu par le seigneur de Vez, amenait à son aide comme relais volant.

La meute fut découplée à l'instant même et à vue par le piqueur, qui, s'étant aperçu que le loup conservait ses distances, craignait, s'il attendait l'équipage pour lancer ces chiens, que l'animal ne se forlongeât.

Alors commença vraiment la lutte entre le loup-garou et les chiens.

C'était une course folle que les chevaux, quelles que fussent l'habileté et l'adresse de leurs cavaliers, avaient grand-peine à suivre.

La chasse traversait les plaines, les bois, les bruyères avec la rapidité de la pensée.

Elle paraissait et disparaissait comme l'éclair dans la nue, en laissant derrière elle une trombe de poussière et un bruit de cors et de cris que l'écho avait à peine le temps de répéter.

Elle franchissait les montagnes, les vallées, les torrents, les fondrières, les précipices, comme si chiens et chevaux eussent eu les ailes, ceux-ci de la chimère, ceux-là de l'hippogriffe.

Le seigneur Jean avait rejoint.

Il courait en tête de ses piqueurs, marchant sur la queue des chiens, l'œil ardent, la narine dilatée, actionnant la meute par des cris et des « bien-aller » formidables, et fouillant de l'éperon avec rage le ventre de son cheval lorsque la rencontre d'un obstacle faisait hésiter celui-ci.

De son côté, le loup noir maintenait ses grandes allures.

Quoique, en entendant, au moment du retour, les aboiements féroces de la nouvelle meute retentir à cent pas derrière lui, son émotion fût devenue profonde, il ne perdait point pour cela un pouce de terrain.

Tout en courant, comme il conservait dans toute sa plénitude la pensée humaine, il lui semblait impossible qu'il succombât dans cette épreuve ; il lui semblait ne pouvoir mourir sans avoir tiré vengeance de toutes ces angoisses qu'on lui faisait souffrir, avant d'avoir connu les jouissances qui lui étaient promises, avant surtout, – car, dans ce moment critique, sa pensée y revenait sans cesse, – avant d'avoir conquis l'amour d'Agnelette.

Parfois la terreur le dominait, mais parfois aussi c'était la colère.

Il pensait à se retourner, à faire face à cette troupe hurlante, et, oubliant sa nouvelle forme, à la dissiper à coups de pierres et de bâton.

Puis, un instant après, à moitié fou de rage, étourdi du glas de mort que la meute aboyait à ses oreilles, il fuyait, il bondissait, il volait avec les jambes du cerf, avec les ailes de l'aigle.

Mais ses efforts étaient impuissants. Il avait beau fuir, bondir, voler presque, le bruit funèbre était attaché à lui, et ne s'éloignait un instant, ou plutôt n'était un instant distancé que pour se rapprocher plus menaçant et plus formidable.

Cependant le soin de sa conservation ne l'abandonnait pas ; ses forces n'étaient point diminuées.

Mais, il sentait que s'il fallait que, par mauvaise chance, il rencontrât de nouveaux relais, ses forces pourraient bien s'épuiser.

Il se décida donc à prendre un grand parti pour essayer de distancer les chiens, puis de rentrer dans ses demeures, où, grâce à la connaissance qu'il avait de la forêt, il pouvait espérer de dépasser les chiens.

En conséquence, il fit un second hourvari.

Il remonta vers Puiseux, longea les bordures de Viviers, entra dans la forêt de Compiègne, fit une pointe dans la forêt de Largue, revint traverser l'Aisne à Attichy, et rentra dans la forêt de Villers-Cotterêts par le fond d'Argent.

Il espérait ainsi déjouer la stratégie avec laquelle le seigneur Jean avait sans doute échelonné sa meute.

Une fois de retour dans ses repaires habituels, Thibault respira plus à l'aise.

Il se retrouvait sur les bords de l'Ourcq, entre Norroy et Trouennes, à l'endroit où la rivière roule profondément encaissée entre une double rangée de rochers ; il s'élança sur une roche aiguë qui surplombait le torrent, du haut de cet escarpement se jeta résolument dans les flots, gagna à la nage une anfractuosité située

au soubassement du roc, d'où il venait de se laisser tomber, et, caché un peu au-dessous du niveau ordinaire de l'eau, au fond de cette caverne, il attendit.

Il avait gagné près d'une lieue sur la meute. Cependant, il était là depuis dix minutes à peine, lorsque la tempête de chiens arriva sur la crête du rocher.

Ceux qui menaient la tête, ivres d'ardeur, ne virent point le gouffre, ou, comme celui qu'ils poursuivaient, crurent pouvoir le franchir, et Thibault fut, jusqu'au fond de sa retraite, éclaboussé par l'eau qui jaillissait de tous côtés à la chute de leurs corps.

Mais, moins heureux et moins vigoureux que lui, ils ne purent dompter la violence du courant. Après d'impuissants efforts, ils disparurent emportés par lui, sans avoir éventé la retraite du loup-garou.

Celui-ci entendait au-dessus de sa tête le trépignement des chevaux, les abois de ce qui restait de la meute, les cris des hommes, et, par-dessus tous ces cris, les imprécations du seigneur Jean, dont la voix dominait toutes les autres voix.

Ensuite, et lorsque le dernier chien tombé dans le torrent eut, comme le reste de la meute, été emporté par le courant, il vit, grâce à un coude, les chasseurs se diriger en aval de la rivière.

Convaincu que le seigneur Jean, qu'il reconnaissait à la tête de ses piqueurs, n'agissait ainsi que pour la remonter ensuite, il ne voulut pas l'attendre.

Il quitta sa retraite.

Tantôt nageant, tantôt sautant avec adresse d'une roche à l'autre, tantôt marchant dans l'eau, il remonta l'Ourcq jusqu'à l'extrémité du buisson de Crêne.

Arrivé là, et certain d'avoir sur ses ennemis une avance considérable, il résolut de gagner un village et de ruser autour des maisons, pensant bien que ce n'était point là qu'on viendrait le chercher.

Il pensa à Préciamont.

Si un village lui était connu, c'était celui-là.

Puis, à Préciamont, il serait près d'Agnelette.

Il lui semblait que ce voisinage lui donnerait de la force et lui porterait bonheur, et que la douce image de la chaste enfant pourrait avoir quelque influence sur sa bonne ou sa mauvaise fortune.

Thibault se dirigea donc de ce côté.

Il était six heures du soir.

Il y avait près de quinze heures que la chasse durait.

Loup, chiens et chasseurs avaient bien fait cinquante lieues.

Lorsque, après avoir fait un détour par Manereux et Oigny, le loup noir apparut à la lisière de la queue de Ham, le soleil commençait de descendre à l'horizon, et répandait sur la bruyère une teinte éblouissante de pourpre ; les petites fleurs blanches et roses parfumaient la brise qui les caressait ; le grillon chantait dans son palais de mousse, et, montant perpendiculairement dans le ciel, l'alouette saluait la nuit, comme, douze heures auparavant, elle avait salué le jour.

Le calme de la nature fit un singulier effet sur Thibault.

Il lui semblait étrange qu'elle pût être si belle et si souriante, alors qu'une pareille angoisse déchirait son âme.

En voyant ces fleurs, en entendant ces insectes et ces oiseaux, il comparait la douce quiétude de tout ce monde innocent avec les horribles soucis qu'il éprouvait, et se demandait, malgré les nouvelles promesses à lui faites par l'envoyé du démon, s'il avait plus sagement agi en faisant le second pacte qu'en faisant le premier.

Il en vint à redouter de ne trouver que déception dans l'un comme dans l'autre.

En traversant un sentier à moitié perdu sous les genêts dorés, il reconnut ce sentier pour celui par lequel il avait reconduit Agnelette le premier jour où il l'avait vue ; le jour où, inspiré par son bon génie, il lui avait offert de devenir son époux.

L'idée que, grâce au nouveau pacte passé, il pourrait reconquérir l'amour d'Agnelette, releva un peu le courage de Thibault, qui s'était abattu au spectacle de cette joie universelle.

La cloche de Préciamont tintait dans la vallée.

Ses sons tristement monotones rappelèrent au loup noir et les hommes et ce qu'il avait à craindre d'eux.

Il avança donc hardiment, à travers champs, vers le village, où il espérait trouver un asile dans quelque mesure abandonnée.

Comme il longeait le petit mur de pierres sèches qui entoure le cimetière de Préciamont, il entendit un bruit de voix dans le chemin creux qu'il suivait.

En continuant son chemin, il ne pouvait manquer de rencontrer ceux qui venaient à lui ; en revenant sur ses pas, il avait à

franchir une arête, où il pouvait être vu ; il jugea donc prudent de franchir le petit mur du cimetière.

D'un bond, il fut de l'autre côté.

Le cimetière, comme presque tous les cimetières de village, attenait à l'église.

Il était inculte, couvert de grandes herbes partout, de ronces et d'épines en certains endroits.

Le loup s'avança vers le plus épais de ces ronces ; il découvrit une espèce de caveau ruiné, d'où il pouvait voir sans être vu.

Il se glissa sous ces ronces et se cacha dans le caveau.

À dix pas de Thibault était une fosse fraîchement creusée qui attendait son hôte.

On entendait dans l'église le chant des prêtres.

Ce chant était d'autant plus distinct que le caveau qui servait de retraite au fugitif avait dû autrefois avoir une communication avec l'église souterraine.

Au bout de quelques minutes, les chants cessèrent.

Le loup noir, qui se sentait instinctivement mal à l'aise dans le voisinage d'une église, pensa que les gens du chemin creux étaient passés, et qu'il était temps pour lui de reprendre sa course et de chercher une retraite plus sûre que celle qu'il avait momentanément adoptée.

Mais, au moment où il mettait le nez hors de son roncier, la porte du cimetière s'ouvrit.

Il reprit donc son premier poste, tout en s'inquiétant de qui venait.

Et d'abord il vit un enfant vêtu d'une aube blanche et tenant à la main un bénitier.

Puis la croix d'argent, portée par un homme qui avait également un surplis par-dessus ses vêtements.

Après eux, le prêtre, psalmodiant les prières des morts.

Après le prêtre, un brancard porté par quatre paysans et recouvert d'un drap blanc semé de branches vertes et de couronnes de fleurs.

Sous le drap se dessinait la forme d'une bière.

Quelques habitants de Préciamont marchaient derrière le brancard.

Quoique cette rencontre fût toute naturelle dans un cimetière et que Thibault eût dû y être préparé par la vue de la fosse ouverte, elle fit sur le fugitif une profonde impression ; et, bien que le moindre mouvement pût trahir sa présence, et, par conséquent, amener sa perte, il suivit avec une curiosité inquiète tous les détails de la cérémonie.

Lorsque le prêtre eut béni la fosse qui avait tout d'abord frappé les yeux de Thibault, les porteurs déposèrent leur fardeau sur une tombe voisine.

La coutume, chez nous, est, lorsqu'on enterre une jeune fille morte dans son éclat, une jeune femme trépassée dans sa beauté, de la conduire au cimetière couchée dans sa bière, mais couverte d'un drap seulement.

Là, les amis peuvent dire un dernier adieu à la morte, les parents lui donner un dernier baiser.

Puis on cloue le couvercle, et tout est dit.

Une vieille femme, guidée par une main charitable, car elle paraissait aveugle, s'approcha pour donner un dernier baiser à la morte. Les porteurs relevèrent le drap qui couvrait son visage.

Thibault reconnut Agnelette.

Un gémissement sourd s'échappa de sa poitrine brisée, et se confondit avec les pleurs et les sanglots des assistants.

Le visage d'Agnelette, tout pâle qu'il était, paraissait, dans le calme ineffable de la mort, plus beau qu'il n'avait jamais été de son vivant sous son diadème de myosotis et de pâquerettes.

À la vue de la pauvre trépassée, Thibault avait senti tout à coup se fondre la glace de son cœur. Il songeait qu'en réalité c'était lui qui avait tué cette enfant, et il éprouvait une douleur immense, parce qu'elle était vraie ; poignante, parce que, pour la première fois depuis longtemps, il ne songeait pas à lui, mais à celle qui était morte.

Lorsqu'il entendit les coups de marteau qui clouaient le couvercle de la bière, lorsqu'il entendit les pierres et la terre, poussées par la bêche du fossoyeur, rouler avec un bruit sourd sur le corps de la seule femme qu'il eût jamais aimée, le vertige s'empara de lui ; il lui sembla que les durs cailloux meurtrissaient la chair d'Agnelette, cette chair il y a peu de jours si fraîche, si belle, et encore hier si palpitante, et il fit un mouvement pour se précipiter sur les assistants et leur arracher ce corps qui lui semblait, mort, devoir être à lui, puisque, vivant, il avait été à un autre.

La douleur de l'homme dompta ce dernier mouvement de la bête féroce aux abois ; sous cette peau de loup, un frisson courut ; de ces yeux sanglants des larmes jaillirent, et le malheureux s'écria :

– Mon Dieu ! prenez ma vie, je vous la donne de grand cœur, si ma vie peut rendre l'existence à celle que j'ai tuée !

Ces paroles furent suivies d'un hurlement si épouvantable, que tous ceux qui étaient là s'enfuirent avec effroi.

Le cimetière resta désert. Presque au même instant, la meute, qui avait retrouvé la piste du loup noir, l'envahit, franchissant le mur où Thibault l'avait franchi. Derrière elle parut le seigneur Jean, ruisselant de sueur sur son cheval, couvert d'écume et de sang. Les chiens allèrent droit au buisson et pillèrent.

– Hallali ! hallali ! cria le seigneur Jean d'une voix de tonnerre, et sautant à bas de son cheval, sans s'inquiéter s'il y avait quelqu'un pour le garder, il tira son couteau de chasse, et, s'élançant vers le caveau, se fit jour au milieu des chiens.

Les chiens se disputaient une peau de loup toute fraîche et toute saignante, mais le corps avait disparu.

C'était bien certainement la peau du loup-garou qu'on chassait, puisque, à l'exception d'un seul poil blanc, elle était complètement noire.

Qu'était devenu le corps ? Nul ne le sut jamais.

Seulement, comme, à partir de ce moment, l'on ne revit plus Thibault dans le pays, l'avis général fut que c'était l'ancien sabotier qui était le loup-garou.

Et puis, comme on n'avait retrouvé que la peau et point le corps, et comme, de l'endroit où cette peau avait été retrouvée, quelqu'un dit avoir entendu sortir ces paroles : « Mon Dieu ! prenez ma vie ! Je vous la donne de grand cœur, si ma vie peut rendre l'existence à celle que j'ai tuée ! » le prêtre déclara qu'en considération de son dévouement et de son repentir, Thibault avait été sauvé !

Et ce qui donna surtout de la consistance à cette tradition, c'est que, jusqu'au moment où les couvents furent abolis par la Révolution, on vit tous les ans un moine prémontré sortir du couvent de Bourg-Fontaine, situé à une demi-lieue de Préciamont, et venir prier sur la tombe d'Agnelette au jour anniversaire de sa mort.

Et voilà l'histoire du loup noir, telle que me l'a racontée Mocquet, le garde de mon père.

## **Bibliographie – Œuvres complètes**

Tiré de *Bibliographie des Auteurs Modernes (1801 – 1934)*  
par Hector Talvart et Joseph Place, Paris, Editions de la Chronique des Lettres Françaises, Aux Horizons de France, 39 rue du Général Foy , 1935 Tome 5.

1. **Élégie sur la mort du général Foy.** Paris, Sétier, 1825, in-8 de 14 pp.

2. **La Chasse et l'Amour.**

Vaudeville en un acte, par MM. Rousseau, Adolphe (M. Ribbing de Leuven) et Davy (Davy de la Pailleterie : A. Dumas).  
Représenté pour la première fois, à Paris, au théâtre de l'Ambigu-Comique (22 sept.1825).

Paris, Chez Duvernois, Sétier, 1825, in-8 de 40 pp.

3. **Canaris.**

Dithyrambe. Au profit des Grecs.

Paris, Sanson, 1826, in-12 de 10 pp.

4. **Nouvelles contemporaines.**

Paris, Sanson, 1826, in-12 de 4 ff., 216 pp.

5. **La Noce et l'Enterrement.**

Vaudeville en trois tableaux, par MM. Davy, Lassagne et Gustave.

Représenté pour la première fois, à Paris, au théâtre de la Porte-Saint-Martin (21 nov.1826).

Paris, Chez Bezou, 1826, in-8 de 46 pp.

6. **Henri III et sa cour.**

Drame historique en cinq actes et en prose.

Représenté au Théâtre-Français (11 fév.1829).

Paris, Vezard et Cie, 1829, in-8 de 171 pp.

**7. Christine ou Stockholm, Fontainebleau et Rome.**

Trilogie dramatique sur la vie de Christine, cinq actes en vers, avec prologue et épilogue.

Représenté à Paris sur le Théâtre Royal de l'Odéon (30 mars 1830).

Paris, Barba, 1830, in-8 de 3 ff. et 191 pp.

**8. Rapport au Général La Fayette sur l'enlèvement des poudres de Soissons.** Paris, Impr. de Sétier, s.d. (1830), in-8 de 7 pp.

**9. Napoléon Bonaparte, ou trente ans de l'histoire de France.**

Drame en six actes.

Représenté pour la première fois, sur le Théâtre Royal de l'Odéon (10 janv.1831).

Paris, chez Tournachon-Molin, 1831, in-8 de XVI-219 pp.

**10. Antony.**

Drame en cinq actes en prose.

Représenté pour la première fois sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin (3 mai 1831).

Paris, Auguste Auffray, 1831, in-8 de 4 ff. n. ch., 106 pp. et 1 f.n. ch. (post-scriptum).

**11. Charles VII chez ses grands vassaux.**

Tragédie en cinq actes.

Représentée pour la première fois sur le Théâtre Royal de l'Odéon (20 oct. 1831).

Paris, Publications de Charles Lemesle, 1831, in-8 de 120 pp.

**12. Richard Darlington.**

Drame en cinq actes et en prose, précédé de **La Maison du Docteur**, prologue par MM. Dinaux.

Représenté pour la première fois sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin (10 déc. 1831).

Paris, J.-N. Barba, 1832, in-8 de 132 pp.

**13. Teresa.**

Drame en cinq actes et en prose.

Représenté pour la première fois sur le Théâtre Royal de l'Opéra-Comique (6 fév. 1832).

Paris, Barba; Vve Charles Béchét; Lecointe et Pougin, 1832, in-8 de 164 pp.

**14. Le Mari de la veuve.**

Comédie en un acte et en prose, par M.\*\*\*.

Représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français (4 avr. 1832).

Paris, Auguste Auffray, 1832, in-8 de 63 pp.

**15. La Tour de Nesle.**

Drame en cinq actes et en neuf tableaux, par MM. Gaillardet et \*\*\*.

Représenté pour la première fois, à Paris, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin (29 mai 1832).

Paris, J.-N. Barba, 1832, in-8 de 4 ff., 98 pp.

**16. Gaule et France.**

Paris, U. Canel ; A. Guyot, 1833, in-8 de 375 pp.

**17. Impressions de voyage.**

Paris, A. Guyot, Charpentier et Dumont, 1834-1837, 5 vol. in-8.

**18. Angèle.**

Drame en cinq actes.

Paris, Charpentier, 1834, in-8 de 254 pp.

**19. Catherine Howard.**

Drame en cinq actes et en huit tableaux.

Paris, Charpentier, 1834, in-8 de IV-208 pp.

**20. Souvenirs d'Antony.**

Paris, Librairie de Dumont, 1835, in-8 de 360 pp.

**21. Chroniques de France. Isabel de Bavière** (Règne de Charles VI).

Paris, Librairie de Dumont, 1835, 2 vol. in-8 de 406 pp. et 419 pp.

**22. Don Juan de Marana ou la chute d'un ange.**

Mystère en cinq actes.

Représenté pour la première fois, à Paris, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin (30 avr.1836).

Paris, Marchant, Éditeur du Magasin Théâtral, 1836 in-8 de 303 p.

**23. Kean.**

Comédie en cinq actes.

Représentée pour la première fois aux Variétés (31 août 1836).

Paris, J.-B. Barba, 1836, in-8 de 3 ff. et 263 pp.

**24. Piquillo.**

Opéra-comique en trois actes.

Représenté pour la première fois sur le Théâtre Royal de l'Opéra-Comique (31 oct. 1837).

Paris, Marchant, 1837, in-8 de 82 pp.

**25. Caligula.**

Tragédie en cinq actes et en vers, avec un prologue.

Représentée pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre-Français (26 déc. 1837).

Paris, Marchant, Editeur du Magasin Théâtral, 1838 in-8 de 170 p.

**26. La Salle d'armes. I. Pauline II. Pascal Bruno** (précédé de **Murat**).

Paris, Dumont, Au Salon littéraire, 1838, 2 vol. in-8 de 376 et 352 pp.

**27. Le Capitaine Paul**

(La main droite du Sire de Giac).

Paris, Dumont, 1838, 2 vol. in-8 de 316 et 323 pp.

**28. Paul Jones.**

Drame en cinq actes.

Représenté pour la première fois, à Paris (8 oct. 1838).

Paris, Marchant, 1838, gr. in-8 de 32 pp.

**29. Nouvelles impressions de voyage.**

**Quinze jours au Sinaï**, par MM. A. Dumas et A. Dauzats.

Paris, Dumont, 1839, 2 vol. in-8 de 358 et 406 pp

**30. Acté.**

Paris, Librairie de Dumont, 1839, 2 vol. in-8 de 3 ff., 242 et 302 pp.

**31. La Comtesse de Salisbury.** Chroniques de France.

Paris, Dumont, (et Alexandre Cadot), 1839-1848, 5 vol. in-8.

**32. Jacques Ortis.**

Paris, Dumont, 1839, in-8 de XVI pp. (préface de Pier-Angelo-Fiorentino) et 312 pp.

**33. Mademoiselle de Belle-Isle.**

Drame en cinq actes, en prose.

Représenté pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre-Français (2 avr. 1839).

Paris, Dumont, 1839, in-8 de 202 pp.

**34. Le Capitaine Pamphile.**

Paris, Dumont, 1839, 2 vol. in-8 de 307 et 296 pp.

**35. L'Alchimiste.**

Drame en cinq actes en vers.

Représenté pour la première fois, sur le Théâtre de la Renaissance (10 avr. 1839).

Paris, Dumont, 1839, in-8 de 176 pp.

**36. Crimes célèbres.**

Paris, Administration de librairie, 1839-1841, 8 vol. in-8.

**37. Napoléon**, avec douze portraits en pied, gravés sur acier par les meilleurs artistes, d'après les peintures et les dessins de Horace Vernet, Tony Johannot, Isabey, Jules Boily, etc.

Paris, Au Plutarque français; Delloye, 1840, gr; in-8 de 410 pp.

**38. Othon l'archer.**

Paris, Dumont, 1840, in-8 de 324 pp.

**39. Les Stuarts.**

Paris, Dumont, 1840, 2 vol. in-8 de 308 et 304 pp.

**40. Maître Adam le Calabrais.**

Paris, Dumont, 1840, in-8 de 347 pp.

**41. Aventures de John Davys.**

Paris, Librairie de Dumont, 1840, 4 vol. in-8.

**42. Le Maître d'armes.**

Paris, Dumont, 1840-1841, 3 vol. in-8 de 320, 322 et 336 pp.

**43. Un Mariage sous Louis XV.**

Comédie en cinq actes.

Représentée pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre-Français (1er juin 1841).

Paris, Marchant; C. Tresse, 1841, in-8 de 140 pp.

**44. Praxède, suivi de Don Martin de Freytas et de Pierre-le-Cruel.**

Paris, Dumont, 1841, in-8 de 307 pp.

**45. Nouvelles impressions de voyage. Midi de la France.**

Paris, Dumont, 1841, 3 vol. in-8 de 340, 326 et 357 pp.

**46. Excursions sur les bords du Rhin.**

Paris, Dumont, 1841, 3 vol. in-8 de 328, 326 et 334 pp.

**47. Une année à Florence.**

Paris, Dumont, 1841, 2 vol. in-8 de 340 et 343 pp.

**48. Jehanne la Pucelle. 1429-1431.**

Paris, Magen et Comon, 1842, in-8 de VII-327 pp.

**49. Le Speronare**

Paris, Dumont, 1842, 4 vol. in-8.

**50. Le Capitaine Arena.**

Paris, Dolin, 1842, 2 vol. in-8 de 309 et 314 pp.

**51. Lorenzino.** Magasin théâtral. Théâtre français.

Drame en cinq actes et en prose.

Paris, Marchant; Tarride, s. d. (1842), gr. in-8 de 36 pp.

52. **Halifax.** Magasin théâtral. Choix de pièces nouvelles, jouées sur tous les théâtres de Paris. Théâtre des Variétés. Comédie en trois actes et un prologue.

Paris, Marchant; Tarride, s. d. (1842), gr. in-8 de 36 pp.

53. **Le Chevalier d'Harmental.**

Paris, Dumont, 1842, 4 vol. in-8.

54. **Le Corricolo.**

Paris, Dolin, 1843, 4 vol. in-8.

55. **Les Demoiselles de Saint-Cyr.**

Comédie en cinq actes, suivie d'une lettre à l'auteur à M. Jules Janin.

Représentée pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre-Français (25 juill.1843). Paris, chez Marchant, et tous les Marchands de Nouveautés, 1843, gr.

in-8 de 1 f. (lettre de Dumas à son éditeur), 38 pp. et VIII pp. (lettre à J. Janin).

56. **La Villa Palmieri.**

Paris, Dolin, 1843, 2 vol. in-8.

57. **Louise Bernard.** Magasin théâtral. Choix de pièces nouvelles, jouées sur tous les théâtres de Paris.

Théâtre de la Porte-Saint-Martin.

Drame en cinq actes.

Paris, Marchant; Tarride, s. d. (1843), gr. in-8 de 34 pp.

58. **Un Alchimiste au dix-neuvième siècle.**

Paris, Imprimerie de Paul Dupont, 1843, in-8 de 23 pp.

59. **Filles, Lorettes et Courtisanes.**

Paris, Dolin, 1843, in-8. de 338 pp.

**60. Ascanio.**

Paris, Petion, 1844, 5 vol. in-8.

**61. Le Laird de Dumbicky.** Magasin théâtral. Choix de pièces nouvelles, jouées sur tous les théâtres de Paris.

Théâtre Royal de l'Odéon.

Drame en cinq actes.

Paris, Marchant; Tarride, s. d. (1844), gr. in-8 de 42 pp.

**62. Sylvandire.**

Paris, Dumont, 1844, 3 vol. in-8 de 318, 310 et 324 pp.

**63. Fernande.**

Paris, Dumont, 1844, 3 vol. in-8 de 320, 336 et 320 pp.

**64. A. Les Trois Mousquetaires**

Paris, Baudry, 1844, 8 vol. in-8.

**B. Les Mousquetaires**

Drame en cinq actes et douze tableaux, précédé de **L'Auberge de Béthune**,

prologue par MM. A. Dumas et Auguste Maquet.

Représenté pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre de l'Ambigu-Comique (27 oct. 1845).

Paris, Marchant, 1845, gr. in-8 de 59 pp.

**C. La Jeunesse des Mousquetaires.**

Pièce en 14 tableaux, par MM. A. Dumas et Auguste Maquet.

Paris, Dufour et Mulat, 1849, in-8 de 76 pp.

**D. Le Prisonnier de la Bastille, fin des Mousquetaires.**

Drame en cinq actes et neuf tableaux.

Représenté pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre Impérial du Cirque (22 mars 1861).

Paris, Michel Lévy frères, s. d. (1861), gr. in-8 de 24 pp.

**65. Le Château d'Eppstein.**

Paris, L. de Potter, 1844, 3 vol. in-8 de 323, 353 et 322 pp.

**66. Amaury.**

Paris, Hippolyte Souverain, 1844, 4 vol. in-8.

**67. Cécile.**

Paris, Dumont, 1844, 2 vol. in-8 de 330 et 324 pp.

**68. A. Gabriel Lambert.**

Paris, Hippolyte Souverain, 1844, 2 vol. in-8.

**B. Gabriel Lambert.**

Drame en cinq actes et un prologue, par A. Dumas et Amédée de Jallais.

Paris, Michel Lévy frères, 1866, in-18 de 132 pp.

**69. Louis XIV et son siècle.**

Paris, Chez J.-B. Fellens et L.-P. Dufour, 1844-1845, 2 vol. gr. in-8 de II-492 et 512 pp.

**70. A. Le Comte de Monte-Cristo.**

Paris, Pétion, 1845-1846, 18 vol. in-8.

**B. Monte-Cristo.**

Drame en cinq actes et onze tableaux, par MM. A. Dumas et A. Maquet.

Paris, N. Tresse, 1848, gr. in-8 de 48 pp.

**C. Le Comte de Morcerf.**

Drame en cinq actes et dix tableaux de MM. A. Dumas et A. Maquet.

Paris, N. Tresse, 1851, gr. in-8 de 50 pp.

**D. Villefort.**

Drame en cinq actes et dix tableaux de MM. A. Dumas et A. Maquet.

Paris, N. Tresse, 1851, gr. in-8 de 59 pp.

**71. A. La Reine Margot.**

Paris, Garnier frères, 1845, 6 vol. in-8.

**B. La Reine Margot.**

Bibliothèque dramatique. Théâtre moderne. 2ème série.

Drame en cinq actes et en 13 tableaux, par MM. A. Dumas et A. Maquet.

Paris, Michel Lévy frères, 1847, in-12 de 152 pp.

**72. Vingt Ans après, suite des Trois Mousquetaires.** Paris, Baudry, 1845, 10 vol.

**73. A. Une Fille du Régent.**

Paris, A. Cadot, 1845, 4 vol. in-8.

**B. Une Fille du Régent.**

Comédie en cinq actes dont un prologue.

Représentée pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre-Français (1er avr. 1846).

Paris, Marchant, 1846, gr. in-8 de 35 pp.

**74. Les Médicis.** Paris, Recoules, 1845, 2 vol. in-8 de 343 et 345 pp.

**75. Michel-Ange et Raphaël Sanzio.**

Paris, Recoules, 1845, 2 vol. in-8 de 345 et 306 pp.

**76. Les Frères Corses.**

Paris, Hippolyte Souverain, 1845, 2 vol. in-8 de 302 et 312 pp.

**77. A. Le Chevalier de Maison-Rouge.**

Paris, A. Cadot, 1845-1846, 6 vol. in-8.

**B. Le Chevalier de Maison-Rouge.** Bibliothèque dramatique.

Théâtre moderne. 2ème série.

Épisode du temps des Girondins, drame en 5 actes et 12 tableaux, par MM. A. Dumas et A. Maquet.

Paris, Michel Lévy frères, 1847, in-18 de 139 pp.

**78. Histoire d'un casse-noisette.**

Paris, J. Hetzel, 1845, 2 vol. pet. in-8.

**79. La Bouillie de la Comtesse Berthe.**

Paris, J. Hetzel, 1845, pet. in-8 de 126 pp.

**80. Nanon de Lartigues.**

Paris, L. de Potter, 1845, 2 vol. in-8 de 324 et 331 pp.

**81. Madame de Condé.**

Paris, L. de Potter, 1845, 2 vol. in-8 de 315 et 307 pp.

**82. La Vicomtesse de Cambes.**

Paris, L. de Potter, 1845, 2 vol. in-8 de 334 et 324 pp.

**83. L'Abbaye de Peyssac.**

Paris, L. de Potter, 1845, 2 vol. in-8 de 324 et 363 pp.

N. B. Ces 8 volumes (n 80 à 83) constituent une série intitulée : **La Guerre des femmes**, qui a inspiré la pièce :

**La Guerre des femmes.**

Drame en cinq actes et dix tableaux, par MM. A. Dumas et A. Maquet. Représenté pour la première fois, à Paris, sur le

Théâtre Historique (1er oct. 1849). Paris, A. Cadot, 1849, gr. in-8 de 57 pp.

**84. A. La Dame de Monsoreau.**

Paris, Pétion, 1846, 8 vol. in-8.

**B. La Dame de Monsoreau.**

Drame en cinq actes et dix tableaux, précédé de **L'Etang de Beaugé**, prologue par MM. A. Dumas et A. Maquet.

Paris, Michel Lévy, 1860, in-12 de 196 pp.

**85. Le Bâtard de Mauléon.**

Paris, A. Cadot, 1846-1847, 9 vol. in-8.

**86. Les Deux Diane.**

Paris, A. Cadot, 1846-1847, 10 vol. in-8.

**87. Mémoires d'un médecin.**

Paris, Fellens et Dufour (et A. Cadot), 1846-1848, 19 vol. in-8.

**88. Les Quarante-Cinq.**

Paris, A. Cadot, 1847-1848, 10 vol. in-8.

**89. Intrigue et Amour.** Bibliothèque dramatique.

Théâtre moderne. 2ème série.

Drame en cinq actes et neuf tableaux.

Paris, Michel Lévy frères, 1847, in-12 de 99 pp.

**90. Impressions de voyage. De Paris à Cadix.**

Paris, Ancienne maison Delloye, Garnier frères, 1847-1848, 5 vol. in-8.

**91. Hamlet, prince de Danemark.**

Bibliothèque dramatique. Théâtre moderne. 2ème série.

Drame en vers, en 5 actes et 8 parties, par MM. A. Dumas et Paul Meurice.

Paris, Michel Lévy frères, 1848, in-18 de 106 pp.

**92. Catilina.**

Drame en 5 actes et 7 tableaux, par MM. A. Dumas et A. Maquet.

Paris, Michel Lévy frères, 1848, in-18 de 151 pp.

**93. Le Vicomte de Bragelonne.ou Dix ans plus tard,**  
suite des Trois Mousquetaires et de Vingt Ans après.

Paris, Michel Lévy frères, 1848-1850, 26 vol. in-8.

**94. Le Véloce, ou Tanger, Alger et Tunis.**

Paris, A. Cadot, 1848-1851, 4 vol. in-8.

**95. Le Comte Hermann.**

2ème Série du Magasin théâtral....

Drame en cinq actes, avec préface et épilogue.

Paris, Marchant, s. d. (1849), gr. in-8 de 40 pp.

**96. Les Mille et un fantômes.**

Paris, A. Cadot, 1849, 2 vol. in-8 de 318 et 309 pp.

**97. La Régence.**

Paris, A. Cadot, 1849, 2 vol. in-8 de 349 et 301 pp.

**98. Louis Quinze.**

Paris, A. Cadot, 1849, 5 vol. in-8.

**99. Les Mariages du père Olifus.**

Paris, A. Cadot, 1849, 5 vol. in-8.

**100. Le Collier de la Reine.**

Paris, A. Cadot, 1849-1850, 11 vol. in-8.

**101. Mémoires de J.-F. Talma.**

Écrits par lui-même et recueillis et mis en ordre sur les papiers de sa famille, par A. Dumas.

Paris, 1849 (et 1850), Hippolyte Souverain, 4 vol. in-8.

**102. La Femme au collier de velours.**

Paris, A. Cadot, 1850, 2 vol. in-8 de 326 et 333 pp.

**103. Montevideo ou une nouvelle Troie.**

Paris, Imprimerie centrale de Napoléon Chaix et Cie, 1850, in-18 de 167 pp.

**104. La Chasse au chastre.**

Magasin théâtral. Pièces nouvelles....

Fantaisie en trois actes et huit tableaux.

Paris, Administration de librairie théâtrale. Ancienne maison Marchant, 1850, gr. in-8 de 24 pp.

**105. La Tulipe noire.**

Paris, Baudry, s. d. (1850), 3 vol. in-8 de 313, 304 et 316 pp.

**106. Louis XVI (Histoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette.)** Paris, A. Cadot, 1850-1851, 5 vol. in-8.

**107. Le Trou de l'enfer.** (Chronique de Charlemagne).

Paris, A. Cadot, 1851, 4 vol. in-8.

**108. Dieu dispose.**

Paris, A. Cadot, 1851, 4 vol. in-8.

**109. La Barrière de Clichy.**

Drame militaire en 5 actes et 14 tableaux.

Représenté pour la première fois à Paris sur le Théâtre National (ancien Cirque, 21 avr. 1851).

Paris, Librairie Théâtrale, 1851, in-8 de 48 pp.

**110. Impressions de voyage. Suisse.**

Paris, Michel Lévy frères, 1851, 3 vol. in-8.

**111. Ange Pitou.**

Paris, A. Cadot, 1851, 8 vol. in-8.

**112. Le Drame de Quatre-vingt-treize. Scènes de la vie révolutionnaire.** Paris, Hippolyte Souverain, 1851, 7 vol. in-8.

**113. Histoire de deux siècles ou la Cour, l'Église et le peuple depuis 1650 jusqu'à nos jours.**

Paris, Dufour et Mulat, 1852, 2 vol. gr. in-8.

**114. Conscience.**

Paris, A. Cadot, 1852, 5 vol. in-8.

**115. Un Gil Blas en Californie.**

Paris, A. Cadot, 1852, 2 vol. in-8 de 317 et 296 pp.

**116. Olympe de Clèves.**

Paris, A. Cadot, 1852, 9 vol. in-8.

**117. Le Dernier roi (Histoire de la vie politique et privée de Louis-Philippe.)** Paris, Hippolyte Souverain, 1852, 8 vol. in-8. **118. Mes Mémoires.**

Paris, A. Cadot, 1852-1854, 22 vol. in-8.

**119. La Comtesse de Charny.**

Paris, A. Cadot, 1852-1855, 19 vol. in-8.

**120. Isaac Laquedem.**

Paris, A la Librairie Théâtrale, 1853, 5 vol. in-8.

**121. Le Pasteur d'Ashbourn.**

Paris, A. Cadot , 1853, 8 vol. in-8.

**122. Les Drame de la mer.**

Paris, A. Cadot, 1853, 2 vol. in-8 de 296 et 324 pp.

**123. Ingénue.**

Paris, A. Cadot, 1853-1855, 7 vol. in-8.

**124. La Jeunesse de Pierrot.** par Aramis. Publications du Mousquetaire

Paris, A la Librairie Nouvelle, 1854, in-16, 150 pp.

**125. Le Marbrier.**

Drame en trois actes.

Représenté pour la première fois, à Paris, sur le théâtre du Vaudeville (22 mai 1854).

Paris, Michel Lévy frères, 1854, in-18 de 48 pp.

**126. La Conscience.**

Drame en cinq actes et en six tableaux.

Paris, Librairie d'Alphonse Tarride, 1854, in-18 de 108 pp.

**127. A. El Salteador.**

Roman de cape et d'épée.

Paris, A. Cadot, 1854, 3 vol. in-8.

Il a été tiré de ce roman une pièce dont voici le titre :

**B. Le Gentilhomme de la montagne.**

Drame en cinq actes et huit tableaux, par A. Dumas (et Ed. Lockroy).

Paris, Michel Lévy, 1860, in-18 de 144 pp.

**128. Une Vie d'artiste.**

Paris, A. Cadot, 1854, 2 vol. in-8 de 315 et 323 pp.

**129. Saphir, pierre précieuse montée par Alexandre Dumas.**

Bibliothèque du Mousquetaire.

Paris, Coulon-Pineau, 1854, in-12 de 242 pp.

**130. Catherine Blum.**

Paris, A. Cadot, 1854, 2 vol. in-8.

**131. Vie et aventures de la princesse de Monaco.** Recueillies par A. Dumas.

Paris, A. Cadot, 1854, 6 vol. in-8.

**132. La Jeunesse de Louis XIV.**

Comédie en cinq actes et en prose.

Paris, Librairie Théâtrale, 1856, in-16 de 306 pp.

**133. Souvenirs de 1830 à 1842.**

Paris, A. Cadot, 1854-1855, 8 vol. in-8.

**134. Le Page du Duc de Savoie.**

Paris, A. Cadot, 1855, 8 vol. in-8.

**135. Les Mohicans de Paris.**

Paris, A. Cadot, 1854-1855, 19 vol. in-8.

**136. A. Les Mohicans de Paris (Suite) Salvator le commissionnaire.**

Paris, A. Cadot, 1856 (-1859), 14 vol. in-8.

Il a été tiré des Mohicans de Paris, la pièce suivante:

**B. Les Mohicans de Paris.**

Drame en cinq actes, en neuf tableaux, avec prologue.

Paris, Michel Lévy, 1864, in-12 de 162 pp.

**137. Taïti. Marquises. Californie. Journal de Madame Giovanni.** Rédigé et publié par A. Dumas.  
Paris, A. Cadot, 1856, 4 vol. in-8.

**138. La dernière année de Marie Dorval.**  
Paris, Librairie Nouvelle, 1855, in-32 de 96 pp.

**139. Le Capitaine Richard. (Une Chasse aux éléphants.)** Paris, A. Cadot, 1858, 3 vol. in-8.

**140. Les Grands hommes en robe de chambre. César.**  
Paris, A. Cadot, 1856, 7 vol. in-8.

**141. Les Grands hommes en robe de chambre. Henri IV.** Paris, A. Cadot, 1855, 2 vol. in-8 de 322 et 330 pp.

**142. Les Grands hommes en robe de chambre. Riche-lieu.**  
Paris, A. Cadot, 1856, 5 vol. in-8.

**143. L'Orestie.**  
Tragédie en trois actes et en vers, imitée de l'antique.  
Paris, Librairie Théâtrale, 1856, in-12 de 108 pp.

**144. Le Lièvre de mon grand-père.**  
Paris, A. Cadot, 1857, in-8 de 309 pp.

**145. La Tour Saint-Jacques-la-Boucherie.**  
Drame historique en 5 actes et 9 tableaux, par MM. A. Dumas et X. de Montépin.  
Représenté pour la première fois sur le Théâtre Impérial du Cirque (15 nov. 1856).  
A la Librairie Théâtrale, 1856, gr. in-8 de 16 pp.

**146. Pèlerinage de Hadji-Abd-el-Hamid-Bey (Du Couret). Médine et la Mecque.** Paris, A. Cadot, 1856-1857, 6 vol. in-8.

**147. Madame du Deffand.**  
Paris, A. Cadot, 1856-1857, 8 vol. in-8.

**148. La Dame de volupté.**  
Mémoires de Mlle de Luynes, publiés par A. Dumas.  
Paris, Michel Lévy frères, 1864, 2 vol. in-18 de 284 et 332 pp.

**149. L'Invitation à la valse.**  
Comédie en un acte et en prose.  
Représentée pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre du Gymnase (18 juin 1857).  
Paris, Beck, 1837 (pour 1857), in-12 de 48 pp.

**150. L'Homme aux contes.**  
Le Soldat de plomb et la danseuse de papier. Petit-Jean et Gros-Jean.  
Le roi des taupes et sa fille. La Jeunesse de Pierrot.  
Édition interdite en France.  
Bruxelles, Office de publicité, Coll. Hetzel, 1857, in-32 de 208 pp.

**151. Les Compagnons de Jéhu.**  
Paris, A. Cadot, 1857, 7 vol. in-8.

**152. Charles le Téméraire.**  
Paris, Michel Lévy frères, 1860, 2 vol. in-12 de 324 et 310 pp.

**153. Le Meneur de loups.**  
Paris, A. Cadot, 1857, 3 vol. in-8.

**154. Causeries.**

Première et deuxième séries.  
Paris, Michel Lévy frères, 1860, 2 vol. in-8.

155. **La Retraite illuminée**, par A. Dumas, avec divers appendices par M. Joseph Bard et Sommeville.  
Auxerre, Ch. Gallot, Libraire-éditeur, 1858, in-12 de 88 pp.

156. **L'Honneur est satisfait**.  
Comédie en un acte et en prose.  
Paris, Librairie Théâtrale, 1858, in-12 de 48 pp.

157. **La Route de Varennes**.  
Paris, Michel Lévy, 1860, in-18 de 279 pp.

158. **L'Horoscope**.  
Paris, A. Cadot, 1858, 3 vol. in-8.

159. **Histoire de mes bêtes**.  
Paris, Michel Lévy frères, 1867, in-18 de 333 pp.

160. **Le Chasseur de sauvagine**.  
Paris, A. Cadot, 1858, 2 vol. in-8 de chacun 317 pp.

161. **Ainsi soit-il**.  
Paris, A. Cadot, s. d. (1862), 5 vol. in-8.  
Il a été tiré de ce roman la pièce suivante:

**Madame de Chamblay**.  
Drame en cinq actes, en prose.  
Paris, Michel Lévy, 1869, in-18 de 96 pp.

162. **Black**.  
Paris, A. Cadot, 1858, 4 vol. in-8.

163. **Les Louves de Machecoul**, par A. Dumas et G. de Cherville.

Paris, A. Cadot, 1859, 10 vol. in-8.

164. **De Paris à Astrakan**, nouvelles impressions de voyage.

Première et deuxième série.

Paris, Librairie nouvelle A. Bourdilliat et Cie, 1860, 2 vol. in-18 de 318 et 313 pp.

165. **Lettres de Saint-Pétersbourg** (sur le Servage en Russie).

Édition interdite pour la France.

Bruxelles, Rozez, coll. Hetzel 1859, in-32 de 232 pp.

166. **La Frégate l'Espérance.**

Édition interdite pour la France.

Bruxelles, Office de publicité; Leipzig, A. Dürr, coll. Hetzel, 1859, in-32 de 232 pp.

167. **Contes pour les grands et les petits enfants.**

Bruxelles, Office de publicité; Leipzig, A. Dürr, coll. Hetzel, 1859, 2 vol. in-32 de 190 et 204 pp.

168. **Jane.**

Paris, Michel Lévy frères, 1862, in-18 de 324 pp.

169. **Herminie et Marianna.**

Édition interdite pour la France.

Bruxelles, Méline, Cans et Cie, coll. Hetzel, 1859, in-32 de 174 pp.

170. **Ammalat-Beg.**

Paris, A. Cadot, s. d. (1859), 2 vol. in-8 de 326 et 352 pp.

**171. La Maison de glace.**

Paris, Michel Lévy, 1860, 2 vol. in-18 de 326 et 280 pp.

**172. Le Caucase. Voyage d'Alexandre Dumas.**

Paris, Librairie Théâtrale, s. d. (1859), in-4 de 240 pp.

**173. Traduction de Victor Perceval. Mémoires d'un policeman.** Paris, A. Cadot, 1859, 2 vol. in-8 de chacun 325 pp.

**174. L'Art et les artistes contemporains au Salon de 1859.**

Paris, A. Bourdilliat et Cie, 1859, 2 vol. in-18 de 188 pp.

**175. Monsieur Coumbes.** (Histoire d'un cabanon et d'un chalet.)

Paris, A. Bourdilliat et Cie, 1860, in-18 de 316 pp.

Connu aussi sous le titre suivant : **Le Fils du Forçat**

**176. Docteur Maynard. Les Baleiniers, voyage aux terres antipodiques.**

Paris, A. Cadot, 1859, 3 vol. in-8.

**177. Une Aventure d'amour** (Herminie).

Paris, Michel Lévy frères, 1867, in-18 de 274 pp.

**178. Le Père la Ruine.**

Paris, Michel Lévy frères, 1860, in-18 de 320 pp

**179. La Vie au désert. Cinq ans de chasse dans l'intérieur de l'Afrique méridionale par Gordon Cumming.**

Paris, Impr. de Edouard Blot, s. d. (1860), gr. in-8 de 132 pp.

**180. Moullah-Nour.**

Édition interdite pour la France.

Bruxelles, Méline, Cans et Cie, coll. Hetzel, s. d. (1860), 2 vol. in-32 de 181 et 152 pp.

**181. Un Cadet de famille** traduit par Victor Perceval, publié par A. Dumas.

Première, deuxième et troisième série.

Paris, Michel Lévy frères, 1860, 3 vol. in-18.

**182. Le Roman d'Elvire.**

Opéra-comique en trois actes, par A. Dumas et A. de Leuven.

Paris, Michel Lévy frères, 1860, in-18 de 97 pp.

**183. L'Envers d'une conspiration.**

Comédie en cinq actes, en prose.

Paris, Michel Lévy frères, 1860, in-18 de 132 pp.

**184. Mémoires de Garibaldi**, traduits sur le manuscrit original, par A. Dumas.

Première et deuxième série.

Paris, Michel Lévy frères, 1860, 2 vol. in-18 de 312 et 268 pp.

**185. Le père Gigogne** contes pour les enfants.

Première et deuxième série.

Paris, Michel Lévy frères, 1860, 2 vol. in-18.

**186. Les Drames galants. La Marquise d'Escoman.**

Paris, A. Bourdilliat et Cie, 1860, 2 vol. in-18 de 281 et 291 pp.

**187. Jacquot sans oreilles.**

Paris, Michel Lévy frères, 1873, in-18 de XXVIII-231 pp.

**188. Une nuit à Florence sous Alexandre de Médicis.**

Paris, Michel Lévy frères, 1861, in-18 de 250 pp.

189. **Les Garibaldiens. Révolution de Sicile et de Naples.** Paris, Michel Lévy frères, 1861, in-18 de 376 pp.

190. **Les Morts vont vite.**

Paris, Michel Lévy frères, 1861, 2 vol. in-18 de 322 et 294 pp.

191. **La Boule de neige.**

Paris, Michel Lévy frères, 1862, in-18 de 292 pp.

192. **La Princesse Flora.**

Paris, Michel Lévy frères, 1862, in-18 de 253 pp.

193. **Italiens et Flamands.**

Première et deuxième série.

Paris, Michel Lévy, 1862, 2 vol. in-18 de 305 et 300 pp.

194. **Sultanetta.**

Paris, Michel Lévy, 1862, in-18 de 320 pp.

195. **Les Deux Reines, suite et fin des Mémoires de Mlle de Luynes.** Paris, Michel Lévy frères, 1864, 2 vol. in-18 de 333 et 329 pp.

196. **La San-Felice.**

Paris, Michel Lévy frères, 1864-1865, 9 vol. in-18.

197. **Un Pays inconnu, (Géral-Milco; Brésil.).**

Paris, Michel Lévy frères, 1865, in-18 de 320 pp.

198. **Les Gardes forestiers.**

Drame en cinq actes.

Représenté pour la première fois, à Paris, sur le Grand-Théâtre parisien (28 mai 1865).

Paris, Michel Lévy frères, s. d. (1865), gr. in-8 de 36 pp.

**199. Souvenirs d'une favorite.**

Paris, Michel Lévy frères, 1865, 4 vol. in-18.

**200. Les Hommes de fer.**

Paris, Michel Lévy frères, 1867, in-18 de 305 pp.

**201. A. Les Blancs et les Bleus.**

Paris, Michel Lévy frères, 1867-1868, 3 vol. in-18.

**B. Les Blancs et les Bleus.**

Drame en cinq actes, en onze tableaux.

Représenté pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre du Châtelet (10 mars 1869).

(Michel Lévy frères), s. d. (1874), gr in-8 de 28 pp.

**202. La Terreur prussienne.**

Paris, Michel Lévy frères, 1868, 2 vol. in-18 de 296 et 294 pp.

**203. Souvenirs dramatiques.**

Paris, Michel Lévy frères, 1868, 2 vol. in-18 de 326 et 276 pp.

**204. Parisiens et provinciaux.**

Paris, Michel Lévy frères, 1868, 2 vol. in-18 de 326 et 276 pp.

**205. L'Île de feu.**

Paris, Michel Lévy frères, 1871, 2 vol. in-18 de 285 et 254 pp.

**206. Création et Rédemption. Le Docteur mystérieux.**

Paris, Michel Lévy frères, 1872, 2 vol. in-18 de 320 et 312 pp.

**207. Création et Rédemption. La Fille du Marquis.**

Paris, Michel Lévy frères, 1872, 2 vol. in-18 de 274 et 281 pp.

**208. Le Prince des voleurs.**

Paris, Michel Lévy frères, 1872, 2 vol. in-18 de 293 et 275 pp.

**209. Robin Hood le proscrit.**

Paris, Michel Lévy frères, 1873, 2 vol. in-18 de 262 et 273 pp.

**210. A. Grand dictionnaire de cuisine,** par A. Dumas (et D.-J. Vuillemot).

Paris, A. Lemerre, 1873, gr. in-8 de 1155 pp.

**B. Petit dictionnaire de cuisine.**

Paris, A. Lemerre, 1882, in-18 de 819 pp.

**211. Propos d'art et de cuisine.** Paris, Calmann-Lévy, 1877, in-18 de 304 pp.

**212. Herminie. L'Amazone.** Paris, Calmann-Lévy, 1888, in-16 de 111 pp.

# À propos de cette édition électronique

**Texte libre de droits.**

Corrections, édition, conversion informatique et publication par  
le groupe :

***Ebooks libres et gratuits***

**<http://fr.groups.yahoo.com/group/ebooksgratuits>**

Adresse du site web du groupe :

**<http://www.ebooksgratuits.com/>**

—

**Décembre 2004**

—

## – **Dispositions :**

Les livres que nous mettons à votre disposition, sont des textes libres de droits, que vous pouvez utiliser librement, à une fin non commerciale et non professionnelle. Si vous désirez les faire paraître sur votre site, ils ne doivent être altérés en aucune sorte.  
**Tout lien vers notre site est bienvenu...**

## – **Qualité :**

Les textes sont livrés tels quels sans garantie de leur intégrité parfaite par rapport à l'original. Nous rappelons que c'est un travail d'amateurs non rétribués et nous essayons de promouvoir la culture littéraire avec de maigres moyens.

*Votre aide est la bienvenue !*

**VOUS POUVEZ NOUS AIDER  
À FAIRE CONNAÎTRE  
CES CLASSIQUES LITTÉRAIRES.**